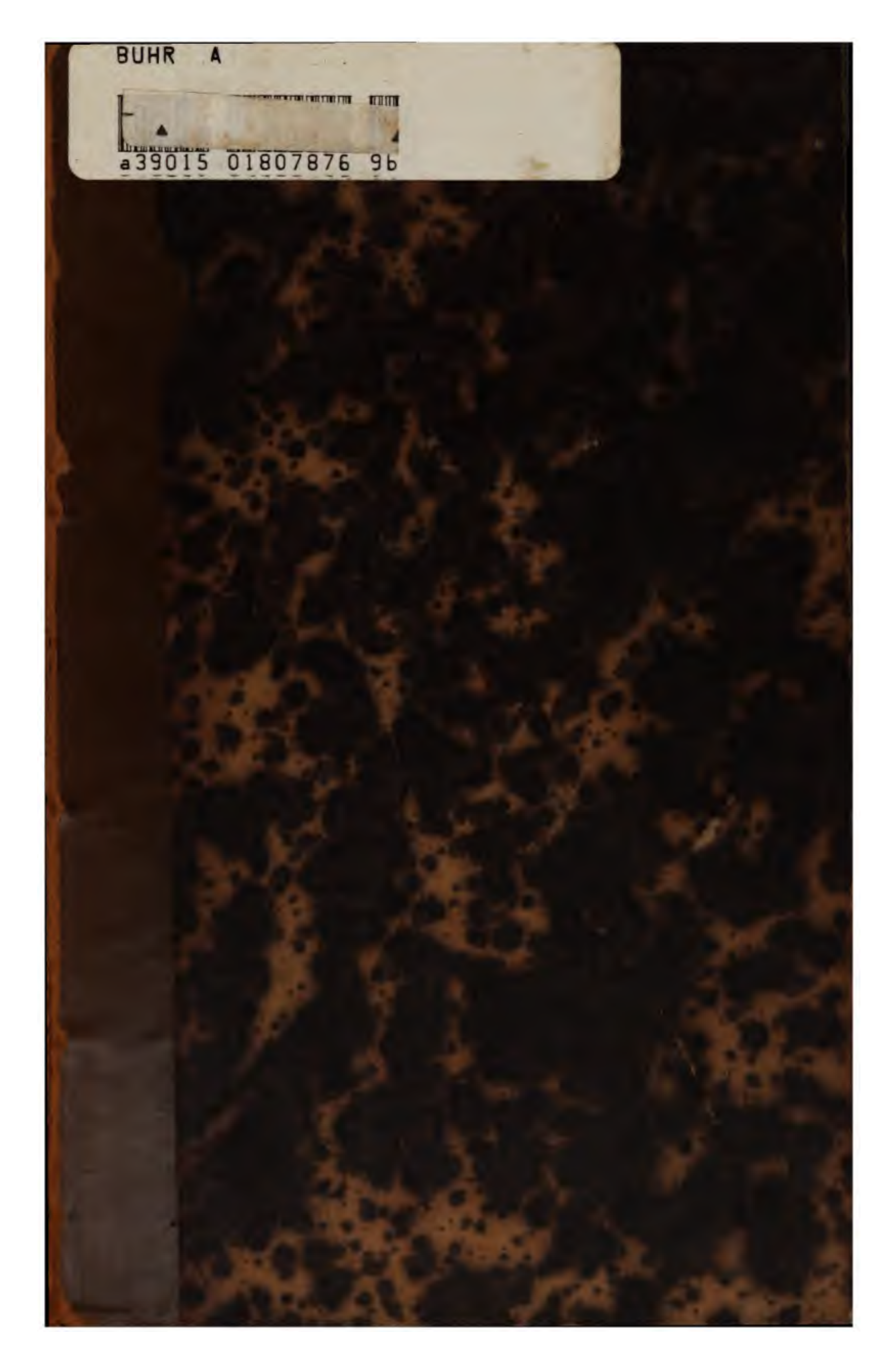
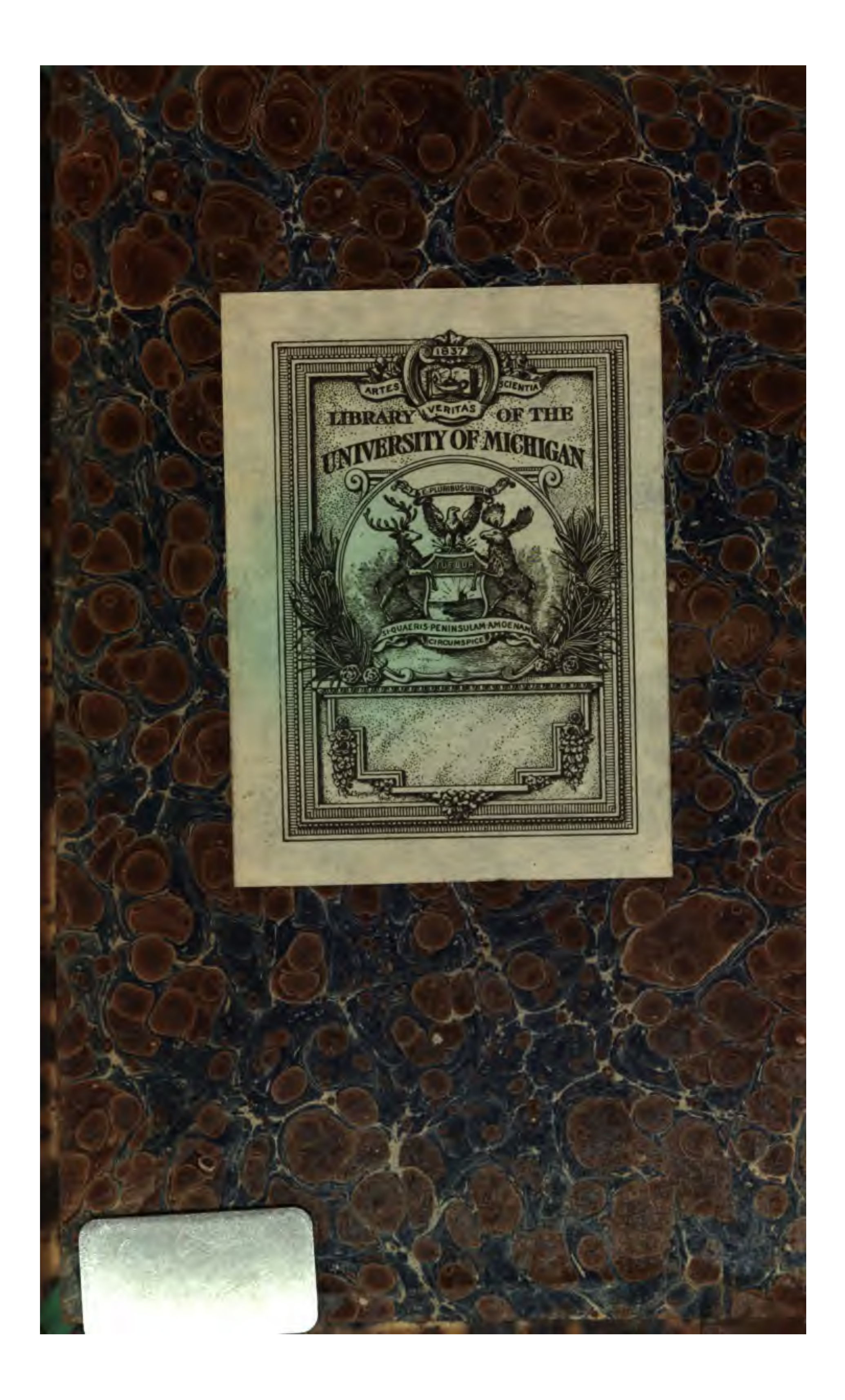
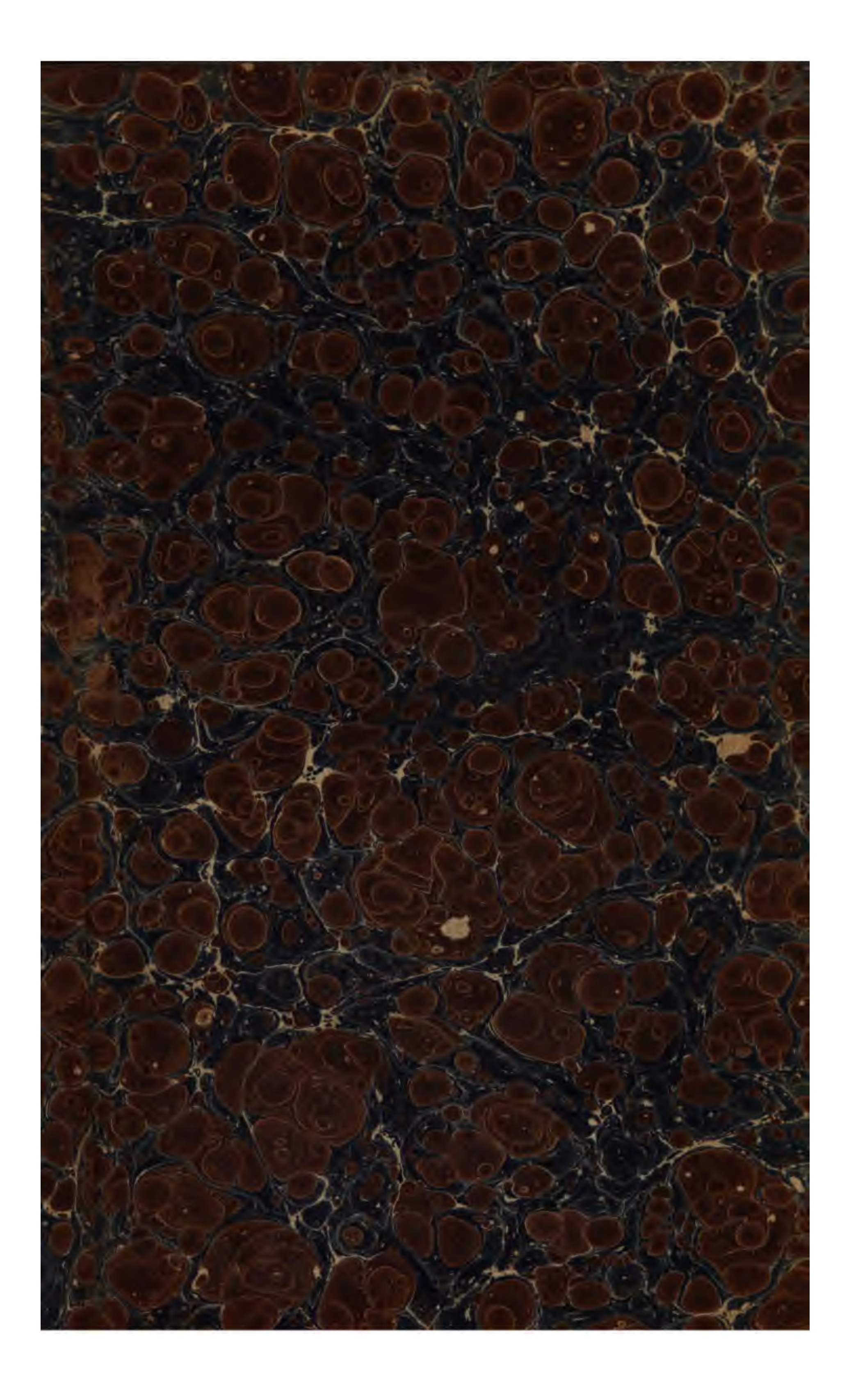
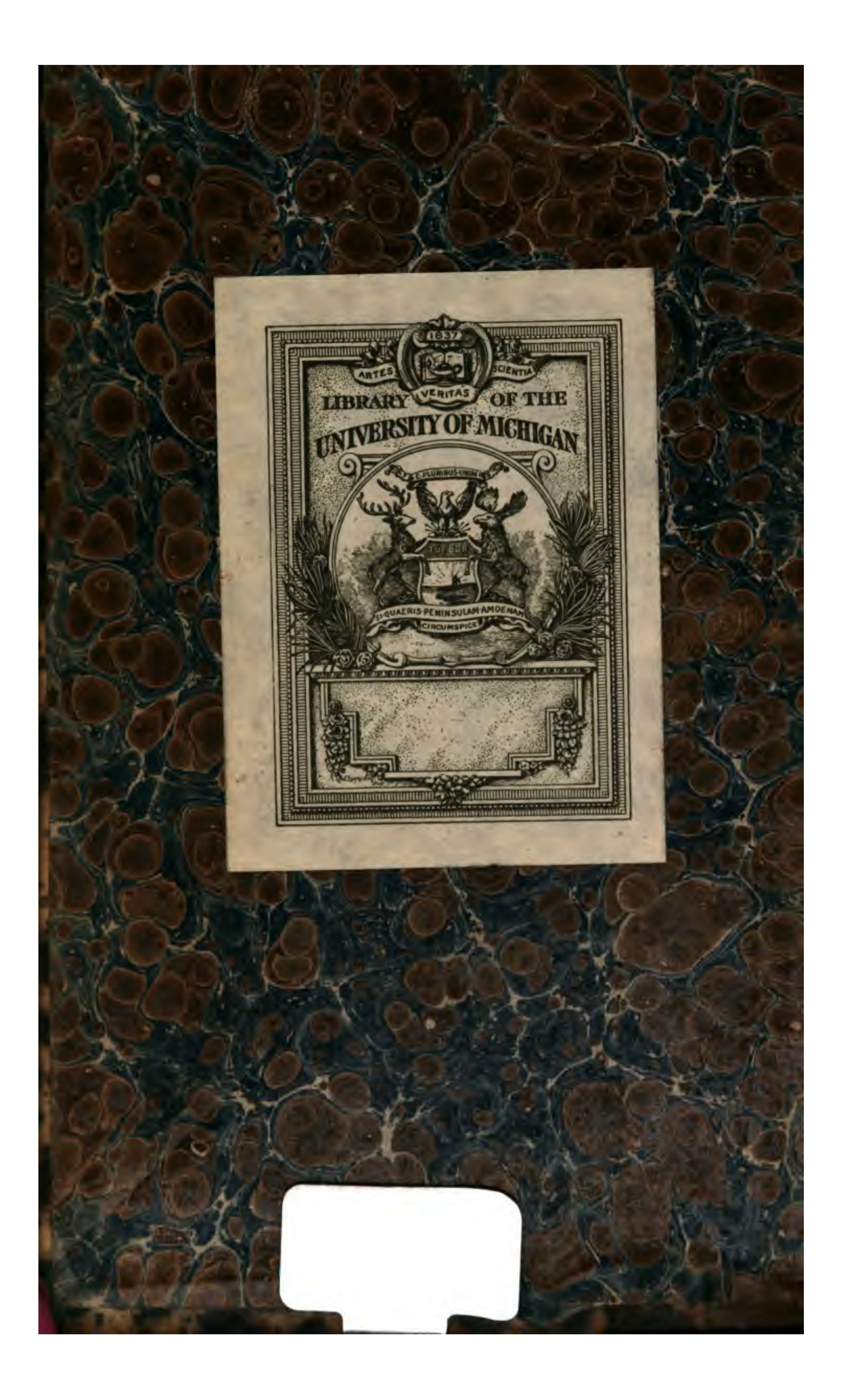

BUHR A
a39015 01807876 9b


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE




1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

ŒUVRES

DE

MIRABEAU.

TOME IV.

ON SOUSCRIT AUSSI

Chez
- Peytieux, galerie Delorme, nos 11 et 13.
- Brière, rue Saint-André-des-Arts, n° 68.
- Aimé André, quai des Augustins, n° 59.
- Rapilly, boulevard Montmartre, n° 23.
- Roux-Dufort, quai des Augustins, n° 47.
- Froment, même quai, n° 37.
- Sautelet et Cie, place de la Bourse.

ŒUVRES

DE

MIRABEAU,

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOTICE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES,

PAR M. MÉRILHOU.

LETTRES A SOPHIE.

TOME II.



PARIS,

CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES ŒUVRES DE VOLTAIRE, DE ROUSSEAU, DE LA HARPE, etc.

ET CHEZ BRISSOT-THIVARS, LIBRAIRE,

RUE DE L'ABBAYE SAINT-GERMAIN, N° 14.

1825.

LETTRES

ÉCRITES

DU DONJON DE VINCENNES,

A SOPHIE RUFFEI

ET A QUELQUES AUTRES PERSONNES.

TOME PREMIER.

LETTRES

ÉCRITES

DU DONJON DE VINCENNES,

PENDANT LES ANNÉES 1777, 1778, 1779, ET 1780.

LETTRE LIII.

A M. LENOIR.

11 mai 1778.

Je suis peut-être plus las, monsieur, de parler de mes affaires, que vous de m'entendre : je sens combien ces détails, que je trouve fastidieux jusqu'au dégoût, moi, de la liberté duquel il s'agit, doivent importuner un homme aussi occupé que vous, et qui, malgré sa bonté, trouve pénible sans doute d'être distrait par les réclamations inutiles et monotones d'un prisonnier qu'il ne peut relâcher de sa seule autorité. Je laisse donc ces inutiles complaintes, que je n'aurais pas tant multipliées si je n'eusse suivi que mon opinion, bien persuadé que ceux qui m'oppriment ont pris toutes leurs sûretés, aussi-bien que tous leurs avantages. Je crois vous l'avoir déjà dit, je n'ai jamais vu qu'on persuadât lorsqu'on était obligé de prouver ce qui est évident. On ne veut pas que j'aie raison, je n'au-

rai pas raison : on veut m'étouffer sans risque, on m'étouffera sans risque, et l'on se gardera bien de me mettre à même de faire partager le danger. Rien n'est si commode que de pouvoir être injuste impunément, j'en conviens. Ce sont les grands défenseurs « de la justice par essence, de la loi naturelle, « de l'ordre, de la propriété, etc., » et autres grands et petits mots qu'ils arrangent ensemble le plus gigantesquement qu'ils peuvent; ce sont *les législateurs des rois*, les amoureux fous de l'humanité, ou *amis des hommes*, qui sollicitent et obtiennent ces injustices : j'en conviens encore...... *Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?*.... Mais ce n'est pas cela dont il est question ici.

Je demande avec confiance ce qui ne dépend que de vous, monsieur, parce que j'ai éprouvé que vous êtes juste, et sensible, ce qui est bien meilleur que juste, dans une place telle que la vôtre. Un sentiment naturel et honnête a droit de vous intéresser. J'en ai la preuve et j'en recevrai de nouvelles, j'ose l'espérer. J'ai des raisons très-fortes de vous supplier que ce mois-ci ne se passe point sans que j'aie une lettre de mon amie, et sans qu'elle en reçoive une des miennes; je vous en conjure par vos bienfaits passés, que vous ne voudrez pas démentir ou rendre inutiles. Si mes inquiétudes et mes affections ne vous eussent point paru justes et honnêtes, elles ne vous auraient pas touché. Elles n'ont point changé de nature, et n'en sauraient changer : ce qui vous intéressa il y a six semaines, a droit de vous intéresser encore. C'est donc

au nom de vous-même que je vous adresse mes supplications nouvelles. Elles ne sont pas seulement le fruit du désir continuel de l'amour toujours avide; elles sont, en ce moment, l'effet d'une inquiétude trop bien fondée. Quelque part où soit mon amie, dont je n'ai pas entendu parler depuis plus de deux mois, je vous demande un mot d'elle, daté et signé, et je bénis d'avance mon bienfaiteur.

J'ai l'honneur d'être, avec un dévouement respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

LETTRE LIV.

AU MÊME.

24 mai 1778.

Pourquoi n'avons-nous, monsieur, qu'un idiome pour exprimer toutes les affections de notre cœur? Qu'il serait heureux pour les honnêtes gens qu'on distinguât, à des signes certains, la franchise de la duplicité, l'affectation de la vraie sensibilité! Je ne puis vous dire quel bien vous m'avez fait. Il faudrait être dans mon cœur pour voir quels traits de feu y ont gravé, vous, vos bienfaits et ma reconnaissance. Vous sauvez des malheureux du désespoir, en leur donnant la force de porter leurs chaînes, et d'attendre un avenir plus prospère. Puissiez-vous ne perdre jamais le bonheur que vous dai-

guez ramener sur nos pas! puisse tout ce que vous aimez être pour vous une source intarissable des plaisirs les plus purs! Je vous supplie, monsieur, de permettre que ma lettre parvienne à mon amie avant la fin du mois; ce sera le gage le plus précieux de notre sécurité mutuelle. La pauvre Sophie souffre, à ce que je vois : hélas! elle est si délicate et si sensible! elle n'était pas faite pour sa situation; c'est une rose que le vent de l'adversité flétrit : elle exhale encore tous ses parfums, mais son coloris se fane.

J'espère que ma lettre, où je lui ai montré plus de sérénité qu'il n'y en a dans mon esprit et dans mon cœur, la tranquillisera, et lui fera faire des réflexions utiles. Mais ce qui soutiendra, surtout, son courage et sa patience, c'est la continuation de vos bontés. Si la gratitude la plus sincère, la plus active, la plus ardente; si l'attachement le plus vrai, le plus à l'épreuve, sont des titres pour les mériter, nous ne les perdrons jamais. Nous vous devons tout; nous nous ferons gloire en tout temps de le dire : l'étude de notre vie sera de le reconnaître, et notre bonheur ne sera jamais complet qu'alors que nous y aurons réussi. Ah! monsieur, vous-même ne savez pas combien il est vrai que nous vous devons tout, et quels droits vous avez sur nous.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

LETTRE LV.

AU MÊME.

3 juin 1778.

Je conviens, monsieur, que rien ne doit être aussi humiliant pour un homme qui aurait, je ne dis pas quelque honneur, je dis quelque amour-propre, que de voir ses principes avoués et publics mis en opposition avec sa conduite, former le contraste le plus tranchant, surtout lorsque sa réputation n'est fondée que sur tout cet étalage de beaux sentiments. En conséquence, les extraits que je prends la liberté de vous adresser pour mon père, sont la plus cruelle des satires, mais aussi la plus innocente : car, enfin, ce sont ses maximes et ses propres expressions que je lui rappelle ; et s'il a à se plaindre de quelqu'un, c'est de lui. Je n'ai même choisi que dans celui de ses ouvrages où il a été le plus retenu par le respect humain ; et sa véhémente *Théorie de l'impôt* [1] m'aurait fourni infiniment plus de passages analogues à mes vues. Peut-être penserez-vous que c'est l'irriter inutilement que de lui faire passer cet écrit. Je ne suis pas de cette opinion ; et voici pourquoi :

1° Si mon père était seulement aveuglé par la passion, et qu'il restât quelque équité au fond de

[1] Paris, 1760, in-4° et in-12. Cet ouvrage valut au marquis de Mirabeau les honneurs de la Bastille.

son cœur, il rougirait assurément en voyant comment il a parlé de ces violences qu'il exerce aujourd'hui sur moi; violences qu'il a déclarées, en cent endroits, « abominables devant Dieu et les hommes; « violences dont dix siècles offrent à peine, selon « lui, une occasion juste et nécessaire; » et cette réflexion pourrait le faire rentrer en lui-même. J'avoue que je ne compte guère sur cette ressource; cependant elle est dans l'ordre des possibles; et, quoique je connaisse bien l'homme à qui j'ai affaire, je ne saurais concevoir encore, quand je lis ses ouvrages, comment il a eu le front de dépouiller le masque au point qu'il l'a fait.

2° Deux ou trois phrases en jargon *économiste*, et deux ou trois choses flatteuses pour son orgueil, au moins quant à son esprit, feront passer les vérités dures que j'ai été obligé de consigner dans mes notes. Je vous assure que ces observations, bien plus hardies que ma lettre du premier mars, seront vues d'un œil moins sinistre, grace à ce petit ingrédient, que ne le seraient les choses les plus nobles, les plus respectueuses, les plus touchantes, écrites dans un style simple, naturel et correct. S'il était susceptible d'être touché par ce genre d'élocution, peut-être suffirait-il de l'apostrophe qui termine mes notes pour remuer ses entrailles.

3° Il sait que tout ce que je lui écris passe sous vos yeux. J'ignore, monsieur, si vous aimez tendrement les *économistes*, auquel cas vous êtes excessivement généreux; j'ignore si vous estimez leur coryphée; mais je ne crois pas qu'il s'en flatte. Or,

vous êtes homme en place, fait, à tous égards, pour monter plus haut, et d'ailleurs à même, selon les circonstances qui peuvent n'être pas toujours aussi favorables à mon père, d'exposer la vérité que vous êtes digne d'entendre et capable de connaître. Cette considération peut lui faire garder quelque mesure.

4° Enfin, quand j'aurai tenté auprès de lui toutes les démarches possibles pour rappeler la justice et l'humanité dans son cœur, si mes efforts sont vains, je n'aurai rien à me reprocher. Le reste de scrupule involontaire et non raisonné qui m'arrête encore en certains moments, sera dissipé; et je profiterai de l'occasion, qui se présentera peut-être, de vous voir, pour vous confier ce que l'on paraît avoir tant de peur d'entendre, sauf à votre prudence, à votre justice et à votre bonté, à en faire l'usage qui vous paraîtra équitable et convenable. Cette époque sera décisive pour mon sort; car vous êtes, en tout sens, mon unique ressource; et j'avoue, de bien bon cœur, que vous êtes même le seul à qui je désire avoir obligation de ma liberté, ou, si cela est impossible, de l'adoucissement de ma détention. De tous autres, je n'attends que dureté, et ne demande que justice; et je leur verrais exaucer mes vœux, que je ne leur devrais encore rien.

Mais celui qui seul m'a secouru, lorsque tout le monde m'opprimait, qui, dédaignant les clameurs de mes calomniateurs, ne m'a point aveuglément jugé sur leurs imputations, et m'a donné des preuves si précieuses d'intérêt, avant que j'eusse pu les mé-

riter, parce que mon titre auprès de lui fut mon infortuné : celui-là est mon bienfaiteur, mon génie tutélaire, l'objet de toute ma reconnaissance et de mon attachement. Je peux lui demander des graces sans m'humilier, et je le prie comme je prierais un père chéri et vénéré.... Voilà, monsieur, l'exacte situation de mon cœur. Quant à ceux dont je dépends, je ne suis ni faux ni complimenteur; vous avez pu vous apercevoir que je ne prodigue pas les éloges, que j'entends, comme un autre, l'art des phrases formulaires qui ne disent rien, que je n'écris pas toujours, ni à tous, avec la même onction, et qu'enfin le malheur ne m'a pas avili.

Je reviens au paquet que je vous envoie; daignez le faire passer à mon père. Ce petit recueil n'est intéressant que pour moi, et je n'espère pas que vous jetiez les yeux sur des notes où mon unique objet est de mettre mon père en contradiction avec lui-même. Vous savez bien, sans les lire, qu'il ne faut pas juger des hommes par leurs livres; que la vérité est fille du temps et non de l'autorité, et que l'*Ami des hommes* n'est pas celui de ses enfants.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux dévouement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MIRABEAU fils.

PRINCIPES ET MAXIMES

EXTRAITS DE L'AMI DES HOMMES,

OU TRAITÉ DE LA POPULATION.

(Édition in-12, de 1759.)

Je n'ai rien à ajouter à la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à mon père le premier mars, tant qu'on ne daignera pas m'indiquer d'autres motifs de ma détention que les griefs sur lesquels je me suis excusé ou justifié. Il faut me réfuter ou me convaincre de faux, ou avouer tacitement, si ce n'est en termes exprès, qu'on m'étouffe, parce qu'on veut m'étouffer; or, comme je suis assurément le plus faible, je dois subir la loi du plus fort : loi *qui fait de la révolte le droit des gens* (Ami des hommes, *tom.* III, *pag.* 33); loi des vautours, des tigres et des tyrans, tous animaux du même genre, quoique ceux de cette dernière espèce soient assurément les plus odieux et les plus destructeurs. Je supplie mon père, que je dois croire dans l'erreur, et non dans des principes de tyrannie, de jeter les yeux sur les maximes suivantes, fidèlement extraites de l'*Ami des hommes*. C'est le seul de ses ouvrages que j'aie pu me procurer ici, où je suis dans la disette de tout, si l'on en excepte les aliments, qui sont le moindre de mes soucis. Au

reste, le *Traité de la Population* est le livre auquel mon père doit sa réputation. Au dire de toute l'Europe, et nommément des Anglais, qui ont vu, en 1756, dans ce code de politique universelle, la prédiction claire et précise de ce qui leur arrive aujourd'hui, c'est celui de ses ouvrages qui ne mourra point.

Je sais que mon père a sévèrement critiqué depuis ses premiers travaux; mais sa critique porte uniquement sur ce qu'il avait établi le principe fondamental de la population, et par conséquent de l'économie politique, dans son inverse, et non pas directement. Les maximes relatives au respect de la propriété, à la liberté, au droit naturel et à la justice, restent donc dans toute leur intégrité; et ce sont celles-là seulement que j'ai recueillies. Loin qu'elles soient exagérées, il serait aisé de montrer qu'elles sont fort loin d'être assez étendues et développées; que les usages établis sont ménagés, dans cet ouvrage célèbre, avec la plus grande modération, et même avec quelque timidité; qu'on y tolère, qu'on y conseille même quelques restrictions relatives à l'exercice particulier de la liberté, contre lesquelles les économistes ont fortement réclamé depuis. Ils prétendent que leur doctrine n'est autre chose que le développement de la *loi de propriété;* titre simple, décisif, irréfragable, déterminé par la seule évidence de l'intérêt général, conforme au droit naturel et à l'ordre social, assujetti *à la justice par essence.* Cette loi fondamentale de toute société n'est susceptible ni d'interprétations spé-

cieuses, ni de circonlocutions versatiles, ni de restrictions d'aucune espèce.

Une fois d'accord de ce principe, nous ne saurions varier sur les conséquences, lorsque je ne prétends l'appliquer qu'au droit incontestable que j'ai sur la propriété de ma personne, origine de toutes mes autres propriétés. Il s'agit de décider, non si j'ai mérité de perdre ce droit, mais si je l'ai perdu. Je prie qu'on saisisse cette distinction très-simple et très-nécessaire. Je puis être coupable; j'ai même avoué que je l'étais, en me contentant de prouver que ma punition n'était pas proportionnée à mes fautes : mais tout coupable qui est illégalement puni, est injustement puni; et celui-là même qui prononce un arrêt juste est un tyran, s'il n'a pas le droit de le prononcer. C'est ce qu'il s'agit d'établir d'après les principes de mon père, et par ses propres maximes. Il a attenté à ma liberté comme s'il en avait le droit; et moi je lui démontre, en me servant de ses pensées et de ses expressions, qu'il ne l'a pas, et que personne au monde ne l'a, que les juges ordinaires et légaux des citoyens.

J'ai recueilli à peu près quarante fragments de l'*Ami des Hommes* : j'en aurais pu amasser deux ou trois cents pour appuyer ceux-là; mais un seul suffit, et c'est le dernier, parce qu'il traite très-complétement, quoiqu'en résumé, la question dont je cherche la solution, et la décide très-nettement. J'ai noté quelques phrases détachées, qui pourraient, par induction, contrarier mes vues, pour faire acte de bonne foi. On verra qu'elles sont for-

mellement démenties ou expliquées par les principes. C'est donc ici le code de mon père ; code qu'il a dicté et promulgué. Il ne se récusera donc pas lui-même. Il sait bien que j'aurais fait une récolte plus abondante dans la *Théorie de l'impôt*, qui est son chef-d'œuvre, et que je n'ai, ni ne puis avoir. N'importe, je m'en tiens à l'*Ami des Hommes ;* je demande à être jugé par lui-même, selon les lois qu'il a faites. Je transcrirai le texte, en ne suivant d'autre ordre que celui des pages ; et les observations, parsemées de ses pensées, que j'ajouterai, indiqueront l'application, très-directe et très-naturelle, que j'en prétends faire.

1° Texte (tom. I, p. 132). — « On a beau dire, l'homme est un insecte de telle nature qu'on ne saurait tant le presser qu'il ne se retourne pour piquer le talon qui l'écrase; mais il est pareillement sensible aux bienfaits, et il n'est férocité ni malice humaine que la vertu et la bienfaisance n'apprivoisent. »

Observations. — Jamais je n'ai *piqué le talon qui m'écrase*, et je l'aurais pu. Jamais on n'a essayé avec moi le régime des *bienfaits*, et je ne crois pas qu'on me défie de démontrer cette allégation. Je ne sais si je suis un *être féroce et malicieux*, moi qui ai été conduit à ma perte par le dévouement et la générosité de l'amour ; mais, dans cette supposition, selon les principes du texte, les cachots seraient un mauvais moyen de m'*apprivoiser*.

2° Texte (tom. I, p. 132, 3, 4). — « Les gens de plume et d'écritoire, qui ont, à force de projets, d'ordonnances

et de réglements, changé la constitution subalterne de l'état, et qui, eux-mêmes enveloppés des faibles débris de leur édifice, ont, aussi promptement que la haute noblesse, fait place à tous les potirons que la faveur, l'intrigue, la rapine et l'industrie élèvent de toutes parts, ont établi un préjugé contre l'ancienne constitution de la monarchie, et cette opinion, de malice chez eux, est devenue d'ignorance dans toute la nation, et même parmi ceux qui y ont le plus perdu. Le peuple, disent-ils, avait autrefois mille tyrans au lieu d'un maître... S'il était question de disputer sur la force intérieure de notre constitution des règnes depuis saint Louis jusqu'à nos guerres de religion, je défierais les jurisconsultes les plus habiles en droit public de m'y démontrer les maux de la tyrannie, dont les effets sont toujours parlants. Qui de nous se chargerait aujourd'hui de faire dire à un auteur anglais ce que dit Mathieu Pâris en parlant de saint Louis: « Le Seigneur, roi des Français, qui est le roi « des rois de la terre, tant en vertu de son onction cé« leste, que par la supériorité de sa milice. » Eût-on respecté de la sorte le souverain d'un peuple livré aux brigandages de l'anarchie? »

Observations. — Mon père sait mieux que moi, que, dans cet ancien gouvernement, dont il regrette souvent quelques institutions, et même, à certains égards, la constitution, tout Français jugé par ses pairs ne pouvait être emprisonné, pour quelque sujet que ce fût, à moins d'un crime capital et notoire (*Ordonn.*, tom Ier, page 72-80); qu'on ignorait absolument alors ce que c'était que de respecter les ordres arbitraires, et surtout ce que c'était que les solliciter; que si un citoyen se trouvait ar-

rêté, il était permis de l'arracher des mains des officiers qui s'en étaient saisis (*Ordonnances*, tom. III, page 17) : tant cette infraction du droit naturel et public révoltait la nation, et excédait, du propre aveu des rois, leur pouvoir!

Mon père n'ignore pas que, sous la régence de la reine Blanche, les grands requirent qu'avant le jour du sacre de saint Louis, on accordât l'élargissement des comtes Ferrand de Flandre et Renaud de Boulogne, détenus prisonniers depuis douze ans, *au mépris des libertés françaises*; que l'on rendît les terres violemment occupées sur plusieurs d'entre eux, et qu'il fût passé une loi fixe, pour qu'à l'avenir nul ne pût être privé de ses droits quelconques, sans le jugement précédent de ses pairs. Les termes de Mathieu Pâris sont remarquables : « Pars maxima optimatum petierunt, *de con-*
« *suetudine gallica,* omnes incarceratos à carceribus
« liberari, qui, *in subversionem libertatum regni,* jam
« per annos duodecim in vinculis tenebantur.... Ad-
« jiciunt quod *nullus de regno Francorum debuit ab*
« *aliquo jure suo spoliari, nisi per judicium duodecim*
« *parium.* »

Saint Louis, qui introduisit de si grands changements dans notre jurisprudence et même dans notre législation ; saint Louis, qui fit, sans doute, des choses grandes et utiles, mais dont le règne mémorable fut trop souvent, il faut l'avouer, celui des clercs et des moines; saint Louis, dis-je, qui, tout saint qu'il était, n'aimait pas les Coucy, ayant fait arrêter Enguerrand quatrième du nom, et celui-ci

réclamant la justice des pairs, le monarque fit justice, répara sa faute et assigna jour au sire de Coucy pour répondre en parlement.

Mon père sait que, dans des temps beaucoup plus modernes, nos souverains se sont engagés par une loi formelle, accordée sur la réquisition des États, à ne point retenir un de leurs sujets prisonnier plus de vingt-quatre heures sans lui faire son procès, et que la fameuse déclaration, enregistrée et publiée le 24 octobre 1648, porte : « que l'on « ne pourra plus tenir aucun, même particulier du « royaume, en prison plus de trois jours, sans l'in« terroger. » Cette loi n'a jamais été abrogée, et ne pourra jamais l'être sans démence; car on ne dit pas à des peuples, qui veulent bien se croire libres, qu'on prétend les gouverner par des principes orientaux.

Mon père n'ignore pas que l'usage et la dénomination même des lettres de cachet est très-moderne, puisque ce mot a été employé, pour la première fois, dans l'ordonnance d'Orléans de 1560. Mon père sait que, depuis nos codes de lois barbares inclusivement, jusqu'aux ordonnances du règne passé, on trouve une tradition constante et des textes précis, qui défendent à tous juges d'avoir égard aux ordres particuliers délivrés sur le fait de la justice : or, il ne faut pas réfléchir beaucoup pour voir que les lettres closes ne changent point de nature pour être adressées aux particuliers, plutôt qu'aux juges; qu'elles sont également contraires à l'équité dans l'un et l'autre cas, et même

mais infailliblement la dissolution de l'organisation sociale et l'établissement pur et simple du plus complet, du plus désastreux despotisme. Assurément mon père convient assez de tout cela dans le passage cité, et nous verrons bientôt combien, plus formellement, il en profère l'aveu; mais je consens de plus à mettre ma tête sur un billot, si je ne démontre cette allégation à la rigueur, et je prends pour juges tous autres que les ministres et autres gens intéressés au maintien de cette jurisprudence asiatique, les fripons, les fous et les buses. Mais ce n'est pas à mon maître que j'ai besoin de prouver des choses qu'il m'a appris à prouver. Je me doute bien que s'il daigne lire cette note, il répétera ce qu'il a dit à propos de l'*Essai sur le despotisme* : « qu'il faut être insensé pour écrire de « ces choses-là, quand on est sous les liens d'une « lettre de cachet ; » et je réponds, comme je répondis, que, si tant est qu'il y ait à cela de la folie, jamais il n'y en eut une plus noble et plus magnanime ; qu'elle est même respectueuse pour le gouvernement que je taxe d'erreur et non de tyrannie, sans quoi je ne hasarderais pas des vérités si hardies qui ne pourraient qu'appeler sur ma tête la hache du bourreau. Certes, si j'étais homme public (ce dont le ciel me préserve à jamais! et il y a mis bon ordre), je voudrais trouver beaucoup d'hommes capables de parler ainsi dans les fers; car je sais (et je l'ai dit aux puissances de la terre) que les sujets les plus courageux sont toujours les plus utiles et les plus essentiellement soumis.

3° Texte (tom. I, p. 139). — « Ce qu'on voudrait appeler bon ordre et police..... selon moi, ressemble assez à celle que l'on fait observer dans le sérail. »

Observations. — O mon père! vous avez écrit cela, et vous tenez votre fils aux fers par lettre de cachet? Qui m'a fait connaître au sultan? qui aux bachas? Il ne me manque plus que de voir arriver les muets; envoyez-moi le cordon, ce sera le terme de mes maux. Ah! je ne l'aurais pas attendu, si l'esprit de cette *police* orientale n'était tempéré par la bienfaisance de celui qui en a la direction.

4° Texte (tom. I, p. 148). — « Il est contre mes principes de conseiller la violence, en quoi que ce puisse être. »

Observations. — Pourquoi la sollicitez-vous? Eh! n'est-ce pas la plus tyrannique des violences que j'endure? Quoi! c'est donc pour votre famille seulement que vous approuvez, que vous invoquez « ces jugements sans loi et sans appel, ces condam-« nations sommaires et par corps, attribution qui, « fût-elle donnée à l'équité même, si celle-ci ne « reculait d'horreur de l'accepter, elle la verrait « dégénérer en tyrannie dans sa main? » (Tom. VI, pag. 72.) Quel tableau, grand Dieu! et quelle préférence!

5° Texte (tom. I, p. 170). — « Honorez les petits. Les larmes me viennent aux yeux, quand je songe à cette intéressante portion de l'humanité, ou quand, de ma fenêtre, comme d'un trône, je considère toutes les obligations que nous leur avons, quand je les vois suer

sous le faix, et que, me tâtant ensuite, je me souviens que je suis de la même pâte qu'eux. »

Observations. — Et moi, mon père, je suis *votre sang*, vous m'avez donné l'être, et vous me condamnez à mourir lentement dans un cachot, vous qui n'avez pas, dans nos lois, plus de juridiction sur moi, maintenant que je suis marié, que je n'en ai sur vous, et qui n'en eûtes jamais dans tout ce qui est affaire criminelle! Vous m'avez donné l'être, et par cela même vous avez contracté le devoir sacré de travailler à mon bonheur; devoir qui est le seul titre qui fonde vos droits; *car qui dit droit, place avant un devoir*: c'est un des premiers axiomes sur lesquels vous avez fondé la science économique. Jugez-vous vous-même; comment me traitez-vous? Je suis le jouet infortuné de vos passions et de vos vengeances : vous me livrez à toutes les horreurs du désespoir; vous m'avez cherché la prison la plus sévère, le supplice le plus cruel, puisqu'il est le plus lent. Vous me refusez tout ce que vous n'êtes pas forcé de me donner; vous m'ôtez tout ce que vous pouvez atteindre : loin de me défendre, vous m'interdisez tout moyen de défense; vous me bâillonnez; vous me privez de toute consolation, de tout secours; vous ne voulez pas même que je sache si mon fils est mort ou vivant; mon fils, dont je suis le père, comme vous êtes le mien, dont vous n'êtes le père que par moi; mon fils, sur lequel une loi folle et barbare vous donne un droit exclusif, mais que vous ne tenez que de moi; mon fils, à qui l'on apprend au sortir du berceau à

haïr celui qui lui donna le jour!... Mon père! mon père! voudriez-vous être traité ainsi? — Mais je suis coupable, et vous êtes innocent. — Êtes-vous mon juge? non vous ne l'êtes point; vous êtes ma partie. Mais quand vous seriez mon juge, m'avez-vous entendu? non; et fussé-je coupable, votre arrêt fût-il équitable, vous auriez encore fait une très-grande et très-odieuse injustice, en le prononçant sans m'écouter. Ce n'est pas vous sans doute qui vous défendrez par cet adage insensé, quoique tant répété, « Que peu importe comment le bien se fasse, « pourvu qu'il se fasse : » principe faux dans tous les cas, sans en excepter un seul, absurde dans la théorie, tyrannique dans la pratique, attentatoire aux droits des hommes et des nations... *Les larmes vous viennent aux yeux* quand vous voyez un homme courbé sous le faix que vous ne lui avez point imposé! Que vos cheveux se dressent sur votre tête en pensant à celui dont vous m'avez chargé, et sous lequel je succombe.

6° Texte (tom. I, p. 243). — « Persuadé que les plaies en écrit demeurent, je tâche d'écrire comme je voudrais l'avoir fait, le jour qu'il me faudra rendre compte à Dieu. »

Observations. — Est-ce parce qu'elles *demeurent*, que mon père m'a frappé de ces terribles plaies? et que, ne disant pas dans son mémoire un mot injurieux des personnes qui l'avaient attaqué, il s'est efforcé de déshonorer son fils qui se taisait, et avait mieux aimé fuir que se défendre?

7° Texte (tom. I, p. 278). — « Que la justice y soit,

dans tous les cas, rendue sur les lieux, sans que la juridiction des compagnies à ce destinées soit jamais enfreinte; que la police y soit tellement observée que la faveur y soit même inutile, et que la plainte de l'opprimé trouve un vengeur et un juge sur les lieux. »

OBSERVATIONS. — Voilà les principes d'administration que vous avez posés, mon père, « en tâchant « d'écrire comme vous voudriez l'avoir fait le jour « qu'il vous faudra rendre compte à Dieu. » Je vous supplie de vous demander, dans votre conscience, si vous y avez conformé votre conduite? si vous êtes d'accord avec vous-même lorsque vous me soustrayez aux tribunaux, vous qui savez si bien « que les abus ne sauraient avoir un plus prompt et « plus sûr moyen de s'introduire, que sous la forme « spécieuse de l'ordre allié avec la contrainte, et in- « dépendamment des cours juridiques. » (Tom. VI, pag. 159.) Que si, par des motifs que je ne veux ni apprécier, ni même deviner, vous avez laissé prononcer mon arrêt, tandis que vous m'ôtiez tout moyen de me défendre, en me plongeant dans la caverne où je suis mort au monde, y a-t-il, je ne dis pas de la justice, je dis de l'humanité dans ce procédé? Vous, ou qui que ce soit au monde, a-t-il le droit d'être plus sévère que la loi? d'apprécier pour moi le prix de la liberté et de la vie, ou le poids de la servitude et de la torture continuelle que vous me faites subir? Demandez-vous enfin, si votre fils qui, coupable ou non, est si cruellement opprimé, peut trouver dans les lieux où vous l'avez fait confiner, je ne dis pas un vengeur, je n'en veux point

(et de qui me vengerais-je? d'un père?), je dis un juge, *auprès duquel la faveur soit inutile?* Je demande ce juge, je demande un juge quelconque; et ne puis l'obtenir, grace à votre crédit.

8° Texte (tom. I, p. 280). — « Certaines évocations par lesquelles on borna jadis le pouvoir des compagnies deviendraient si communes, que toute affaire litigieuse reviendrait, ou par la forme, ou par le fond, à la capitale, où, parmi un million d'ames et dix millions d'affaires, le bon droit a nécessairement bien de la peine à trouver l'étiquette des rues. »

Observations. — Mais la méthode que vous employez est-elle plus juste et plus salutaire? Vous portez votre procès ou le mien devant un juge qui n'en a ni les droits, ni la mission, ni les lumières; qui préside sur dix-huit millions d'hommes et des milliards d'affaires : il est bien sûr qu'il vous en croira sur votre parole, et c'est ce que vous voulez.... Mais la victime? hélas! vainement elle bêle; elle sera égorgée.

9° Texte (tom. I, p. 280 et 306). — « Peu à peu, à force d'attirer les affaires à soi, le gouvernement, au lieu de la suprématie qui seule lui convient, aurait l'intendance et le district des détails qui l'absorberaient, et réduiraient ses chefs à être de simples commis aux signatures; tandis que les intrigants, dans leur air natal, sitôt qu'ils nagent en eau trouble, assiégeant les commis et leurs sous-ordres, faciliteraient le cours des choses vers l'anarchie et le renversement... Le ministre, rendu dans son redoutable cabinet, serait tout étonné d'avoir fait mille graces, et de n'avoir pas une créature, pas un ami

de sa personne, mais seulement de sa place, parce qu'il ne voudrait pas se persuader qu'il serait mis à l'enchère par ses entours, et qu'on vendrait ses audiences, son repos, son sommeil, ses distractions, etc. En vain il ferait alors maison neuve, et nouveau cabinet à tous égards; les mouches qui succéderaient, plus avides que les premières, l'assiégeraient plus étroitement encore, pût-il réussir à faire venir du Congo des commis et sous-commis, muets et sourds, endurcis enfin à toute contagion de l'or..... L'intrigue et la corruption descendront alors d'un cran; les valets vendront les sous-ordres les premiers, et ceux-ci le chef; tous sans le savoir. »

Observations. — Et tous ces honnêtes gens-là sont-ils sanctifiés lorsqu'ils vous sont utiles? Deviennent-ils impassibles, infaillibles, incorruptibles, et juges légitimes des citoyens, pour votre famille seule? Quels magistrats, juste ciel! que ces courtisans dont vous avez peint si souvent l'iniquité et la bassesse avec une plume de fer! A quel tribunal vous traduisez votre fils, vous qui savez si bien que « ce serait une attitude forcée et impos- « sible à la justice même, que d'avoir la balance et « le glaive dans la même main! » (Tom. VI. pag. 87.) Eh! qui la tient, cette balance dans laquelle vous mettez votre fils?.... Je ne me livrerai point à ma verve; je ne laisserai pas déborder mon indignation si juste et si profonde; mais rappelez-vous quelques anecdotes qui disent ce que je veux bien taire... Le surintendant d'O avançait, dans une auguste assemblée, que le peuple (et tout ce que ces gens-là n'aiment ni ne craignent est peuple pour eux) « est une bête de somme qui ne va bien que

« quand elle est bien chargée. » Le surintendant d'Émeri disait, en plein conseil : « que la bonne foi « n'était que pour les marchands, et que les maîtres « des requêtes qui l'alléguaient pour raison dans les « affaires du roi méritaient d'être punis. » Servien, dans le même conseil, fut d'avis d'ôter le contre-poison que la duchesse de Lesdiguières avait mis dans deux petites boîtes destinées au cardinal de Retz, alors prisonnier dans la bienheureuse maison où je suis, et d'y mettre du poison à la place...

Je m'abstiens de mille et mille traits plus récents, la plupart desquels je tiens de vous. Les dignes juges que ceux qui parlaient, et devant qui on parlait impunément ainsi ! Que les lettres de cachet, c'est-à-dire « des jugements sans loi et sans appel, des condam-« nations sommaires et par corps, attribution qui, « serait-elle donnée à l'équité même, si celle-ci ne « reculait d'horreur de l'accepter, elle la verrait « dégénérer en tyrannie dans sa main » (*voyez* ci-dessus); que les lettres de cachet sont sagement confiées à de tels hommes ! — Mais ces temps ne sont plus. — Je l'ignore et je veux le croire : mais ils peuvent n'être pas aujourd'hui, et être demain. Eh ! qui empêchera ces honnêtes conseillers de mettre leurs abominables maximes en pratique, avec l'expéditive et commode jurisprudence des lettres closes ? De tels monstres n'approchassent-ils jamais des rois, toujours sera-t-il que quiconque s'adresse à des ministres pour faire justice des citoyens, et aux citoyens, ne veut qu'injustice. S'il avait une intention droite, les voies légales lui suf-

rément on ne serait embarrassé qu'à les déduire tous, sans en oublier aucun; mais vous n'avez pu ni voulu désigner par cette expression, *scandales de détail*, que les emprisonnements illégaux. Un bon citoyen tel que vous, mon père, veut-il donc contribuer à étendre cette tache de notre administration? Un respectable Suisse niait que nous fussions, vous et moi, père et fils, parce que j'étais prisonnier au château de Joux à la réquisition de mon père. Lorsqu'il eut la preuve que l'*Ami des Hommes* était ce même marquis de Mirabeau dont le prisonnier de Joux était fils, il me dit ces propres mots: « Je conçois qu'un père peut être tenté de tuer son enfant, si celui-ci est un monstre de scélératesse; mais je ne comprendrai jamais comment il se résout à attenter sur sa liberté.... » Je n'écrirai pas ce qu'il ajouta; mais j'avoue que je pense et sens comme ce Suisse, qui, au reste, est connu de toute l'Europe par ses talents et ses vertus.

12° Texte (tom. II, p. 80). — « La justice n'est autre chose que la conservation des droits respectifs de chaque individu. »

Observations. — Oserai-je demander à mon père lesquels des miens il a respectés?

13° Texte (tom. II, p. 80). — « En conséquence, qui dit justice, dit tout, et toutes autres parties du régime politique ne sont que des subdivisions de celle-là. »

Observations. — En *conséquence*, prouver que l'exercice de la justice est incompatible avec les emprisonnements illégaux, c'est prouver que les let-

tres de cachet sont destructives de toute justice, de toute liberté, de tout gouvernement régulier. Or, je demande à vous, mon père, si la preuve est difficile, si la chose est problématique, si elle n'est pas évidente de soi, pour tout homme qui a les premières notions des droits de l'humanité, des lois naturelles et positives; de l'objet et de l'organisation des sociétés, enfin, de l'histoire des hommes et de l'homme? L'*Ami des hommes* a déjà répondu; il répondra plus nettement encore.

14° Texte (tom. II, p. 93). — « La distribution de la justice serait (dans votre plan) comme chez nous un droit de la souveraineté; mais à l'administration duquel le prince serait obligé de préposer des commettants, *se réservant uniquement les cas majeurs et privilégiés*, et donnant d'ailleurs à ses préposés une autorité sans bornes pour tous les autres cas. »

Observations. — Je ne discuterai point la valeur de cette exception, qui, si vaguement énoncée, renverse elle seule le principe que vous posez. Ce n'est pas à vous qu'il est nécessaire d'observer que la distribution de la justice n'est le droit du souverain que parce que le corps social lui a délégué tout son pouvoir pour l'exécution des lois; qu'ainsi ce droit n'est et ne peut être que celui d'ériger des cours de justice pour l'administrer dans tous les cas possibles en son nom, qui n'est autre que la nation prise collectivement, selon les lois admises dans cette société; car il serait impossible et absurde que le souverain exerçât personnellement le pouvoir judiciaire dans les affaires civiles, et injuste,

et même tyrannique qu'il jugeât dans les affaires criminelles, puisqu'il est partie publique dans tous les délits, comme préposé pour les poursuivre par le corps social;

Que s'il pouvait être des *cas majeurs et privilégiés* qui intervertissent le cours des lois, ces exceptions funestes seraient nécessairement arbitraires, et par conséquent propres à couvrir toutes sortes de brigandages, puisque ces mots magiques, *le secret de l'administration*, arrêteraient toute sorte de réclamations, et livreraient sans ressource un citoyen à la merci de ses ennemis accrédités;

Qu'on ne peut demander à qui que ce soit, sous prétexte du bien public, le sacrifice de sa liberté naturelle, puisque la société est engagée à la maintenir;

Que le monarque, qui peut faire arrêter et conduire un homme à Vincennes, peut également le livrer aux tribunaux intéressés à défendre l'autorité dont ils sont dépositaires, et que si l'accusé est vraiment criminel d'état, c'est une raison de plus pour que le chef de l'état ne s'arroge pas la connaissance exclusive de son délit; ce que je pourrais appuyer de mille et mille preuves tirées des plus simples notions de l'équité;

« Que les mystères d'état n'en imposent plus à « l'humanité, qui s'est fait des révolutions passées « un tableau de proportion pour juger du vrai mo- « bile des grands événements présents et futurs. Nous « voyons que des misères d'intérêts ou des passions « particulières ont de tout temps décidé les plus

« grandes choses, et le masque de la politique est « désormais percé à jour. » (Tom. III, p. 27.)

« Que si l'homme était asservi au code des « maximes d'état, composé d'axiomes barbares, qui « partent tous d'un principe faux, il s'ensuivrait « que, depuis que les monarchies existent, ce n'est « au fond que la loi du plus fort civilisée; que les « peuples ne songent qu'à éluder ou à restreindre « cette loi, et que les rois ne doivent penser qu'à « l'étendre. » (Tom. IV, p. 10.)

Que, quant à ces circonstances subites, et heureusement si rares, où il faut absolument s'élever au-dessus des formes, et mettre à l'écart, en faveur de la liberté, les maximes qui n'ont été établies que pour la conserver, l'évidence en est le caractère propre et unique, de sorte que personne ne les révoque en doute, et que le citoyen le plus obscur est aussi bien au-dessus des lois dans ces crises funestes, que le prince lui-même.

« Qu'ainsi la nécessité, l'évidente nécessité, sans « quoi on pourrait toujours la prétexter, et le dan- « ger, peuvent seuls autoriser la violence contre la « liberté naturelle des hommes; et que sans ces mo- « tifs pressants, la domination qui violente la pro- « priété personnelle, dégénère en tyrannie (tom. VI, « pag. 57), et qu'à peine dix siècles fournissent un « exemple de ces occasions extrêmes. » (Tom. IV, page 156.)

Mais qu'en général il importe infiniment à la société que le droit de chaque individu soit protégé, non par une force particulière dont l'action illégale

blesse les droits de la communauté, mais par les forces réunies de cette société, c'est-à-dire en vertu du pouvoir souverain réglé par les lois; et qu'ainsi jamais et en aucun cas. (car la NÉCESSITÉ n'en est pas un qu'on puisse prévoir), aucun jugement ne peut être légitimement rendu contre un citoyen, et par conséquent aucune peine infligée, si ce n'est par les juges ordinaires, légalement préposés pour être les organes et les interprètes des lois.

Cette discussion étendue et développée serait la matière d'un ouvrage très-important. Eh! qui le ferait mieux que vous? mais la restriction que contient le passage cité n'influe en rien sur la conséquence que j'en veux tirer. Mon affaire est-elle un *de ces cas majeurs et privilégiés* dont vous réservez la connaissance exclusive au monarque? suis-je un criminel d'état?

15° TEXTE (tom. II, p. 93). — « Le prince ne doit que ce qu'il peut; il doit à tous ses sujets la justice la plus prompte et la plus commode. Les abus de détails appartiennent à la nature corrompue: il ne tient pas au souverain qu'Adam n'ait péché: mais tous les maux de corruption, de faveur, d'ignorance, de hâte, d'impuissance, qui naissent du déplacement; tous ces maux, dis-je, sont des vices du gouvernement: il ne saurait trop réserver sa vigilance pour les objets principaux, et renvoyer les détails à leur source. »

OBSERVATIONS. — Mais tous ceux qui le surchargent de nouvelles demandes, et détournent son attention sur des objets qui ne sont pas de sa compétence, se croient aussi bien fondés, aussi dignes

d'être écoutés que vous. Il faut donc des règles générales *sans exception*, des principes généraux sans *exception*, pour éviter l'arbitraire et les *déplacements*, et quiconque sollicite ces exceptions manque au devoir de bon sujet et de digne citoyen, puisqu'elles sont funestes à l'état. Mais qui doit pratiquer ces maximes, si ce n'est celui qui s'est fait tant d'honneur en les publiant? Pourquoi contribuez-vous à ce *déplacement* dont vous faites si bien entrevoir les conséquences? Pourquoi vous rendez-vous complice des *vices du gouvernement*, après les avoir indiqués? Daignez me dire s'il est d'un bon citoyen de contribuer au renversement de l'ordre? « On sait que les exemples font tout, et « les préceptes rien. » (Tome II, page 227.)

16° Texte (tom. II, p. 99). — « Ces gens-là (les intendants) seraient tout dans l'état, s'ils étaient ce que portent leurs titres et leurs prétentions; et il ne faudrait que trente-deux hommes pour gouverner le royaume; mais, fût-ce le royaume des taupes, ils y seraient bien embarrassés. »

Observations. — Il y a une manière de gouverner trente et une fois plus courte; c'est qu'un seul se charge de cette besogne, *embarrassante* ou non, et que ses amis obtiennent tout ce qu'ils peuvent désirer de ce magistrat unique. Quand il sera trop *embarrassé*, il remplira la Bastille, Vincennes et autres lieux de plaisance : or, là, je vous réponds qu'une fois les portes fermées, un enfant garderait dix mille personnes. — Mais les autres se fâcheront. — Oh! que non; nous sommes patients;

au pis aller, vous mettrez tout le royaume en prison d'état : cela sera un peu cher ; mais le bien des détenus y pourvoira de reste : on ne vous contrariera plus : vous serez maître, maître absolu par la grace de Dieu et des verroux ; et le despotisme, promenant ses regards sur de vastes déserts, s'applaudira d'avoir tout opprimé.

17° Texte (tom. II, p. 105). — « La justice et la police sont des ressorts trop précieux et trop sacrés pour devoir en confier jamais la direction en chef à des mains profanées par la rouille des métaux. »

Observations. — Ne peut-on pas ajouter, « à des « cœurs corrompus par l'intrigue, la faveur et la « cour ? »

18° Texte (tom. II, p. 106). — « Quel contre-poids ! quel remède aux vices naturels d'un gouvernement militaire en sa constitution, que l'introduction des tribunaux toujours fixes et agissants, scrupuleux conservateurs des formes auxquelles le pouvoir éclairé a bien voulu s'astreindre, prévoyant le règne du pouvoir aveugle ! »

Observations. — Sans nier ou débattre le principe, sans relever cette singulière expression de, *bien voulu*, je demanderai seulement de quel droit vous m'arrachez cette sauvegarde des tribunaux si précieux, selon vous, si nécessaires pour remédier aux vices du pouvoir aveugle?

19° Texte (tom. II, p. 111). — « Que l'autorité se rappelle les siècles de fer, où l'on établit et multiplia les jugements par commissaires. »

Observations. — Hélas ! on est jugé du moins

lorsqu'on l'est par commission, et, quelque effrayant que soit ce dernier outrage que le despotisme puisse faire à la justice, qui est d'emprunter son costume pour déguiser sa tyrannie, du moins il délivre les victimes dévouées aux vengeances ministérielles du poids de l'incertitude, le plus horrible, le plus intolérable des tourments. Convenez, convenez, mon père, que ceux qui, dans les prisons d'état, ne peuvent être jugés, sont beaucoup plus malheureux que ceux qui sont mal jugés. Je demande pour toute grace un arrêt.

20° Texte (tom. II, p. 115).—« Les juges ordinaires et les tribunaux naturels eussent-ils toutes les prétentions ensemble, des vues d'ambition de toute espèce, un esprit de despotisme habituel, une fierté de mœurs incompatible avec la véritable équité, le tranchant et le dur d'un prévôt enté sur la morgue du tribunal, une balance enfin à tout poids et à toute mesure, etc., je ne sais sur quoi l'on pourrait « espérer de trouver mieux « dans les juges d'attribution et de cour. L'état de « l'homme en général est une maladie habituelle; mais « les plus malsains de tous sont ceux qui respirent l'air « le plus corrompu. »

Observations.—Pourquoi donc me soumettez-vous à ceux-ci? Je ne suis que votre fils, il est vrai; mais enfin je dois bien peser dans votre cœur autant qu'un individu du *pauvre peuple.*

21° Texte (tom. II, p. 142). — « La contrainte est le plus défectueux des ressorts de l'autorité. »

Observations.—O mon père! pourquoi l'em-

ployez-vous si souvent? pourquoi a-t-elle été dans tous les temps la cheville ouvrière de votre administration domestique? En quatre ans de temps vous m'avez frappé de huit lettres de cachet. Ce n'est point à moi à vous rappeler que vous en avez obtenu trente en votre vie, vous qui avez avancé, comme nous le verrons bientôt, qu'à peine en dix siècles se présente-t-il une occasion juste d'en décerner une. Vous avez mené tous vos enfants, excepté un seul, par la terreur, comme si c'était du sang d'esclave qui circulât dans leurs veines. Ah! mon père! je vous en conjure, « abandonnez ces ressorts dé« fectueux, ces moyens durs et violents, qui, se« lon vous, ne peuvent, en aucun genre, produire « rien de bon (tom. II, page 377), ces voies for« cées que vous abhorrez comme détestables de« vant Dieu et les hommes. » (Tome II, page 401.)

22° Texte (tom. II, p. 149). — « Partout, sans en excepter rien, les moyens coercitifs sont les plus propres de tous à faire sur l'homme un effet contraire à leur objet. »

Observations. — Que vous proposez-vous par les moyens que vous employez envers moi? ma mort? donnez-la-moi moins cruelle et moins lente : l'acte de m'égorger ou de m'empoisonner ne sera pas plus criminel que l'intention de me faire mourir de désespoir, et ce sera moins barbare que celui de m'y contraindre. Désirez-vous ma résipiscence? « Partout, sans en excepter rien, les moyens coer« citifs sont les plus propres à faire sur l'homme « un effet contraire à leur objet. » Décidez-vous :

accordez-vous avec vous-même, osez dire ce que vous voulez. Mon père, « avant que d'entreprendre « de faire respecter le droit naturel dans l'univers, « il faut commencer par le faire régner chez soi. » (Ami des hommes, tome III, page 213.)

23° Texte (tom. II, p. 258). — « Le droit des gens, en grand et en petit; c'est là le point de vue qui abrégera vos travaux et vos spéculations, qui fixera vos irrésolutions, qui élaguera les « sophismes du pour et du contre, « malheureux efforts de l'esprit humain, destinés à ca- « cher les trahisons de l'intérêt, qui obscurcissent des « vérités plus claires que le jour, et font quelquefois sub- « sister chez les peuples policés des tyrannies de détail, « dont la barbarie aurait rougi. » Ayez uniquement en tout et partout le droit des gens en vue. La loi naturelle, empreinte dans tous les cœurs, se présente sans cesse aux yeux mêmes qui le fuient, et le fait briller sans nuage devant ceux qui le cherchent dans la pureté de cœur et d'intention. Il vous décidera dans les plus petits détails.

Observations. — Grand Dieu! c'est celui qui a écrit ainsi, qui, au mépris du droit naturel et des sentiments les plus doux de la nature, livre son fils à *ces tyrannies de détail* dont la barbarie aurait rougi. *Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?* Mon père, relisez ce beau fragment, et tâtez votre cœur.

24° Texte (tom. II, p. 312-13). — « Parmi tous ces modernes, je suis peut-être le premier qui aie prétendu enseigner au physique que tous les hommes étaient frères; que nul ne pouvait faire son propre avantage exclusivement à celui d'autrui; que les principes de la justice s'accordaient en tout et partout à ceux du véritable

intérêt; que les bienfaits étaient les seules chaînes propres à l'homme; que l'harmonie politique a des règles simples, fixes et précises, au-delà desquelles la puissance ne peut rien contre elle-même. »

Observations. — Traitez-moi en *père*, ce qui est plus dire qu'en *frère;* car les devoirs de la fraternité ne sont que relatifs : ceux de la paternité sont directs. Vous m'avez donné le jour. C'est à vous à vous efforcer de me rendre heureux, et, à plus forte raison, de n'être pas l'artisan de mon infortune.

Suivez envers moi les principes de la justice naturelle ou positive, à votre choix. L'une et l'autre vous diront que vous ne pouvez être mon juge; car un homme n'a et ne peut avoir aucun droit de juridiction sur un autre homme, le pouvoir d'administrer la justice appartenant évidemment à la société réunie pour maintenir les droits naturels de chaque individu, qui ne saurait les conserver sans l'assistance de ses semblables. Un seul homme est le dépositaire de ce pouvoir dans les monarchies; mais il faut qu'il le délègue, s'il ne veut être un oppresseur. Les lois positives vous diront que, depuis la fondation de ce royaume jusqu'à ce jour, un juge n'a jamais pu juger seul : ce que vous pouvez voir dans les lois saliques, dans les capitulaires, dans les premiers écrivains de pratique de la troisième race, et, enfin, dans toutes les ordonnances de nos rois, depuis qu'ils se sont arrogé le droit d'en faire. Rendez donc justice à vous et à moi; respectez les lois de la nature et celles de

votre patrie; ôtez-moi ces chaînes, dont vous m'avez tyranniquement chargé, et auprès desquelles la mort serait un bienfait.

25° Texte (tom. II, c. 7, p. 414-15). — « Qu'on ouvre ces célèbres prisons, on y trouvera 1° quelques prisonniers d'état, ou autres dont les crimes ne doivent pas être révélés; ceux-là seraient aussi bien à Pierre-en-Cise, etc.

« 2° *Quantité de scélérats* qui n'attendent que la liberté de se faire pendre, et des libertins qui s'instruisent sous de si bons maîtres. Nous parlions tantôt des travaux publics. Pourquoi *ces gens-là*, attachés à des chaînes ambulantes, ne sont-ils pas employés à ceux de ces travaux qui *pourraient être malsains pour des ouvriers volontaires?* Ils serviraient d'exemple, au lieu qu'ils sont oubliés dans leur obscur repaire; et le malheureux qui, opprimé par de faux rapports, et des surprises faites à l'autorité, se trouve quelquefois confondu parmi les méchants, serait plus en état de réclamer *les secours de la pitié* et des éclaircissements.

« 3° Des insensés : ceux-là peuvent végéter partout ailleurs comme ici.

« 4° Des enfants et des jeunes filles abandonnées....

« 5° Des filles de joie qui, transportées dans des manufactures de province, peuvent devenir filles de travail.

« Des vieillards enfin qui, ayant consommé dans la débauche et la dissipation tout le fruit du travail courant de leur vie, et ayant toujours eu l'ambitieuse perspective de mourir à l'hôpital, y parviennent tranquillement. »

Observations. — Je pourrais vous dire, mon père, que vous traitez bien légèrement l'article de

ces *célèbres prisons*, et qu'assurément vous ne les avez pas examinées de près, soit dans leur constitution, soit dans leurs inconvénients, quoique vous en ayez habité une, et c'est celle où je gémis;

Qu'il n'y a pas un homme au monde que je ne défie de prouver que des prisonniers d'état, des scélérats, des libertins, des fous, des vieillards ruinés, fassent, je ne dis pas le plus grand nombre des habitants des prisons d'état, je dis le tiers, le quart, la dixième partie;

Que ce que vous appelez les surprises faites à l'autorité, peuple ces lieux de douleur, et que la plupart de ceux qui les habitent ont de l'esprit et des talents, ce qui est très-naturel et se comprend facilement, le feu des passions étant presque toujours celui du génie, et le génie excitant constamment la haine de la médiocrité;

Que, dans le seul château d'If, j'ai vu trois hommes dont le crime unique était d'avoir de jolies femmes protégées par quelques-uns de ces bas valets que l'on appelle *grands seigneurs*, apparemment par anti-phrase, et qui sont tout à la fois, comme cela est de droit, les plus lâches esclaves et les plus impitoyables tyrans. J'ai tiré un de ces prisonniers de ce fort par une démarche un peu hardie; mais enfin elle a réussi, et je n'ai pas été aussi heureux pour moi.

Je pourrais vous dire, que, dans ce même fort, j'ai vu un ancien armateur américain, âgé de soixante-douze ans, criblé de vingt coups de fusils, aimé, estimé et employé par mon oncle lors de

son gouvernement de la Guadeloupe, qui, pour prix de ses travaux et de son sang, était détenu dans cet affreux séjour, à la réquisition de sa tendre et respectueuse fille, qui avait représenté que son père scandalisait le public et se déshonorait par ses fréquentes ivresses; que, d'ailleurs, il pouvait se tuer en tombant, et qu'il fallait l'enfermer pour qu'il ne tombât pas. En effet, le vieux bonhomme, à qui j'ai connu encore un esprit très-sain, des vues, de l'audace et des lumières étonnantes, entassées par l'expérience et enfouies dans un peu d'abrutissement, aimait le vin et l'eau-de-vie en déterminé marin, et nullement les catins; et sa fille en était une; et l'intendant, ou son subdélégué, ou ses laquais, la protégeaient; et le père avait eu l'imprudence de menacer, et on l'avait prévenu; et cet exemple, que j'ai vu dans un fort, peut se retrouver sous d'autres formes dans cent autres. Tout le monde sait l'histoire du sieur Rivière, que j'ai connu homme honnête et doux. En 1766, il avait été soupçonné plutôt qu'accusé, lui et son père, d'un assassinat; l'un et l'autre, arrêtés en vertu d'un ordre du roi, avaient été conduits à Bicêtre, où le malheureux vieillard est mort de chagrin et de misère, et où le fils a langui neuf ans. Ses parents, nageant dans l'opulence, et qui avaient jeté leur dévolu sur son bien, affectaient des alarmes très-vives sur son sort. Le hasard a fait connaître cet infortuné au digne M. des Essarts, qui a fait paraître un *mémoire à consulter* en sa faveur; le prisonnier a obtenu, en 1775, la

permission d'être tranféré dans les prisons de Bayeux, où, son procès lui ayant été fait, sa liberté lui a été rendue. Vaut mieux tard que jamais; mais tout le monde n'a pas la force ou la faiblesse d'être esclave dix ans; et si le sieur Rivière eût été au donjon de Vincennes, il y serait mort, parce qu'il n'aurait pas pu connaître M. des Essarts. Je cite quelques-uns des exemples que j'ai vus : combien de milliers je n'ai pas vus !

Je pourrais vous dire que, dans ce même château d'If, il y avait trente prisonniers, dont un seul, de la lie du peuple, était un scélérat, dont à peine six pouvaient passer pour de mauvais sujets. A la vérité, les autres prenaient le grand chemin de le devenir, et c'est encore un avantage inestimable de ces augustes maisons. Les prisonniers se communiquent-ils, une seule haleine empestée infecte toutes les autres; sont-ils enfermés toujours et à jamais à part, ils deviennent sombres, atroces, fous, enragés.

Je pourrais vous dire qu'il est trop vrai qu'il faut cacher à la société ceux qui, par une suite de la faiblesse de notre triste nature, ont perdu l'usage de la raison; mais que la plupart des fous que renferment les maisons de force et les prisons d'état le sont devenus par l'excès des mauvais traitements et de la douleur, ou l'horreur de la solitude; qu'un régime doux et sain, et quelque exercice leur remettraient la tête. J'ai vu à Manosque un digne et respectable religieux, qui n'avait de son état que l'habit, qui n'en manquait pas

un. Six insensés lui sont tombés dans les mains pendant que je l'ai connu et observé, trois desquels on était obligé de tenir à la chaîne : tous sont sortis d'avec lui bons et paisibles citoyens.

Je dirais encore qu'il serait tyrannique et barbare de condamner « des libertins à des travaux « malsains pour des ouvriers volontaires ; » car ils le seraient aussi pour ces libertins, et c'est une horreur contre nature d'attenter lentement sur la vie des hommes qui n'ont pu être condamnés légalement à la perdre. Vous vous êtes rétracté à cet égard dans votre sixième volume ; mais non pas par la raison que je prends la liberté de vous objecter.

Je dirais enfin, qu'un écrivain sur la population aurait pu réfléchir sur le nombre des générations enfouies dans ces tombeaux appelés prisons d'état ; que je connais six forts qui contiennent trois cents prisonniers ; qu'à envisager la chose seulement en calculateur, on s'assurera qu'il n'y a pas un de ces hommes, qui, dans l'ordre, je ne dis pas possible, je dis naturel de la continuation des générations, n'eût pu donner à l'état, à l'humanité, un nombre infini d'hommes : car à la vingtième génération, par exemple, chacun de nous a un million quarante-huit mille cinq cent soixante-seize ancêtres dans le degré direct, et deux cent soixante-quatorze billions huit cent soixante-dix-sept millions neuf cent six mille neuf cent quarante-quatre dans le degré collatéral. Ce calcul est effrayant pour des yeux non éclairés et un esprit non réfléchi ; il ne le sera pas pour

vous : il est bien simple, bien évident, bien incontestable, si deux et deux font quatre; et s'il paraît incompatible avec le nombre des habitants de la terre, vous sentez bien qu'il faut observer que les mariages qui se contractent entre divers descendants d'un même père réunissent peut-être et consolident cent mille modes différents de consanguinité, ce qui n'empêche pas que le terme possible de la population ne soit inassignable et même inconcevable.

Peut-être suffirait-il de cette réflexion, qui offre une preuve si simple de la fraternité physique de l'homme, pour ne pas enterrer légèrement des hommes vivants. A voir la chose en philosophe, en politique, en législateur, combien d'autres considérations s'offrent en foule, qui doivent inspirer la plus profonde horreur à tout être éclairé et sensible pour ces homicides dont les ministres, leurs commis et certains pères se rendent journellement coupables ! je ne veux pas faire un livre de ces notes jetées en courant, et je ne mourrai point sans avoir porté sur ce sujet les vrais principes à un degré d'évidence auquel les aveugles volontaires pourront seuls se refuser. Probablement cet ouvrage aura le même sort que moi, celui d'être enterré tout vif.

Quoi qu'il en soit, je me contenterai de vous observer ici *que, si le malheureux opprimé par de faux rapports et des surprises faites à l'autorité peut se trouver confondu dans les prisons d'état avec* ceux qu'il vous plaît d'appeler *méchants,* lesquels *malheu-*

reux opprimés doivent *réclamer* réparation et justice, et non les *secours de la pitié*, c'est une raison suffisante, indépendamment de toute autre, pour proscrire à jamais l'usage des lettres de cachet; car le cri de l'humanité, que confirment la raison et l'expérience, nous apprend *qu'il vaut mieux que dix coupables se sauvent que si un innocent périssait*. « L'axiome *Salus reipublicæ suprema lex esto* ne « peut jamais s'entendre que des lois de forme ou « de réglement, et dans les occasions extrêmes, « et si rares qu'à peine dix siècles en fournissent- « ils un exemple; mais c'est d'ailleurs un principe « exécrable, et sujet aux plus odieuses applications, « dès qu'il peut intéresser le fond. Il déchaîne en « effet l'audacieux et le fort, disperse tous les « liens de la loi naturelle, enchaîne le droit à la « suite du fait au gré d'une imagination échauffée, « ou sous les ordres d'un cœur impur. Le véri- « table axiome politique, le principe de la sûreté « publique et privée, l'axiome éternel, le voici : « Que plutôt tout l'état périsse, que si la main « sacrée du souverain signait la plus petite injus- « tice. » (Tom. IV, pag. 150.) Après cet anathème terrible prononcé par vous-même, qu'est-il besoin de disserter encore? J'observerai cependant qu'indépendamment du droit, quand bien même les lettres de cachet feraient autant ou même plus de bien que de mal, elles ne font pas exclusivement celui-là que le cours naturel des lois opérerait bien plus sûrement, « parce que la stabilité et « l'uniformité de toute règle est ce qui en assure

« le plus l'exécution. » (Tom. IV, p. 208.) Et elles font irrémédiablement celui-ci, parce qu'il n'y a aucun moyen d'appel contre l'autorité qui les lance. Je ne puis entrer dans le détail des preuves; mais ce mot vous suffit pour comprendre la force et l'étendue de ce raisonnément.

26° Texte (tom. II, p. 425). — « Ce ne sont point ici (dans les hôpitaux), comme l'on dit, les enfants de la débauche : la débauche ne fait point d'enfants : c'est la misère, le malheur ou la faiblesse, qui vous apportent leurs enfants. De ces trois choses, les deux premières sont respectables; la troisième, excusable pour des anges, attendrissante pour des hommes. »

Observations. — J'ai le cœur trop serré pour commenter cet article.... Ah! mon père, l'amour vous a donné plus d'un enfant : je puis vous le dire, puisque vous en avez plusieurs fois plaisanté devant moi. Si je les connaissais, le ciel m'est témoin qu'ils seraient mon sang, mes amis, mes frères. Hélas! les *faiblesses* de votre fils sont-elles donc les seules criminelles? Le malheureux enfant qui est né de moi, et que je ne puis secourir, est-il coupable de mes fautes? Vous voulez tirer des hôpitaux tous les enfants trouvés; y laisserez-vous le mien! vous voulez qu'on veille sur eux, qu'ils intéressent le gouvernement, qu'ils soient soigneusement protégés : celui qui porte votre sang dans ses veines sera-t-il le seul qui ne vous intéressera pas? Ah! que je serais plus tranquille sur mon sort, si j'étais rassuré sur le sien!

27° Texte (tom. II, p. 407). — « Refus d'audience aux

complaignants et à tous opprimés qui demandent justice, affaiblissement d'état. » (Tiré des Mém. de Sully.)

OBSERVATIONS. — Selon les principes du grand ministre que vous citez, *n'affaiblissez-vous pas l'état*, autant qu'il est en vous, en me faisant *refuser toute audience?* Je ne crois pas que cette maxime de Sully soit jamais l'épigraphe d'un traité sur l'avantage des lettres de cachet.

28° TEXTE (tom. III, p. 340). — « Les peines disproportionnées aux crimes sont un abus contraire aux mœurs, et qui avilit les lois. Personne ne connaît mieux que moi la vérité de cet axiome. »

OBSERVATIONS. — Or les emprisonnements illégaux ne proportionnent jamais la peine au délit, puisque la punition qu'ils infligent est la même pour tous ceux qui la subissent. C'est ainsi que « la tyrannie égale tout, en tout opprimant; état « forcé qui passe en un clin-d'œil, et fait place à « l'anarchie. » (Tom. IV, p. 173.)

29° TEXTE (tom. IV, p. 32). — « Notre personne est à nous, et tout attentat contre cette propriété est un sacrilége. «

OBSERVATIONS.—Je comprends bien que vous sous-entendez *injuste*, et le mot *attentat* emporte avec lui cette épithète; mais ce n'est pas même *injuste* qui doit être sous-entendu, c'est *illégal;* car enfin si la légalité n'est pas dans la société la sanction de la justice, il faut mettre en fait et prouver que les mandements fixes ne sont point nécessaires pour légitimer l'autorité, et même l'obéissance, et

distinguer celle-ci de la servitude ; qu'ainsi toutes lois, toutes formes de jugement, toute magistrature, tous priviléges, sont un fatras inutile et des mots vides de sens et de réalité ; que tout doit être réglé, jugé, exécuté par la volonté arbitraire d'un despote, parce que cette méthode est plus juste, comme plus simple et plus rapide : or, personne au monde, excepté deux ou trois fous, et sept ou huit scélérats, n'ont avancé ces horribles blasphèmes depuis qu'il existe des hommes. Je m'en tiens donc à la lettre de votre principe. Il ne vous avancera de rien de dire que je suis coupable, que j'ai mérité de perdre la propriété de ma personne. Je répéterai, pour la centième fois, que vous n'en avez pas la *preuve légale*, et que, l'eussiez-vous, vous n'êtes pas mon *juge légal*, et que, le fussiez-vous, je suis *illégalement*, c'est-à-dire *tyranniquement puni*. On ne peut, sans une atroce tyrannie, s'élever au-dessus de la loi pour aggraver la peine d'un délit.

30° Texte (tom IV, p. 38). — « L'équité est un être moral bien réel : elle n'est autre chose qu'un sentiment de respect pour tout droit, et par là elle est exclusivement propre à l'énonciation et conservation des droits qui constatent la propriété de chacun. Si.... la force agit en un sens opposé aux vues de l'équité, elle devient tyrannie ; la fin de la tyrannie est la destruction de ce sur quoi elle agit. »

Observations. — D'après cette définition claire, simple et incontestable, daignez examiner si vous êtes *équitable* envers moi. Mais si vous ne l'êtes

point, comme je crois l'avoir évidemment prouvé, et « que la force, qui agit en un sens opposé de « l'équité, soit tyrannie, » vous êtes tyran envers moi, et, « si la fin de toute tyrannie est la destruc« tion de ce sur quoi elle agit, » vous êtes mon bourreau et même mon assassin; car le bourreau n'égorge qu'en vertu de la loi.... O mon père! je frémis de la conséquence; mais vous-même m'y avez conduit.

31° Texte (tom. IV, p. 69). — « Ce n'est point la société qui donne un droit au père sur son fils : au contraire, il est tout simple qu'elle lui en ôte; car la société est une réunion d'êtres qui consentent à sacrifier quelque chose de leurs droits solitaires, pour les échanger contre des avantages de réunion. Dans une famille seule, le père serait le souverain de son fils; dans la société, personne ne peut l'être d'un citoyen, si ce n'est l'état. Ce n'est point la société qui soumet l'épouse à son mari; c'est l'ordre de la nature qui veut qu'en toute réunion de qualités diverses, l'autorité soit du côté de la force, la douceur et le conseil du côté de la reconnaissance et de l'attachement. Ce n'est point la société qui dévoue le fils à son père; au contraire elle partage ce devoir unique et sacré; mais tous ces droits du père au fils, du mari à la femme, sont autant de portions inaltérables de la propriété. »

Observations. — Tout ceci est un tissu de faux principes, dont la discussion me mènerait très-loin, et serait fort inutile; car vous savez bien par où ils pèchent. Vous savez bien que nous avons beaucoup acquis en nous réunissant en société, et

rien sacrifié ; vous sentez bien que dans la loi de nature, le père n'a droit de juridiction qu'à raison de protection, et qu'où finit l'une, l'autre finit aussi ; bien entendu que la douce soumission de la reconnaissance continue. Vous sentez que la souveraineté ne dérive pas plus de la paternité, que de tout autre degré de parenté, puisque le père n'est pas immortel, et qu'après lui, personne d'entre les frères, les cousins-germains, etc., lesquels ont besoin d'un gouvernement, s'ils sont très-multipliés, ne sera père ; qu'ainsi l'utilité et le vœu de la famille sont les seuls titres de souveraineté, etc. De tout cela vous n'avez conservé que le vieux rêve (je dis vieux, car il a plusieurs milliers d'années) *des souverains, pères de leurs peuples,* ce qui fait une phrase assez ronde, et puis voilà tout, et se réduit, en dernière analyse, à dire que le roi, empereur, monarque, mandataire, messier (tout comme il vous plaira le nommer, mais toujours et uniquement le salarié de la société) doit servir ses commettants fidèlement, *paternellement*, si mieux l'aimez, pour son propre intérêt, etc., etc., etc. Mais enfin la défectuosité des prémisses n'a pas influé sur les conséquences : car, semblable à tous les bons esprits, qui, s'égarant dans les principes, se redressent d'eux-mêmes dans les conséquences, vous les tiriez excellentes, avant d'avoir fixé les vrais axiomes. Il suit donc de ce que vous avez établi, que vous êtes, par la loi positive comme par la loi naturelle, *mien* comme je suis *votre ;* que vos *droits* émanent de *vos devoirs*, et *mes devoirs* de *mes droits.*

Voilà de *l'économisme* tout pur... Encore une fois, je vous supplie d'appliquer vos maximes à votre conduite, ou de pratiquer vos principes.

32° Texte (tom. IV, p. 75). — « Les rois de la terre doivent être aussi retenus que le roi du ciel à faire des miracles, et les opérer dans la même intention, lorsqu'ils s'y croient forcés. »

Observations. — Je ne transcris cette étrange maxime que pour vous montrer que je cite de bonne foi; car enfin vous en sentez, mieux que moi, l'absurdité, et vous apercevez les conséquences atroces que les vils partisans du despotisme en pourraient tirer. Si le roi du ciel a jamais fait des miracles, ce qui, pour un véritable et respectueux adorateur de la divinité, paraît impie à croire et absurde à penser, il était certain d'avoir raison. Eh! quel homme a cette certitude? « Dieu n'en a point créé « et n'en créera point dont le génie soit assez étendu « et les vues assez sûres pour prévoir toutes les con- « séquences souvent destructives résultantes du bien « apparent. » (Page 84.) Qui s'arrogera donc le droit de s'élever au-dessus des règles consacrées par le vœu et le consentement général? Sera-ce le plus faible, le moins éclairé, le plus ignorant des hommes? celui qui est entouré des passions les plus actives et les plus corrompues? celui qui se trouve le plus éloigné de la vérité? N'est-il pas évident que la cupidité des souverains et de leurs entours deviendra la *raison d'état*, et décidera de la nécessité du miracle?... Ah! mon père, point de

comparaison des choses célestes aux choses terrestres; ce sont précisément des applications de ce genre qui ont créé l'inquisition. « Tout est réglé et « fixé dans l'ordre naturel et par la loi fondamen- « tale de la société humaine. La propriété décide « tous les cas, borne toutes les juridictions, établit « et circonscrit tous les devoirs, ceux du père, ceux « du fils, ceux du maître, ceux du salarié. » Voilà ce que vous-même avez dit dans les *Lettres sur la dépravation de l'ordre légal*, qui sont un de vos meilleurs ouvrages, quoique le public ni peut-être vous-même ne s'en doutent.

33° Texte (tom. IV, p. 85). — « Les rois tiennent leur pouvoir de Dieu, et ils n'en sont comptables qu'à Dieu. La soumission qui fait tendre le cou à des barbares sous le cordon envoyé par le souverain est la sublime vertu, si elle est raisonnée; mais cette soumission est dans l'ordre du devoir, puisqu'il n'y a point de loi dans l'état qui assure la vie du citoyen. »

Observations.—Et la loi de nature n'est donc pas la première de toutes, ou plutôt la dominatrice de toutes?... Loin, loin de nous ces maximes au moins inconsidérées qui des pasteurs des humains feraient d'impitoyables bouchers : « les uns et les autres « conduisent les troupeaux; mais les premiers au « pâturage, les autres à la mort. » (Vol. III, p. 232.) Je dis et je soutiendrais à toutes les puissances de la terre, que les esclaves sont aussi coupables que leurs tyrans, et je ne sais si la liberté a plus à se plaindre de ceux qui ont l'insolence de l'envahir, que de l'imbécillité de ceux qui ne savent pas la

défendre...... Voilà votre vraie doctrine, mon père, et celle de tout homme digne de ce nom. « Tout « ordre marqué au coin de l'oppression, porte avec « lui le droit de résistance. » (Tom. IV, page 242...) Mais ce débat est inutile, nous ne sommes point en Asie : nous avons dès lois positives qui garantissent ou devraient garantir notre liberté et notre vie, c'est-à-dire, nos premières propriétés, origine et fondement de toutes les autres; et ces lois ne sont que la loi de nature écrite. « Les lois fran- « çaises ne sont autre chose, à les considérer dans « le point de vue politique, que l'obéissance des « membres au chef, d'une part, et de l'autre, l'enga- « gement du chef au maintien et à la conservation « du droit public et des lois particulières des mem- « bres. Voilà nos lois à cet égard; et quand à des « lois on ajoute des maximes, on n'entend sans « doute qu'un régime de détail, émané des lois, « correspondant aux lois; sans cela ce mot *maximes* « exprimerait un sacrilége. » (Tome IV, page 179.)

34° Texte (tom. IV, p. 97, 98, 99). — « La police comme plus subordonnée (que la justice), moins guidée dans ses démarches, plus subite, plus tranchante et plus fréquente, doit être plus attentive encore à ne jamais blesser les lois de titre, sous peine de scandale et de tyrannie. Le remède à cela est de ne connaître de moyens que les lois de réglement. Qu'on se souvienne que le pire des abus est la violation de ces lois; que les abus de détail sont une défectuosité inséparable de tout ce qui est humain, mais que le gouvernement se poignarde lui-même quand, pour parer aux détails, il abuse

en grand et attente sur la loi de titre. Si la loi ne fait pas les exceptions de personnes, de quel droit l'instrument de la loi peut-il s'arroger plus de pouvoir, se livrer à plus de prévoyance? On veut sauver la honte, et l'on ouvre la porte au désordre, principe de toutes actions honteuses; on veut y voir plus clair que la justice, et l'on se livre à tous les prestiges de la déception; on veut un frein plus prompt, plus assuré que les lois, et l'on met une arme dangereuse aux mains de l'orgueil et de l'injustice; on veut faire respecter et redouter la police, on la rend odieuse par une inquisition absolue, ou, pour mieux dire, par des jugements qui ont précédé l'inquisition; enfin on la fait paraître ridicule, en avilissant les coups d'autorité par leur multitude, leur déplacement et leur infirmité. La société ne pouvant porter que sur des règles, il ne saurait rien exister d'utile ou de nuisible, qui n'ait à côté sa règle protectrice ou réprimante. Tout a donc été prévu par des règles, et elles offrent un remède à tout. Tout peut donc se faire par des règles qui ne gênent que les déréglés et les ignorants, également indignes de la confiance et de l'autorité. »

Observations. — Vous ne vous attendez pas, mon père, que je commente cet article... Qui serait assez lâche pour battre son ennemi à terre?... Ah! quand cet ennemi est un père, on vole à lui pour le relever et baigner ses mains de larmes... C'est vous-même qui avez écrit cet excellent morçeau que j'aurais dû vous envoyer sans les passages précédents qui deviennent inutiles. Il contient, avec une énergie qui vous est propre, infiniment plus de choses que je n'en ai délayé dans ces notes. Il est le résumé de mon ouvrage sur les prisons d'é-

tat; ouvrage qui n'est pas sans quelque mérite; car mon ame, enhardie par la persécution, a élevé mon génie abattu par les souffrances. Je crois si peu avoir dépassé dans cet écrit les bornes du devoir d'un bon sujet, et la modération d'un citoyen sage, que je l'adresserai incessamment à celui-là même qui a l'inspection des lieux où vous m'avez confiné; il est digne d'entendre la vérité, et capable de la connaître.

Je sais bien que je ne changerai pas les principes du gouvernement, qui croit, de la meilleure foi du monde, avoir l'intérêt le plus grand et le droit le plus légitime au maintien de cette pratique commode, par laquelle tout citoyen, dont la physionomie a le malheur de déplaire à un ministre, peut être pour jamais soustrait à tous les yeux; mais j'aurai fait l'acquit de ma conscience, qui me dit que, jusqu'à mon dernier soupir, je ne dois déserter ni ma cause ni celle de mes semblables, et je serai peut-être utile par quelques détails ignorés....

Je n'ajouterai rien à ce que je viens de transcrire, mon père, car des répétitions seraient superflues; notre procès est jugé par vous-même, et l'arrêt clair et précis ne laisse aucun moyen d'échapper...

Ah! mon père, évitez qu'on vous applique ces mots que vous adressiez à un misérable critique: « Citoyen adorateur du bien public, et brûlant « de zèle pour le service du prince, c'est dans le « droit public, c'est dans les pactes solennels de la « société, c'est dans les lois de titre qu'il faut cher- « cher la base des lois de réglement. » (Tom. VI,

page 162.) « L'ignorance a des erreurs et des pré-
« jugés; mais que, sous ombre de civilisation, on
« calcule, on modifie, on démontre, on apologise
« l'intérêt, l'injustice et l'oppression, c'est alors que
« nos vices sont tout entiers à nous, les fruits in-
« fects de la corruption de notre cœur, les dignes
« fantômes du délire impie de notre esprit, et qu'il
« en résulte une détérioration universelle et ses
« tristes effets. Le brigandage féroce a ses limites
« circonscrites par la nature même de ses fureurs :
« le brigandage civil étend sur tout le masque de
« son hypocrisie. L'homme, exposé aux attaques de
« l'hydre, sait où diriger ses coups; mais celui qu'un
« ver rongeur dévore dans le sein succombe à la
« fin à des atteintes dont on lui dérobe le secret
« et dont on lui cache la nature. » (Tome VI, p. 149.)

Mon père! la leçon serait bien amère, car c'est vous-même qui l'avez dictée. O mon père! de quel brigandage vous vous rendez complice, indépendamment des devoirs et des sentiments de la nature! « Quel crime de lèse-patrie commet celui qui « persuade au prince que la justice est compatible « avec la violence! » (Tome VI, page 161). Quel scandale pour le public, que de voir le défenseur des droits de l'homme attenter à ceux de ses enfants! Mon père, si tout écrivain de génie est magistrat-né de sa patrie, s'il doit l'éclairer quand il le peut, ne doit-il pas encore plus, quand il a fait ce digne usage de ses talents, respecter ses propres principes, et donner des exemples après les préceptes? Votre droit à la réputation fut votre talent; mais

votre titre à l'estime publique c'est votre conduite; et vos propres succès ont jeté le but bien loin. Tout se sait, tout se découvre : on vous jugera en raison de vos lumières : votre tribunal sera la nation entière, et ce n'est pas le crédit ni le suffrage d'un ministre qui la détermine..... Qu'il me soit permis, en finissant, de ramener vos yeux sur cette loi sainte de la nature; maîtresse suprême des mortels et des immortels. C'est vous qui en serez encore l'interprète, et j'oserai ajouter quelques traits à votre tableau.

« Grands et petits, avez-vous dit dans votre ré« sumé général (page 515), grands et petits, inter« rogez-vous vous-mêmes. Vous voulez être aimés : « ce sentiment qui tient, en vous, de l'essence di« vine, est le seul par lequel vous soyez suscepti« bles d'une véritable joie : aimez si vous vou« lez l'être : aimez vos semblables, c'est l'unique « recette contre le vide, l'inquiétude et l'ennui : « c'est l'antidote des passions dévorantes et le seul « remède contre le désespoir de se sentir dépérir « soi-même sous les coups du temps : aimez vos « semblables, et ne craignez pas de multiplier les « craintes et les afflictions de la vie. L'amour-propre « est le principe de tout excès, et change en dou« leur les semences de bonheur que nous tenons « de l'Être Suprême. Si ce n'est pas vous que vous « aimez exclusivement dans les objets de votre at« tachement, ceux qui vous restent adouciront la « perte de ceux qui vous sont enlevés. L'amour « propre, au contraire, vous fait vivre en ennemis

« au milieu de vos frères, vous arrache les biens « présents par l'appât de plus grands biens, rend « plus perçant l'aiguillon des maladies, plus lourd « le fardeau de la vieillesse, plus effrayant l'inévi- « table et toujours présent abîme de la mort. »

Mon père, vous avancez dans la carrière que vous a destinée la Providence; et puisse-t-elle la prolonger! Vous voyez croître sous vos yeux les enfants d'une de vos filles : eux seuls sont *élus;* la nature en avait *appelé* davantage; mais enfin, vous feraient-ils oublier votre fils? Mon père, vous n'avez point voulu en être aimé, puisque vous ne l'avez point aimé; et cependant vous en avez été tendrement chéri : vous le dépréciâtes toujours; jamais vous ne l'encourageâtes, jamais un mot d'éloge, qui pût l'animer au bien, développer et élever son ame, ne sortit de votre bouche; et le seul temps où vous ne lui refusâtes pas toute justice fut celui où, seul avec vous-même, vous ne le jugiez que par vos yeux et votre opinion propre.

Il a lutté contre la prévention, contre la froideur, contre l'injustice; il s'est découragé enfin, il s'est indigné, il s'est égaré; mais il n'a point cessé de vous aimer, pas même dans des moments où il l'aurait voulu, où cela était juste, pas même dans ceux où il ne pouvait point ne pas ressentir vos procédés. Mon père! votre cœur n'est-il jamais oppressé, lorsque vous réfléchissez que vous-même avez mutilé votre famille, que vous avez condamné votre fils sans l'entendre, sur des rapports intéressés et suspects, et peut-être sur des calomnies

les plus atroces; que vous avez étouffé ses talents, détruit toutes ses forces, anéanti son être moral, abrégé sa vie physique?... Mon père, je vous en conjure au nom de vous-même, n'attendez pas un repentir tardif, qui empoisonnerait vos dernières années, que vous n'auriez pas la force de manifester, mais qui aurait bien celle de vous déchirer le sein. N'aggravez pas sur votre tête, par ces images terribles, le fardeau de la vieillesse à laquelle vous touchez : ne mettez pas entre vous et *l'inévitable abîme de la mort* le remords qui la rend si effrayante: adoucissez la pente rapide de vos jours par le charme d'un bienfait, si vous voulez appeler ainsi ce que je crois un simple acte d'équité; qu'à vos derniers moments le souvenir de votre fils consumé de douleur, ou mort de désespoir, ne soit pas la furie vengeresse que déchaînent contre vous la justice violée et la nature outragée.

Je prie qu'on pardonne les ratures et barbouillages de cet informe écrit : je suis bien loin d'avoir mes aises; d'ailleurs ma vue s'affaiblit chaque jour, et je ne puis transcrire plusieurs fois, quoique je n'en aie que trop le temps.

LETTRE LVI.

A SOPHIE.

24 juin 1778.

O mon amie! c'est le mois de mai qui m'a horriblement pesé. Ah! j'étais aux abois; et, sans le secours de notre bienfaiteur, c'était fait de ma raison. Graces lui soient rendues : je tiens ta lettre, elle est là : elle a rendu du ressort à mon cœur; je respire à présent; et si je ressens un trouble universel, ce sont les palpitations de l'amour et du plaisir qui le produisent. O ma Sophie, mon adorable Sophie! que j'avais besoin de ta lettre! que tu es tendre! que tu exprimes bien ta tendresse, alors même que tu es obligée de la contenir! Elle donne la vie à mon cœur affamé d'amour, cette lettre délicieuse, quoique si triste. Oui, mon bonheur! je puise à la source de la vie quand je reçois les assurances de ton amour, et cette ingénuité touchante, cette inimitable simplicité, si énergique, si ardente, exalte au même degré tout mon être. J'oublie ma situation et la tienne, mes maux et les tiens, mes inquiétudes, mes craintes, j'oublie tout, jusqu'à nos malheurs : je t'entends, je te vois; mais hélas! je veux voler dans tes bras, et l'illusion est détruite, et mes yeux retombent sur nos fers, et mes larmes inondent mon visage et mon sein : larmes salutaires

cependant, adoucies par l'espérance que tes lettres entretiennent au fond de mon cœur. Ah! Sophie! mon amour est le souffle de ma vie.

Cruelle amie! quel jour tu te rappelles!...... Ah! je ne serai pas si courageux; je ne t'en parlerai pas, la plaie saigne encore. Hélas! nos cœurs étaient unis et confondus; le glaive de la douleur les a divisés en deux parties......... qui pourrait cicatriser une telle blessure?

Ah! oui, puisque tu l'as compris, je l'avoue: les lettres que nos imprudences réciproques ont arrêtées m'ont causé bien du chagrin. Mais j'espère que nous sommes sauvés de cet écueil. Nous ne parlons plus que des sentiments si justes, si naturels, dont on comprend toute l'énergie, puisqu'on daigne compatir à nos inquiétudes. Qu'on efface ce qui pourrait déplaire, ce sera de nouveaux remerciements que nous devrons, puisque nous aurons une preuve précieuse qu'on veut nous accorder tout ce qu'on peut nous accorder. On a trouvé tes lettres longues; hélas! les amants ont une optique toute particulière, apparemment; je les vois si petites, si courtes! Mais c'est ta faute, vois-tu, ma Sophie? avec ton caractère que l'on croirait échappé du sabbat, s'il n'était griffonné de la main de l'amour même, on est toujours dupe. On croit, tant il est menu, qu'il y a beaucoup; et il n'y a presque rien. Les lignes sont si écartées, les mots si larges, que rien au monde n'est si hypocrite que ton écriture.

Ah! que tu m'as rassuré sur le compte de mon

enfant! elle entrait pour beaucoup dans mon inquiétude, qui avait tant et de si justes motifs. Mon amie, pourquoi pleures-tu, en me parlant d'elle? sont-ce des larmes de tendresse? pourquoi seraient-elles effacées avec tant de soin? tu as voulu me les dérober, Sophie: pourquoi? pourquoi, tout mon bien? Ah! tu étais bien triste quand tu m'as écrit. Cependant la lettre que tu as reçue était non-seulement calme, mais encore gaie; car il est certain que, lorsque j'ai eu la preuve qu'enfin mes lettres n'étaient pas arrêtées, j'ai eu un sentiment de joie si vif, qu'il m'a réellement donné une teinte de gaîté; et certainement mon style s'en est ressenti. Ne l'aurais-tu donc pas partagée?... Hélas! voilà bien des questions auxquelles tu ne répondras point; mais, je t'en prie, au nom de toi-même, c'est-à-dire au nom de tout ce qui m'est cher et sacré, dis-moi toujours la vérité sur ta santé et celle de ta fille, quelque terribles que pussent être ces vérités. Eh! ne vois-tu pas que le seul garant de mon repos est l'espoir que tu ne saurais me tromper?....

Cependant les détails que tu me donnes sur la petite sont satisfaisants. Qu'elle me ressemble, puisque tu le veux: toujours sera-t-il que ton sang qui coule dans ses veines l'aura infailliblement embellie. Elle a sans doute aussi *mes beaux yeux!* j'y consens, mon amie, et même que tu m'en parles puisque cela te fait tant de plaisir. Peut-être passeras-tu pour un peu folle auprès des personnes qui m'ont vu; mais cette folie est très-innocente.

Ils sont bien tendres, ces yeux, s'ils ne sont pas beaux. Te souviens-tu, ô mon tout! de la crainte qu'ils t'inspiraient, sotte, sotte fanfan? Ah! tu t'es bien familiarisée avec eux; mais tu as été fort long-temps qu'il semblait que tu craignisses quelque maléfice. Vraiment oui, amie, leur feu devait être contagieux; je le savais bien, et voilà pourquoi je voulais que tu les fixasses : j'en suis venu à bout, à la fin : les tiens ont été punis de ta méchante timidité, les vengeances les ont attaqués les premiers. Elles se sont très-multipliées, les vengeances....

Ah! qu'en deux mots tu traces un plan d'éducation bien touchant! Oui, Sophie, oui : c'est par le sentiment qu'il faut former, développer, élever l'ame des enfants. Hélas! une telle institutrice n'est pas réservée à ma pauvre fille..... C'est tout de suite qu'il faut la raser (mon fils l'était à trois mois), et successivement à mesure que les cheveux reviennent : sa tête sera toujours propre, la transpiration point arrêtée, et elle aura une forêt de cheveux. Recommande qu'on la lave beaucoup, et toujours avec de l'eau froide : qu'on l'y plonge; elle frémira d'abord, elle s'y plaira ensuite : rien ne renforce comme cela les enfants; j'ai pour moi l'expérience et la théorie.

Ma Sophie, tu dois savoir que mon esprit est toujours à l'unisson de mon cœur; ainsi, quand tu vois mon style aisé et facile, tu peux te tenir pour certaine que mon cœur est à l'aise : que je suis content de ma Sophie-Gabriel; que mon bon-

heur est pur. Une chose que tu peux croire, parce qu'elle est très-exactement vraie, c'est que je suis moins jaloux en absence qu'en présence, quoique je le sois toujours beaucoup; et cette différence est une grande preuve de mon estime. En présence, l'amour l'emporte sur ma raison : un rien qui l'offusque est un monstre, une hydre redoutable. Je voudrais presque que tes yeux n'eussent la faculté de voir que comme moi. En absence, où la raison est comptée pour quelque chose, parce que les sens sont moins émus, je suis si convaincu que tu ne peux être que fidèle, et même constante, que mes droits sacrés, dont tu es la dépositaire, sont imprescriptibles et sous une garde inviolable; qu'un cœur tel que le tien ne peut que chérir des devoirs si saints; qu'un amour tel que le nôtre ne peut être remplacé par quoi que ce soit au monde; qu'un être capable de la passion qui nous embrase ne l'est pas d'une perfidie; que qui a goûté les délices dont nous nous sommes enivrés, ne saurait trouver quelque saveur dans un sentiment qui, pût-il être aussi actif, aussi profond que le premier, ce qui n'est pas dans la nature, serait toujours empoisonné par les remords : tout cela se présente si distinctement à mon esprit et à mon cœur, que ma jalousie en est très-émoussée. Je ressens bien ses atteintes ; mais elles me pressent sans me déchirer. C'est d'être aimé moins que je crains, et non pas de n'être plus aimé. Ah! ma Sophie, cette idée suffit pour m'oppresser. Jamais, non jamais je ne consentirai à perdre la plus

petite partie de ta tendresse. Ce trésor m'est nécessaire tout entier, et je périrais si l'on m'en ôtait la moindre partie.

J'ai eu une attaque assez vive de néphrétique compliquée de fièvre. La crise était trop pressante pour ne pas obéir à la faculté, et nos profanes docteurs n'ont pas eu autant de respect que moi pour tes *poireaux*. C'est pure envie de leur part, chère Sophie; mais je te promets d'en essayer avec toute la vénération possible pour *l'ordonneuse*, si ce n'est pour *l'ordonnance*. Pardon encore une fois de la liberté grande que j'ai prise de me moquer de ta recette avant *ta permission;* c'est pour m'en punir que tu mets aujourd'hui en jeu les Grandjean. Ne sois pas si humble, ma Sophie; ne donne point à d'autres l'honneur de tes recettes. J'ai oublié de te prier de m'en faire un recueil, oui, mon amie, un recueil, dont le titre sera : *Recueil de recettes de bonnes-femmes, par une jolie femme.* Je t'avertis cependant que l'on sera un peu étonné que cette jolie femme, qui devrait n'avoir rencontré sur son chemin que de brillantes santés, ait eu le temps de s'occuper si utilement des infirmités de la vie humaine. En conscience, ma fanfan, tu me dois quelque réparation dans ton discours préliminaire; car enfin, on sait trop que tu as fait avec moi ton cours d'études, et je ne suis pas encore d'âge à avoir besoin de calendrier ni de recettes. Arrange le tout pour le mieux, mon amour bien chère; mais ne prive pas long-temps ta patrie du fruit de tes travaux. J'espère que l'acadé-

5.

mie de..... te donnera la survivance de ton père. On y aime beaucoup les gens experts en médecine, et je me souviens que le président de Bourbonne se défendait d'aller aux séances, de peur d'y être disséqué.

Raillerie à part, ma chère amie (car je ne ris que du bout des lèvres, c'est-à-dire, de bien mauvaise grace), je me porte beaucoup mieux. Le temps est beau, et ta lettre va bien l'embellir encore. Tout invite à l'amour, tout porte la livrée du printemps: tout fleurit, tout s'unit, tout s'enlace : nous seuls, nous seuls, hélas! de tous les amants, ne nous joignons que par la pensée, le désir et l'espoir. Mais enfin la belle saison répare les désordres de ma santé. Je me promène chaque jour; c'est depuis huit heures jusqu'à neuf heures du matin; c'est bien court; mais je quitte sans regret le jardin, en pensant que je fais place à quelque malheureux compagnon de mon sort. Chère et tendre Sophie! tu voudrais marcher aux mêmes heures que moi : hélas! deux amants, obligés de se quitter, se promirent de méditer chaque nuit à l'aspect de la lune, et de tromper ainsi l'absence par une conversation muette! Ton idée est plus fine encore, parce que ton sentiment est plus tendre.

Quant à mes yeux, c'est l'excès du travail qui les affaiblit. Depuis la pointe du jour, que je me lève, jusqu'à dix heures du soir, je lis ou j'écris sans aucune interruption, pas même l'heure des repas; car, outre que j'y emploie à peine cinq minutes, je lis en mangeant : tu sais que c'est une

ancienne habitude quand je mange seul. Les meilleurs yeux du monde ne tiendraient pas à ce régime; et les miens sont très-mauvais.

Pauvre toi! tu as l'histoire du signalement sur le cœur. Mais, mon amie, personne n'eut tort, pas même moi. On se trompe en voulant deviner, et on se trompe à son désavantage. Sans rancune, je t'en prie; je suis beau, très-beau, puisque je te plais : ah! près de toi, je suis rayonnant d'amour. Avec cela l'on est toujours beau. Oui, mon amie, je le crois en effet, il est peu d'hommes qui valent Gabriel pour le cœur; et c'est là ce qui touche; le reste séduit, et la séduction n'est pas plus durable que l'illusion; or l'habitude détruit l'illusion. Je puis donc inspirer et mériter de la constance; mais aucune femme n'est capable comme toi de ce sentiment qui demande autant de courage et de raison que de tendresse, lorsque par des circonstances funestes tout conspire contre notre amour. Les ames vulgaires prennent les difficultés pour des impossibilités, et se croient dégagées de leurs devoirs, parce que les contrariétés ou la persécution les rendent pénibles : l'adversité est ta saison brillante! Eh! de combien peu de femmes et d'hommes aussi peut-on en dire autant!

Te voilà donc encore trompée, trahie et calomniée? Je devrais te gronder, car tu m'avais bien promis de n'être pas confiante. Mais je te plains seulement; car je sais combien un bon cœur retombe aisément dans de telles méprises, et combien elles sont cruelles. Je t'en supplie, profite de

cette nouvelle leçon, et surtout dédaigne la calomnie. Ce sont des coups tirés de bas en haut, ils ne sauraient atteindre. Quoi! Sophie, des tracasseries de femme, et d'une femme que tu méprises, t'affectent? Ne sais-tu donc pas qu'on a toujours tort avec les ingrats? N'as-tu pas vu mille et mille fois travestir les faits les plus clairs et les plus notoires? et devais-tu être neuve à ce point? Quelles horreurs n'a-t-on pas dites de toi et de moi à P***? Eh! qui les débitait? nos redevables en tous sens. Pour tout dire en un mot, Brugnière ne t'a-t-il pas assuré qu'on avait juré à lui et à l'ambassadeur de France que je te battais, que je me ruinais en filles? Tu t'es mise bien en colère; et moi j'ai eu la bêtise de m'indigner une seconde; et la seconde d'après, j'ai ri. Tout cela a été écrit en France; et tu sais bien que tout cela aura été soigneusement répété, divulgué, répandu. Qui le croira? des fous, des sots ou des fripons. Eh! que m'importe l'opinion de telles espèces?

De même, ô mon amie! qu'y a-t-il de commun entre toi et certaines créatures? Elles ont eu ta confiance; on les croira. Quelle bêtise! *J'ai eu la confiance de madame une telle, et voici ce qu'elle m'a dit.* — Vous êtes un monstre, répond toute personne sensée, de trahir la confiance de madame une telle, et de vous en vanter : ainsi vous n'êtes pas croyable. Voilà le calcul le plus naturel qui se présente. Quoi! parce qu'un réfugié français, après m'avoir bien volé, me voyant disparaître, et voulant faire sa cour à un inspecteur de police qu'il

voyait chercher des renseignements bien noirs sur mon compte, lui a fait des contes de moi, aussi ridicules qu'odieux, je me désespérerai! Quoi! parce qu'une femme galante que, dans la simplicité de ton cœur, tu croyais aussi sensible et délicate que toi, cherche à t'assimiler à elle pour pallier ses insolences et la honte de sa rupture, tu gémiras! Ah! mon amie, nous avons tant de malheurs trop réels, pourquoi en chercher d'imaginaires? Sois toujours toi; ne te livre point à la douce et imprudente affabilité; aie des connnaissances et non des amies, dans un lieu si peu fait pour t'en offrir; enveloppe-toi dans ta conscience, appelle au temps, dédaigne surtout les apologies, et tranquillise ta tête; je dis ta tête, car je ne puis croire que de pareilles choses aillent jusqu'à ton cœur.

Quant à cette Julie qui fut autrefois tienne, et que sa naissance, son esprit, ses talents et mille circonstances rendaient tout autrement intéressante et touchante, je vois que je l'ai trop bien connue. Heureusement je t'ai détrompée à temps; je voudrais avoir réussi de même auprès de l'honnête homme qu'elle a si cruellement dupé.

Mon amie, ne cherche pas non plus à répandre tes principes. Que la tolérance soit en tout ta religion. Tu pourrais bien avoir pris de moi le défaut très-grand, très-nuisible à soi-même, de ne pouvoir entendre déraisonner de sang-froid. Je me suis fait plus d'un ennemi et j'ai usé mes poumons en m'efforçant de donner du sens à des buses et de l'honneur à des coquins. Ne va pas suivre ce

mauvais exemple avec les femmes. Je te l'ai dit : en général, elles n'ont point de caractère : ce sont des arbustes charmants, faits pour porter des fleurs; rarement on y rencontre des fruits; et leur qualité dépend toujours de la greffe, qui rarement est bonne; car il ne faut pas croire que notre sexe vaille mieux que le tien. Il est peu d'ames assez fortes pour n'avoir aucune notion de froideur en amour, soit qu'on l'appelle prudence, ou qu'on lui donne tout autre nom : et peut-être n'est-ce pas un mal, car tant de matières combustibles pourraient causer de furieux embrasements.

Nous sommes notre univers, chère Sophie; il n'est pas étonnant que nous ayons une langue particulière. Les autres ne peuvent concevoir nos transports. Nous avons cet avantage sur eux, que nous nous figurons aisément leurs plaisirs, qui ne sont qu'une partie très-subordonnée des nôtres. Il n'y a point de branche d'arbre qui n'offre dans ce mois-ci plusieurs couples d'amants de cette espèce. Laissons-leur préférer leurs amours sans amour. Ils sont plus discrets et moins pénibles, à ce qu'ils croient. Ce sont des aveugles qui nient la couleur purpurine des roses, parce qu'ils ne peuvent la voir, et qu'en tâtonnant ils sentent leurs épines. Tu connais une chère dévote, qui prétend qu'un amant vraiment amoureux est un homme haïssable, parce qu'il est très-incommode, très-jaloux; parce qu'il ne peut cacher sa passion, et que la *chère réputation* croule. Quand tu trouves de telles raisonneuses, appuie leur argument. Con-

viens sur parole qu'un homme en vaut rarement deux; qu'ainsi un amant n'a nul droit de prétendre à des moments qu'il ne peut employer.

Tu vois jusqu'où va ce raisonnement, auquel se réduit, en dernière analyse, la morale moderne de l'amour. Si un homme en vaut rarement deux, jamais il n'en vaut quatre, encore moins trente. Le ciel fait rarement des miracles, même pour les dévotes : l'esprit est fort, et la chair est faible ; les accidents, dérangements, cas fortuits, etc., doivent être prévus; il faut donc des ressources; et plus elles sont multipliées, moins le public s'en aperçoit. Mais comme, si toutes les femmes étaient au même régime, l'autre sexe ne serait assurément pas assez nombreux pour les servir, prie ces dames d'être tolérantes : il y va de leur intérêt. Qu'elles laissent les femmes tendres, romanesques ou folles, comme il leur plaît de les nommer, qui n'ont de désirs que pour un objet, parce que leur cœur n'est touché que pour un objet, qu'elles laissent ces femmes, dis-je, dont l'ame et les sens sont toujours d'accord, être dupes de leur passion, et se borner à leur amant. Voilà le traité qu'il faut faire avec elles, ma Sophie, au lieu de les prêcher. Pour toi, retiens ces jolis vers [1] :

Gertrude dès ce jour, plus sage et plus heureuse,
Conservant son amant et renonçant aux saints,
Quitta le vain projet de tromper les humains.
On ne les trompe point; la malice envieuse
Porte sur votre masque un coup d'œil pénétrant;
On vous devine mieux que vous ne savez feindre;

[1] De Voltaire.

Et le stérile honneur de toujours vous contraindre
Ne vaut pas le plaisir de vivre librement.

Mon amie si bonne, je voudrais bien que cette lettre te rendît un peu de sérénité, et qu'on te permît bientôt de m'en écrire une qui me rassurât sur la situation de ton esprit et de ton cœur.

Chère enfant, tu es fort malheureuse? hélas! tu sais bien que je le sens au moins autant que toi, mais roidis-toi contre les désagréments et les dégoûts inséparables de ta position. Dépends-tu du caprice, de l'insolence, des bavardages d'une de ces femmes qui sont tes compagnes? Non, sans doute. On m'a dit de ta part toute sorte de biens de celles sous la direction desquelles tu es. Assurément il n'a pas dû leur être difficile de t'apprécier et de te mettre à ta place. Je t'en conjure, ô mon amour! un peu de force d'esprit; tu en as tant dans l'ame! Serais-tu comme moi, dont la fermeté et le sang-froid sont à toute épreuve dans les grandes occasions, et que les plus petites contrariétés émeuvent quelquefois ridiculement? O Sophie! tu es si douce! si bienfaisante! si égale! si bonne! malheur à qui ne peut vivre avec toi; mais ne te tourmente pas des sottises des autres. Hélas! notre misère nous suffit, ne l'aggravons point par des riens auxquels nous ne devons que du mépris.

Si tu obtiens une permission pour que je t'envoie quelques-uns de mes manuscrits, je t'en ferai passer successivement quelques-uns; mais il y en a qui ne peuvent sortir de mes mains. Celui de ces

ouvrages que je crois le moins mauvais, et qui peut être utile [1], sera dédié à notre bienfaiteur, si jamais je me trouve à même de le faire paraître. Quant à Tibulle et à Homère, je ne les continuerai qu'autant que je pourrai te les faire passer; car c'est un ouvrage pénible et ingrat que des traductions; et le plaisir seul de travailler pour toi peut m'y enchaîner, d'autant que j'ai un grand projet qui m'occupe tout entier. Avant que toute la vigueur de la jeunesse soit éteinte, il faut du moins essayer de faire voir ce qu'on aurait pu faire. Au reste je t'avertis que mon style devient de plomb, et que mon talent baisse précisément en proportion de ce que mon goût devient plus difficile; ce qui n'est pas un médiocre tourment.

Ma Sophie-Gabriel, je voudrais bien que tu m'assurasses bientôt que tu n'as pas de nouveaux chagrins! ah! c'est trop des anciens. Je voudrais retrouver dans ta lettre prochaine (tu vois que je compte sur les bontés de celui à qui nous devons tant) ce je ne sais quoi qui manque dans celle-ci, et m'inquiète sur la situation de ton ame. Hélas! tu ne peux qu'être triste; mais, ma Sophie, ta tristesse ne devrait-elle pas être un peu moins amère, lorsque tu écris à ton Gabriel? Adieu, mon bonheur, mon bien, ma vie! Je ne t'écris pas plus long-temps aujourd'hui; non que j'aie reçu la même injonction que toi (et je tâche que la simplicité de mes lettres fasse disparaître toute objec-

[1] Le livre des lettres de cachet et des prisons d'état. Voyez l'avis en tête de la seconde partie, tome II, de cette édition.

tion), mais parce qu'on attend, parce que je ne veux point retarder cet envoi, que je demande en grace qui te parvienne avant la fin du mois. Il me reste quelques moments, que je dois, à tous égards, consacrer à celui dont la bienfaisance est notre unique ressource, et le seul fondement de notre espoir. Adieu, ma bien-aimée. Je ne saurais te dire trop sèchement cet adieu; car c'est surtout à la fin de mes lettres que je me crains. Hélas! c'était à cet endroit que tu courais autrefois. Donne-moi de tes nouvelles bien exactes, marche beaucoup: des détails sur la santé de ta fille.

Est-ce anciennement que tu as consulté les Grandjean? Tu m'as presque inquiété sur tes yeux: mais apparemment tu me l'aurais dit. Sophie, Sophie, point de réticence sur tout ce qui intéresse la santé. *Addio! mio ben, la mia salute e la mia vita. Addio* [1].

GABRIEL.

Lis le chœur du deuxième acte du *Pastor fido*: il y a des choses qui devraient se trouver à la fin de cette lettre.

Songe bien que si on rase ta fille, il faut que ce soit un chirurgien, la suture de son crâne n'étant point fermée, et les enfants étant fort mobiles.

[1] Adieu! mon bien, mon salut, ma vie; adieu!

LETTRE LVII.

A M. LENOIR.

29 juin 1778.

Je ne sais par quel hasard, monsieur, malgré mes avertissements réitérés et ceux de M. de Rougemont, on a porté le mémoire des médicaments que j'ai pris ici, depuis que j'y suis, sur le compte du roi. Ce mémoire monte à plus de cent pistoles. Ce petit tour de passe-passe me serait fort indifférent, s'il ne me regardait pas : je suis revenu de la manie d'être le Don-Quichotte de la droiture : le roi est riche ou devrait l'être, et on lui en fait bien payer d'autres ; ainsi il pourrait supporter celui-là. Mais, monsieur, je ne crois pas d'abord qu'il me convienne d'être aux frais du roi. J'ai été aux coups de fusil pour lui sans solde ; je mourrai probablement dans ses prisons, et je désire que ce soit aussi sans solde. D'ailleurs, monsieur, j'ai un intérêt plus pressant encore pour réclamer contre cette indécente irrégularité. Mon père s'est chargé de payer, à part de ma pension, les frais de santé, parce qu'on lui représenta qu'avec six cents livres je pourrais à peine me vêtir en bure. D'après cette convention, il a tout lieu de croire que ce qu'on pourrait lui dire du dérangement de ma santé est un conte ; car il sait bien qu'ici, comme ailleurs, on ne vit ni on ne meurt pour

rien. Peut-être sera-t-il moins incrédule quand il lui faudra payer quarante ou cinquante louis pour médicaments, et comprendra-t-il qu'il pourrait ou me tuer ou me faire vivre moins chèrement; car enfin je lui coûte ou je dois lui coûter ici près de quatre mille livres. Je me réduis volontiers à moitié, s'il veut m'accorder ma liberté, ou l'adoucissement de mon esclavage.

Vous ne sauriez croire, monsieur, combien l'opération de la soustraction paraît touchante à mon père. Cet argument est de tous celui qui l'attendrira le plus vite sur mon sort, si tant est qu'il puisse être attendri. Je vous supplie donc d'ordonner que les comptes passés, présents et à venir, soient remis à mon père, sauf la restitution du double emploi à qui il appartiendra. Je vous supplie aussi de charger M. de Rougemont de me dire ce qu'il vous aura plu ordonner à cet égard.

Il y a six semaines, monsieur, que je n'ai reçu de nouvelles de mon amie; je vous en demande avec instance et espoir, parce que cela dépend de vous. Que les autres me traitent comme un insecte qu'on écrase sans remords, mon cœur me dit bien haut que je m'abaisserais cruellement de les prier, et que je m'épuiserais vainement en efforts pour les fléchir. Mais celui dont je tiens tout jusqu'ici, et dont je ne démériterai jamais, parce que tout mon désir est de lui plaire et de lui témoigner ma gratitude, recevra toujours mes demandes avec indulgence et bonté : ainsi j'insiste avec confiance et sans crainte.

J'ai l'honneur d'être, avec un dévouement respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU.

LETTRE LVIII.

AU MÊME.

8 juillet 1778.

Vous m'avez fait goûter aujourd'hui, monsieur, les plaisirs délicieux que peuvent donner la passion la plus tendre et l'amour paternel réunis. Croyez que toute l'activité de mon ame n'a pas été tellement employée à savourer ces innocentes jouissances, que l'idée du bienfait et le sentiment dû au bienfaiteur ne se soient mêlés à mes autres affections. En versant des larmes sur la lettre de mon amie, en jonchant de baisers le portrait de ma fille, je n'ai pas cessé de former des vœux pour l'homme sensible qui trouve au milieu de tant d'occupations, et dans une place qui nécessite la sévérité, les moyens de concilier ses devoirs d'homme public, et les penchants de son cœur pressé du besoin d'obliger, le temps d'accorder des faveurs si précieuses aux malheureux, et l'art de les embellir de tout ce qui peut les rendre plus touchantes. Vous avez mis ma fille dans les bras de sa mère, et ce moment de bonheur l'a dédommagée d'un an de peines..... Ah! voilà, de tout ce

que j'ai reçu de vous, ce qui m'a le plus attendri. Vous daignez m'envoyer le portrait de ce cher enfant..... Homme bon par excellence, qui me soutenez au milieu de l'orage terrible qui m'agite, qui peut-être me conduirez au port, qui du moins me sauvez de la haine de la vie et de celle de mes semblables, que ne puis-je arroser vos mains des larmes les plus douces que la reconnaissance ait jamais fait répandre!.....

Le respect d'un fils, le dévouement sans bornes d'un bon frère, l'enthousiasme d'un être honnête pour celui à qui il doit plus que la vie, voilà mes sentiments pour vous. Permettez que je ne souille pas cette profession de foi si vraie, si naturelle, et d'autant moins bien exprimée qu'elle est mieux sentie, par une formule banale et mensongère que je serais forcé de donner à l'homme de votre état que je mépriserais le plus, aussi bien qu'à vous pour qui je sens la vénération la plus tendre. Quand je serai moins ému, je me conformerai à ce que prescrit l'usage. Aujourd'hui je ne veux et ne puis vous parler que le langage du cœur.

MIRABEAU fils.

LETTRE LIX.

A SOPHIE.

9 juillet 1778.

Chère amie, que n'ai-je donc mille vies à déposer à tes pieds, que ne puis-je, que ne puis-je, hélas! te regarder du moins! mes yeux te diraient ce qu'il m'est impossible de t'exprimer... Sophie-Gabriel! j'en ai donc deux? oui, elles sont là: elles partagent mes caresses et presque mon amour. O intention délicieuse! ah! ce don du cœur, ce gage si cher de ta tendresse, de quelle reconnaissance il me pénètre! O Sophie adorée! que m'est l'univers entier auprès de mon amie et de ma fille? Idoles de mon cœur, vous qui concentrez toutes les puissances de mon ame, ah! quand pourrai-je vous réunir de même dans mes embrassements?

Je me désolais, ô ma Sophie! Quoi! me disais-je, cinquante-six jours sans une lettre! O mon bienfaiteur! vos bontés nous sont-elles ravies? nos soupirs se perdent-ils dans les airs? Les larmes de Sophie, qui, plus douces que l'ambroisie, quand l'amour les faisait couler, étaient si avidement recueillies par mes lèvres brûlantes; ces larmes que je voudrais, au prix de tout mon sang, boire ou sécher, coulent-elles inutilement pour moi?......

Téméraires murmures! par quelle précieuse con. descendance il devait me payer des rigueurs de

l'attente! M. de Rougemont est monté ce matin; il avait un tableau sous le bras: mon cœur battait bien fort: je devinais, ah! oui, je devinais ce qui m'était destiné; mais je n'osais le croire; et quand je l'ai vue, cette image d'une autre toi-même, quand la lettre toute d'amour qui l'accompagnait m'a été donnée, j'ai presque perdu le sentiment et la raison....... Graces te soient rendues, ô Sophie unique en tendresse! pour ce portrait, pour ces cheveux, pour cette lettre.

Tu l'as donc vue, cette enfant? tu l'as pressée contre ton cœur? tu lui as parlé de son père? Hélas! elle ne t'entendait pas; mais j'ai été de moitié dans toutes tes caresses: jamais tu ne m'aimas mieux qu'en cet instant.... O ma fille, ma fille bien-aimée, si tu savais comme je t'adore, si tu savais ce qu'est pour moi la fille de ta mère! j'ai cru connaître la tendresse paternelle.... insensé que j'étais! c'est de l'amour que dérivent toutes les affections de l'ame... Et tu dis qu'il n'est point de plaisirs pour Gabriel! ah! le plus doux des tiens m'est refusé sans doute; celui de pouvoir causer à ce que j'aime d'aussi touchantes surprises.

Oui, elle me ressemble, en vérité; oui, c'est cette figure ronde et presque bouffie que j'avais; car elle s'est rudement alongée ici. Ce sont ces certains yeux couchés, que, sur mon honneur, je ne saurais appeler *beaux*, dusses-tu me battre; mais qui, enfin, disent assez bien, et quelquefois trop bien, tout ce que sent l'ame qu'ils peignent. C'est cette bouche, je ne sais comme, mais qui ne pro-

féra jamais que la vérité à tous ceux que j'aime et que j'estime, et que l'amour a sans doute embellie quelquefois. Mais le front, ce trait si caractéristique, et peut-être celui de tous qui fait le plus à la beauté de la forme, est le tien; et ce bas de visage qui contribue tant à la physionomie, qui est plus susceptible que tout autre trait de grace et d'élégance, il est à toi, tout-à-fait à toi. Ta tendresse respire déjà dans ces yeux que tu as fait grandir pour me séduire : ils me disent combien je suis aimé; ils vont déjà au cœur. Ils sont si doux, si traînants, si modestes! ce sont les tiens qu'on a dessinés; mais en les couchant pour me tromper. Et ce nez est déjà malin; je ne sais, ma foi, où elle l'a pris. Tu as celui de Roxelane, et ce n'est pas celui de ma fille; le mien ressemble beaucoup à celui de la maîtresse de Salomon, puisqu'elle l'avait comme la tour du mont Liban; et ce n'est pas, Dieu merci, celui de Gabrielle-Sophie.

Somme toute, elle est jolie, et trop jolie assurément pour me ressembler; et cependant elle me ressemble : c'est parce que tu lui as donné tout ce qu'il fallait pour raccommoder tout ce qu'elle a pris de moi... Mon amie bonne, il est une autre petite Sophie, qui, à te dire vrai, n'a pas fait de grandes caresses à sa compagne; hélas! elle sent bien qu'elle n'est plus que *Sophie tout court;* mais aussi elle te ressemble tout-à-fait, celle-là. Que ne peut-elle apprécier ce bonheur? Les cheveux de ma fanfan sont très-noirs pour son âge, et elle a de qui tenir; j'espère qu'elle aura su prendre la même couleur

pour ses yeux, ses cils et ses sourcils, et que tu auras relevé tout cela en lui prêtant ton teint. Au reste Gabrielle-Sophie est une grande fille; la taille ordinaire d'un enfant qui vient de naître est de dix-huit pouces. Dans la première année, à peine doit-il grandir de six ou sept. Elle n'a pas sept mois, et elle a vingt-trois pouces. Je t'assure qu'elle est très-grande, et c'est encore une ressemblance avec sa maman.

Je suis très-content de tout ce que tu me dis de sa santé. Voici le moment critique, si elle pousse des dents, et je désire bien ardemment que les chaleurs se passent sans cette éruption; mais, à tout événement, le teton de la nourrice est le remède presque unique. Si la gencive devenait trop rouge et trop gonflée, si l'inflammation se déclarait accompagnée de tous les syptômes qui ne sont que trop capables de donner la mort, qu'on ne balance pas un instant, pour prévenir les accidents, à couper la gencive sur la dent. Au moyen de cette petite opération qui n'est rien, la tension et l'inflammation de la gencive cessent, et la dent trouve un libre passage.

Mais, au nom de l'amour et de la raison, point de recette de bonnes-femmes; point de topique, de poudres et de toutes ces bêtises irritantes, exactement bonnes à rien, si ce n'est à tourmenter et tuer l'enfant. Tu m'as mis en colère avec tes dissertations. On a eu raison de te dire qu'il était impossible d'obtenir des nourrices absentes autre chose que leur routine, et j'ai éprouvé combien

cela était difficile, même en présence; mais demande un peu aux valeureux champions des vieilles sottises, s'ils ont lu dans le livre du destin, ou plutôt des possibles, comment se porteraient les hommes, s'ils étaient bien et vigoureusement élevés? Et s'ils n'y ont pas trouvé ce chapitre, pourquoi décident-ils *que nous ne nous en portons pas plus mal pour avoir été mal élevés?* En effet, le quart de nos enfants meurt dans la première année, plus d'un tiers périt en deux ans, et au moins la moitié dans les trois premières années; ne voilà-t-il pas une belle preuve de la bonté de notre méthode? Notez, s'il vous plaît, excellente raisonneuse, que nous sommes les seuls êtres soumis à cette mortalité terrible, et qu'ainsi elle est purement due à nos erreurs.

Et notre jeunesse, comme elle est belle et forte! ce sont tout autant de spectres dorés, vieux à trente ans. Qu'on voie en Suède, en Danemarck, en Pologne, dans tout le nord, en Angleterre, dans tout le reste du monde enfin, où l'on n'élève pas les enfants comme dans une petite moitié de notre Europe, où l'on est parvenu à dégrader l'espèce humaine en la garottant au physique et au moral; qu'on voie, dis-je, si les enfants y sont emmaillottés et craignent l'eau. Eh bien! il n'est pas un de ces hommes agrestement éduqués qui n'assommât, en jouant, huit ou dix douzaines de nos talons rouges, ou autres valets de cour ou badauds de ville; et si moi, qui te parle, me sens bien la force d'en renverser quelques bataillons en soufflant dessus, c'est

que la vie dure que j'ai menée et les exercices violents que j'ai aimés (nager, chasser, escrimer, jouer à la paume, courir à cheval) ont réparé les innombrables sottises de mon éducation; et ta fille assurément ne fera rien de tout cela....

Mais nous voilà tous... Eh! oui, nous voilà, 1° la moitié de ce que nous devrions être; 2° nous voilà rachitiques, faibles, malingres, bossus; quelques plançons sont échappés droits et sains; y a-t-il beaucoup de raison et de tendresse à risquer ses enfants à cette hasardeuse loterie?

J'aime tout-à-fait aussi le *soutennement des reins par un corps*... Je te prie d'examiner si les petits chats, chiens et autres animaux, sont soutenus par des corps de corde ou de baleine, comme tu l'entendras. Eh bien! par ma foi, je n'en ai point vu de bossus; et nos belles dames, qui, en vérité, aiment ordinairement beaucoup mieux leurs petits chiens que leurs enfants, ne manqueraient pas d'emmailloter ceux-là, comme on fait de ceux-ci, si l'expérience n'avait prouvé qu'ils se trouvent mieux de la liberté....

Voilà une et deux trop grosses balourdises pour que j'aie pu te les passer; je te fais grace de bien d'autres; mais franchement tu n'as pas le sens commun; mais pas.... pas.... l'ombre.... à peu près autant de raison; d'ailleurs, beaucoup *d'érudition* et d'esprit; que puisse le ciel te conserver pour ton ingrate patrie! Sur le tout, madame, lis M. de Buffon, qui en sait au moins autant que toi et les autres; lis le grand Rousseau (tu entends bien que ce

n'est pas du faiseur de vers que je parle), lis son magnifique *poème* d'Émile, cet admirable ouvrage où se trouvent tant de vérités neuves. Laisse les fous, les envieux, les bégueules hommes et femmes et les sots, s'en moquer, et dire que c'est un homme à système. Il est trop vrai que, vu notre dépravation, tout ce qu'il propose n'est pas faisable, et, en vérité, il n'y a pas là de quoi nous vanter; mais la partie de son ouvrage qui traite de l'éducation physique et de celle du premier âge, n'est point dans ce cas, et c'est là où tu trouveras les vrais principes.

Pourquoi donc, ma Sophie, crains-tu que je te reproche tes *idées de mère?* as-tu quelquefois vu ton Gabriel s'abîmer dans des raisonnements arides, lorsqu'il ne fallait que sentir? Oh! non, non; je ne suis pas si froid, et tu devrais le savoir. Les illusions de la sensibilité me sont trop chères; et moi aussi; j'aurais vu sourire ma fille j'aurais senti palpiter son petit cœur, et ses caresses répondre aux tiennes; j'aurais repoussé comme toi la réflexion qui se serait opposée à une si douce méprise.

Tu as d'autant mieux fait, mon cher amour, de ne pas refuser un service qui devait nous faire à tous deux tant de plaisir, que tu as prouvé, en l'acceptant, combien tu étais incapable de ressentiment et de fiel; car on ne reçoit que de ceux à qui l'on a pardonné.

Cette jeune personne a réparé ses torts par cette offre obligeante, qui en est un aveu tacite. Il eût été plus honnête de les déclarer ouvertement. Quoi

qu'il en soit, ma Sophie, je ne te reprocherai jamais cette facilité cordiale et naïve que t'a donnée la nature, et qui te porte à mettre, soit dans la conversation, soit dans les procédés, tout le monde à ton niveau. J'ai le même penchant, et je n'ai encore trouvé personne qui, à la longue, n'en abusât. Ils sont très-rares ceux qui ont assez de délicatesse et de modération pour sentir que, lorsque leurs supérieurs veulent bien oublier qu'ils le sont, c'est un motif de plus pour que les inférieurs s'en souviennent. Assurément je ne suis pas haut (quoique fier, surtout dans l'infortune), parce que j'ai toujours voulu et espéré valoir mieux par mon personnel que par mes parchemins; mais je vois que, le plus souvent, on prend de l'affabilité pour de la familiarité. J'ai cent et cent fois, partout et en tout temps, été témoin de cette méprise de jugement. Je m'y suis toujours exposé, et probablement je m'y exposerai toujours.

En vérité, ma Sophie-Gabriel, tu as un sot ami, bien incorrigible à certains égards; et cependant tu l'aimes bien : d'où je conclus qu'il vaut mieux que quelques autres. C'est ce que je me dis toujours pour me raccommoder avec moi-même : *Il faut bien que tu aies un prix, puisqu'elle t'évalue si haut;* et, soit que l'amour propre s'enveloppe sous ce masque, soit que l'amour embellisse cette illusion, elle me console et m'adoucit le tableau de mes imperfections, sottises, erreurs, etc. Tu n'es pas si riche en ce genre, à beaucoup près; ainsi tu as bien des droits à mon indulgence.

Oh! non, ne me déguise rien, ne me dérobe jamais ta tristesse: eh! pourquoi affecterais-tu une manière d'être si cruellement démentie au fond de ton cœur? Hélas! pourrais-tu me tromper? Ne sais-je pas, par ma propre expérience, combien tu paierais chèrement cette fausse tranquillité?

Je te sais bon gré de renoncer au laurier académique dans le respectable lycée où M. de Ruffei trouvait fort mauvais que j'entrasse, même comme spectateur. Ah! qu'il soit tranquille; je ne serai jamais ni de celui-là, ni d'aucun autre; je me le suis bien juré. Mais que tu es cruelle envers ton *ingrate patrie!*

Ma santé, puisqu'il en faut parler, a été fort mauvaise depuis ma dernière lettre. J'ai eu des crises cruelles : tout va mieux; je passe deux ou trois heures par jour dans le bain; mais la vie renfermée augmente beaucoup mes dispositions naturelles à cette terrible maladie. Je ne t'en parlerais pas comme cela, si je ne me sentais assez bien maintenant; ainsi sois tranquille, je t'en prie. Les maux du cœur ne sont pas du ressort de la faculté, et ce sont les plus cruels. L'amour en est le seul médecin, et ce n'est que par toi qu'il peut l'être. Il faut, quand il veut me guérir, qu'il me donne un *bacio* ou une lettre; qu'il choisisse, oui, qu'il choisisse, hélas! car on ne me laissera sûrement pas choisir. O ma Sophie! voudrais-je d'un *bacio*, d'un *solo bacio*[1]? Oui s'il ne devait jamais finir; mais sans cela, ce serait une cruelle faveur; tes lettres valent

[1] Un seul baiser.

mieux, et notre digne et vertueux et sensible bienfaiteur me donne la vie, me rend la santé, en m'en envoyant.

Chaque matin, je cause avec toi de huit à neuf heures; car je sais que tu marches avec moi. Quant à la belle étoile que tu m'indiques, c'est assurément le plus brillant des signaux. Mais je t'avoue que mon horizon est trop court, et ma lucarne trop étroite pour l'apercevoir. Cependant je vois passer des vivants, qui, après tout, ont plus de rapport à nous que les étoiles : j'entends du bruit, c'est une distraction; et tous mes compagnons d'infortune ne sont pas si heureux, à beaucoup près. Toi qui es si fière d'avoir appris l'astronomie de M. de Lalande, et qui, depuis le signe de M. de Cœur-du-Roi, jusqu'à Syrius, connais tout au ciel, je ne te crois pas si savante en mythologie; écoute ces allégories-ci : L'Amour était fils de Mars et de Vénus, disait Simonide : tu vois bien que ce n'est pas là le nôtre; c'est celui des garnisons. Selon Alcméon, il naquit de Flore et de Zéphir : c'est bien joli; mais Flore se fane trop vite, et Zéphir a des ailes. Platon l'a dit fils de la pauvreté : voilà le dieu des filles de l'opéra; Hésiode, du Chaos : que les ambitieux l'adorent; mais Sapho, la tendre Sapho, faisait l'Amour fils du Ciel et de la Terre. Ah! Sophie, voilà le nôtre : l'union des ames, les délices des sens, c'est là la volupté : double jouissance vraiment céleste, gage éternel de notre fidélité.

« On fait facilement des amis dans les endroits « où tout le monde est mal, lorsque l'on est un peu

« mieux que les autres. » Cette observation profonde et touchante a été jusqu'à mon cœur. Rien n'est plus vrai, plus honnête et mieux senti, ô mon adorable amie! et je t'avoue que si quelque chose me console de la solitude vraiment assommante où je suis plongé, c'est l'idée qu'elle me sauve des chagrins et des imprudences; des chagrins, parce que ceux des autres prisonniers me navreraient le cœur si je communiquais avec eux, et j'ai bien assez de mon propre fardeau; des imprudences, parce que la fortune exalte la sensibilité, et rend excessivement confiant. Je souffre beaucoup d'être seul: mon corps et mon esprit s'usent par des efforts et une tension continuels; mais je suis à l'abri des indiscrétions, des tracasseries, des perfidies, et je n'ai pas l'occasion de me compromettre pour les autres, ce qui a toujours été mon écueil; mon amie, nous ne changerons pas nos cœurs; nous ne le voudrions pas, quand nous le pourrions; ainsi nous serons éternellement exposés aux mêmes piéges.

Veux-tu que je te donne l'unique boussole qui me paraisse pouvoir nous guider avec quelque sûreté? Les honnêtes gens ont des défauts : ils peuvent être étourdis et faire des sottises, quoiqu'ils ne soient jamais des sots; mais ils ont des procédés droits et simples qui les caractérisent, et auxquels on les reconnaît. N'en juge plus que par ce signalement. Puisses-tu en rencontrer! Hélas! les yeux les plus perçants sont quelquefois bien faibles, ou plutôt le cœur trouble la vue dans les moments où

l'on aurait le plus besoin qu'elle fût nette. Mais que l'expérience, la malheureuse et funeste expérience que tu as si chèrement payée, serve à te resserrer le cœur pour certaines gens; car il s'est bien mal trouvé de son excessive facilité dans les circonstances les plus importantes de ta vie. Les Saint-Belin, les Coul, les Barbaud, les Valdhaon, sont des exemples qui ne sortiront pas de ta mémoire. Mon histoire, qui y est toujours présente, t'en offrira une foule d'autres qui ne sont pas moins frappants; et, après tout, tu trouveras, en y réfléchissant, que l'équité exige cette circonspection, sans quoi les lois mutuelles du commerce de la vie seraient un criant monopole.....

Sophie, voici comme les anciens peignaient la calomnie. On voyait dans un tableau d'Apelle la Crédulité avec de longues oreilles, tendant les mains à la Calomnie qui allait à sa rencontre : la Crédulité était accompagnée de l'Ignorance et du Soupçon, sous la figure d'un homme agité d'une inquiétude secrète, et s'applaudissant tacitement de quelque découverte. La Calomnie au regard farouche secouait une torche de la main gauche, et de la droite elle traînait par les cheveux l'Innocence sous la figure d'un enfant qui prenait le ciel à témoin de son infortune. L'Envie la précédait, l'Envie aux yeux perçants et au visage pâle et maigre. Elle était suivie de l'Embûche et de la Flatterie. A une distance considérable on apercevait la Vérité qui s'avançait lentement sur les pas de la Calomnie, conduisant le repentir en habit lugu-

bre..... O mon amie, que cette peinture sublime est effrayante, et qu'elle est vraie!

La corruption est dans l'homme, comme l'eau est dans la mer. Tenons-nous sur nos gardes, Sophie; hélas! il est bien temps d'y penser. Les malheureux ont toujours tort : tort de l'être, tort de le dire, tort d'avoir besoin des autres et de ne pouvoir les servir... Que sais-je, moi? Il n'y a pas jusqu'aux mauvais procédés qu'on a pour eux qui ne tournent à leur préjudice. On cherche à excuser sa conduite en inculpant la leur. Tous les ingrats accablent de reproches ceux qu'ils ont trahis : tous les pusillanimes se plaignent de ceux dont ils désertent la cause. Voilà, je crois, le vrai signalement des lâches personnages que tu me rappelles. Mais nous ne devons pas désespérer de notre destinée, puisqu'elle nous a fait tomber sous la dépendance d'un homme qui daigne réparer, autant qu'il est en lui, les blessures cruelles dont on nous a déchirés.

Il me reste, ma Sophie, à éclaircir avec toi un point important; mais je me le réserve pour une autre lettre, celle-ci étant déjà bien longue. Un mot seulement. Tu t'accuses sans cesse de mes maux, toi qui fais tout mon bonheur. Veux-tu donc que je récrimine contre moi-même? Non, tu ne le veux pas. Eh bien! injuste amante, pense au 13 décembre 1775[1], au 24 août 1776, et ose dire que j'ai trop payé la félicité suprême : ose dire que le sa-

[1] Jour où Mirabeau fut heureux avec Sophie. Voyez les souvenirs mis en tête de ces lettres.

crifice de ma vie immolée à l'instant m'eût acquitté.

Tu n'ignores pas que j'aime assez ta recette du pistolet, comme expéditive et sûre; et celle-là n'est pas d'une *bonne-femme*. Cependant il faut que je te fasse à ce sujet quelques courtes observations : elles sont nécessaires à tout événement, *naturel* s'entend; car la bonté, la céleste bonté de M. Lenoir éloigne tout projet funeste. Mais enfin, ma Sophie-Gabriel, je suis mortel; la feuille d'automne jaunit et tombe, et l'orage emporte aussi la feuille du printemps; ainsi tout dans la nature appelle l'homme à la résignation. Je me porte assez bien en ce moment : la nature et l'exercice m'ont fait robuste; je n'ai que vingt-huit ans; j'aime la vie, puisque je t'adore, et que tu me chéris : ainsi je puis fixer un moment tes yeux sur un événement très-improbable, mais dans l'ordre des possibles. Je connais l'excès de ton amour, de ton courage et même de ton audace. Je sais que tu ne vis qu'en moi et pour moi, que tu n'as jamais cru pouvoir ni devoir me survivre, et que le premier mouvement te serait probablement funeste, si je périssais avant toi.

Mais, mon amie, regarde ton enfant : regarde cette image naïve maintenant exposée sous tes yeux. Ta prison ne saurait être perpétuelle, ni même d'une certaine longueur; et la mienne ne m'offre aucun terme. Si une mort prématurée m'enlevait à toi, je ne pourrais rien pour mon enfant. Ne serait-ce pas une raison de plus pour que tu te conservasses pour elle? Tendre Sophie, laisserais-tu ce fruit de mon amour exposé nu et sans secours à tous les

outrages du sort, mendier sa subsistance et traîner notre sang dans la fange de la plus affreuse misère? N'est-elle point un autre moi-même, cette enfant du plus tendre des hommes? Non, mon amie; non, tu ne lui laisserais pas pour héritage le malheur de son père : tu veillerais sur elle. Tu honorerais, dans ta fille, ton amant à qui tu donnas un titre plus sacré, s'il en est un. Ce serait m'être fidèle que de chérir ma fille, de lui continuer les soins que tu me prodiguas : elle essuierait tes larmes, elle adoucirait ta perte, si elle ne t'en consolait pas.

Je ne te tends point un piége, chère Sophie, j'en suis incapable. Je te dis ce que je pense : tu te dois à ton enfant. Si la faux du temps m'atteignait avant l'âge, il me semble que je te quitterais avec moins de regrets, si je te laissais ce précieux gage de mon amour, si j'emportais l'espoir que ta tendresse pour la fille que je te donnai te fera supporter ma perte, que mon amour me survivra et sera réchauffé dans le cœur de ma fille, lorsque Gabriel ne sera plus que poussière : son ame, transmise dans un autre lui-même, animée et enrichie dans ton sein, vivra encore en dépit de ses tyrans, et ton ami t'aimera jusqu'au-delà de la tombe. Sa tendresse bravera la mort et le temps, qui asservissent tout, et durera autant que la nature elle-même.

Si je ne t'ai jamais parlé ainsi, ma tendre et bonne amie, c'est que je n'avais pas fait des réflexions aussi continuelles, aussi sérieuses, aussi profondes sur ce qui peut arriver après moi, et

sur les devoirs qui nous lient. J'ai le droit d'absoudre des serments que j'ai reçus, et je le fais. Je ne suis pas malade, je te le répète, et cette longue lettre te le prouve assez : j'espère vivre pour toi, pour ma fille et pour notre bienfaiteur. Mais si le sort en décide autrement, si mes yeux doivent se fermer sans avoir encore une fois fixé mon amante, si mes lèvres se glacent sans lui avoir de nouveau juré mon amour, je transporte à ta fille toute la tendresse que tu m'as si bien prouvée; qu'elle en jouisse autant que le lui permet la nature; que l'amour maternel remplace dans ton cœur celui que tu me dois; que l'amour filial te dédommage de tes pertes, autant qu'il est possible. Le cœur formé de celui de Gabriel et du tien ne laissera point sans exercice ton ame active et brûlante. Le portrait inanimé de Gabriel t'est si cher, ô mon aimable amie! sa ressemblance organisée et sensible ne te sera-t-elle pas bien plus précieuse? N'est-ce pas le mélange de ton sang et du mien, de ton ame et de la mienne, que j'offre pour pâture à ta sensibilité?

Ne dis donc point que ce sont des consolations arides et insuffisantes, et conviens que, si c'est un devoir de te conserver pour une pauvre enfant qui n'a que toi, ce devoir n'est ni trop cruel, ni trop sévère.... Tu pleureras en lisant ceci, et je pleure aussi; mais ces larmes ne sont point amères, et ces réflexions sont un sujet important de méditation que je devais t'offrir pour réformer tes principes. Ne cherche point à m'embarrasser par des comparaisons; tu m'affligerais, et tes réclamations,

et tes plaintes, et tes tendresses, n'empêcheront pas que tu ne sois pour moi ce que je puis être pour toi... Sur le tout, je me porte bien; je veux vivre cent un ans, pourvu que ce soit avec toi, et dire, à cet âge : « Ma fille, allez dire à votre fille « que la fille de sa fille crie. »

Tu m'as fait un plaisir bien vif en m'assurant de l'intérêt que prennent à toi les personnes dont tu dépends. Je ressens du fond de mon cœur leurs bons procédés, quelque convaincu que je sois qu'il serait impossible à des gens honnêtes de te montrèr de la sécheresse et de la dureté. Ma reconnaissance est en ce moment un bien faible hommage; mais il est certain qu'on ne m'obligera jamais si essentiellement qu'en toi.

Si l'on t'a laissé entrevoir que je pourrais t'envoyer quelques manuscrits, dis-le-moi, et je le ferai avec grand plaisir, puisque tu le désires; mais n'abusons pas des complaisances qu'on a pour nous, du temps qu'est obligé de perdre le secrétaire de M. Lenoir pour examiner ce que nous nous écrivons. Si tu m'en crois, nous bornerons nos vœux à recevoir un peu plus souvent de nos lettres; car cinquante-six jours sont bien longs; j'en avais eu jusqu'ici tous les mois depuis tes couches, et quelquefois même deux, et je ne serai pas toutes les fois si bien payé d'avoir été si long-temps inquiet. Adieu, mon amie si tendre, si attentive, si aimable et si bonne. Puisse cette lettre te rendre une partie du plaisir que m'ont fait la tienne et tes précieux envois! Je la finis; car enfin il faut finir, et

M. Boucher [1], qui est obligé de la lire, ne saurait s'y intéresser autant que toi, quelle que soit sa complaisance. Je le sens bien, mais *amore non si sazia mai*..... Oh! non, non sans doute, surtout quand il est si affamé. *Ama il tuo sposo, come ne sei amata.*

GABRIEL.

Je croyais qu'il n'y avait plus d'hommes du nom de Caunigham. Je suis aise de l'établissement de cette pauvre et bonne enfant, qui avait goût et presse du sacrement. Elle ne s'est point mal conduite avec toi; et je l'aime autant que je puis aimer une autre femme que Sophie, et une ame aussi tiède. Fais une attention sérieuse à ce que je te dis pour les dents de la Gabrielle-Sophie. Je t'enverrai des vers pour mettre au bas du portrait de cette grande fille de deux pieds de haut. En attendant, j'ai trouvé, je ne sais où, un portrait au-dessous duquel tu mettras le nom, si tu le devines :

. . . . La quinteuse repose,
Le cœur gros de chagrin sans en savoir la cause,
N'ayant pensé jamais, l'esprit toujours troublé,
L'œil chargé, le teint pâle et d'hypocondre enflé.
La médisante Envie est assise auprès d'elle,
Vieux spectre féminin, décrépite pucelle [2],
Avec un air dévot déchirant son prochain,
Et chansonnant les gens l'Évangile à la main.

Je ne saurais t'envoyer que cela : mais c'est assez pour fixer la ressemblance. Adieu encore une fois; laisse-moi causer avec ma fille.

[1] Secrétaire de M. Lenoir.

[2] Je crois que ce n'est que pour la rime. (*Note de Mirabeau.*)

LETTRE LX.

A M. LENOIR.

19 juillet 1778.

Je crois, monsieur, que vous et vos secrétaires avez besoin de beaucoup de courage, quand il faut lire les lettres monotones de tant de malheureux qui n'ont guère à penser qu'à leur infortune, et qui ne s'aperçoivent pas aisément que leurs vaines réclamations peuvent ennuyer. Je suis raisonnable à cet égard : il n'est pas dans ma nature d'être importun avec celui que je respecte et que j'aime ; quant aux autres, j'aurais la juste fierté de croire que je ne suis pas fait pour les prier deux fois.

Je ne vous parle point depuis long-temps, et je ne vous parlerai plus de mes affaires, persuadé, comme je le suis, que j'en ai dit assez pour exciter votre intérêt, et que vous me sauveriez, si vous pouviez, des serres cruelles de mes ennemis, puisque la plus importante et la plus précieuse des graces que je puisse désirer, et qui, par un hasard plus heureux que je ne devais l'espérer de ma destinée, dépendait de vous, m'a été accordée. Mon sort est décidé, sans doute, et, de quelque manière que ce soit, le temps me l'apprendra, ou j'apprendrai au temps que je suis plus son maître qu'il n'est le mien. Jusque-là, je vous parlerai quelque-

fois du premier besoin de ma vie; et c'est mon amie qui est ma vie, et ce sont ses lettres qui m'alimentent.

Dans le mois de janvier, j'en ai reçu deux, une dans le mois de février, deux en mars, et deux autres dans les mois d'avril et de mai. Voilà vos bienfaits, et je vous ai exprimé de mon mieux combien ils m'ont touché. Depuis le 24 de ce mois de mai, jusqu'à aujourd'hui, 19 juillet, c'est-à-dire depuis quarante-six jours, je suis veuf, absolument veuf; et, je l'avoue, mon cœur est affamé et mon esprit inquiet. Depuis le moment où, ému de notre sensibilité si juste et de nos angoisses cruelles, vous avez daigné condescendre, autant qu'il était en vous, à nos innocents désirs, et verser quelques gouttes de bien dans le calice amer que nous avons à vider, je n'ai pas cru que notre situation pût empirer : car, me suis-je dit souvent, notre bienfaiteur est si bon! il n'aurait pas voulu rouvrir notre ame au sentiment du bonheur pour nous l'arracher.... Oh! non, monsieur, je ne crains pas cela de vous, et je vous demande avec les supplications les plus ardentes une lettre de l'infortunée Sophie.

J'ai l'honneur d'être, avec un dévouement respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

LETTRE LXI.

AU MÊME.

30 juillet 1778.

Il est bien décidé, monsieur, que c'est à vous que je devrai consolations, plaisirs, salut, tout enfin. Je profite avec la reconnaissance que tous vos procédés m'inspirent, et que chacun renouvelle, de la permission que vous me donnez d'écrire pour m'informer de mon fils. J'adresse ma lettre à un notaire d'Aix, très-honnête homme, et qui a des rapports étroits avec M. de Marignane et mon père, mais qui est on ne saurait plus secret, et qui me veut le bien que me veulent, j'ose le dire, tous les gens honnêtes qui me connaissent par d'autres relations que celle de mon père, ou qui me voient par d'autres yeux que les siens.

Je ne pouvais mieux faire que d'écrire le billet simple et succint que j'ai l'honneur de vous envoyer; parce que, ma position m'interdisant tous détails, il serait embarrassant, et même peu décent, d'écrire ainsi à mes amis d'un certain rang. Sans cette réflexion, je me serais adressé à *madame la marquise de Vence, en son hôtel, à Aix*, ou au *marquis de Tourettes, dans la même ville*; personnes respectables et respectées, qui ont vu de plus près que d'autres l'innocence de ma conduite et ma générosité, opposée à l'atrocité de mes ennemis;

qui connaissent à fond mes affaires et mes malheurs; qui savent enfin que dans la longue course que j'ai fournie, quoique jeune encore, dans une carrière hérissée d'événements tristes et de contrariétés cruelles, j'ai toujours eu les mêmes procédés et trouvé le même sort. Ami jusqu'à l'enthousiasme, dévoué jusqu'à la témérité, sans cesse compromis pour les autres, et sans cesse abandonné par ceux pour lesquels je me suis compromis, chargé des fautes d'autrui, dédaignant d'excuser les miennes, parce que la conscience de mes intentions et de ma droiture m'a toujours suffi, incapable de faire mon apologie aux dépens de personne, même des pusillanimes, des ingrats et des traîtres, je me suis vu continuellement jugé sur des faits altérés ou faux, et je n'ai jamais changé pour cela de cœur ni de conduite. Tel je fus, tel je suis, et tel peut-être je serai.

Quoi qu'il en soit, monsieur, si vous n'approuvez pas ma lettre, veuillez me la renvoyer avec des changements que j'observerai religieusement. Si vous jugez plus à propos que je n'écrive point, et que vous daigniez prendre cette peine pour moi, excès de bonté que je ne présumerais pas si l'on ne m'eût donné l'alternative, veuillez vous adresser à madame de Vence; c'est la sœur du vicomte de la Rochefoucault. Peut-être la connaissez-vous; ah! si cela est, vous l'estimez sans doute. Demandez-lui ce qu'elle pense, ce qu'elle sait de moi. Je souscris à ce qu'elle prononcera; mais non : elle est trop partiale en ma faveur. Elle l'est au

point que mon père et madame de Mirabeau ont osé se répandre en commentaires sur mes sentiments pour cette dame et ses bontés pour moi. Vous remarquerez qu'elle serait ma mère, et que c'est une des femmes les plus généralement respectées. Il est vrai qu'elle connaît madame de Mirabeau depuis l'enfance, qu'elle a suivi sa conduite et la mienne, et qu'elle n'a pas balancé entre nous. Il est vrai encore que la plus tendre des mères ne saurait aimer le plus dur des pères ;.... mais, après tout, que peuvent contre madame de Vence les sifflements de la calomnie ?

Enfin, monsieur, de quelque manière que ce soit, j'aurai des nouvelles de mon fils, puisque vous voulez bien vous en occuper. Ne trouvez-vous pas étrange, j'ose vous le demander, qu'un père ait organisé sa famille de manière qu'il lui importe que son fils n'ait aucune correspondance avec sa mère, et ne sache pas des nouvelles de son enfant? et ce père s'appelle l'*Ami des hommes!*.... Je ne m'arrêterai pas sur ces idées désolantes ; je vous répéterai seulement que j'use dans l'inutilité et le chagrin mes plus belles années, que je vieillis avant l'âge, et que les nuits paraissent bien longues à la douleur qui veille. Peut-être, qu'il me soit permis de le dire, peut-être pourrait-on tirer de moi un parti plus utile et plus humain. Je ne me crois ni au-dessus ni au-dessous de rien. Je ne suis au-dessous de rien, parce que je sens mes forces et mon zèle, parce qu'après tout je suis un homme comme un autre. Je ne suis au-dessus de rien ,

parce que le patriotisme, l'utilité et surtout l'*homme*, peuvent tout honorer. Tous les talons rouges ne parleront pas ainsi; mais c'est à cause de cela que je les vaux peut-être bien en tout sens.

Encore une fois, je suis enterré; cependant, si j'en crois ma tête et mon cœur, et ce je ne sais quel pressentiment qui est souvent la voix de l'ame, ma vie pourrait n'être pas inutile. Songez à moi, monsieur, dans ce temps qui, si j'en crois ce qu'annonçaient les derniers mois où je vivais avec les vivants, doit être fécond en événements. Songez à moi, dis-je, ou plutôt (car j'ai assez de preuves que vous daignez vous occuper de ma triste existence), rappelez-la à d'autres.

J'ai promis à mon amie des vers pour mettre au bas du portrait de ma fille; ne permettrez-vous point que je les lui envoie? Ah! je n'ai pas besoin de prétexte pour vous demander une grace si précieuse, mais qui ne dépend que de vous.

J'oserai en solliciter une qui l'est bien moins, et qui l'est cependant beaucoup. Je travaille à un ouvrage qui sera intéressant, si je ne suis pas fort au-dessous de mon sujet; je manque de matériaux. Souffrez qu'on m'abonne à un cabinet littéraire. On m'en remettra le catalogue: je demanderai les livres qui me conviendront, et chaque semaine, le carrosse de Vincennes emportera et rapportera mon paquet chez M. de Rougemont. Cette manœuvre est bien simple, ne donne aucune peine à personne, n'a, ce me semble, aucun inconvénient, et suppléera, moyennant six ou neuf francs par mois

(parce que je prendrai plusieurs volumes à la fois), aux livres que je ne puis me procurer ici, où il n'y a point de bibliothèque, pas même de cabinet bien entendu, ni acheter parce qu'ils sont trop chers. Daignerez-vous me dire un oui ou un non? Je sais bien que *oui* est le mot que vous proférez le plus volontiers quand il s'agit d'un bienfait.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond et respectueux dévouement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

Recevez mes remerciements pour les ordres que vous avez bien voulu donner au sujet des comptes de santé relatifs à moi.

LETTRE LXII.

AU MÊME.

17 août 1778.

Il ne faut, monsieur, que vous rappeler les dates pour provoquer votre bonté, et vos bienfaits m'ont appris à être tranquille; mais mon cœur est trop actif pour que la sécurité soit en lui l'absence du désir : c'est la force et la persévérance de ce désir qui, constatant la passion, la légitime et la rend intéressante pour tous les hommes honnêtes : c'est elle qui vous a touché sur mon sort, que vous

avez adouci par de si précieuses faveurs qu'elles ont passé mon attente. Il y a un mois révolu que je n'ai eu de nouvelles de mon amie : j'ose vous en demander avec confiance, mais avec ferveur, et ma gratitude lui est et lui sera toujours proportionnée. Daignerez-vous permettre que je joigne à ma réponse un cartouche pour placer au bas du portrait de ma fille, que je dois à votre sensibilité, et dont mon amie a le double, à ce qu'elle m'a mandé ? Les plus petits présents, les plus légères marques de souvenir, sont des jouissances, lorsqu'ils sont relatifs à un sentiment qui seul nous anime, et auquel toutes nos pensées et nos actions sont subordonnées.

J'ai l'honneur d'être, avec un dévouement profond et respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

LETTRE LXIII.

AU MÊME.

3 septembre 1778.

Je prends la liberté de vous adresser, monsieur, un cartouche destiné à être placé au bas du portrait de ma fille, que vous avez permis à mon amie de faire faire pour sa consolation, ce qui me donne lieu d'espérer que vous joindrez à cette précieuse faveur celle de lui faire passer ce dessin. Il est as-

sez mauvais ; mais pas trop pourtant, vu la manière dont il a été exécuté ; à un mauvais jour, avec des crayons de deux sous, de l'encre de la Chine vieille et sale, et une brosse plutôt qu'un pinceau. Le défaut d'instruments a gêné mon imagination et ma main ; mais, ce petit rien fût-il cent fois plus mal ébauché, l'intention seule ferait encore le plus grand plaisir à ma pauvre amie.

Je n'ose pas y joindre une lettre ; car la reconnaissance, loin d'excuser la témérité, nécessite la discrétion ; mais je vous supplie bien ardemment de m'en procurer une de madame de Monnier à laquelle je puisse répondre, et je vous répète, pour la centième fois, que, comme les bienfaits sont plus puissants que tous les monarques de la terre, vous êtes mon véritable maître, et vous le serez toujours ; avec cette seule nuance que le plus respectueux attachement et la plus tendre gratitude seront à jamais les liens sacrés de ma dépendance. Ce titre vaut bien *la grace de Dieu et des verroux.*

J'ai l'honneur d'être, avec un dévouement respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

LETTRE LXIV.

AU MÊME.

18 septembre 1778.

Pour la première fois, monsieur, depuis que je suis enseveli dans ce tombeau, où l'on meurt long-temps, mais pas plus long-temps qu'on ne veut, je vous écris presque sans espoir. Il m'en reste encore un faible rayon qu'entretient le sentiment intime et la conviction de votre bonté; mais vous ne pouvez pas l'impossible : et si ma destinée est plus forte que vous, en vain vous lui avez arraché quelques consolations qui ont adouci mes maux, il faut que j'y succombe.

Vous voyez, monsieur, que, dans la douleur amère où me plonge le silence de mon amie, je ne soupçonne pas que votre refus de permettre que ses lettres parviennent jusqu'à moi en soit la cause: En effet, pourquoi craindrais-je ce terrible revers? votre cœur a senti les justes déchirements du mien; il y a compâti. Vous n'êtes pas de ces hommes qui, vivant sans principes, et pensant sans courage, comptent au nombre des devoirs de leur état ses préjugés : votre esprit se rend à la raison; votre ame, à la sensibilité qui lui parle, qui l'émeut.

Je ne crains pas non plus, du moins, je ne dois pas craindre, vu ma conduite et le témoignage de

ma conscience, qu'on soit parvenu à vous persuader que je suis indigne de vos bontés. Je ne connais personne à qui cette calomnie soit nécessaire; et, quelques exemples que j'aie vus en ce genre, je ne sais point encore être méfiant. Cependant comme la secousse du malheur chasse la vérité des ames fortes, tandis qu'elle l'enfouit dans les autres, je dirai en passant que c'est une horrible institution que celle où l'on a réuni sur la même personne toutes les facilités et tous les intérêts possibles de calomnier; et j'ajouterai que, comme tout est possible, comme l'humeur d'un prisonnier peut lui donner de l'aigreur, et l'humeur de celui qui le garde s'en irriter; comme il en peut résulter des préventions, des opinions fausses, des ressentiments et des vengeances, il est juste et nécessaire que chacun ait la voie d'appel, et que le supérieur immédiat entende les deux parties : réflexion importante et féconde, mais générale, et nullement particulière à moi qui n'ai aucun sujet de plainte, et qui, en aucun cas, ne me plaindrai le premier.

Je vous demande, monsieur, je vous demande en gémissant, une lettre de mon amie. Si cela n'est pas possible, je me résigne, et tout est fini pour moi; mais daignez me le faire dire : que des paroles vagues, dont la multiplicité et l'inexactitude inquiètent et découragent au lieu de soulager, ne soient plus ma pâture. Une ligne, ô mon bienfaiteur! une ligne de la main adorée; ou la cruelle, mais nécessaire vérité. Ce désir que je vous té-

moigne avec toute la véhémence d'un cœur brisé de douleur, ce désir vous décèle mon premier besoin; et ce sera le dernier. J'ai éprouvé bien des maux: j'ai été cruellement ballotté par le sort. Les hasards de la naissance et de la fortune étaient pour moi; j'avais le germe de quelques talents, une activité rare, une audace qui ne l'était pas moins, une santé forte: j'ai perdu de tout cela ce que j'en pouvais perdre, non sans regrets, mais sans désespoir. La carrière de l'ambition m'est fermée : mes talents sont flétris; ma santé est détruite; je suis dans les fers, et je supporte ma situation! et si vous parcouriez mon porte-feuille (ce qui arrivera quelque jour), vous diriez peut-être : « Maintenant « que l'adversité et le temps ont fait tomber son « masque et montré cet homme à nu, je vois qu'il « n'était ni sans vertu, ni sans force! » Mais, monsieur, tout cela tient au sentiment qui alimente ma vie, aux charmes de l'amour, à ce seul bonheur qui ne devrait pas tant coûter. Il me fait supporter cette manière d'être qui n'a rien de comparable, non rien, pas même les plus horribles tourments; car les souffrances corporelles sont limitées par notre sensibilité physique et notre organisation. En vain l'homme a montré autant de barbarie par la variété des supplices qu'il a inventés que par le nombre infini de ses crimes : le plus ingénieux des tyrans ne peut que nous donner la mort. C'est en prolongeant notre vie dans une situation affreuse qu'il assouvit toute sa férocité, parce que la sensibilité morale a des bornes

bien plus reculées que la sensibilité physique, et que l'ame est plus sûrement et plus durablement affectée par des impressions faibles, mais répétées, que par un mouvement violent, mais passager.

S'il est un Dieu, appui de l'innocence et vengeur du crime, il sera juge sans doute entre le père barbare et l'enfant opprimé. C'est une consolation bien cruelle que je ne savoure pas. Je n'appelle point la vengeance : je demande votre pitié. Je demande surtout que vous me délivriez du plus intolérable des maux, celui de l'incertitude, et que vous daigniez me faire dire si je dois ou ne dois plus compter sur les lettres de mon amie.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux dévouement et une inviolable reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

M. de Rougemont m'a dit que ce n'était pas l'usage de laisser un étui de mathématiques aux mains des prisonniers; mais que je pouvais vous demander la permission de retirer le mien des siennes. Je prends cette liberté, et j'espère qu'il voudra bien certifier que je n'ai donné aucune raison de méfiance depuis que je suis ici. D'ailleurs, que peut faire un compas contre des murs de quinze pieds d'épaisseur ? Il peut servir de poignard. Mais les murs ne peuvent-ils pas aussi servir d'assommoir? Je travaille depuis ma plus tendre jeunesse aux mathématiques. C'est de toutes les études la plus convenable à ces tristes lieux, parce qu'elle n'exige

guère que de la méditation; mais il est fort difficile de faire certaines choses sans instruments; et je ne vois pas pourquoi l'on nous rendrait impossibles les distractions utiles, à peu près comme le soldat de Marcellus arrachait Archimède à son travail. S'il n'est pas irrévocablement décidé que tout ce qui entre ici n'en sort point, il pourrait être intéressant de laisser certains hommes se livrer à leurs talents, et même de leur procurer des facilités. Quoi qu'il en soit, je serai bien reconnaissant que vous daigniez m'accorder la permission de jouir de mon étui de mathématiques, et je promets de ne faire aucune brèche dans des murs de quinze pieds d'épaisseur, ni dans des portes de fer, avec un très-mince compas.

LETTRE LXV.

A M. DE ROUGEMONT,

GOUVERNEUR DU DONJON.

29 septembre 1778.

Il y a quelque temps, monsieur, que j'ai cru devoir vous faire entendre que, quelques mouvements intérieurs qui pussent agiter le donjon, vous me verriez toujours à ma place; c'est-à-dire ne me mêlant de rien que de ce qui m'est personnel, et surtout ne trempant dans aucune anonymité, manœuvre infâme dont tout honnête homme est

incapable. La manière vague dont je me suis expliqué a pu vous donner quelque inquiétude; mais toute tracasserie m'est si odieuse, toute explication si importune, que j'ai reculé, jusqu'au dernier instant, à entrer dans des discussions qui pouvaient nuire à quelqu'un. Il fallait la nécessité pour me justifier à mes yeux. Aujourd'hui que mon silence peut vous exposer vous-même, aujourd'hui du moins que je suis compromis par l'inconcevable effronterie d'un intrigant, et que j'ai peut-être perdu, faute de m'expliquer, les bontés de M. Lenoir, je me vois contraint d'entrer dans les détails; et les voici nettement exposés par écrit, parce qu'on s'explique avec plus de précision, parce que d'ailleurs un homme d'honneur ne refuse jamais de signer ce qu'il avance. La nature des faits que j'allègue est telle qu'il ne peut pas rester le moindre doute sur leur vérité; car je n'ai pas le don de deviner.

M. Fontelliau a osé me menacer, monsieur, de me dénoncer comme l'ayant voulu séduire pour obtenir de lui des choses contraires à son devoir, et comme étant son ennemi à raison de son incorruptibilité. Il m'a même dit que vous en étiez instruit. Certes, je ne m'attendais pas à être attaqué par lui pour fait de séduction. Voici, monsieur, la relation exacte de ce qui s'est passé entre lui et moi depuis que je suis ici : vous jugerez qui de nous deux est le séducteur. Vous ferez de ma lettre l'usage que vous trouverez convenable; mais vous saurez du moins quelles raisons M. Fontelliau peut

avoir de m'accuser; ce que valent ses accusations; quelle a été ma conduite et la sienne; quels sont ses principes et les miens. Vous êtes trop honnête et trop juste, sans doute, pour ne pas détruire les impressions qu'auraient pu faire dans l'esprit de M. Lenoir ses calomnies.

Il y avait plus de deux mois que j'étais ici, monsieur, et je n'avais jamais dit que bonjour et bonsoir à M. Fontelliau, lorsque j'appris de lui qu'on attendait ma mère au Val d'Osne, dont il est chirurgien. Il me demanda si je n'étais pas fort aise de cet incident. Je répondis que *oui* (je ne m'en cache pas), *surtout s'il voulait m'en donner des nouvelles verbales*. Je n'entrai dans aucun autre détail, la confiance me paraissant trop imprudente dans une prison d'état. Peu de jours après, M. Fontelliau me dit que, par des circonstances qu'il ignorait, ma mère n'était point venue au Val d'Osne, et n'y viendrait pas. Alors, pour la première fois, il me parla de madame de Monnier; il savait notre histoire, et m'apprit qu'il connaissait l'inspecteur de police qui m'avait conduit ici, et auquel M. Lenoir avait permis de me revoir. Il ajouta toute sorte de protestations d'attachement, et une promesse de faire, pour m'obliger, tout ce qui ne le compromettrait pas, et ne serait point incompatible avec son devoir.

Je l'écoutais avec l'intérêt que devait m'inspirer une telle ouverture dans un moment où j'étais brisé d'inquiétude et de douleur; mais je ne me livrai point. Je le priai seulement de rappeler à

M. Brugnière la promesse qu'il avait faite de venir me voir. Il y consentit. M. Brugnière, comme vous savez, me vit trois fois, dont deux devant vous, et me dit la troisième, en votre présence, que madame de Monnier l'avait chargé de m'apprendre qu'elle avait promis à sa mère de ne plus m'écrire. Vous vîtes mon désespoir. Ce n'est pas que je crusse Brugnière : je connais madame de Monnier, elle est au-dessus des soupçons et incapable d'une bassesse; et d'ailleurs, Brugnière, touché de mon état, se démentit aussitôt, comme vous devez vous en souvenir; mais je voyais toutes mes ressources épuisées; je n'imaginais aucune manière de savoir des nouvelles d'une femme à laquelle mon existence est liée; qui était dans le moment critique d'une grossesse agitée par les orages les plus cruels, et à la veille d'une première couche. M. Fontelliau vit Brugnière, à ma prière, ou me dit qu'il l'avait vu. Il me dit de plus que Brugnière lui avait avoué qu'il vous avait proposé de fermer les yeux sur le passage de nos lettres, et que vous l'aviez refusé. Peut-être fus-je assez injuste pour vous en savoir mauvais gré; ce sentiment était naturel, et je ne m'en défends pas, quoique la réflexion l'ait redressé.

M. Fontelliau avait commencé à me parler des dissensions élevées dans le château, des griefs de M. de la Boissière, du déplacement de la garnison, des efforts de M. de Voyer à cet égard, de vos démêlés avec lui, et enfin des sujets de plainte purement personnels à lui Fontelliau. Je l'avais écouté et même interrogé. Rien de plus simple, assuré-

ment, que la curiosité d'un prisonnier qui n'a de compagnie que ses murs, et qui a d'ailleurs beaucoup d'intérêt à connaître à fond le préposé du roi, chargé de rendre compte de sa conduite. Quand M. Fontelliau vit mon cœur ouvert au mécontentement, il tenta davantage, et me parla, dans le plus grand détail, de votre conduite avec les prisonniers : il me fit craindre que vous ne les desservissiez, et surtout m'interrogea sur la nourriture. Je m'en étais toujours loué, comme je le fais encore ; quelques jours de négligence, auxquels tous les cuisiniers peuvent être sujets, furent un motif de déclamation de la part de M. Fontelliau, et il m'assura que vous lui aviez défendu de porter les plaintes des prisonniers à cet égard, en lui disant *que son affaire était la santé, et qu'on vivait avec du pain et de l'eau.*

Telles furent ses premières démarches avec moi, et je passe cent traits pareils. Je conviens qu'ils n'embellirent ni ma situation ni mes idées. Cependant cela ne m'excita à quoi que ce soit contre vous, parce que je ne pouvais ni ne voulais me plaindre personnellement ; parce que d'ailleurs je suis assez peu occupé de tout ce qui est besoin purement physique. Aussi M. Fontelliau toucha-t-il bientôt d'autres cordes qui avaient plus de prise sur moi. Il me réitéra des offres de service ; et comme je savais par lui qu'ayant trouvé dans l'étui des rasoirs d'un des conseillers du parlement de Bretagne qui ont été détenus ici, un papier adressé à je ne sais quelle maréchale de France, qu'il vous

avait remis, disait-il, et dont vous aviez rendu un compte qui l'avait peu flatté; comme il m'avait dit que désormais il remettrait directement au commissaire du roi ce qui pourrait lui tomber entre les mains, je lui proposai de passer une lettre à M. Lenoir. Vous remarquerez que je n'avais jamais tenté ni même pensé de l'engager à faire circuler quoi que ce soit dans des mains étrangères. Ce n'est assurément pas que je me le reprochasse si je l'avais fait : rien n'était plus naturel et plus simple que de m'efforcer de sortir de l'horrible perplexité où j'étais avant que M. Lenoir eût daigné m'en tirer; mais enfin, soit sagesse, soit méfiance, soit pressentiment, je n'avais pas entrepris, le moins du monde, de gagner M. Fontelliau, qui, je le répète et le jure, m'avait parlé le premier de mes affaires, sans aucun préliminaire de ma part.

La lettre que je lui remis pour M. Lenoir contenait, mot pour mot, ce que je lui ai adressé peu de jours après par votre organe; démarche qui me sauva la vie, en obtenant, dans la suite, de ce généreux magistrat, que les lettres de mon amie me passassent. La raison pour laquelle j'écrivais à votre insu, monsieur, est que je craignais que, dans une occasion aussi délicate, M. Lenoir ne fût gêné dans l'exercice de sa bienfaisance par un témoin quelconque : or M. Fontelliau n'était pas un témoin, puisqu'il recevait ma lettre cachetée. Il l'accepta avec avidité, et me conseilla, me pria même, d'exposer nettement dans ce papier, qui serait remis en mains propres, *ma manière d'être*,

et d'y insérer mes plaintes. Je lui répondis ces propres mots : « Des rigueurs ne sont pas des mau-« vais traitements; après tout, M. de Rougemont « a fait strictement son devoir en refusant de me « laisser glisser des lettres. Si j'ai jamais à me plaindre « de lui, ce sera devant lui que je parlerai, ou par « lui que j'écrirai au commissaire du roi. Toute « plainte secrète est une délation infame; d'ailleurs « je nuirais à nous deux (je parlais à M. Fontelliau); « à vous, en paraissant savoir des choses que vous « n'avez pas dû me dire; à moi en me mêlant de « ce qui ne me regarde pas. » J'écrivis ma lettre; M. Fontelliau la prit, et quatre jours après il me la rapporta en me disant qu'il ne pouvait s'en charger.

Peu de temps après (et voici apparemment mon grand crime dans l'esprit de M. Fontelliau), il me dit que la compagnie que vous aviez fait renvoyer du château allait être rétablie; qu'il y aurait un major ici, lequel serait M. de la Boissière; qu'au reste, si j'avais des plaintes à porter, et que je ne voulusse pas paraître, un homme plus accrédité s'en chargerait. Cet homme était probablement M. de Voyer. Je dois ajouter cependant que M. Fontelliau m'a déclaré plusieurs fois qu'il n'avait pas voulu livrer à M. de Voyer sa signature contre vous. Ce gouverneur, dit-il, l'envoya chercher, le sollicita de former sa plainte, ce que M. Fontelliau refusa de faire sous tout autre forme que celle du procès-verbal, à la tête duquel seraient les interrogations de M. de Voyer. A quoi celui-ci

ne voulut pas entendre, disant qu'il lui fallait des *aveux* et non des *délations*. Mon refus net et simple de me *barbouiller* (ce fut mon mot) dans ce qui ne me regardait pas fut ma réponse, et j'ajoutai à M. Fontelliau qu'il « jouait le rôle du pot de terre « contre le pot de fer. »

Dans ces circonstances, M. Fontelliau reçut une lettre de madame de Monnier, à peu près semblable à celle qu'elle vous a écrite depuis, et où elle donnait la même adresse de Pavie pour envoyer la réponse. M. Fontelliau me la montra, et la brûla sur-le-champ. Vous êtes étonné sans doute que je fasse cet aveu; mais vous verrez bientôt que j'en ai de trop justes raisons. Ma pauvre amie était dans les transes du désespoir. Vous jugez bien, monsieur, que je le partageai. Elle demandait à M. Fontelliau de lui donner des nouvelles de ma santé, et de me laisser seulement signer mon nom pour lui certifier mon existence. M. Fontelliau ne voulut pas écrire et préféra que je lui confiasse un billet. Je ne sais, monsieur, s'il l'a remis à vous ou à M. Lenoir; mais, en ce cas, vous y avez lu à peu près ces mots : « J'existe, ainsi je t'adore ; écris« moi aussitôt après tes couches. Efforce-toi d'ob« tenir de M. Lenoir une correspondance ouverte. « Brûle sur-le-champ. Je meurs sur tes lèvres. Ga« briel. »

Ce billet partit, au moins il sortit du donjon, et M. Fontelliau me jura qu'il était remis. J'étais pénétré de reconnaissance, et c'était, comme vous allez voir, à bon marché. En attendant, on exigeait,

pour prix de ma gratitude, de certifier, *au besoin*, tout plein de choses relatives à vous, monsieur, que j'ignorais et que j'ignore. Je refusai obstinément, et voilà comme je suis un fin *séducteur*. Cependant vous me desserviez, disait-on : vous étiez continuellement avec mon père; j'étais un mauvais sujet à votre avis; ou du moins il fallait entendre les deux parties, et ne pas se laisser prévenir par du babil. Le roi avait voulu me ravoir jusqu'en Hollande; mon sort était décidé; on me faisait grace de la tête. J'avoue que tout cela m'indignait; mais je dis constamment à M. Fontelliau, et je croyais le lui devoir par gratitude, qu'il se jouait à plus fort que lui en vous attaquant; et qu'on lui donnerait toujours tort vis-à-vis de vous, ne fût-ce que pour l'intérêt de la subordination.

Environ un mois après, vous me montrâtes la lettre que madame de Monnier vous écrivit; et, quoiqu'il me fût évident que M. Lenoir avait permis cette communication, cependant toujours était-il clair que vous la lui aviez montrée, que ce ne pouvait être pour me nuire; qu'ainsi, en cela, vous m'aviez servi au lieu de me desservir. Mais ce qui me donna le plus à penser, c'est qu'il était démontré par la lettre de mon amie, qu'elle n'avait point reçu mon billet. M. Fontelliau me trompait-il ? Il y avait à cela au moins bien de la duplicité, et elle pouvait m'être funeste. Pour m'éclaircir du fait, j'interrogeai M. Fontelliau sans l'instruire du nouvel incident. Il s'offensa de mes soupçons; il me répéta et me jura sur son honneur,

que mon billet était donné : alors je le confondis : il pâlit, balbutia, et avoua que, croyant Pavie un garçon marchand de vin, il n'avait osé s'y fier. Je vis clairement (et je crois que cela est incontestable), 1° qu'il ne s'était intéressé à ma cause qu'autant qu'il avait cru m'intéresser à la sienne, et espéré me faire servir à ses vengeances ; 2° qu'il avait voulu se faire valoir à la police, à mes dépens. De ce moment je le jugeai ; je me renfermai, et me promis de me taire, quoique mon intérêt fût évidemment de parler.

Depuis ce temps il m'a offert de donner un billet de la main à la main à Pavie ; mais, sur ces entrefaites, il me vint des lettres de ma Sophie par M. Lenoir, et je me serais amèrement reproché de tromper mon bienfaiteur en me servant d'une voie détournée. Je remerciai donc M. Fontelliau, en lui faisant sentir, à la vérité, qu'il était indigne de ma confiance, et je lui déclarai, une fois pour toutes, que je ne voulais plus entendre parler des affaires du château, qu'il se perdrait, et que je ne voulais ni ne pouvais me compromettre en fou et malhonnête homme. Alors toute relation a fini entre nous ; il m'a battu très-froid, et m'a traité même assez lestement.

Cependant il y a environ un mois qu'il me dit « de ne pas manquer de lui parler au moment « où je sortirais d'ici, et que cela m'était important. » J'avoue que, dans la terrible inquiétude où je suis depuis quatre-vingt-dix ou cent jours sur le compte de mon amie, ce mot me remua

jusqu'au fond de l'ame. Je l'ai conjuré de me dire si elle lui avait écrit, et lui ai montré combien une demi-confidence dans ma prison était cruelle, puisqu'elle ne servait qu'à multiplier mes maux et mes soupçons; jamais je n'ai pu tirer davantage de lui, et cette finasserie, folle ou perverse, ne m'a pas peu tourmenté.

Vous savez le sujet de la discussion que nous eûmes dernièrement, M. Fontelliau et moi. Il était dans son tort, puisqu'assurément le roi n'entend pas que ses pratiques du dehors l'empêchent de courir aux besoins des prisonniers, et que d'ailleurs il était venu dans mon voisinage ce jour-là même. Je me plaignis de sa négligence d'autant plus vivement que je souffrais beaucoup. Il me répondit insolemment; il est vrai qu'il avait bu, ce qui, comme vous devez le savoir, lui arrive fréquemment, et n'est pas du tout plaisant, surtout lorsqu'on ne peut dormir qu'avec des narcotiques. Il me déclara que « je lui en voulais, parce qu'il « avait refusé de me rendre service, et qu'il en ren- « drait compte. » Je lui répondis froidement : « Je « vous en défie. » Il repartit : « Ah! pardieu! c'est « fait. » Je répliquai : « Nous verrons. »

Je n'ai pas voulu parler le premier, parce que cela ne convenait ni à mes principes, ni aux circonstances; mais, ayant su il y a quelques jours, par lui-même, par mon porte-clefs, et ensuite par vous, « qu'il s'était plaint de mes manières au su- « jet du mémoire des médicaments qui m'ont été « fournis; » ayant vu ou cru voir de la froideur en

vous, quelque poli que vous soyez toujours; ne pouvant expliquer les délais de la lettre de mon amie que par sa mort ou le mécontentement de M. Lenoir (car sa translation ne pourrait pas susciter de si longs obstacles); croyant enfin devoir une explication de ma conduite (sur laquelle je ne veux, en aucun temps, laisser rien de louche) et une provocation formelle à qui que ce soit de l'inculper; je vous adresse ceci, monsieur, qui restera comme un monument de mes réclamations et de ma véracité. Si cela peut nuire à M. Fontelliau, j'en suis fâché; mais je m'aime mieux que lui, et il m'a dispensé de le ménager; il m'a menacé, il m'a attaqué; je me justifie.

Je m'abstiens de toute réflexion, monsieur; mais je vous répète que, n'ayant rien à me reprocher vis-à-vis de vous, que, m'étant toujours conduit ici avec la plus grande régularité, j'ai lieu d'attendre de votre probité, d'après la netteté de ma conduite et de la démarche que je fais, que, si vous prévoyez qu'on m'ait desservi auprès de monsieur, le lieutenant de police, que je regarde comme mon unique bienfaiteur et ma seule ressource, ou que vous-même, trompé par de faux rapports, vous m'ayez nui dans son esprit, vous voudrez bien lire à ce magistrat ma justification, que j'ai cru devoir vous adresser directement, tant elle vous est personnelle. M'ôter les bontés de M. Lenoir, me priver des lettres de madame de Monnier, c'est m'ôter la vie.

J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments respec-

tueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

J'espère que si M. Fontelliau se défendait à mes dépens, ses inculpations me seraient communiquées. Vous êtes trop sage, monsieur, et trop attaché à M. Lenoir, pour ne pas penser que cette lettre faisant foi des bontés qu'il a eues pour moi à l'égard de mon amie, elle ne doit être montrée qu'à lui ou de son aveu. J'ai dû être sans inquiétude à cet égard, puisque vous êtes l'organe nécessaire de ce que j'écris journellement à ce magistrat.

LETTRE LXVI.

A SOPHIE.

1er octobre 1778.

Nous lui devons donc deux fois la vie! Ah! oui, j'en jure l'autre moitié de moi-même, la mort nous eût été cent fois plus douce qu'un plus long silence et la perte de tout espoir; et cet homme, dont la bonté céleste nous soutient au milieu de la plus cruelle infortune, ferait moins pour nous s'il arrachait nos tristes jours au glaive d'un ennemi.... O ma Sophie! je pleure; mais je respire. Sophie! tu vis, tu m'aimes! Ah! je ne t'ai pas soupçonnée un

instant : périsse l'univers, périsse Gabriel avant qu'il te soupçonne! mais mon imagination déchaînée errait dans l'immensité tortueuse des possibles : tous les malheurs, tous, même le dernier, s'offraient à moi... *Tu pleurais*, Sophie!...... et moi je ne pleurais plus, et ma douleur touchait au délire... *Quatre-vingts jours!*... O la bien-aimée de mon cœur! et les nuits, tu ne les comptes donc pas?..... ces nuits, ces nuits solitaires, ces nuits qui paraissent si longues à la douleur qui veille, ces nuits qu'empoisonnent encore tant de souvenirs délicieux et cruels!........ Ah! Sophie, c'est le quart d'une année qui nous a été ravi. Et qui sait?... qui sait?... Mais non : la voilà ta lettre; je la tiens, je la touche, la savoure : oui, mes sens et mon ame sont dans mes yeux et sur mes lèvres ; et ton amour, empreint sur ce papier qu'il anime, oppresse mon cœur et l'inonde de volupté.

Ah! tu le dis si bien dans ton langage magique : « Une lettre sèche bien des larmes; et, si elle en « fait couler, elles sont de tendresse.... » Mais que tu as dû souffrir, si tu as cru un instant, un seul instant, « que cette consolation nous fût à jamais « refusée!... » A jamais!... as-tu bien pesé ces horribles mots?

Ah! Sophie, j'ai craint pour ta vie, et j'étais moins malheureux que toi peut-être; car on sait bien qu'on ne survivra pas à ce qu'on aime; et il ne faut plus que s'assurer de sa perte; mais ne serait-ce pas lui survivre que d'en être *pour jamais* séparé? Loin, loin de Gabriel cet affreux présage! Non, non, ma

Sophie-Gabriel, je ne puis le croire; car, si elle respire partout, cette mélancolie qui alimente les ames sensibles, elle ne contient aucun de ces traits terribles qui décèlent le désespoir impuissant: elle est douce et touchante comme toi... Hélas! et moi aussi, *il faut que je la rende;* je ne puis pas même la brûler et en avaler les cendres; mais je l'ai lue cent fois, je l'ai respirée, je l'ai pompée: elle est gravée dans mon cœur en traits de feu, de feu inextinguible, immortel comme mon amour.

Oui, oui, elle me ressemble, mon enfant que je baise cent et cent fois dans un jour, sans déranger sa gravité qui m'impatiente. C'est de bonne foi, ma Sophie, que je lui parle, que je l'interroge, que je me plains de ce qu'elle ne me répond pas: cette illusion se prolonge des heures entières; à la fin je souris de mon erreur, et j'y retombe le moment d'après. Absorbé dans une méditation profonde, une distraction me réveille. Eh! qui me la donnerait, si ce n'est toi?... Une distraction? peut-on appeler ainsi une pensée habituelle? Je vole à ta fille, je la couvre de baisers et de larmes:... Tel, tel, au temps de son bonheur, tu voyais Gabriel accablé de travail, harassé d'application, se lever de cette table sur laquelle il était courbé des journées entières;...... il s'élançait, il volait dans tes bras... Un soupir, un regard, *un bacio;* et ses forces, et sa patience, et son courage renaissaient; et le sentiment de son bonheur, étendu sur tout son être, se prolongeait encore sur tout ce qui l'entourait: il enchaînait les inquiétudes, il charmait la triste-

prévoyance; il jonchait des roses de l'amour les épînes de la vie, et parvenait à les émousser.

Hélas! hélas! parlons de cette enfant; oui, encore une fois, elle me ressemble; et je ne sais pas trop pourquoi tu en es si fière. Si, si pourtant, je le sais. J'ai entendu une femme s'écrier, en voyant Le Kain dans Tancrède : *Comme il est beau!* Or personne au monde n'est plus laid que Le Kain. J'ai toujours eu bonne opinion depuis de cette femme. Ce n'est pas une ame commune que celle qui trouve que la véritable beauté d'un homme est sa sensibilité; car il faut pour cela connaître l'amour et son prix. Je conçois donc que tu m'aies trouvé souvent *beau;* que je sois même à tes yeux le plus beau des hommes; car je suis l'un de ceux qui savent le mieux aimer. Admire donc ma *beauté*, chère fanfan, et laisse rire ceux qui s'en moqueront. Mais pourquoi calomnies-tu les sourcils de ma fille? Pour peu que leur nuance soit foncée, ils seront très-noirs, et ses cheveux le sont prodigieusement pour son âge; et moi je dis qu'elle est jolie, en tout jolie. Ah! Sophie! elle est bien plus que jolie; elle est ta fille, et ton ame respire déjà dans ses beaux yeux. Il semble que tu aies *quelque idée confuse* que je possède l'art des consolations...

Ma belle dame, ne vous mêlez point des affaires de *Sophie l'aînée;* elle ne vous a pas porté ses plaintes assurément, et n'a que faire de vos recommandations... Hélas! de mon triste et solitaire ménage, elle est la seule qui s'accommode de ton absence... J'avoue que je n'entends rien au bonheur de l'*in-*

séparable. Il me paraît inconcevable, et je ne saurais l'accorder avec ce terrible silence de quatre-vingts jours. Au reste, je m'en fie bien à toi pour avoir fait tout ce que tu auras pu en faveur de ce borgne mal guéri. Mais du blafard, pourquoi n'en parles-tu pas? — *Quand tu auras ta fille avec toi*... O trop décevant espoir!... O ma Sophie, ménage ton ami; tu sais que son imagination dépasse toujours le but. Hélas! il n'a pas encore appris à se méfier même de son étoile.... Ma Sophie-Gabriel, aime-la, ma fille: ah! sans doute elle en sera digne. Mon sang coule dans ses veines; juge si elle saura t'aimer. Tu me parais tranquille sur son compte, et certes ce ne peut être qu'à bon droit, car une mère telle que toi s'alarme trop aisément. Sa première dentition est venue à propos à la chute des chaleurs. Puissent les grosses dents, qui sont bien plus inquiétantes, percer aussi heureusement! Mais surtout qu'on ne néglige pas l'attention que j'ai prescrite. Il est des cas, et même assez fréquents, où il n'y a que ce moyen de sauver la vie, et tout au moins les plus terribles convulsions, les plus effrayants symptômes. Qu'on la sèvre le plus tard qu'il se pourra: du bon lait est un souverain remède pour toutes les maladies des enfants; le teton de leur nourrice les aide à supporter tous leurs maux: du gruau, des légumes, des œufs, et jamais, jamais, sous aucun prétexte, ni viande, ni vin, ni sucrerie, ni pâtisserie, etc.

Non, il faut que je l'avoue, je ne crois pas que dans les annales entières de la déraison on trouve

une héroïne à te comparer. Ainsi donc, ô très-puissante raisonneuse! « vous avez cru qu'il fallait un « corps à votre fille, âgée de cinq mois, de peur « qu'en se renversant elle ne se cassât les reins... » Et ce corps est sans doute de fer, ou de bronze, ou de platine; car j'avoue que le moyen par lequel un corps de baleine ou de corde sauverait les reins d'un enfant qui tomberait des bras de sa nourrice passe ma courte intelligence. J'aurais cru aussi tout bonnement que l'enfant trop faible pour se soutenir tendrait plutôt à tomber sur l'épaule de sa nourrice qu'à se renverser, ce qui suppose un élan vigoureux; j'aurais cru surtout qu'un enfant ne pouvait se remuer qu'en raison de sa force; qu'il était faible en proportion de sa lourdeur, et qu'ainsi il n'avait aucunement le pouvoir de s'estropier de lui-même, pourvu qu'on l'éloignât des lieux dangereux, et qu'il pouvait si peu se donner un tour de reins, que si, dans les premiers mois, on l'étendait sur le dos, il mourrait dans cette situation sans pouvoir s'en tirer....

Mais non, vous changez toutes mes idées, ô incomparable philosophe! et je ne vous demande plus que de m'expliquer comment on parvient à élever un seul nègre : car vous savez, ô savante observatrice! que pour teter ils embrassent les hanches de leur mère avec leurs genoux et leurs pieds, et s'y soutiennent sans le secours des bras de cette mère, qui travaille. Vous avez lu cela dans M. de Buffon et dans cent autres ouvrages, vous qui me rédigiez l'édition de Hollande de l'*Histoire des*

Voyages, et je ne crois pas que vous ayez vu qu'on mît des corps et des maillots à ces enfants de la nature, et ils ont l'insolence, en dépit de vos principes, de se traîner dès le second mois, à quatre pates, il est vrai, mais qu'importe? Ils n'en déraisonnent pas plus que toi pour cela par la suite: et tous ceux qui devraient brouter ne broutent pas, ô ma gourmande Sophie! Haute et puissante raisonneuse, explique-moi, je te prie, ce phénomène : dis-moi si tous les nègres ont les reins cassés; car je suis convaincu, d'après tes infaillibles principes, que cela doit être ainsi : dis-moi pourquoi nos enfants emmaillotés ont le privilége à peu près exclusif d'être bossus, boiteux, cagneux, noués, contrefaits, rachitiques, etc.; dis-moi pourquoi, sur dix mille de nos femmes si bien emboîtées dans leurs corps, il n'y en a pas dix à la taille desquelles le tailleur ne raccommode quelque chose; dis-moi pourquoi cette belle invention des corps a si bien redressé la nature, que vos busques, mesdames, compriment les seules de vos côtes que cette bête de nature ait rendues mobiles, et relâchent celles qu'elle a rendues fixes, ce qui, joint à la vie sage et chaste de tant de vous autres, rend si fréquents les maux de poitrine, etc., etc.

J'attends une belle et profonde dissertation sur tous ces points, le tout *pour l'instruction de l'univers*... J'aurais assez de choses à dire sur la gourme de notre enfant; mais je n'ose joûter contre *ton érudition et ta dialectique*, et je défends seulement, comme ma vie, qu'on lui fasse aucun remède d'au-

cune espèce pour cela, à moins qu'une disparition subite de cette sorte d'évacuation salutaire n'exigeât quelque purgatif très-doux. Sur le tout, de la propreté; c'est la vie des enfants. Qu'il me soit permis aussi de vous dire en toute humilité que, si vous ne voulez pas que ma fille se casse la tête, il ne lui faut point, absolument point, de lisière... Comment donc faire?... Comment, grande et grosse bête? La laisser se traîner accroupie, c'est-à-dire laisser faire la nature, qui, sur ma foi, en sait plus que nous. Autrement nous la forçons, et elle ne peut remédier que très-imparfaitement à nos sottises. Nous voulons donner un aplomb prématuré à nos enfants avant qu'ils puissent le garder : ils tombent par l'autre extrémité, c'est-à-dire sur leur tête, et s'estropient, ou se tuent quelquefois. Au lieu de cela, d'eux-mêmes ils trépignent en cerceau, et commencent comme les culs-de-jatte; ils tombent: oh! oui, et très-souvent, et il faut en rire, et surtout ne jamais se dépêcher de les relever; mais ils tombent sur leur derrière, parce que leur position les y nécessite, et dix mille de ces chutes ne sont pas aussi dangereuses qu'une de l'autre espèce.... Mais on ne fera pas ce que je dirai. Eh bien! tais-toi, et ne radote pas avant l'âge.... Ah! Sophie, j'avais si bien compté élever moi-même mes enfants!...

Madame Sophie, tu as sur le cœur le déni que je te fais du bon sens (car, pour ta science, je lui ai rendu hommage, et tu me calomnies quand tu oses dire que je m'en moque); mais, ma Sophie, il ne faut, pour te consoler de cette légère priva-

tion, que te faire ma profession de foi au sujet de cette idole des sots, qu'on appelle *bon sens*. Tu as entendu M. Diafoirus dire au théâtre : « Je jugeai « par la pesanteur d'imagination de mon fils qu'il « aurait un bon jugement à venir, » et tu as ri. M. Diafoirus dit un mot très-profond sous le masque du ridicule. Ma bonne amie, le bon sens n'est précisément que l'absence de toute passion, ou l'absolue nullité. Si cette privation entière de toute sensibilité procure quelques avantages personnels, il n'en est pas moins vrai qu'elle fait et fera à jamais des hommes autant de fardeaux à peu près inutiles à la société, et tout au plus bons à croupir dans la fange de la servitude. Sois bien sûre, mon adorable fanfan, quand tu entendras dire que le bon sens vaut mieux que l'esprit et que le génie, que l'homme qui parle ainsi est un sot, ou un envieux plein d'orgueil, qui insinue modestement qu'il a au fond plus d'esprit que les hommes les plus illustres de tous les siècles. Ce ne sont pas là des hypothèses bizarres ou des exagérations plaisantes ; ce sont des vérités démontrables à la rigueur, comme je me charge de le faire en temps et lieu. Souviens-toi bien, ma Sophie-Gabriel, qu'il n'y a que les mauvaises têtes de bonnes : tu as été en passe de l'apprendre, et si tu ne le sais pas encore, j'ai peur que ce ne soit que par modestie.

Je sais bien que tout le monde ne conviendra pas de cela ; mais crois-tu qu'il y ait beaucoup de gens en état de l'entendre ? Crois-tu que les hommes capables de démêler le génie dans les écarts des pas-

sions, qui ne sont que son explosion, soient très-communs? La médiocrité hait tout ce qui n'est pas médiocre, on ne le comprend pas, ou s'en effraie. Je disais un jour au frère d'une certaine Sophie de ta connaissance : « Votre sœur emploie la moitié « de son esprit pour escamoter l'autre. » Il m'envisagea avec de gros yeux bien stupides, et regarda le fait et l'éloge comme également ridicules. J'en demande pardon à ce frère; mais, fût-il vingt siècles l'un des *sénateurs* de ce royaume, il sera vingt siècles un sot. On exigeait de cette même femme une lâcheté indicible; et, pour l'y engager plus facilement, on la maltraitait (car les gens de *bon sens* ne se piquent pas de beaucoup d'esprit); la proposition l'indignait, et les procédés l'irritaient; il n'en fallait pas tant pour la roidir : « Quelle opi-« niâtreté! disait-on; en vérité, elle est folle : c'est « opiniâtreté, et ce n'est que cela..... »

Eh! comment veux-tu que pensent, que sentent autrement des êtres qui ne connaissent d'autre honnêteté que celle qu'il faut pour n'être pas pendu; de vertus que celles qui aident à faire fortune, ce qui veut dire, en leur langage, gagner de bons contrats, de bons douaires, du bon argent, du cher argent, et qui n'appellent vices que ce qui y nuit; qui ne connaissent de sentiments que ceux relatifs ou subordonnés à cette lâche cupidité? Il faut bien qu'ils prennent pour *fous* ceux qui ont une âme forte; voilà comme certains parents jugent. D'autres (des pères par exemple), se croyant suivis de trop près par leurs enfants, et craignant qu'ils ne

disent bientôt d'aussi bonnes choses qu'eux, mais non pas en mauvais gaulois comme eux, frémissent de jalousie, et ne voient dans le foyer ardent qui produit les talents de leur fils, qu'un présage d'incendie, qu'un motif de crainte et de proscription. Si par malheur le fils démêle les véritables causes de cette terreur hypocrite; s'il a l'imprudence de dire au père, enveloppé dans les ténèbres sublimes de la prévoyance, de l'autorité, de la dignité paternelles : « Mais, mon père, pourquoi « me garottez-vous? n'eussiez-vous que de l'amour- « propre, mes succès seraient encore les vôtres: » le fils est perdu; car on ne pardonne point à qui nous a deviné, quand on se sent coupable.

Mais si ce fils eût été une bien lourde ganache, bien capable de tout croire sur parole, bien lâche adulateur d'une courtisane séduisante et accréditée; bien porté à regarder l'obéissance passive, la foi implicite, comme le premier devoir, la plus sainte vertu; bien et uniquement jaloux de diriger des fermes selon la *grande et petite culture*, de calculer le *produit net* d'un *moulin économique*, et de passer sa vie avec les êtres à longues oreilles qui l'habitent; ah! que ce fils eût été adoré! La preuve est au bout. Entre chez ces pères-là : si dans toute leur famille il y a une bête, tu la trouveras installée dans le fauteuil académique, et maîtresse de la maison. D'autres parents oublient de la meilleure foi du monde ce qu'ils ont été, ce qu'ils ont pensé, ce qu'ils ont senti, et perdent le sentiment avec la mémoire; car tout dans l'homme est mé-

moire. Ceux-ci sont injustes, sans le savoir. Le cardinal de Bernis portait le chevalier de Moras au ministère. Le préliminaire essentiel était de le raccommoder avec la marquise de Pompadour. Le chevalier, l'un des plus beaux et des plus spirituels hommes de son temps, est introduit à la toilette; il cause long-temps; il brille de tous ses talents naturels et acquis; en un mot, il est *charmant*, et tu sens bien que d'un homme *charmant* à un *homme d'état* il n'y a, en certaines circonstances, qu'un pas. Dans un de ces moments d'engouement qui mènent par sauts et par bonds ton respectable sexe, madame de Pompadour dit au chevalier : « Quel dommage « que tous ces Moras soient si mauvaises têtes! » Le chevalier de Moras reprend à l'instant toute l'âpreté d'un marin, et répond ces mots remarquables : « Madame, il est vrai que c'est le titre de légitimité « dans cette maison; mais les bonnes et froides têtes « ont fait tant de sottises et perdu tant d'états, qu'il « ne serait peut-être pas fort imprudent d'essayer « des mauvaises. Assurément du moins elles ne feraient pas pis. »

Tu n'as que faire du reste de l'histoire, que tu sais; mais va demander à ce chevalier, homme d'ailleurs plein d'honneur, de vertu et même d'équité, autant qu'elle peut se concilier avec la faiblesse que lui ont peut-être donnée les années et sa soumission absolue au despotisme fraternel; va lui demander, dis-je, ce que c'est qu'un certain sien neveu; il te dira : « Ah! madame, quelle « tête, et quel dommage!... » Que veux-tu, ma

bonne? les hommes sont ainsi faits; ils n'admettent point l'existence des sentiments qu'ils n'éprouvent plus. Ils font tous comme ce général qui, trouvant de jeunes officiers avec des filles, leur dit : « Eh! messieurs, est-ce là l'exemple que « je vous donne? » Il avait quatre-vingts ans. Somme toute, il n'y a que les hommes fortement passionnés capables d'aller au grand; il n'y a qu'eux capables de mériter la reconnaissance publique : il n'y a qu'eux, par conséquent, qui aient un vrai droit à l'estime : et le *bon sens* si vanté n'a jamais été utile, tout au plus, qu'à celui qui le possède. Il n'est pas plus compatible avec l'extrême sensibilité, que l'eau avec le feu; de sorte que, si tu veux m'aimer, ma dame, il faut consentir à n'avoir pas l'ombre du sens commun : choisis, et ne sois pas fière.

O amie de mon cœur! il y a une grande partie de ta lettre (et c'est la plus touchante) à laquelle je ne répondrai pas, puisque tu me le défends; cependant j'aurais bien des choses à dire; mais j'espère que ces tristes discussions sont inutiles; car je ne veux point du tout mourir avant l'âge..... Sophie, tout énergique, toute déchirante qu'est la peinture de ce que tu as souffert, tu ne perdras rien à laisser le cœur de ton Gabriel le deviner. Hélas! que nous reste-t-il de tant de bonheur? Nous ne pouvons pas même nous communiquer nos peines. Jamais, dans les plus terribles secousses, nous n'avons éprouvé cette privation mortelle, heureusement tempérée par notre bienfaiteur, mais qui est peut-être le plus violent état de l'affliction....

O amie! tu te plains de mes réflexions lugubres; mais, dis-moi, que dois-je sentir et penser quand je jette les yeux sur cette trop longue suite d'années qui se sont écoulées pour moi, quoiqu'à peine arrivé à l'âge viril? Dans quelque partie de ce temps, centuplé par les malheurs, que je jette mes regards, j'y aperçois l'infortune, les contrariétés, l'injustice, les calomnies, la douleur. A peine y puis-je compter une année de vrais plaisirs, et ces rapides instants sont suivis d'innombrables maux. Je me suis vu enlever le trésor de mon cœur, l'unique objet de mon amour (je dirais de mon attachement, si ma mère, ma fille et M. Lenoir n'existaient pas), l'unique objet de mon amour, de mon estime, de mon idolâtrie. J'ai fait le malheur de ce que j'aime, ou du moins je l'ai causé. Toutes les traverses de ma vie, trop fidèle présage, hélas! de celles dont j'étais menacé, ont été oubliées dans les bras de l'amour; mais au moment où ce consolateur m'a manqué, toutes mes plaies se sont rouvertes.

Eh! n'était-ce pas assez de mes nouvelles blessures, pour souffrir d'intolérables douleurs! Ah! oui, ce sont même les seules qu'il soit impossible de dévorer. Jamais, dans ces maux qui n'intéressaient pas mon amour, je ne manquai ni de fermeté ni de courage; il a cruellement irrité mes ennemis, lâches calomniateurs, qui, ne pouvant atteindre à la hauteur de mon ame, se sont efforcés de l'avilir! Mais ces dernières infortunes, qu'il t'a fallu partager, m'ont totalement épuisé, ô mon amie! et sans les consolations que nous procure ce-

lui que je ne puis plus nommer sans que mes yeux se mouillent de larmes, je serais imbécile ou mort. Et comment cela ne serait-il pas arrivé? Souffrir, perdre, être agité continuellement et avec la plus extrême violence, se voir privé de la joie, et du repos, et de la vie de l'ame, et des nouvelles de celle à qui son existence est liée, est-ce un état supportable? Que ce soit le crime de la fortune ou le mien, en porté-je, en portes-tu moins la peine? O mon amie! dois-tu t'étonner que ton Gabriel, que l'infortuné qui t'a perdue, n'ait que des pensées sombres et des sentiments douloureux; qu'il ait longtemps désiré la mort comme le seul remède à ses maux? Ah! Sophie, c'est un vrai miracle de l'amour que je retrouve encore quelques étincelles de gaieté en t'écrivant: le seul contre-poison de ce chagrin destructeur qui s'est emparé de moi au moment où j'ai su qu'il fallait te quitter, c'est le bonheur, c'est la certitude d'être aimé.

Oui, Sophie, oui, mon tout: abandonné de la fortune, persécuté par le sort, séparé de ce que j'adore, cette seule pensée que j'ai fait naître une passion sincère est une source de consolations et de volupté. Et quel autre que moi en a inspiré une si tendre et si généreuse? C'est une jouissance que les richesses, la naissance, et l'esprit, et l'ambition exaucée, et toute autre passion, et toutes les voluptés ensemble ne donneront jamais. Ce plaisir du cœur est vraiment unique, parce qu'il a sa cause dans lui-même. Celui qui n'a point été aimé de ce qu'il a aimé n'a pas connu le bonheur. Toute

autre affection de l'ame peut être intéressée. On me sert pour soi; on me flatte par artifice; on se dit mon ami, parce qu'on espère que je vaudrai plus que je ne coûterai : mais l'amour n'est accordé qu'à moi; on ne peut ni le contrefaire, ni le feindre. Ce sentiment si flatteur, si saint, si chaste et si pur, est inimitable pour les yeux intéressés, pour le cœur qui l'éprouve. On peut tromper un amant vulgaire; mais on ne trompera jamais un tendre amant. Cependant, ma bien-aimée, ce n'est qu'auprès de son amante ou dans ses lettres qu'on peut acquérir la certitude d'être toujours aimé. Hélas! tu sais quelles inquiétudes je nourrissais même auprès de toi, et tu me les as pardonnées. Un regard, un mot, un de ces mots qui vont au cœur, un baiser qui l'enivre, m'avaient bientôt rassuré; mais, excessivement délicat et craintif, j'avais besoin de l'être. Tes lettres entretenaient ma sécurité et toutes les consolations dont elle était la source. On me déroba mon égide; et, comme si ce n'eût point été assez de t'avoir perdue, de te savoir dans une odieuse captivité, de te voir dans un affreux lointain, de m'élancer vers toi sans cesse par mes désirs, et de me consumer dans la douleur de n'en pouvoir approcher, je vis rompre encore la faible communication qui restait entre nous; il fallut à tant d'agitations, à tant de chagrins amers, mêler les poisons de la jalousie, et sentir multiplier ses maux, au moment où la seule chose qui pût en alléger le fardeau m'était enlevée......

Mais de quoi, de qui, me diras-tu, pouvais-tu

être jaloux, ô mon Gabriel?..... De qui? Ah! de personne sans doute. Quelle idée aurais-je de toi, si je pouvais être jaloux d'un objet déterminé, quand tu serais aussi libre que tu l'es probablement peu?.... Mais si j'allais perdre ton cœur, si ta constance allait se lasser!.... Ah! Sophie! Sophie! veille sur mon bien, veille sur le seul bien de ton Gabriel..... Eh! pourrais-tu jamais te passer de son amour, sensible Sophie?.... Insensée, ne va pas croire que tu sois jamais aimée comme tu l'es par lui! Tu ne retrouveras ni ces ardeurs, ni ces transports, ni ces délicatesses, ni tous ces inexprimables sentiments qui firent ta félicité. Un cœur accoutumé à un tel amour n'entendra pas le langage d'un autre cœur, et ne s'en fera point entendre; ou plutôt l'ame souillée par une horrible perfidie ne pourra plus ni produire, ni recevoir, ni savourer la volupté.....

Mais bien loin de nous d'odieuses suppositions qui t'outragent! O mon amante, un moment de réflexion dissipe ce nuage sombre qui m'enveloppe, hélas! trop souvent. J'ai pensé y retomber pour jamais, dans ce cruel état où l'on n'est sûr de rien; où, las d'être malheureux et de l'être sans ménagement, sans compensation et presque sans espoir, on invoque la mort. N'as-tu pas éprouvé quelquefois que le temps qui précède une catastrophe que l'on prévoit, ou dont on est sûr, paraît horriblement long? Est-ce donc qu'on la désire? non, sans doute; mais c'est que le sentiment de l'attente est pire que le mal, quel qu'il soit. Ce mal une fois

arrivé, on le connaît : il est ou plus grand ou plus petit qu'on ne s'y attendait; on le supporte ou l'on y succombe. Mais le poids, l'horrible poids de l'incertitude qui grossit tout, qui multiplie les possibles, qui donne des réalités pour des chimères, ou des chimères pour des réalités; ce poids écrasant n'est comparable à rien. Eh bien! nous en voilà délivrés; espérons, puisque notre génie tutélaire est si prévoyant, et si puissant, et si sensible. Graces, graces lui soient rendues, et toute confiance accordée. Hélas! quand je pense à ses bienfaits, je désire qu'il soit vrai qu'il est plus doux encore, pour des ames telles que la sienne, de faire du bien que d'en recevoir.

Chère enfant! ta tête a emprunté de la mienne le défaut d'aller trop vite. Ma santé n'est pas bonne; ma situation est trop violente, surtout pour mon âge et mon tempérament physique et moral, pour que je n'en souffre pas; l'ame use son enveloppe; j'avoue donc que ma santé n'est ni ne peut être bonne; mais elle est loin d'un entier dépérissement. Depuis ma dernière lettre, je n'ai point souffert de coliques néphrétiques; et en général, à deux ou trois accès de fièvre près, presque éphémères, je n'ai pas eu de secousses. Ce qui s'altère cruellement en moi, c'est la vue, sur laquelle tu me complimentes fort mal à propos. Certes il est dur d'être forcé, mais absolument forcé, de prendre des lunettes avant vingt-neuf ans; mais il est plus dur encore de ne voir dans des lunettes, qu'à travers un torrent de points noirs, avant-coureurs pro-

chains et presque infaillibles de la cécité. Je l'avoue, je n'envisage pas tranquillement la perte de la vue. Hélas! mon ame est dans mes yeux, tant que je suis loin de toi, puisque je ne vis que par tes lettres; mais, fussé-je auprès de toi, je n'en sentirais pas moins la privation de ce truchement si fidèle du véritable amour. Il n'y a qu'un moyen de retarder, si ce n'est de prévenir, cet accident cruel; c'est de travailler moins. Mais comment veux-tu que je fasse? Je dors rarement plus de trois heures par nuit; je ne vois jamais un visage humain, si ce n'est le commandant, qui, comme tu sens bien, n'est pas et ne peut pas être toujours là, à beaucoup près; un chirurgien que je ne dois et ne veux plus connaître, après les tours qu'il m'a joués; enfin le bienheureux mortel qui, assez semblable à ces satellites infernaux que les poètes placent dans le Ténare, nous voit trois fois par jour pour nous donner à manger et nous verrouiller. (Au reste, que cette description poétique ne t'effraie pas sur mon sort; car le pauvre diable est un fort honnête homme.)

Tu sais combien ma tête est active; elle l'est d'autant plus dans cette situation que tout le feu de mon cœur est concentré, et ne peut s'exhaler; que mes sens fougueux et presque indomptables sont enchaînés, et n'ont aucune pâture; de sorte que le travail est l'unique moyen que j'aie de donner le change à la foule de sentiments et de sensations qui m'agitent. J'écris donc ou je lis quatorze ou quinze heures par jour: je succombe et je me survis. Tout ce que je fais est trop au-des-

sous de mes sujets, de mes idées et de mes vues; et le peu de bonnes choses que je produis sont achetées aux dépens de mon existence morale et physique. Peut-être, au temps du bonheur, mon imagination fut plus riche et plus flexible, mon style plus énergique et plus facile. Il est cruel de se dire: *È fornito 'l mio tempo a mezzo gli anni*[1]; mais c'est mon sort. Ma carrière est fournie à l'âge où les autres hommes la commencent. La nature m'avait accordé de quoi en parcourir une plus étendue et plus élevée; mais si l'infortune élève les ames fortes, elle abat le génie. Persécuté depuis six ans, froissé par toutes sortes de malheurs, dévoré d'inquiétudes et de chagrins, suspendu au milieu de la plus poignante incertitude, malade depuis dix mois, enseveli depuis quinze dans la solitude la plus austère, la vigueur de l'esprit peut être altérée par de telles épreuves; mais, ma Sophie, ce n'est pas la gloire qui est nécessaire à l'homme; c'est le bonheur. Un regard de toi, et mes forces renaîtraient, et peut-être retrouverais-je aussi une étincelle de talent qui ferait rougir ceux qui m'ont enseveli dans ce tombeau, où, comme je le disais à M. Lenoir, *on meurt long-temps*.

J'enverrai à Paris cette semaine la traduction des *Baisers* de Jean Second[2]; je dis *cette semaine*, parce qu'il faut que je les recopie, et que je ne veux pas retarder ma lettre. La traduction est très-fidèle;

[1] Ma carrière est achevée au milieu de ma vie.

[2] Cette traduction a paru en 1781.

ainsi, si l'on y trouve des choses trop ardentes, il faut s'en prendre au poète, qui, tout Hollandais qu'il était, a écrit sous la dictée de l'amour, et dans l'idiome harmonieux des Latins, ce qui lui a donné plus de liberté et d'énergie. Tout le changement que j'y ai fait a été de substituer ton nom à celui de *Neæra* sa maîtresse; parce qu'il m'eût été impossible d'adresser à une autre qu'à Sophie des choses si tendres. M. Dorat a imité en vers quelques-uns de ces Baisers; mais il n'a pris que les idées qui lui ont convenu; il a souvent mis sa *manière* (ah! oui, c'est bien le mot) à la chaleur de son modèle. M. Dorat a toujours de l'esprit, ou du moins il veut toujours en avoir. Il est heureux que cela ne le fatigue pas; mais ses lecteurs s'en lassent quelquefois. Jean Second est souvent naïf, et cela touche; car si les hommes sont presque infailliblement surpris par ce qui brille, ils sont tous involontairement sensibles à ce qui est naturel. En un mot, les Baisers de M. Dorat ne sont point du tout les Baisers de Jean Second; et tu les auras, quoique cette bagatelle ne soit pas aussi jolie que j'aurais pu la rendre peut-être dans d'autres moments. Jean Second chantait auprès de Neæra son bonheur et ses amours; et j'écris loin de Sophie : je suis bien plus amoureux que le poète hollandais; mais il était heureux, et je suis très-infortuné : il n'en fallait pas tant, outre le désavantage de la prose sur les vers, pour me rendre fort inférieur à l'original.

A propos d'écrits et d'écrivains, il m'est tombé entre les mains une traduction de Salluste, de ton

cher M. de Brosses[1], qu'il nous a fait attendre trente ans ; et il a modestement rempli les lacunes de l'auteur original. Je t'assure que le goût qui a présidé à cet ouvrage est tout-à-fait curieux. Ici il nous dit que « la règle qu'on voulut ramener fit l'effet « d'une combustion générale, et mit tout sens-des- « sus-dessous. » Cela est élégant, comme tu vois. Là il nous apprend que lorsque la bataille commence *chacun déploie son savoir-faire*. Il est noble, M. de Brosses. Il fait dire à Marius : « Je ne sais pas « ordonner galamment une fête. » Tu reconnais bien là la galanterie de M. de Brosses. Tu sais ce fameux mot de Jugurtha ; il sortait de Rome, et, en jetant les yeux sur cette ville dont il connaissait toute la corruption, il s'écria : « O ville vénale ! « tu seras bientôt esclave, si tu trouves un ache- « teur. » Voilà du moins comme j'ai traduit littéralement Salluste dans mon *Essai sur le Despotisme*. Le cher M. de Brosses est bien plus naturel, lui. Il traduit : *Ville à vendre, si on trouve un acheteur:* et tu vois bien que c'est là la pure nature, car c'est ainsi que les poissardes crient leur poisson. Je ne finirais pas si je voulais recueillir tous les traits pareils dont *l'illustre* M. de Brosses a enrichi notre littérature ; mais il faut laisser en paix les cendres des morts. Je t'avoue seulement que c'est une espèce de consolation que d'avoir de tels ennemis. De Brosses ne me connaissait pas ; il a voulu me faire du mal, et il m'en a fait, et du plus cruel.

[1] Publiée à Dijon en 1777, 3 vol. in-4°.

En vérité, je ne saurais m'empêcher de penser qu'il aurait été plus honnête, et plus utile à son *illustre* mémoire, de travestir un peu moins mal un des meilleurs historiens de l'antiquité. Au reste, je ne doute pas que quelque *illustre* académicien de l'*illustre* académie de Dijon n'ait donné les honneurs de l'apothéose à l'*illustre* auteur et à son *illustrissime* ouvrage. Peut-être même, si M. de Ruffei s'est trouvé chancelier, a-t-il eu la générosité de se charger de lui rendre cet hommage.

As-tu quelque moyen d'avoir par Mauvillon ou Richard le mémoire pour Jeanret, la lettre sur le sucre, et le commencement de mes mémoires? Je ne parle pas de l'ouvrage sur les salines; car je me flatte bien que tu n'as aucune manière de le recouvrer. Quoique ce soit peut-être une perte, c'en serait une bien plus cruelle que tu la pusses réparer. — Oh! non, non, un baiser ne serait pas trop court, pourvu qu'il durât autant que la vie. Mais, à propos de *baci*, j'ai cru que nous étions convenus de ne jamais les compter, et ce n'était pas la peine de faire un solécisme : *mille baci*.

Tu me fais un portrait frappant de ta dessinatrice, et il se pourrait bien que je la connusse. *L'amour à la rage* est tout-à-fait plaisant; mais ne vois-tu pas que ces amours-là sont, comme dit M. de Boufflers, « un mot honnête à la place d'un « qui ne l'est pas? » Quant à ces affections qui naissent et s'éclipsent en un moment, c'est le faible de ton sexe que j'appelle engouement; et je t'avertis que quiconque est capable de ces paroxysmes-là,

ne l'est pas d'autre chose. O mon amie? ne te laisse pas prendre à ces feux follets; fuis les haleines contagieuses. Veille sur toi, veille au-dehors, veille au-dedans ; c'est l'attention continuelle qui fait la force, et il n'y a rien à gagner avec les Alexandrine. (Avoue que j'ai deviné.) Ton ame a reçu de la nature une étonnante et précieuse énergie; mais, souffre que je te le dise (tu devineras le pourquoi), tu manques quelquefois d'attention sur des objets en apparence indifférents, mais qui sont bien loin de l'être dans leurs suites (ce que ta candeur ne te permet pas de deviner), surtout quand on est entouré de gens attentifs à tout, et prompts à saisir et à pousser le moindre avantage. Pardonne, *o cara sposa!* pardonne la vérité et la liberté de cette remarque. Ce petit défaut que je te reproche vient de ta charmante ingénuité, de l'extrême franchise de ton caractère; ainsi tu n'es pas capable de t'offenser de la sincérité de ton ami. Ah! que n'usais-tu du même droit, ou plutôt que ne remplissais-tu le même devoir avec ton Gabriel? Tu es une amie sincère, aussi bien qu'une tendre amante; ah! oui, tu l'es; mais tu l'es avec trop de circonspection, de précaution, de discrétion, si je puis parler ainsi. Crois-tu donc que je veuille imposer des conditions à ta franchise? Je suis, j'ose le dire, assez sûr de moi-même, assez pénétré du désir de me connaître, de me corriger, de te plaire, pour m'accommoder de tes remontrances les plus ingénues; et je ne t'en aimerais que mieux (c'est bien difficile cependant), quand ta véracité irait jusqu'à l'importunité. Peut-

être crierais-je un moment; mais remarque-le bien, en te rappelant le passé : ma vivacité, quoique, dans toutes les suppositions, déplacée, porterait plutôt sur l'occasion que sur la chose, et ce serait presque toujours ou la circonstance ou une distraction qui en serait la cause; mais crois que l'avis mûrirait dans mon ame. La vérité est si douce quand elle coule de tes lèvres, ô mon amie! qu'elle peut se présenter sans ménagement, sans déguisement. Ce que tu dis peut-il avoir quelque amertume? Oh! non, mon ange. Peux-tu mortifier mon orgueil? Non, non, ma Sophie : tout mon orgueil est en toi; c'est te dire assez les seuls coups douloureux que tu puisses lui porter.... Au reste, tu sais bien qu'il n'y a que ton père qui « ne voie « que lui au monde qui ait toujours raison. » Grand bien Dieu lui fasse! pour moi, je serais extrêmement fatigué d'une telle supériorité, et je n'en veux point.

Non vraiment, je ne puis ni ne veux me compromettre pour personne; mais, avec toutes mes précautions, et malgré ma situation, j'ai pensé l'être. Heureusement que la droiture et la franchise déconcertent bien des ruses.... Tu veux que je compte Pavie au nombre des ingrats : tu lui fais trop d'honneur; c'est parmi les perfides qu'il mérite une place distinguée. Il est vrai qu'en un sens l'ingratitude et la perfidie sont synonymes; il est vrai encore que certains hommes, je veux dire presque tous, ont une manière de calculer et de sentir qui les mène tout droit là, sans presque qu'ils s'en doutent. Ce

que l'on prend pour attendrissement est un mouvement bien équivoque, comme je te l'ai dit cent fois. Nous sommes presque tous susceptibles d'une émotion passagère, et non d'une impression profonde et durable. Voilà pourquoi ceux qui ne sont pas très-mal nés ou endurcis par le crime sont capables de pitié; mais de la pitié à la bienfaisance, au dévouement, et même à la reconnaissance, il y a infiniment loin. La bienfaisance n'est la vertu que des grandes ames, et la gratitude n'est pas la production des ames communes. Les yeux se sèchent en quittant un malheureux, lorsqu'on n'est pas doué d'une exquise sensibilité. Elle seule grave les spectacles attendrissants dans la mémoire, et l'envie d'obliger dans le cœur. Tel fait des offres de services, même sans vues d'intérêt, parce qu'il n'a pas eu la force de n'être point ému; mais il a encore moins celle de tenir parole : c'est comme un faux brave; il n'a que le courage de la honte; il se bat parce qu'il n'ose pas s'enfuir, et se serait montré plus poltron s'il eût été moins lâche.

Cela posé, veux-tu savoir le raisonnement de ces honnêtes gens dont nous parlons? « Que veu« lent-ils que j'y fasse? se disent-ils. Je n'irai pas « faire pour eux la guerre au premier ministre. » O mon amie! il est trop vrai, cet axiome si honteux pour l'humanité; les malheureux ont toujours tort; tort de l'être, tort de le dire, tort d'avoir besoin des autres, tort de ne pouvoir les servir...... que sais-je moi? il n'y a pas jusqu'aux torts qu'on a envers eux qui ne tournent à leur préjudice. On

cherche à excuser sa conduite en inculpant la leur. Tous les ingrats accablent de reproches ceux qu'ils ont trahis : tous les pusillanimes se plaignent de ceux dont ils désertent la cause..... Je ne sais si je ne t'ai pas dit tout cela; mais j'ai des raisons de te le répéter. Sois sur tes gardes, je t'en conjure, et livrons-nous à notre bienfaiteur pour unique ressource : nous lui devons, nous nous devons cette confiance exclusive; et ce sentiment honnête par lui-même sera encore très-prudent en nous préservant des traîtres.

Je crois que tu jures, mon amie! Où ton érudite personne a-t-elle été chercher le mot de *paréra-gravant?* c'est du grimoire. Je connais bien une plante nommée *paréira brava*, deux mots portugais qui veulent dire *vigne sauvage;* et, comme cette plante vient réellement du Brésil, on lui a conservé son nom étranger. N'est-ce pas cela que mon auguste savante aurait voulu dire? C'est en effet un bon diurétique; je préfère l'*uva ursi*, (je n'ai que faire de dire à ma savante que cela veut dire du raisin d'ours; si fait pourtant, car elle sait mieux l'astronomie que la botanique;) et j'en prends en infusion en guise de thé. Mais sois tranquille, mon aimable amie, autant du moins que tu peux l'être loin de moi. Les coliques néphrétiques ne me tueront pas; j'ai encore de la marge pour long-temps, à ce que je crois, et je vivrai assez peut-être pour impatienter certaines gens. Quant à mes yeux, ils sont réellement dans un grand danger; et je vais faire venir les Grandjean, non que j'y aie confiance, car ils

n'ont que la main de bonne, et ne sont point du tout théoriciens ; or, c'est d'un théoricien que j'aurais besoin, car je n'ai point de mal extérieur : mais ce sont les oculistes attitrés à la maison, et ici il faut souffrir en règle ; je les ai demandés.

Encore une fois, vous êtes une calomniatrice, madame ; je n'ai nommé personne, surtout point la chanoinesse, qui, comme chacun sait, *m'adore*. Ah! vraiment, je ne suis pas si ingrat. Je vous ai envoyé en général le portrait des dévotes, et personne n'ignore que la chanoinesse n'est que fanatique. — Tes grandes chaleurs t'auraient paru très-froides, si tu étais close dans des murs épais comme ceux de quatre caves. Depuis que je suis ici, je n'ai pas pu avoir le bonheur de suer ; et ce n'est point la moindre cause du dérangement de ma santé.

Tu devais t'attendre à la chute de tes cheveux d'après tes couches. Je me flatte que tu ne perds pas ceux qui tombent. Ne balance pas à te les faire couper, s'il est besoin ; c'est le seul moyen de les recouvrer. Eh! que t'importe d'être laide pendant quelque temps? Pour moi, il m'en est tombé gros comme les deux bras ; et je ne sais pas quelle sorte de providence y préside, mais je sais que j'en ai toujours beaucoup, bien que je n'en aie nulle espèce de soin, que celui qu'exige indispensablement la propreté. Ma savante me permettra-t-elle de lui apprendre que de tous les moyens de les conserver il n'y en a pas un plus sûr que de les laver? Oui, madame, les laver ; et cela tous les jours, au moins le chignon. Les douillettes qui craignent l'eau froide, et

s'enrhumeraient si elles s'en servaient, faute d'y être accoutumées, peuvent employer de l'eau tiède. Vous entendez bien qu'il faut les sécher ensuite. Les cheveux, ô auguste érudite! sont de vraies plantes, qui, à beaucoup d'égards, exigent la même culture que toutes les autres; mais il est vrai que de tous les jardiniers, les perruquiers sont les plus mauvais et les plus destructeurs. Que je n'entende pas parler, je vous prie, que vous ayez deux pieds de frisure sur la tête; je ne connais pas un être moins fait pour être ridicule que ma Sophie.

Quant à tes yeux, je suis peu inquiet : ta vue est excellente, et même prodigieuse; mais elle est délicate, parce que tu as peu de cils. Ne travaille point au grand jour; travaille plutôt dans des réduits sombres : le défaut de clarté peut fatiguer la vue; mais le grand jour la blesse. Je te conjure de n'employer aucuns remèdes, ni *de bonnes-femmes* ni d'autres, pour ce précieux organe. Ménage-le, rafraîchis tes yeux avec de l'eau et de l'eau-de-vie, et rien de plus..... Jean Second te donnera bien une autre recette; mais, hélas! j'ai seul le secret de la composition. —Adieu, mon amie, ma Sophie, mon témoin, mon juge, mon amante; *mio ben, mia sposa, vita mia, addio.*

GABRIEL.

Ma Sophie-Gabriel, ce lâche Ovide qui a osé faire un *Art d'aimer*, rendait un culte à Auguste, son tyran et son persécuteur; aussi tous ses écrits, où il est sans cesse question d'amour, ne sont em-

preints que d'esprit; et il y a bien peu de vers qui aillent au cœur; car un homme sans courage est un froid amant : « Un mal sicuro amico e freddo « amante [1]. »

Il est plus digne de nous de consacrer la bienfaisance des mains de l'amour. Fais acheter une estampe de M. Lenoir; place-la dans ta chambre : tu ne l'aurais pas fait sans ma permission, et je te l'ordonne, et tu m'obéiras bien volontiers. Tu écriras au bas :

Son ame est bienfaisante et son cœur est sensible;
Son esprit vaste, actif, sa justice inflexible.
Magistrat révéré dans des temps orageux,
Lenoir sut allier la prudence au courage,
Un devoir trop sévère et des soins généreux,
Les talents d'un ministre et les vertus d'un sage.
L'épreuve des succès et de l'adversité
L'a rendu précieux et cher à sa patrie :
Il a su mériter et désarmer l'envie.
J'admire ses travaux, j'adore sa bonté.

(Faible expression de l'immortelle reconnaissance
de Sophie-Gabriel et de son ami.)

Le neuvième vers n'est pas de moi; mais il est si heureux, et si bien appliqué, que je l'ai emprunté volontiers, et d'autant plus qu'il a été fait pour M. Lenoir. J'aurais bien voulu exécuter un dessin allégorique; mais cela est trop difficile; je n'ai pas mes aises; et d'ailleurs cela aurait pu souffrir quelque difficulté.

Si l'estampe est ressemblante, tu m'en enverras une. M. Boucher aura sûrement la bonté de te dire où se trouve la meilleure.

[1] Un ami peu sûr et un amant froid.

Sophie, chacune de mes pages contient environ soixante-douze lignes, chaque ligne environ vingt-cinq à trente mots; chacune de tes pages porte quarante lignes, et chacune de tes lignes environ quatorze mots. Compare, et rougis. Tu m'as écrit deux mille deux cent quarante mots en quatre-vingts jours; c'est vingt-huit mots par jour. Quel effort! aussi tes yeux sont fatigués!.... Ah! Sophie, plus de silence de quatre-vingts jours.

LETTRE LXVII.

A M. LENOIR.

3 octobre 1778.

La manière dont mon amie m'a dit, monsieur, de prendre la liberté de vous adresser pour elle la traduction des *Baisers de Jean Second*, me fait croire qu'elle a une espèce de certitude que vous daignerez la lui envoyer; et si je ne l'ai pas jointe à ma lettre de remercîment pour vous, et à ma réponse pour elle, c'est que je n'en avais point de copie nette, et que je craignais de retarder mon envoi.

Un homme austère trouverait peut-être ces odes anacréontiques trop brûlantes; mais tout le feu que vous y apercevrez est dans l'original; et vous sentez bien, monsieur, qu'une traduction de vers latins en prose française n'a pu que beaucoup les affaiblir. Je n'y ai point ajouté un mot; au con-

traire, j'ai été forcé d'adoucir des détails que la liberté de l'idiome latin peut seule permettre. Le changement unique que je me sois permis a été de substituer le nom de *Sophie* à celui de *Neæra*, maîtresse de Jean Second, parce que je ne sais dire des choses tendres qu'à *Sophie*. On ne lui refuserait pas de lire cette traduction, si elle était imprimée; or que change, au fond de la chose, que cette bagatelle soit manuscrite, et qu'on y lise *Sophie* au lieu de *Neæra?* Il n'y a assurément rien, dans ces jolis morceaux de poésie, qu'une femme amante et mère ne puisse lire. Si je sais jouir, monsieur, je ne sais pas corrompre; et celui qui flétrit l'innocence de ce qu'il aime, se connaît, selon moi, bien mal en plaisir. Mais vous n'ignorez pas que

La pudeur a sa fausseté,
Et le baiser son innocence.

Au reste, monsieur, nous recevons et nous attendons de vous des graces si importantes, que je ne saurais pas vous presser pour une bagatelle, et si je parle de celle-ci, c'est parce que mon amie l'a demandée trois fois. Si vous ne jugez pas à propos qu'elle lui passe, je respecte bien sincèrement votre volonté, et j'espère seulement que vous voudrez bien me renvoyer mon manuscrit; car je n'oserai pas vous offrir ce rien-là.

J'ai l'honneur d'être, avec un tendre et respectueux dévouement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

LETTRE LXVIII.

AU MÊME.

28 octobre 1778.

Je serais bien malheureux, monsieur, si vous étiez aussi las d'entendre parler de moi, que je le suis d'en parler. Mais, hélas! je dis comme Tibulle: « Je n'ai point le stoïque courage de supporter d'un œil sec la séparation de l'autre partie de moi-même; cette constance ne sera jamais la mienne. La douleur brise l'ame la plus ferme; et je ne saurais rougir d'avouer ce que je sens, et d'épancher la tristesse qui empoisonne ma vie, tourmentée par de longs malheurs. »

C'est une de ces consolations salutaires que je dois uniquement à votre incomparable bonté, que j'invoque aujourd'hui. On m'a dit que vous aviez daigné permettre que la traduction des *Baisers de Jean Second* passât à mon amie. Je prends la liberté de vous adresser une partie d'un recueil de pièces relatives, extraites des poëtes érotiques de l'antiquité, et je ne vous déguise pas que c'est un prétexte pour vous demander une lettre après plus de cinq semaines de silence. Si les *Baisers de Jean Second* ont passé, cet envoi-ci passera plus aisément encore: ce sont des fragments de Lucrèce, de Catulle, de Gallus et de ce délicieux Tibulle qu'il faut lire, relire, savoir par cœur, et relire

encore. Quelques morceaux choisis d'Ovide, de Virgile, d'Horace, de Pétrarque, du Guarini, du Tasse, de l'Arioste, de Milton et de quelques autres poètes italiens, anglais et allemands, succéderont, si vous le permettez. Si, par des circonstances nouvelles, ce recueil ne pouvait parvenir à mon amie, j'espère que vous voudriez bien me le renvoyer. Mais surtout, ah! surtout une lettre, ô bienfaisant et sensible protecteur des infortunés!

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux et profond dévouement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

Permettez-moi de vous observer que si vous ne voulez pas laisser de mon écriture entre les mains de mon amie, elle aura très-vite copié ce recueil. Je n'en envoie qu'une partie, pour moins surcharger celui qui doit le voir avant qu'il parvienne à Sophie, et ne pas abuser de sa patience, que je mets trop souvent à l'épreuve.

LETTRE LXIX.

A SOPHIE.

6 novembre 1778.

Ah! quel charme est donc celui de l'amour, qui peut ainsi changer et les choses, et les lieux, et les circonstances, et les idées, et jusqu'aux sensations!

Au milieu des peines les plus cuisantes et d'une situation presque désespérée, il me distrait, il m'enivre encore par des illusions, hélas! trop passagères, et que j'ai la faiblesse de regretter. Ta lettre m'a trouvé dans un profond abattement de corps et d'esprit; elle me rend un peu de force et d'énergie. Ah! Sophie, ne me reproche pas cet état d'affaissement si étranger à mon ame. Hélas! cette ame long-temps forte et toujours honnête, cette ame pleine de toi, est brisée. J'ai lutté contre le sort plus peut-être qu'il n'appartenait à un être humain; il est inexorable; mes forces s'épuisent, et je n'ai plus que le courage de l'honneur. Accablé de tristesse, de maux, d'ennuis et de craintes, ne voyant autour de moi rien, absolument rien, qui puisse remplir le vide affreux que ton absence fait dans ma vie, j'ai peut-être quelque mérite à ne pas me manquer à moi-même. Quand je deviendrais pusillanime et faible, qui aurait le droit de s'en étonner? Un malheur extrême, continu, sans compensations, sans relâche, ne peut-il donc pas dénaturer l'ame même la plus forte?.....

Mais non : je ne perdrai dans cette affreuse captivité que les faibles talents que j'y ai portés, et peut-être la vie, la moindre de toutes les pertes. Ma tête s'affaiblit; mon imagination s'éteint; mon esprit devient paresseux; il a du moins perdu sa flexibilité. Mais j'ose croire que ma fermeté ne m'abandonnera pas à un certain point; je ne céderai point en lâche à l'adversité; je ne solliciterai pas ceux que je méprise. Je n'ai qu'un appui; c'est

notre bienfaiteur : je n'ai qu'une amie, qu'une amante, qu'une sœur, qu'une épouse; c'est toi qui réunis ces titres sacrés. L'amour, la reconnaissance et l'honneur sont mes dieux; je ne prostituerai pas l'encens qui n'est dû qu'à leurs autels. J'ai tout tenté, hors ce qui est vil, et tout tenté vainement; il faut donc échouer. Un surcroît horrible d'infortune me surcharge; mes yeux sont perdus; je suis menacé des cataractes : pour peu que je reste ici, la cécité sera mon partage. Dieu! quel sort! Je serai donc nul! Condamné à végéter dans la plus profonde inertie, inutile aux autres, à charge, odieux à moi-même; voilà l'état où l'on a voulu me réduire. Il ne me restera pas même la possibilité de démentir par des succès, par des vertus actives, mes lâches, mes perfides calomniateurs : ils vont recueillir ce qu'ils ont semé pendant dix ans!..... Alors, mais seulement alors, ils seront tranquilles et contents.....

Mais éloignons ces idées affreuses : n'anticipons pas sur nos maux; c'en est assez, c'en est trop, hélas! du présent pour nous accabler. Mais comment retrouver ces expressions douces et tendres qui t'étaient si chères, quand une sombre tristesse me ronge? Le temps où mon amour s'exprimait avec autant de feu que de délicatesse, le temps où Sophie daignait m'écrire que son plus grand plaisir, en mon absence, était de m'adresser ce qu'il y avait de plus tendre dans mes lettres, se croyant dans l'impossibilité de peindre mieux ce qu'elle sentait, ce temps est passé sans retour. Mon cœur seul ne

s'épuisera jamais. Puisses-tu priser toujours les trésors de tendresse qu'il renferme pour toi! Cependant tes lettres me soulagent, et tes lettres seulement, parce qu'elles m'attendrissent, et que la douleur qui s'épanche n'est plus mortelle.

Tu me fais le plus grand plaisir de me donner à entendre la cause de cet affreux délai de quatre-vingts jours; il a beaucoup avancé la mesure de mes maux. Mais je vois que ni toi, ni mon bienfaiteur n'y étaient pour rien, et voilà ce qui m'importe; je vois que je dois encore à celui-ci plus que je ne sais. Ce n'est pas la première fois, comme tu ne l'ignores pas, que M. de Ruffei a eu l'insolence de l'accuser aux pieds du trône. Mais qu'importent à ce héros de bonté cette rage impuissante, ces vils rugissements?

Le Nil a vu sur ses rivages
Les noirs habitants des déserts,
Insulter, par leurs cris sauvages,
L'astre éclatant de l'univers.
Cris impuissants! fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ces obscurs blasphémateurs [1].

Les nouvelles de mon enfant sont charmantes; je n'aime pas qu'elle soit trop grasse: c'est cependant un défaut que les nourrissons contractent rarement chez des nourrices mercenaires. Qu'on ne la sèvre point, s'il est possible, avant que la plu-

[1] Le Franc de Pompignan, *Ode sur la mort de J. B. Rousseau.*

part de ses dents soient percées. Tu te rends de si bonne grace sur l'article du corps, que je ne saurais te persiffler davantage ; mais comme je sais combien je te persuade aisément, et qu'en une matière aussi importante je veux de plus te convaincre; comme tu ne te formes certainement pas une idée exacte, ni même approchante, du danger des corps de baleine, j'ai réfléchi sur ce que je t'ai mandé à cet égard, et qui pourra te paraître exagéré, parce que j'ai pris le ton de la plaisanterie; et je veux, mon cher amour, fonder ces principes sur une base indestructible, et te montrer que je suis loin de t'avoir tout dit. Je n'ai aucun de mes extraits ici, aucun livre anatomique, et il y a fort long-temps que j'ai perdu de vue ces matières, que je n'ai jamais étudiées que dans leur rapport général avec la physique du corps humain. Mais je puis, sans traiter à fond ce sujet, te démontrer, mon amour si chère, que les corps fort serrés par en bas attaquent à la fois la taille et la santé, surtout dans les enfants.

D'abord il est clair que la nature, qui n'a point fait aux femmes un corps de gaîne, n'a pas voulu les amincir prodigieusement par bas. Ce qui est si contraire à ses lois doit l'enlaidir et, qui pis est, l'altérer ou la détruire. En effet, cette diabolique cuirasse qui meurtrit et déforme le corps à l'extérieur, expose les parties intérieures à de tristes accidents; et voici comment. Les intestins, pressés et refoulés de bas en haut, compriment l'estomac, le foie, la rate, contre le diaphragme. (Tu sais que le

diaphragme est le muscle qui sépare la poitrine du bas-ventre, et le plus important du corps humain après le cœur.) Cette pression artificielle de vos cuirasses de baleine le force à se voûter plus que ne le demande la respiration, et retarde et empêche les mouvements du poumon. N'as-tu pas éprouvé cent fois que ta respiration était gênée par le serrement de tes côtes inférieures? c'est là l'effet de la cause que je te décris. De là la circulation du sang troublée dans le cœur; de là la pression de l'artère pulmonaire qui part du ventricule droit du cœur, et porte tout le sang du poumon; de là surtout la pression de l'aorte, qui part du ventricule gauche du cœur, et se partage dans toutes les parties du corps, et même la tête et le cerveau. Cette pression peut et doit occasionner une espèce de regorgement qui produit les palpitations (soit dit pour les tiennes, qui m'inquiètent fort), les maladies pulmonaires, si communes surtout chez les femmes, les maux de tête, les anévrismes ou tumeurs, les polypes même, et souvent les apoplexies.

D'un autre côté, la compression de l'estomac, du foie et de la rate, produit des accidents nerveux, influe sur les reins, la vessie et toutes les autres parties contenues dans la capacité du bas-ventre. De là les faiblesses, les vapeurs, auxquelles les bonnes et franches paysannes, qui ne s'étouffent pas dans les corps, sont bien moins sujettes que vous autres poupées. Tout cela est simple, mon enfant, et à la portée de ton érudite personne. Parles-

en à un chirurgien; car pour MM. les médecins, ce sont des savants qui méprisent fréquemment l'anatomie, surtout lorsqu'ils ne la savent pas. J'avoue cependant qu'autant que je pourrai je ne confierai jamais ma montre qu'à un horloger qui en connaîtra toutes les parties. Répète à un chirurgien, dis-je, à ton accoucheur, puisque tu y as confiance, ces raisonnements. Je dis de les répéter; car, entêtés des anciens préjugés, ou faute d'avoir réfléchi sur ce sujet en particulier, ils pourraient ne pas convenir de la thèse générale; mais s'ils nient les raisonnements qui conduisent incontestablement à mon principe, sois sûre qu'ils sont des ânes, parce que cela est sans réplique.

Je ne te parlerais pas avec cette confiance, si je n'étais pas sûr de mon fait; et je ne t'ennuierais point de ces détails, si je n'en sentais pas l'importance. Il y a mieux, mon amie; c'est que les corps de baleine, quoiqu'évasés par en-haut, sont nuisibles, même dans cette partie. Leurs échancrures au-dessus du bras, qui répondent au creux de l'aisselle, brident les deux muscles qui forment ce creux et font mouvoir le bras. Les bords de ces échancrures tranchantes serrent les vaisseaux et les nerfs de cette partie; et j'ai vu tes charmants bras, de toi qui lis ceci, rouges, livides et engourdis de cette pression. Frileuse que tu es, tu imputais ces effets au froid; ils venaient en grande partie de tes épaulettes : et la preuve de cela, c'est qu'en Hollande je l'ai beaucoup moins observé, parce que tu mettais moins souvent, ou parce que tu

serrais moins un corps qui aurait trop fréquemment contrarié et gêné l'amour. Ces épaulettes bienheureuses reculent les moignons des épaules, rendent saillantes les parties extérieures des clavicules, et gâtent la gorge, c'est-à-dire la plus grande beauté du corps des femmes. Enfin la plus grande partie d'entre elles, je parle des mieux faites, ont l'épaule droite plus grosse et plus charnue que la gauche; et de celles que j'ai connues particulièrement, à peine y en a-t-il deux (dont une avait quitté son corps dès l'âge de quatorze ans) qui n'eussent pas évidemment ce défaut : dans ce nombre est une des tailles les plus vantées de Paris, et qui ne l'était que grace à son industrie. Or je me rappelle très-distinctement que le célèbre Winslow a prouvé que cette difformité venait de l'usage des corps forts. Somme toute, mon adoration bonne, je ne prétends pas t'interdire les corps: ils te sont peut-être devenus nécessaires par l'habitude; mais qu'ils soient doux et peu serrés. Pour ma fille, qu'elle n'ait absolument que de simples corsets de toile, très-lâches, très-aisés; et qu'on laisse cette charmante enfant venir comme voudra la nature. C'est la plus savante et presque la plus tendre des mères.

Une observation aussi sûre et presque aussi importante, est celle-ci. Les *bonnes-femmes*, celles dont tu sais tant de secrets, s'imaginent, de la meilleure foi du monde, que les enfants n'ont point de chaleur, et elles les étouffent pour qu'ils n'aient point froid. Il arrive de là ce qui pour nous autres

arrive aussi; c'est qu'au moment où un enfant élevé ainsi prend l'air, il est enrhumé ou a des coliques. Tu sais bien que les gens continuellement enrhumés sont ceux qui se couvrent; et moi qui ai toujours pensé ainsi, j'en ai fait une rude épreuve. Toute ma vie, j'ai nagé comme un poisson; tu n'ignores pas que je chassais des journées entières d'hiver dans les marais de Franche-Comté, où il faut marcher en bas de fil et en escarpins pour ne pas s'engloutir; jamais je n'ai eu un rhume. Ici, où je suis forcé à mener une vie très-renfermée, je ne saurais sortir, sans revenir enroué et sentir ma poitrine se fendre. L'enfant qu'on dorlotte et qu'on couvre trop sera frileux et délicat le reste de sa vie.

En général, ma Sophie-Gabriel (et je parle pour toi comme pour ta fille, avec cette différence que celle-ci n'a pas encore plié la tête sous le joug de l'habitude, qu'il faut éviter les changements brusques, et que tu dois ménager beaucoup, en ce moment, ton rhume, de peur d'un reste de lait qui t'empoisonnerait), en général, dis-je, le froid n'enrhume que parce qu'on a eu chaud auparavant. Il faut donc accoutumer les enfants par degrés à l'air; et, sans les élever, comme ce charmant fou de Lauraguais, dans les quatre éléments, il ne faut les tenir ni renfermés ni chaudement habillés. J'ai toujours vu que les enfants enfermés marchaient tard et faisaient difficilement leurs dents; et c'est une bénédiction que de voir nos petits paysans se battre en chemise sur la neige.

Souviens-toi aussi que ma fille tète au moins jusqu'à ce qu'elle ait vingt dents, si toutefois sa nourrice n'a pas un trop vieux lait.

Je persiste sur l'article du vin, et mes raisons seraient trop longues à te déduire. M. de Buffon en parle comme d'un bon vermifuge : sans doute, tout acide l'est ; mais il ne le conseille pas comme boisson ordinaire. En général, je ne suis point pour le régime pythagoricien ; et je crois que l'homme avec des nourritures purement végétales et des boissons non-fermentées languirait. Telle est mon opinion, qui est celle de Buffon, contre Rousseau et bien d'autres ; mais pour les enfants c'est tout autre chose. Ajoute que le vin qu'elle boirait serait, à coup sûr, falsifié, parce que tout le vin qui se vend en détail à Paris l'est, et que tout vin lithargié ou chargé de plomb est un poison lent. M. Lenoir, à qui l'on doit tant de choses utiles, et dont l'œil vigilant deviendra plus célèbre que celui du fameux d'Argenson, M. Lenoir, dis-je, est le premier qui ait mis ordre aux mesures et aux comptoirs de plomb des détailleurs qui empoisonnaient tout Paris. Verse un peu d'alcali dans le vin que tu bois, et qui probablement n'est pas des plus mauvais : s'il reste dissous, s'il ne se fait aucune précipitation, je consens à perdre la tête. S'il y a du plomb ou tout autre métal, la liqueur alcaline, qui forcera l'acide de se séparer de la litharge, etc., pour s'unir à elle, fera reparaître le métal qui ne sera plus en dissolution, troublera la liqueur, et le précipitera au fond du verre. Voilà

des choses qu'il faut savoir, parce qu'il y va de la vie. De plus, mon amie, que ta fille soit nourrie, comme je le recommande, avec des substances végétales, et elle aura peu de vers. Mets de la viande en putréfaction, mets en même état du pain, des légumes, du laitage, qui est une substance végétale, quoique élaborée dans un corps animal, et décide.

Mais, pour cette fois, je me flatte qu'en voilà assez sur cette grande fille de onze mois, dont je raffole, et à laquelle je pense les vingt-quatre heures du jour, parce que je ne puis pas t'envisager que je ne la voie à côté de toi. (Hélas! ce n'est, en tout sens, qu'une illusion.) Qu'elle marche comme on voudra, mais qu'elle marche beaucoup, et se crotte, et tombe, et casse et brise impunément...., tout enfin, excepté pleurer, crier, et demander (hors ses besoins indispensables); toutes choses à quoi il ne faut répondre que par un refus simple et un froid silence.

Oui, elle est jolie, très-jolie, belle, parfaitement belle, le tout parce qu'elle me ressemble tout aussi parfaitement qu'elle est belle, (es-tu contente?) et surtout parce qu'elle me ressemble quand je dors. Certes, voilà un nouveau charme que je ne me connaissais pas, et dont je ne me doutais pas. Je ne crois point que, depuis Endymion, qui, tout en dormant, fit cinquante enfants à la chaste Diane, aucun beau dormeur ait inspiré un plus bel amour que moi. Et, tu auras beau dire, je soupçonne que tu m'aimais encore plus éveillé; je soupçonne

de plus que Gabrielle-Sophie n'a pas été faite en dormant : d'où je conclus qu'elle ressemblera à son père éveillé, mais peut-être bien les yeux fermés.

Oui, ma Sophie, oui, l'on est aimé de ses enfants lorsqu'on en est digne. Le premier lien de la nature et l'une de ses plus douces inclinations se forment au sein des familles. Mais qu'est-ce qui serre ce nœud? La conformité d'éducation que l'on reçoit, et la ressemblance des sentiments qu'elle produit ordinairement, la communication des intérêts, des secrets, des affaires. Les bienfaits, la reconnaissance et l'habitude y contribuent certainement plus que la nature. Sans réciprocité de sentiments, sans cet échange de services et de gratitude, ces mots *père*, *mère*, *frère*, *sœur*, ne sont que du vent : les lèvres seules prononcent ces sons arbitraires, qui n'ont aucun droit d'intéresser le cœur [1].

J'ai un ouvrage manuscrit qui probablement ne verra pas le jour de mon vivant, mais qui sera peut-être connu de la postérité. Il finit par ces mots touchants, qui sont ma profession de foi sur les devoirs et les droits paternels : « Et vous, « mon fils, que je n'ai point embrassé depuis le « berceau, vous dont j'arrosai de larmes les lèvres « agonisantes, le jour même où je fus arrêté, avec « un serrement de cœur qui m'annonçait que je « ne vous reverrais pas, j'ai peu de droits sur votre

[1] Quelques-unes des idées reproduites dans ce passage se trouvent déjà dans la lettre XVe. On avait même, aux précédentes éditions, intercalé ici deux pages qui se trouvent textuellement dans cette quinzième lettre.

« tendresse, puisque je n'ai rien fait pour votre « bonheur ni pour votre éducation. On m'a arra- « ché à ces douces jouissances, ainsi vous ne savez « pas si j'aurais été bon père; mais vous vous de- « vez à vous-même, et vous devrez à vos enfants « de respecter ma mémoire. Quand vous lirez ceci, « je ne serai probablement plus; mais vous trou- « verez dans cet ouvrage ce qui de moi fut esti- « mable, mon amour pour la vérité et la justice, « ma haine pour l'adulation et la tyrannie. O mon « fils! gardez-vous des défauts de votre père, et « que ses fautes vous servent de leçons : gardez- « vous des excès de cette sensibilité brûlante qui « fit sa félicité, mais aussi son infortune, et dont « il a peut-être mis le germe dans votre sang; mais « imitez son courage; jurez une guerre éternelle « au despotisme. Ah! si vous devez jamais être ca- « pable de le flatter, de l'invoquer, de le servir, « puisse la mort vous moissonner avant l'âge!..... « Oui, c'est d'une voix ferme que je profère ce « vœu terrible.....

« Mon enfant, aimez vos devoirs, aimez vos « concitoyens, aimez vos semblables, aimez si « vous voulez être aimé : ce sentiment est le seul « qui rende l'homme capable d'une joie vraie et « durable; c'est l'antidote des passions dévorantes, « et le remède unique contre le désespoir de se « voir dépérir sous les coups du temps..... Est-il « nécessaire de faire un précepte de l'amour de « ceux à qui l'on a donné la vie? Élevez-les par « l'attrait du sentiment, si vous voulez que leur ame

« réponde à la vôtre. Apprenez, mon fils, et n'ou-
« bliez jamais que vous n'aurez de droits sur eux
« qu'en proportion de vos devoirs, et de la manière
« dont vous les aurez remplis ; que vous seriez un
« monstre dénaturé, si vous étiez plus sévère en-
« vers eux que les lois, et que les lois proscrivent
« dans tous les cas les ordres arbitraires : sachez
« enfin que, pour qu'ils fassent votre bonheur, il
« faut que vous vous occupiez du leur, et soyez
« plus heureux que votre père. »

J'ai souri avec dédain de ton *parfait attachement* ou de ton *attachement parfait* (ce qui est cependant un peu différent), et je n'ai pas même daigné m'en fâcher. Cela me rappelle une certaine dame, parlant, dans une certaine lettre du temps jadis, parlant, dis-je, d'abord *d'une inclination*, passant de là aux *liaisons*, et mettant un *enfant au monde* en suite de cette *inclination et de ces liaisons* (le tout dans la même lettre) ; de sorte que tout cela se trouve *lié* sans un grain d'amour, et qu'elle accouche en tout bien et tout honneur, et sans presque connaître le père du *fruit de ses liaisons*. Ce coq-à-l'âne était charmant, et n'est pas trop clair ici ; mais toujours est-il et sera-t-il que cette dame était une scrupuleuse personne. Mais venons à ton amie. Sont-ils plus fous ou plus lâches ceux qui condamnent sa passion effrénée ? D'honneur, je ne le sais pas. Pour effrénée, soit : quel diable de frein veulent-ils que ces pauvres amants mettent à leurs passions ? n'a-t-on pas pris assez ce soin sans qu'ils s'en mêlent ? Mais n'y a-t-il pas de la dé-

mence à croire qu'une femme qui a sacrifié à son amant sa réputation, son opulence et ses espérances, changera quand tous ces sacrifices sont faits; quand la persévérance peut seule la justifier; quand elle a mis au monde un enfant, témoin, gage et fruit de son amour, qui s'élèverait à jamais contre son inconstance, et la couvrirait d'ignominie et de remords? Faut-il, je ne dis pas une passion effrénée ou non, je ne dis pas de l'opiniâtreté ou de la fermeté; je ne dis pas de l'honneur ou du courage; je dis, faut-il autre chose que ne pas délirer pour persévérer dans de telles circonstances?

D'un autre côté, serait-il une perfidie pareille à celle d'abandonner, de déshonorer à tout jamais l'homme qui a fait preuve d'un dévouement qui n'a de comparable que celui de son amante, et lui donner le coup de la mort pour le récompenser de tant d'amour, et le dédommager de tant d'infortune? Je le répète, je ne saurais dire si ces gens-là inspirent plus de pitié ou d'horreur; mais une réflexion que l'on ne fera pas sans doute, et qui cependant est bien frappante, c'est que, s'il est une récompense péremptoire à toutes les calomnies dont on a déchiré cet amant, c'est l'amour de son amante.

On a varié sans cesse dans les accusations contre cet infortuné; elles sont toutes détruites par le fait. Peu de jours avant le départ de son amie, sa famille hurlait encore que cet homme vain et lâche déshonorait sa maîtresse en publiant et répandant

ses lettres; qu'il ne prétendait que l'*afficher* pour avoir le plaisir de passer pour son amant, et s'en éviter les embarras, en rendant, par ses indiscrétions, son évasion impossible. Car les Ruffei ont toujours parlé avec complaisance des indiscrétions d'un homme dont ils avaient pourtant éprouvé l'honneur et la générosité. Au reste, rarement on est discret dans des lettres brûlantes d'amour; et lorsqu'on fait arrêter les lettres de deux amants, lorsqu'on en suppose même, lorsqu'on les montre à des prêtres, à des valets, enfin jusqu'à des suppôts de la police, lorsqu'on fait épier des rendez-vous, lorsqu'on a dix confidents et autant d'espions, ces indiscrétions deviennent très-publiques. J'avoue encore qu'une fuite n'est pas discrète.

Si je voulais chicaner, je demanderais lesquels des amants qui écrivent, ou de ceux qui arrêtent et divulguent leurs lettres; des amants qui s'efforcent de se voir à la dérobée, ou de ceux qui constatent ces rendez-vous; des amants qui fuient, ou de ceux qui informent de cette fuite, et les poursuivent judiciairement, sont les plus indiscrets: mais je me contenterai de prier qu'on m'explique comment on suppose que l'amant de ton amie, à qui l'on accorde des combinaisons et des lumières, ait été l'auteur de son propre tourment, ait risqué vingt fois sa vie, hasardé sa fortune et perdu sa liberté, sans autre motif que de faire un éclat? A quoi le menait-il cet éclat? à s'acquérir la réputation d'avoir eu une femme? Ne sait-on pas, à la honte de ce sexe et sans doute à celle de ses

subórneurs, que les laquais en trouvent? Un homme qui consacre depuis dix ans au travail le tiers de ses journées doit-il être bien curieux de ces méprisables frivolités? et si sa vanité eût été seule intéressée à une conquête, en effet très-flatteuse, n'était-elle donc pas satisfaite? Tout le monde savait dans les deux Bourgognes, grace à la haute sagesse des Ruffei, l'histoire de cette liaison. Quand on veut déchirer un homme, il faut dire de lui des choses qui aient du moins quelque vraisemblance, quelque bon sens. Hélas! dans ces moments, où l'on imputait à cet infortuné de telles lâchetés, il n'était capable que de ce qu'il faisait: il vivait pour aimer, et l'amour était sa vie. Il n'avait qu'un but: faire le bonheur de son amie, en recevoir le sien, la sauver des persécutions et des persécuteurs, c'était tout son désir. Eh quoi! n'avait-il donc rien à perdre? son existence était-elle si méprisable et ses affaires si désespérées? la fuite lui ouvrait-elle une carrière si désirable, si l'amour ne l'eût point embellie?

Le temps a encore ici découvert la vérité: on sait qu'à peine ces deux amants avaient de quoi se conduire; on sait qu'ils ont gagné leur vie, et ils s'en honorent: oui, j'en suis sûr, cette adorable compagne qui, élevée et établie dans l'opulence, ne fut jamais si gaie, si courageuse, si attentive, si tendre que dans la pauvreté, se ressouvient avec un doux attendrissement de cette pauvreté!.... Voilà donc les deux premiers plans d'attaque renversés. Eh bien! qu'a-t-on fait? on a changé de

batterie. On ne saurait dire que cet amant ait abandonné son amante, puisqu'il s'est livré pour la suivre, puisqu'il est dans les fers pour l'avoir suivie. Non, il ne l'a pas abandonnée, mais il l'a rendue malheureuse par son humeur et ses procédés. Eh quoi! il l'a rendue malheureuse, cette femme qui, chaque jour, pleure sur sa perte, et seulement sur sa perte! Si sa tendresse eût été fondée sur des qualités purement idéales, deux ans d'une connaissance si intime, dont plus de neuf mois d'une habitation commune; un si long espace, pendant lequel il s'est passé plus d'événements que dans une longue vie, et plusieurs de ces révolutions violentes, subites, imprévues, qui, développant mieux le cœur et le caractère que vingt années de tranquillité, remettent tout, de part et d'autre, dans son véritable jour, cette amante abusée n'aurait-elle donc pas ouvert les yeux? n'avait-elle pas trop de tact et de sagacité pour que les choses, vues de si près, pussent être travesties, et trop d'honneur et de vertu pour que tout l'esprit imaginable ou toutes les illusions de l'intérêt l'eussent aveuglée sur ce qui était honnête ou malhonnête?

Je suppose, ce que bien d'autres auront supposé, que l'amant eût pu déguiser son naturel et suspendre ses vieilles habitudes à Pontarlier, à Dijon, à Amsterdam, du moins il n'avait plus rien à ménager; sa maîtresse était absolument en son pouvoir; ses penchants pouvaient donc revenir dans toute leur force; contrainte au silence par sa propre

démarche et sa téméraire confiance, qui ne lui permettaient plus de revenir sur ses pas, cette triste victime était la proie assurée de son ravisseur; il était sûr de la conserver, à supposer qu'un homme aussi pervers eût été capable d'aimer longtemps et de regarder sa vertueuse et tendre amante comme un besoin de son cœur. Mais si contrainte, si trompée, si malheureuse, si obligée à la dissimulation, n'aurait-elle pas mis aussi bas, dans sa propre opinion, son séducteur, qu'il avait été d'abord exalté par son imagination? Cependant on voit le présent; on voit quel amour, quels regrets, quels désirs, quel objet enfin concentre toutes ses affections et tous ses vœux.... Vraiment il faut, ou dire: Je suis une lâche et perfide calomniatrice, et de plus une insensée; ou avoir recours à la *passion effrénée*, pour expliquer ces phénomènes, pour ne pas se mettre en contradiction avec soi-même, pour ne pas prononcer sa propre condamnation....

Ah! je l'ai dit, je le répète, qu'ils rougissent au fond de leur cœur ceux qui ont voulu l'avilir et changer les sentiments et les principes de cette incomparable amante, en voyant que leurs suggestions et leurs tyrannies n'ont pu la lasser; que son courage, égal à sa tendresse, a dompté leur acharnement; qu'aux yeux mêmes du public malin et sévère, qui ne croit pas à l'amour parce qu'il n'en voit point, elle a su honorer sa passion par sa persévérance. Eh bien! oui, celle qui porta le nom d'un septuagénaire auquel elle avait été li-

vrée, au sortir de l'enfance, pour servir la cupidité de ses parents, ne se crut pas sa femme, parce qu'un prêtre lui avait ordonné d'entrer dans sa couche. Elle donna son cœur à un amant qu'elle connut honnête; elle lui donna sa personne; elle lui voua sa liberté, sa vie; elle s'exagéra les maux qu'elle lui avait causés, et crut lui en devoir le dédommagement. Nul lien étroit ne l'attachait à la société. Elle n'avait point d'enfants, et n'était pas même, dans la rigueur du droit, l'épouse du débile vieillard qui l'abreuvait de dégoûts et d'humiliations. Elle fuit au sein de sa famille, et n'y trouva que d'impitoyables tyrans qui mirent le comble à sa douleur en faisant tout le mal qu'ils purent à son amant. Son vieux persécuteur, encouragé par cet exemple, aggrava le joug sous lequel elle consentait encore à gémir. Irrité de l'inutilité de ses efforts pour détruire un immortel amour, il résolut d'immoler cette infortunée victime aux prêtres haineux qui avaient conjuré sa perte. Elle crut devoir se soustraire à leurs trames, et ne pas repousser le bonheur qui l'attendait, prolonger l'infortune de son ami, et sacrifier elle-même et ce qu'elle avait de plus cher à la vaine terreur de l'opinion publique. Son amour était aussi ébruité avant qu'après sa fuite, grace aux folies et aux noirceurs de ses parents, ce qui équivalait, pour sa réputation, à l'exécution même de ses projets. Quoi qu'il en soit, cette chimère appelée *réputation*, si souvent usurpée et gratuitement perdue, ne lui parut pas faire équilibre avec son bonheur; et,

dans l'alternative inévitable de son infortune ou de sa félicité, elle choisit celle-ci. Elle fuit la terre arrosée de ses larmes et habitée de ses tyrans, pour aimer en liberté... voilà son crime. Que celle qui montra un pareil amour, une constance égale, et résista à de telles persécutions se lève et l'accuse.

Après tout, elle fut séduite; et personne au monde qu'elle et son amant n'a été puni de leur erreur, si c'en fut une : mais le courage avec lequel elle l'a soutenue est à elle; l'uniformité de ses opinions et de ses sentiments, la hauteur de ses démarches au milieu de tous les revers, la décence de sa conduite après un tel éclat et dans des circonstances si épineuses, lui appartiennent en entier, et l'honorent et la justifient à jamais....

O vous qui lisez ceci et qui balancez peut-être à faire passer cette lettre, si vous ne pensiez pas comme moi, je ne serais pas dans le cas de l'écrire.... Pour l'amant, je n'en dirai qu'un mot, et il sera sans ambiguité. Je ne sais s'il avait ou n'avait pas tort d'être aussi engagé qu'il l'était avec son amie; mais il avait raison, supposé cet engagement pris et sur lequel il était trop tard de délibérer, de chercher et de trouver tous les moyens de la servir. Elle pouvait et devait commander sur tout ce qui n'était pas poison ou assassinat; elle n'avait que lui pour ressource; lui pour qui elle était compromise, exposée à sa perte; lui qui avait reçu d'elle les preuves d'un dévouement au-dessus de toutes les contrariétés et de tous les dangers. Et il l'aurait abandonnée tant qu'il pouvait la dé-

fendre! Ah! c'est alors qu'il mériterait son sort, et qu'il serait le plus vil des hommes. Il en est qui se vantent d'avoir suborné et abandonné plus d'une malheureuse; et ils sont libres, heureux, applaudis, vantés! Qu'ils gardent leur bonheur. Si la conduite contraire mérite des fers, celui qui l'a tenue veut et voudra toujours les mériter.... Mais c'est assez parler de nos amis; parlons de nous.

Je ne sais point assez de physiologie pour expliquer ni décider sur tes palpitations de cœur. Les maladies de cette partie, rares et presque inconnues, exigent le plus habile observateur. Je n'en sais qu'assez pour m'inquiéter cruellement. Consulte, je t'en conjure, je te l'ordonne au nom de l'amour, consulte un habile homme, grand théoricien : ne cache rien; les réticences sont une pudeur fort mal entendue quand il s'agit de santé. Dis donc à ton médecin que la contraction naturelle de ton cœur est prodigieusement forte dans les paroxismes de la douleur et les convulsions du plaisir de l'amour. Tu m'as quelquefois soulevé par un seul effort de ce muscle extraordinaire. Ajoute que la jouissance fréquente a diminué chez toi les palpitations. Peut-être n'est-ce que trop de sang; je me souviens qu'avant nos amours tu t'en plaignais fort, et que tu en as peu souffert en Hollande. Cependant tu n'es pas (et il faut le dire) d'un tempérament sulfureux, mais encore moins d'une froideur marquée, et je te crois très-sanguine. Toutefois ne joue point avec des saignées; elles ne sont nécessaires que dans les très-fortes syncopes :

point de mouvements violents, mais de l'exercice doux; le cheval ou le carrosse, si cela se pouvait; l'usage du lait, des aliments doux et faciles à digérer; des laxatifs, tels que des lavements; peut-être des eaux minérales ferrugineuses, ou l'esprit anodin minéral de Hoffmann, la poudre tempérante de Sthal, l'eau de fleur d'orange, de tilleul, etc.; voilà les palliatifs connus; mais consulte, et dis-moi à la lettre ce qu'on t'aura dit.

J'ai envoyé une partie d'un recueil de poésies érotiques, pour servir de suite aux *Baisers de Jean Second.* Avertis-moi si cela te passe. Tu m'as dit souvent que tu ne savais point assez de mythologie : tous nos mythologues t'ennuieraient; et je ne t'ennuierai pas, fussé-je aussi ennuyeux qu'eux. Je t'ai donc fait un ouvrage dont tu n'aurais trouvé la substance que dans deux ou trois cents volumes [1]. Il est destiné d'abord pour toi, ensuite pour l'éducation de ta fille, un peu fort de philosophie, mais à ta portée. Prie, négocie, demande, vois si je puis te l'envoyer par parties. Nous autres modernes, presque toujours imitateurs, et trop souvent forcés de l'être, nous plaçons dans nos spectacles nos poésies, nos tableaux, nos statues, etc., les dieux et les fables des anciens; il faut donc absolument connaître leur mythologie. Tu as beaucoup lu et prodigieusement retenu; mais, n'ayant eu ni guide ni méthode, tu ne sais pas tout ce que tu devrais savoir; et, ce qui est rare à ton âge, et surtout

[1] Une explication des métamorphoses d'Ovide, qui n'a pas été publiée.

dans ton sexe, tes regards se sont portés sur des études sérieuses plutôt que sur la littérature légère, ce qui prouve assez la force de ta tête et la vigueur de ton caractère, que la délicate flexibilité du sentiment a adouci sans l'énerver. Dans les moments du bonheur si court qui nous était destiné, les occupations indispensables dont je me suis trouvé surchargé ne m'ont guère permis de présider à tes lectures. Au moins en cette partie je compenserai des pertes, hélas! irréparables, et je te mettrai à même de diriger les études de ma Gabrielle-Sophie vers l'agréable et l'utile, à moins que les yeux ou la vie ne me soient bientôt dérobés. Tâche d'avoir cet ouvrage qui te donnera de précieux monuments de l'antiquité. Son histoire nous offre d'autres hommes; sa religion et ses doux mensonges, si préférables à notre théologie moderne, sombre, fanatique et grossière comme ses inventeurs, nous présentent un autre univers dans lequel il est doux d'errer. C'est là que l'enthousiasme est à la fois l'aliment du génie et des cœurs passionnés; c'est là que la vigueur, l'énergie, la véhémence, la profondeur des sentiments et des idées s'allient à l'harmonie, à l'élégance, à la délicatesse d'expression que permettait une langue mélodieuse, riche, abondante, flexible et variée, telle enfin que des organes heureux et exercés, des imaginations vives et sensibles avaient pu la former. C'est là que la beauté, l'amour, la liberté, la gloire et la vertu ont un culte, et brillent de tous leurs charmes; que les coupables mêmes sont illustres,

et que notre ame est encore élevée alors même qu'elle est indignée. C'est là enfin que nos plus grands génies ont puisé des sujets qui leur ont permis d'être les rivaux heureux de leurs maîtres, et que notre médiocrité peut encore trouver une étincelle de ce feu divin qui fit éclore tant de talents, et donna aux arts un règne si brillant.

La mère de Pauline serait heureuse de n'être que folle; mais le grand défenseur de *la propriété* devrait savoir qu'on n'a pas le droit de rendre malheureux ceux-là mêmes qu'on ne peut rendre bons; et la mère de cette mère, hélas! que devient-elle? Pour le champion dont tu parles, c'est un monstre lâche dans sa férocité. — Certes, le trait du blafard et compagnie est hardi; mais je t'en adore mille fois plus. Je te demande en grace que l'aîné soit le seul employé à la *recette*. — Ton Contan d'Orville n'a apparemment pas le sens commun.

Oh! oh! tu ne me vois pas de défauts! Certes, le cas est nouveau; eh bien! tout aveugle que je suis, j'y vois mieux que toi, je te jure. Eh quoi! as-tu donc oublié ces mots si raisonnables et si doux que tu me disais si souvent: *Peux-tu t'époumonner, t'étouffer, t'affecter pour faire entendre raison à un tailleur de corps?* Eh bien! ce défaut-là, entre autres, je m'y surprends tous les jours; j'ai beau me répéter que si rien n'est plus impatientant que la sottise, rien n'est plus sot que cette impatience. Oh! puisque tu voyais bien cela, tu pouvais voir le reste; et cependant très-rarement ta tendre et touchante sagesse m'opposait quelques

objections; et, si mon excessivement impétueuse imagination fournissait à mon amour propre cent mauvaises raisons pour défendre mes idées, je n'en ruminais pas moins avec moi-même, et le plus souvent la réflexion me convainquait que j'avais tort. Pourquoi donc cette extrême facilité de ta part à approuver tout ce que je dis, tout ce que je pense, tout ce que je fais? pourquoi surtout cette méfiance de toi-même, qui te fait perdre si souvent de tes avantages? Je t'assure que, tout en t'admirant, j'étais tenté quelquefois de te battre, lorsque je t'entendais parler avec si peu de respect de toi-même. Ta délicieuse, mais injuste et quelquefois farouche modestie me remplit de dépit, surtout quand je te vois assez bonne pour déférer à des avis que ta raison improuve sûrement, et à des personnes qui ne sont pas même faites pour recevoir des instructions de toi.

Je ne crois pas être trop orgueilleux, du moins en la plupart des choses dont un homme plus faible pourrait s'enorgueillir; mais je suis plus loin encore d'être humble. Peut-être aussi me suis-je révolté à mesure qu'on a voulu m'avilir. Quel être est assez reptile pour se prêter au mouvement qui l'écrase? Ma sensibilité, l'ardeur de mon naturel, l'inégalité de mon humeur sont augmentées par la tristesse presque inséparable d'une habitude si longue de malheurs presque continuels : il n'y a que toi qui saches être à la fois tendre et égale, douce et infortunée, toujours ferme, toujours complaisante. Mais je sens surtout que je suis et

que je me montre trop choqué du manque d'honnêteté et de raison que j'aperçois dans mes semblables. C'est un très-mauvais effet de la mienne (j'entends de ma raison), puisque, si elle était plus éclairée et plus forte, je serais plus indulgent et plus patient. Ce serait à toi dont l'amour et les graces embellissent la raison, à toi qui sais si bien le chemin de mon cœur, et dont le son de voix seul m'attendrit, à découvrir mes blessures, dont je citerais un bon nombre. Mais non; puisque madame n'en a pas assez de ma beauté, il lui faut encore ma perfection, mon infaillibilité, et l'un de ces dons n'est pas plus difficile à me trouver que l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'est que les travers de mon esprit n'influent pas sur mon cœur; ainsi ne rougis jamais de ton choix.

Oh! tu es trop sévère. Il est bien vrai que Bruguière, après avoir reçu cent louis de présent, n'en trouve pas trente qu'il avait en dépôt, ni ta bague; mais c'est qu'il les a perdus : que veux-tu répondre à cela? Rien, sinon que je regrette fort la bague que tu m'avais donnée; mais puissions-nous n'avoir que ces reproches à lui faire!

Tranquillise-toi, mon tendre amour : je suis aussi sûr de ta constance et de ta fidélité que de la mienne même; mais ne confonds pas ces deux mots. On trouve plus d'amans constants que d'amans fidèles, parce qu'on est rarement assez touché pour avoir toujours présent l'objet de son amour, qui préside à nos sensations et les réprime, qui rend nos cœurs et nos sens également inac-

cessibles à toute espèce de séduction. On est constant par procédés ; on l'est aussi par habitude, par sympathie, par des rapports de goûts, d'intérêt et d'humeur ; mais on n'est fidèle que par amour, et par un extrême amour. La constance est la vertu des amis ; la fidélité est celle des amans, et ils ont l'avantage ; car la fidélité est une irrécusable caution de constance : et la constance n'est pas toujours un gage bien sûr de fidélité. Mais aussi la fidélité n'est pas une vertu ingrate : elle nous paie de nos sacrifices. Eh ! qui le sait mieux que ma tendre et généreuse amie ? — *Addio, cara sposa ; addio, ben mio ; colgo d'amor la rosa sopra il tuo cuore. Addio*[1]. Des détails vrais sur ta santé, et surtout sur les palpitations, et ce qu'on en aura dit. Ménage ton rhume ; mais ne t'enferme pas trop. Ton lait ne te tracasse-t-il plus ? *Addio ; ricevi e pianto, e sospir tronchi, e molti baci e la mia anima sopra i tuoi labbri*[2].

GABRIEL.

Quant aux traîtres, ton unique et suffisante défense est que tu y as eu recours dans le désespoir de toute autre ressource.

[1] Adieu, chère épouse ; adieu, mon bien ; je cueille la rose d'amour sur ton cœur. Adieu.

[2] Adieu ; reçois ma plainte, mes soupirs étouffés, mes baisers multipliés et mon ame sur tes lèvres.

LETTRE LXX.

A SON PÈRE.

16 novembre 1778.

J'aimais mon fils, monsieur; ainsi je devais le perdre. Ce malheur comble à peu près la mesure des miens; mais il est un terme assuré pour les maux: c'est celui où ils deviennent intolérables. Il faut donc se résigner, et patienter jusque-là. S'il était un événement capable d'appesantir ma chaîne, et de la rendre éternelle, le voici arrivé; mais la réflexion n'ajoute rien au sentiment de la perte de mon fils. Je tiens encore à la vie par des liens chers et sacrés que cet événement resserre; et je connais assez mon étoile pour pressentir qu'ils seront bientôt brisés.

Je vous supplie de faire passer le billet ci-joint à Raspaud. C'est bien le moins de remercier cet honnête homme du triste et funeste office qu'il n'a pas rempli sans douleur.

J'ai l'honneur d'être avec un dévouement respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

LETTRE LXXI.

A M. LE LIEUTENANT DE POLICE.

17 novembre 1778.

Je supplie M. Lenoir, en qui seul j'ai mis le faible espoir qui me reste, de lire la note suivante. Je l'ai rédigée aussi succinctement qu'il m'a été possible; cependant elle lui donnera une idée assez exacte de ma situation et de mes craintes.

J'ai perdu mon fils : c'est pour moi le plus grand des malheurs, de ceux du moins que je peux supporter. Voici ce qui doit résulter de cette perte. Madame de Mirabeau, dont les mœurs sont très-corrompues (j'en ai les preuves les plus complètes), est de plus un être méchant et perfide, ce qu'il m'est tout aussi facile de démontrer. J'en ai reçu les offenses les plus cruelles en tout sens; elle n'espère point de pardon, parce qu'elle est incapable des procédés qui pourraient le mériter. Elle est donc très-intéressée à ce que je ne reparaisse pas dans le monde. Or, comme elle a parlé seule, comme elle m'a déchiré des plus atroces calomnies depuis que je suis errant ou prisonnier, elle a subjugué son père, homme honnête, mais faible : loin de s'opposer aux menées du mien, il croit, en le laissant faire, servir sa fille et ne pas blesser la justice. De plus, madame de Mirabeau, mariée sous constitution générale en pays de droit écrit,

ne peut pas exiger de moi, même après la mort de son père et de sa mère, plus de quatre mille livres de pension, sa maison défrayée. Mais, moi captif, qui lui disputera la jouissance de son bien? Ce bien montera un jour à plus de soixante mille livres de rente, et ce jour peut n'être pas éloigné, M. de Marignane étant, quoique jeune, de la santé la plus délabrée. M. Lenoir comprend que cette considération n'est pas d'un faible poids sur une ame vile.

Mon père a toujours eu la manie de faire deux branches. Ma mère a rendu jusqu'ici l'exécution de ce projet impossible, en refusant de donner son bien à tout autre qu'à moi; et ce n'est pas là le moindre motif que mon père ait eu de persécuter son épouse infortunée; il espérait la décider en la lassant. La mort de mon fils et la désunion qui règne entre madame de Mirabeau et moi fournissent à mon père un prétexte très-plausible pour ramener tout le monde à son plan. Puisse ma mère y consentir, si à ce prix elle recouvre sa liberté! je serais le premier et le plus ardent à l'y engager; mais M. Lenoir sent bien que je n'en serai que mieux perdu. Mon père a l'ame la plus haineuse qui fut jamais: j'ai blessé son orgueil et son amour: ses procédés envers moi ont été barbares; voilà trois crimes qu'il ne me pardonnera pas; mais il suffirait de sa cupidité, qui n'est pas la moins puissante de ses passions, et de ses embarras pécuniaires, qui ne sont pas médiocres, pour le pousser à m'ensevelir ici. Ma mère est mariée selon la cou-

tume de Paris : elle a déclaré que je serais son héritier, et son testament est connu. Si j'avais le malheur de la perdre demain, et que je fusse libre, j'entrerais à l'instant en jouissance, et mon père y perdrait quarante ou cinquante mille livres de rente. Au lieu de cela, je suis mort au monde. Mon père s'est fait nommer mon curateur en suite d'une interdiction illégale, et tandis que j'étais sous les liens d'une lettre de cachet. Il est à l'abri de tous les événements, hors ma liberté. Que M. Lenoir juge s'il n'est pas affreux pour moi qu'elle soit au pouvoir de ce père impitoyable.

Je n'ajoute pas tout ce que j'ai à craindre d'un de mes beaux-frères, dévoré de la *soif d'avoir,* et qui, étayé de madame de Pailli, laquelle ne me pardonnera jamais d'avoir pris parti pour ma mère, a tout crédit sur mon père. Ce beau-frère est M. du Saillant, installé depuis huit ans, lui, sa femme, ses enfants et ses gens, chez son beau-père, qui ne s'est pas trouvé assez riche pour recevoir dans sa maison sa belle-fille, moi et mon fils. M. Lenoir conçoit que M. du Saillant peut craindre que si je rentrais dans mes droits il n'y perdît du moins un assez bon quartier d'hiver, et tout ce qu'un événement peut lui rapporter.

Je passe une foule de faits trop longs à déduire : il suffit de ceux-ci pour montrer à M. Lenoir quel est de part et d'autre le véritable intérêt que l'on prend à ma détention. Je leur ai fait beau jeu, je le sais, par l'enlèvement de madame de Monnier; mais comme, trois ans auparavant, j'étais prison-

nier sans qu'on pût alléguer un autre motif de cette violence que des dettes de jeune homme, contractées, en grande partie, pour madame de Mirabeau, et une affaire qui m'était honorable en tout sens, puisque je ne m'y étais exposé que pour venger une sœur dont j'avais à me plaindre, et que je m'y étais conduit comme le doit un homme de ma sorte, on n'a pas bonne grace à faire si grand bruit de cet enlèvement, et il y a beaucoup de mauvaise foi à le donner pour le véritable sujet de ma proscription. C'est une haute sottise, j'en conviens, et d'autant plus grave, hélas! que je n'en suis pas le seul puni. Mais, sans parler de tant de circonstances qui m'excusent, si elles ne me justifient pas, peut-être dans cet écart même ai-je montré assez de constance, d'honnêteté, de droiture et de générosité, pour qu'on ne me regarde pas avec les mêmes préventions que mon père. Les bienfaits de M. Lenoir me prouvent assez ce qu'il pense d'une passion resserrée aujourd'hui par les nœuds les plus sacrés, et qui assurément vivra autant que moi.

Je perds la vue; j'ai uriné le sang deux fois depuis que je suis ici, et ma vessie s'embarrasse chaque jour de manière à faire craindre qu'il s'y forme une pierre; je suis rongé de toutes sortes de maux; inutile aux autres, à charge à moi-même, ma tête, mon cœur et mon corps sont également malades. Est-il donc si difficile de m'accorder de passer dans un autre pays, ou même dans un autre monde? Que craint mon père? Si je reviens l'im-

portuner en France, une lettre de cachet sera toujours à sa disposition ; et ce ne sera pas la cinquantième qu'il aura lancée dans sa famille. S'il meurt avant moi, que lui importe dans quel climat je finirai une vie qu'il a empoisonnée ? Je sens que toutes ces raisons sont inutiles, si le ministre a décidé sans retour de mon sort ; mais s'il n'a pas condamné sans appel, et sans l'entendre, un jeune homme bien malheureux, qu'il ne connaît que sur les clameurs de ses ennemis, il est temps pour ma santé, et même pour ma raison, que ceci finisse.

Si M. Lenoir ne peut rien obtenir pour ma liberté, sous les conditions que je propose (je dis *s'il ne peut,* car j'ose me flatter qu'il le voudrait), je me borne à le supplier de m'obtenir un changement de prison. La manière dont je me suis loué et dont je me loue de M. de Rougemont ne permet assurément pas de penser que j'aie à m'en plaindre, et si j'avais quelque espoir d'obtenir le château où il commande, ce serait tout mon désir. Ce n'est pas ma faute si l'on m'a choisi une prison destinée aux criminels d'état ; mais il n'en est pas moins vrai que l'ordre de la maison est si excessivement, j'ai presque dit si atrocement sévère, qu'il est impossible que je n'y périsse pas, si j'y reste plus long-temps. Nulle espèce de société : défense au porte-clefs qui nous sert de rester dans nos cachots plus que le temps de satisfaire nos besoins, et de nous parler d'autre chose : une heure de promenade sur vingt-quatre, le tête-à-tête de sa douleur, nuls secours

littéraires, peu et de mauvais livres, des délais sans fin pour l'accomplissement de nos désirs les plus innocents, de nos besoins les plus simples, délais forcés par les formalités nécessaires pour obtenir et se procurer les moindres demandes, point d'instruments d'aucune sorte; en un mot, toute distraction, toute consolation arrachée avec la plus ingénieuse barbarie. Voilà la très-faible esquisse de notre situation. Toutes ces précautions, nécessaires, si l'on veut, pour certains prisonniers, sont bien gratuitement cruelles pour celui que sa famille seule poursuit. M. Lenoir comprend qu'un homme qui a de l'ame et quelque esprit ne saurait résister à un tel genre de vie, où ses talents, ses lumières et ses sentiments même les plus louables tournent à sa ruine, loin de le soulager le moins du monde. Des méditations continuelles, un travail forcé, les lettres rares, mais si précieuses de mon amie, l'espoir que m'ont inspiré les touchantes bontés de M. Lenoir m'ont soutenu jusqu'ici; mais ma vue et ma santé se refusent absolument à l'étude: ma tête est aussi épuisée que mon corps, et il n'y a que l'exercice et la société de quelques humains qui puissent me relever. Toute autre prison me sera donc moins funeste que celle-ci.

Toutefois, s'il faut que j'y reste encore, je représente qu'il est ridicule, pour ne pas dire inhumain, qu'un infortuné qui n'est, en aucun sens, prisonnier d'état, et dont les occupations n'intéressent pas du tout le gouvernement, soit traité comme je le suis; et que j'ai tous les droits possibles de sol-

liciter des exceptions relativement au régime de cette maison, qui n'a jamais été combiné que pour ces malheureuses victimes de la politique ou ces coupables de crime d'état dont on voudrait intercepter jusqu'à la respiration. Je n'insiste pas sur la permission de voir quelques-uns de mes amis, et notamment l'estimable Dupont, parce que je sens que des ordres supérieurs peuvent gêner la bonté de M. Lenoir, à qui je dois trop pour l'importuner; mais je supplie que plus de promenade me soit accordée; c'est une distraction forcée qui me soulagera un peu. Voici une privation cruelle, et sans aucun motif plausible, au moins pour moi, dont je demande encore à être affranchi.

Si je ne puis savoir ce qui se passe parmi les hommes, (et c'est une dureté bien gratuite; car à qui, à quoi et comment peut-il être nuisible que je sois instruit des nouvelles politiques que le gouvernement fait imprimer?) si je ne le puis pas, dis-je, qu'il me soit permis du moins de n'être pas aussi étranger à la république des lettres, et de m'abonner à un journal purement littéraire : que je ne sois pas mort avant ma mort. On ne me refuse pas et l'on ne saurait me refuser, en aucun sens, d'acheter des livres; il n'y a donc aucune raison de me refuser une notice approuvée de ces livres que je puis acheter. Un journal tel que le *Mercure*, par exemple, imprimé sous les yeux de M. Lenoir, ou l'*Esprit des Journaux*, qui ne parle absolument que de livres, et qui a pour moi l'avantage de me montrer en un seul volume les nouveau-

tés littéraires de toutes les nations, enfin tout autre qu'il plaira à M. Lenoir de me nommer, me serait infiniment agréable. Que ce digne magistrat daigne penser que je n'ai qu'un consolateur et qu'un passe-temps, c'est l'étude.

J'ajoute une autre prière, dont le succès m'intéresse infiniment davantage, et que je n'ai pas le même espoir d'obtenir; car je sais ce que peuvent le crédit et la haine de mon père. Je chéris tendrement ma mère, et il m'est bien cruel de ne pas même savoir si elle vit; mais un intérêt plus vif et plus sacré, s'il est possible, que la tendresse filiale, me presse en cet instant. Il est possible que je meure ici, et je sens même que cela est probable. Alors je ne pourrais absolument rien pour ma fille, pour mon unique enfant, qui m'est d'autant plus cher que le malheur de sa naissance est plus grand, et que j'idolâtre sa mère, à qui j'ai tant coûté. Ne pourrai-je pas, dans une lettre qu'un homme de confiance remettrait et retirerait aussitôt, recommander à ma pauvre maman cet enfant né sous de si cruels auspices? Je connais son cœur, elle ne l'oublierait jamais; et j'aurais, autant qu'il est en moi, mis ma fille à l'abri des coups du sort. J'espère que cette idée touchera M. Lenoir, et germera dans son ame bienfaisante.

Aucune de mes demandes n'est, je crois, trop indiscrète. Ah! si l'on pensait à ce que nous coûte un refus; si l'on pensait que, dans un dénuement tel que le nôtre, il n'est point de privations ni d'inquiétudes légères, et que la plupart des formules,

des phrases d'état, n'ont aucun sens, lorsqu'on les analyse de bonne foi, de sorte que, sans raison ou plutôt contre toute raison, on nous réduit au désespoir, on ne dirait pas si légèrement *non*. Certes l'homme sensible dont je tiens tout ne saurait ni s'offénser de ces réflexions ni se les appliquer. Hélas! il n'a pas toute l'autorité que méritent et qu'obtiendront (j'ose me le promettre) ses vertus et ses talents. Qu'il daigne continuer ses bontés à la femme intéressante que j'aime bien plus que moi-même; qu'il daigne me faire passer quelquefois de ses nouvelles et de celles de ma fille; qu'il se dise enfin: *Ces infortunés ont remis leur sort entre mes mains, et je leur dois quelque chose, puisque je suis leur bienfaiteur*.... Que, pour prix de tant de bonté, tous les bonheurs réunis soient son partage! puisse-t-il être plus doux, pour une ame telle que la sienne, de faire du bien que d'en recevoir! pour nous, quoi qu'il arrive, nous vivrons et nous mourrons les redevables de M. Lenoir, à qui nous avons juré le dévouement le plus profond, le plus respectueux et le plus tendre.

MIRABEAU fils.

LETTRE LXXII.

A MA MÈRE.

21 novembre 1778.

Je ne sais, ma chère et tendre maman, si je finirai ma carrière sans avoir pu ni vous consoler, ni vous servir, et si les gémissements que m'a arrachés votre infortune, renfermés jusqu'ici dans la prison où je suis enseveli, vous parviendront jamais; mais vous croirez aisément, ô la meilleure des mères, que votre malheureux fils vous aime avec toute la tendresse que vous méritez. J'ose donc, sans avoir pu, sans pouvoir vous donner aucune preuve de mon amour filial et de ma vénération profonde, me persuader que vous en êtes convaincue, et attendre de vous les faveurs dont je connais capable votre ame bienfaisante.

On a osé dire, ô maman, que vous aviez été complice de la fuite de madame de Monnier. Je n'ignore pas cette accusation aussi folle qu'atroce; mais je sais aussi que vous êtes trop généreuse pour l'en rendre responsable, et moins encore l'enfant qu'elle m'a donné. J'ai dit hautement, j'ai écrit que vous, si lâchement calomniée, vous étiez chargée d'obtenir de moi mon amie, pour accommoder cette triste affaire : j'ai ajouté que vous eussiez pu me demander ma vie; mais que mon honneur et mon amie étaient plus que ma vie. D'après cela,

ô ma mère, écoutez-moi. Vous savez, et j'ose dire, vous sentez ce que me fut, ce que m'est, ce que me doit être, ce que me sera Sophie jusqu'au tombeau. Vous connaissez les droits qu'elle a sur moi, les sacrifices qu'elle m'a faits, l'amour qu'elle m'a trop bien prouvé. En vain avez-vous condamné mes premiers engagements avec elle; il est impossible que vous désapprouviez ma constance. Sophie seule a partagé mon sort; j'ai causé sa perte et elle n'a senti que la mienne. En quelque lieu qu'elle gémisse, elle mérite l'intérêt des ames honnêtes et sensibles; et, à ce titre, vous l'aimez, vous l'aimerez.

Maman, si je suis destiné à périr ici, ce qui est au moins possible, j'expirerais avec la douleur affreuse de craindre la misère pour la fille de Sophie, cet enfant précieux qui porte votre sang dans ses veines, si votre générosité ne me rassurait pas. Il n'espère qu'en vous ce malheureux fruit de nos amours. Un arrêt a privé Sophie de tout son bien. Ce n'est probablement que de l'humiliante pitié de sa famille que Sophie tient sa propre subsistance; et sa fille serait, sans vous, le rebut de cette famille et le triste jouet des coups du sort. Ma chère maman, plus d'une fois vous avez daigné me donner les assurances les plus fortes des bienfaits dont vous méditiez de me combler. Mon fils vient de mourir. Mon frère sera l'objet de votre générosité, sans doute; cela est juste, et je ne sais qu'approuver d'avance tout ce que vous ordonnerez; je vous supplie, je vous presse

même ardemment de recouvrer à ce prix, s'il est possible, votre liberté. Ce n'est pas le moindre motif qu'on ait eu d'y attenter : on espérait vous subjuguer en vous lassant; et je n'oublierai jamais quel fut votre inflexible courage, votre inaltérable tendresse. Mais vous ne ferez pas un tort bien considérable à votre héritier, quel qu'il soit, en donnant à ma pauvre fille une très-petite partie de ce que vos bontés me destinaient. Daignez la mettre à l'abri des orages, ô ma chère maman. C'est, je le répète, c'est votre sang qui coule dans ses veines; et, si elle a mon cœur, si elle a celui de Sophie, elle méritera que vous ne la méconnaissiez pas au fond du vôtre.

J'espère, ô ma tendre et généreuse mère! que vous ne vous étonnerez pas que j'implore vos secours pour une autre moi-même, lorsque vous gémissez encore peut-être sous l'odieuse tyrannie qui, après vingt ans de supplices continuels, non contente de vous priver de votre fortune, vous a ôté votre liberté. Mais hélas! je ne puis rien, pas même m'informer de vos nouvelles. Les circonstances me pressent et m'effraient, et je profite d'une occasion où je vois M. Lenoir, à qui je dois infiniment plus que je ne saurais vous dire, pour obtenir la permission de vous adresser ma très-humble prière, que vous ne dédaignerez pas. Ah! je ne saurais me persuader que le jour de la justice ne luise enfin; lors même que je n'espérerai plus rien pour moi, je me flatterai encore que vous ne serez pas toujours opprimée. Daignez vous rap-

peler alors mes derniers vœux; et recherchez l'enfant de Sophie, dont M. Lenoir voudra bien vous faire donner les renseignements. Je ne vous parle pas de sa mère. Ah! combien il lui serait doux de vous rendre tous les devoirs dont je n'ai pu m'acquitter envers vous, et les soins qu'elle sait si bien que j'aurais voulu vous donner! Ah! quelle plus tendre consolatrice, quelle fille plus respectueuse et plus obéissante aurez-vous jamais?.... Tout ce que vous dictera votre bonté, ma chère maman, surpassera sans doute mon espoir. Je livre donc à votre sensibilité mes intérêts les plus chers, et je vivrai ou mourrai en bénissant la main qui daignera soutenir l'enfant que me donna celle que mon cœur a choisie. Recevez les tendres assurances de mon attachement immortel et de mon profond respect.

MIRABEAU fils.

Il me serait bien doux d'apprendre, au moins cette fois, de vos nouvelles par vous-même.

LETTRE LXXIII.

A M. LENOIR.

28 novembre 1778.

Je vous dois chaque jour de nouveaux remercîments, monsieur; et la faveur d'une prolongation de promenade est une grace bien réelle dans ma situation, qui certainement en sera adoucie.

Cependant elle est telle, que le délabrement de ma santé, qui croît chaque jour, exige des soins que le porte-clefs, qui ne peut pas être continuellement avec moi et servir les autres, ne saurait me rendre. Je demande donc, non pas comme une *grace*, mais comme une chose qui m'est due en tout sens, un domestique; et je vous supplie, monsieur, de faire dire à mon père qu'en vain chicanerait-il, marchanderait-il, reculerait-il, il faut, ou qu'il dise précisément que je suis indigne de tout soin (et c'est alors à vous, protecteur naturel des prisonniers d'état, comme commissaire du roi et conseiller d'état chargé de leur inspection, c'est à vous, dis-je, que j'en appelle), ou qu'il me paye un domestique : je dis qu'il me *paye*; car je n'en veux point de sa main.

Cela posé, monsieur, comme j'ai à peu près tout dit sur l'affaire de ma détention, et que mon intention n'est pas d'en parler davantage, il me prend un *remords*; c'est de n'avoir pas exposé dans tout leur jour les raisons lumineuses de mon père : or, comme il faut entendre le pour et le contre, j'espère que vous voudrez bien lire cette courte diatribe, qui ne laisse pas que d'être curieuse, et où j'ai réuni, avec toute la sincérité dont je suis capable, ce que je sais de plus fort en faveur des procédés de ce tendre père; c'est mon dernier mot sur ce sujet.

Tout ce que j'ai lu, entendu, appris et deviné des défenses de mon père, peut se résumer à ceci : « Ma femme est une malheureuse ; mon fils un scé-

« lérat; mes ennemis sont des calomniateurs; *je*
« *dédaigne de leur répondre, parce qu'il m'est per-*
« *mis de les mépriser.* (Cette phrase est de lui mot
« pour mot.) Qu'on croie que si *l'Ami des hommes*
« sévit contre sa famille, il en a de trop justes rai-
« sons. Je suis le plus malheureux des pères, et le
« plus infortuné des époux. » (Autre phrase de lui,
mot pour mot). A chacune de ces assertions, il
ne manque que la preuve puisée dans les faits, et
je vais la suppléer.

Ma femme est une malheureuse; car je lui ai donné trois fois la v.....; j'ai dissipé le quart de son bien : je l'ai tenue dix-sept ans exilée : j'ai plaidé avec elle contre ma signature, et je l'ai fait renfermer le jour où j'ai gagné mon procès. Cette épouse m'a donné onze enfants et cinquante mille livres de rente; elle a cinquante-quatre ans, est mariée depuis trente-cinq, m'a adoré pendant dix, a patienté pendant trente, a supporté toutes mes maîtresses, s'est engagée pour moi, m'a tiré du donjon de Vincennes, et ne s'est enfin élevée contre moi que pour se faire payer sa pension alimentaire. *Donc ma femme est une malheureuse :* CELA EST DÉMONTRÉ.

Mon fils est un scélérat; car tous mes biens lui sont substitués, et cela me gêne, quoique j'en aie vendu une bonne partie; mais aujourd'hui que ces maudites substitutions sont publiées, je ne saurais me ruiner à ma fantaisie, et cela est ridicule. Mon fils est un scélérat, car il aime tendrement sa mère et méprise ma maîtresse; cependant il a refusé à

cette mère qu'il chérit de prendre parti pour elle, voulant rester neutre entre les auteurs de ses jours : or c'est une infernale hypocrisie. Mon fils est un scélérat, car il s'est battu pour sa sœur, ses amis et sa maîtresse : or il n'y a que les scélérats qui se battent pour leurs sœurs, leurs amis et leurs maîtresses. Il a fait des dettes : or ce n'est que quand on est père de famille, dépositaire de biens substitués et âgé de soixante ans, qu'il est permis de faire des dettes. Il a fait d'assez mauvais ouvrages (un entre autres, à dix-neuf ans, que les députés de Corse m'ont pressé de faire imprimer, ce que je n'ai pas voulu, ayant eu même grand soin de lui dérober le manuscrit); mais ces ouvrages n'étaient pas encore assez mauvais, et il y a une méchanceté diabolique à prétendre montrer des talents au moment où je commence à radoter. Mon fils est sans générosité; car il a tout pardonné à ses plus cruels ennemis, et leur a même rendu les services les plus signalés; sans foi, car il a été transféré deux fois aux deux extrémités du royaume, sans escorte et sur sa parole : il est revenu de même de Hollande, et a perdu sa liberté et la plus grande partie de sa fortune pour une amie qui est une *franche coquette*, car elle n'a jamais eu qu'un amant, et a tout sacrifié pour cet amant. Mon fils est l'homme du monde le plus violent, car il lutte, depuis son enfance, contre le malheur, avec un courage qui m'irrite : il est aussi le plus ingrat des hommes, car je le soupçonne de ne pas m'aimer, moi qui lui ai fait tant de bien : enfin il n'est pas

économiste; il doute de l'infaillibilité de la SCIENCE DU MAITRE, DU CONFUCIUS DE L'EUROPE, etc., etc. : *donc il est un scélérat;* CELA EST PLUS QUE DÉMONTRÉ.

Il m'est permis de mépriser mes ennemis et de ne pas leur répondre; car j'ai fait des livres, et tout homme qui a fait des livres est infaillible, pourvu qu'il soit *économiste :* CELA ME PARAIT DÉMONTRÉ.

Je suis l'ami des hommes; car j'ai intitulé ainsi mon premier ouvrage, et je n'ai jamais tourmenté que ma famille, encore bien médiocrement, car je n'ai obtenu qu'à peu près cinquante lettres de cachet ou contre ma femme, ou contre un de mes frères, ou contre mes enfants, ou contre mes parents. Il est vrai que je n'ai jamais eu de place qui m'ait mis à même d'en tourmenter d'autres; mais ce n'est pas faute de l'avoir désiré. Ah! si mes vœux eussent été exaucés, comme j'aurais propagé la *science* à coups de lettres de cachet! comme j'aurais exterminé les sacriléges douteurs!... Mais hélas! une épreuve de dix-huit mois n'a pas rendu le gouvernement économiste. Il a renvoyé ce philosophe Turgot, mon féal disciple, qui, après cinq ou six cents famines et autant d'émeutes, aurait ramené l'âge d'or; et ce tendre et spirituel Albert, économiste décidé, que regrettent si sincèrement les filoux : il a replacé ce monsieur Lenoir qui ne sait que tenir tout en paix, et n'a pas l'esprit de rien bouleverser, ni de concevoir l'utilité des famines et des émeutes. Bref, j'en suis, et probablement j'en serai pour les seize ou dix-huit volumes in-quarto de mes œuvres, dont deux ou trois sont à

peine lisibles. Toujours est-il qu'un homme qui a fait dix-huit volumes in-quarto ne saurait avoir tort. *Il me semble que cela est démontré.*

Je suis le plus malheureux des pères et le plus infortuné des époux; car c'est ma femme et mon fils, que j'ai fait enfermer, qui sont heureux. *Cela n'est-il pas démontré?*

J'ose espérer que ce petit commentaire ne laisse pas que de jeter un grand jour sur les nobles défenses de mon père. Après cette apologie, que je lui devais pour l'acquit de ma conscience, je passe condamnation, comme vous sentez bien, monsieur, et je me borne à demander instamment un domestique, tout *scélerat* que je suis. Si l'homme que vous daignerez me faire donner sait écrire, cela me sera de quelque secours; car je suis très-précisément aux trois quarts aveugle, et plus chaque jour que la veille.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments de reconnaissance, d'attachement et de respect que je vous dois à tant de titres, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

LETTRE LXXIV.

A SOPHIE.

1er décembre 1778.

O toi! qui partages toutes mes peines et qui fis tous mes plaisirs! toi qui sens plus mes maux que

tous ceux que je t'ai causés, ô Sophie, généreuse et tendre amante! que ta lettre est brûlante d'amour! mais aussi que ton cœur est inondé de tristesse! C'est ma faute, ô Sophie adorée! J'ai laissé couler trop imprudemment de ma plume des traits empreints de l'humeur et de l'inquiétude que donne la captivité. Peut-être, dans un moment de souffrance, l'ai-je exagérée; mais tu te grossis beaucoup les objets, surtout dans leurs suites. Ma santé est fort altérée, je l'avoue; mais je suis très-loin de menacer ruine; et il est probable que la liberté effacerait jusqu'à la trace de mes maux. Mes yeux, il est vrai, sont sérieusement attaqués, et je ne crois pas recouvrer jamais ce sens précieux tel que je l'ai possédé; mais hors d'ici, j'aurais toute sorte de moyens de le ménager. Je dicterais, je me ferais lire, je travaillerais moins; mais enfin, ici même, je suis loin d'être aveugle. En un mot, ton Gabriel est souffrant; hélas! comment pourrait-il ne pas l'être loin de toi? mais il n'est point dans une situation désespérée au physique ni au moral. Je te dirai même, et c'est dans toute la sincérité de mon cœur, que, quoique malade en ce moment, et prêt à prendre un vomitif, mon ame est plus sereine qu'elle ne l'a été depuis dix-huit mois. J'ai vu notre incomparable bienfaiteur : il ne se lasse point de faire du bien, il en désire plus qu'il n'en peut faire, et cependant il m'en fait chaque jour. Il sait embellir ses bienfaits de toutes les graces que la sensibilité seule apprend à connaître et à prodiguer. Il m'a parlé de ma fille avec intérêt; il

lui a rendu un service peut-être bien important. Je ne m'explique pas, ignorant si je le dois; mais je prie et conjure celui qui lira cette lettre avant qu'elle te passe, et à qui, en vérité, nous devons beaucoup aussi, de suppléer à mon silence, s'il le peut.

Enfin, je crois apercevoir quelques clartés très-éloignées, fort incertaines (cependant je les vois), qui percent les ténèbres dont mon sort et mon existence sont enveloppés. Sans pouvoir entrer dans plus de détails, je te dirai, du moins, que tu peux compter que notre adorable protecteur (il n'est point de titre qui coûte à la reconnaissance) ne nous abandonnera pas. Et puissions-nous vivre assez pour lui exprimer, lui prouver notre tendre, notre immortelle gratitude, sans qu'on puisse la soupçonner d'un vil intérêt, ni de la plus légère exagération! Rassure-toi, ô ma Sophie! je le veux, rassure-toi: calme-toi, ô l'épouse de mon cœur! nous ne boirons pas jusqu'à la lie le calice de l'infortune. Il est un triomphe que mes lâches et barbares ennemis, que j'ai tant de droit de mépriser, n'ont pas remporté et ne remporteront pas sur moi: celui de m'avilir à mes propres yeux. Quand, en rentrant en soi-même, on trouve l'honneur surnageant sur les erreurs et sur les fautes, on n'est pas sans consolation et sans force: aussi me crois-je digne d'un meilleur sort, et j'ose le pressentir. Je ne mourrai pas dans les fers, ô ma Sophie-Gabriel! j'y serais mort libre par les sentiments de mon cœur et l'inaltérable constance de

ma volonté ; mais je vivrai pour toi et près de toi ; et quand nous aurons connu encore le bonheur, quand ton cœur aura senti palpiter mon cœur, quand il nous faudra tomber comme la feuille d'automne, nous mériterons les regrets des hommes courageux et les pleurs des hommes sensibles ; et quelque amant, sachant quels furent notre amour et notre fidélité, couvrira de fleurs notre tombe, et y écrira : UN MÊME AMOUR, UNE MÊME CENDRE.

O toi ! qui connais si bien mon cœur et la physionomie de mon style, tu sens par ce peu de mots que je suis soulagé ; cependant j'ai reçu une cruelle secousse, et je ne dois pas te le cacher ; mais son effet a été amorti, et si tu verses encore une larme, que l'amour la sèche aussitôt. Mon fils, ce fils dont tu me parles une page entière avec tant de tendresse et de bonté, ce fils est mort. Je ne tiens plus à la vie que par toi, et cette autre toi-même qui vient de naître... Eh bien ! Sophie, cette idée même a de la douceur. Conserve-moi ma fille : qu'elle ne soit pas punie de m'être si chère. Conserve-la moi ; que le peu qui me reste de mon bonheur ne soit pas empoisonné. Cet enfant a bien des orages à essuyer. Il est né dans la douleur ; mais il a été conçu au sein de la félicité. Hélas ! mon fils avait résisté aux premiers accidents de l'enfance : il promettait la vie la plus longue et peut-être la plus fortunée ; car son père eût été bon et tendre. Ah ! oui, il l'eût été, et il eût montré, pour le défendre de ceux qui ne le sont pas, une force, une audace et des ressources qu'il ne développera jamais pour lui-même.

Il n'est plus, cet enfant que je n'ai pas embrassé depuis le berceau, mais qui, tu le sais, fut toujours présent à mon cœur, même au milieu des délires les plus passionnés de l'amour. Moi aussi, je pouvais dire : « O mon fils ! que tes jours coûtent cher « à ton père [1] ! » Il n'est plus, et tout ce que j'ai appris de lui, c'est sa mort. Il y a deux mois cependant que M. Lenoir me procura, par une voie étrangère, de ses nouvelles. Elles étaient satisfaisantes et douces. Ce rayon de joie ne pénétrait dans mon ame que pour la rendre plus accessible au coup qui m'était destiné. Ah! Sophie, il a pénétré bien avant, je l'avoue, et j'ai éprouvé qu'on avait toujours trop de force pour souffrir. Mais, ce que toi seule peut-être comprendras, la réflexion, loin d'augmenter le sentiment de cette perte, le diminue. Oh! s'il ne m'en coûtait que les deux tiers de ma fortune pour être tout-à-fait étranger à certains êtres, que je me croirais heureux ! cent mille livres de rente ne me coûteraient pas un soupir, pas un regret.... Eh! que ne puis-je au prix de ce qui me reste ravoir mon fils! Sophie, je ne sais ce qui peut arriver à la suite de tout ceci; mais je crois que, quelque piége qu'on te tende, tu n'y tomberas pas. Pense, jusqu'à ton dernier soupir, ô ma bien-aimée! que Gabriel ne manquera ni à toi ni à lui-même, et que si, par impossible, il était réduit à ce qu'on dît de lui :

[1] O mon fils! que tes jours coûtent cher à ta mère!

(Vers d'*Andromaque*.)

Alma ch' avesti più la fede cara
Che la tua vita, la tua verde etade,
Vattene in pace, alma beata e bella,
Vattene in pace a la superna sede,
E lascia agl' altri essempio di tua fede.

« Ame courageuse qui, dans le printemps de vos « jours, préférâtes à la vie la foi que vous aviez ju« rée; ame sensible et pure, allez en paix dans le « séjour de l'éternel repos, et laissez-nous l'exemple « de votre fidélité; » si, dis-je, tel était le sort de Gabriel, il s'en trouverait heureux et honoré.

Madame de Ruffei peut continuer ses lâches insolences; elle est femme. Qu'elle sache cependant que celle qu'elle ose insulter, aussi supérieure à elle par l'ame qu'elle l'est par son existence, ne sera pas impunément outragée tant que je vivrai. Je t'ai toujours conseillé patience et modération, silence sur mon compte, etc., et c'est aujourd'hui plus le cas que jamais. Je ne suis ni rodomont, ni querelleur, ni vindicatif, et les Ruffei doivent le savoir, et en convenir, au moins au fond de leur conscience. Mais si les traits de mon indignation tombaient jamais, ce serait de toute ma hauteur, et ils seraient perçants; car je suis fort élevé audessus d'eux. Je pardonne tout ce qui m'est personnel: j'ai pardonné, tu le sais, des attentats sur ma vie: je pardonne à jamais des calomnies abominables et des procédés infames; mais quiconque osera insulter ma mère m'aura pour mortel ennemi: qu'on se le tienne pour dit, si l'on est sage. Je ne prends pas souvent ce ton-là, et quand je le prends,

on peut croire que je sens plus que je n'exprime, et que je tais plus que je ne dis. Quant à celui dont ils osent désapprouver la bonté, tu dois sentir, comme je le lui écrivais un jour, qu'un homme supérieur qui sait apprécier les choses et les mots, qui pense avec courage, et vit selon des principes, qui ne compte point les préjugés de son état au rang de ses devoirs, et ne sacrifie point l'humanité à l'usage; qu'un tel homme, dis-je, franchit bien des fourmillières, sans s'apercevoir si ces insectes lui piquent le talon, et de plus, qu'il ne fait rien qu'il n'en ait prévu les conséquences et les inconvénients.

Apparemment qu'à moins d'être dévot, on ne voit pas de sang-froid que, par une rigueur qui, au fond, n'est pas de la moindre utilité, on risque de pousser à quelque action désespérée deux personnes dont tout le crime est de s'aimer tendrement: c'est du moins le seul que puissent t'imputer les plus forcenés fanatiques. Ils auront beau déclamer et même mentir, ils ne trouveront point d'autres reproches à te faire que celui de me chérir; et toute ta conduite, sous quelque point de vue qu'on la présente, a ses motifs dans ton attachement pour un *scélérat*. Il est bien prouvé que l'on m'appelle ainsi, mais non pas tout-à-fait aussi bien que je le sois. Quand M. Lenoir en eût eu le soupçon, ce que je ne crois pas, toujours eût-il été que ma *scélératesse* ne pouvait pas être contagieuse pour toi lorsque des murs si épais nous séparaient, et que, tes opinions, tes résolutions, ta passion étant tou-

jours la même; on courait risque de te faire périr de douleur, tout comme *si j'eusse été un honnête homme*; au lieu que, laissant circuler des lettres qui ne changeaient rien à notre mutuelle détention, peut-être *le temps* te dessillera-t-il les yeux, et te laissera apercevoir toute cette *scélératesse* dont on t'offrira sans doute les mêmes preuves qu'à ceux qu'on en veut convaincre. Or il n'en est pas en ce genre comme en fait de goûts. Tu peux me trouver aimable, et d'autres femmes penser que tu te trompes : c'est un jugement assez arbitraire; mais tu ne peux pas trouver qu'un crime soit une bonne action. Il n'y a pas deux morales pour ce qui constitue l'honnête homme ou le *scélérat* : il ne s'agit donc que de constater les faits; et s'ils ne réussissent pas aussi bien auprès de toi qu'auprès de tout autre, ne serait-ce point que tu serais mieux informée, ou qu'on n'oserait pas t'avancer les mêmes mensonges? Qu'aurait-on répondu à ce raisonnement? Que la correspondance que nous demandions entretiendrait ta prévention, et te fermerait l'oreille à tout ce qu'on pourrait te dire contre moi? Au contraire, il est bien plus naturel que tu n'écoutes point ce qu'on dira contre un homme qu'on attaque par-derrière, et qui ne peut se défendre; car la générosité et l'équité font aussitôt pencher la balance en sa faveur; mais quand il peut se défendre, on doit souffrir qu'il soit libre de l'attaquer.

Le vrai est qu'ils savent bien que tu as été le témoin nécessaire de tout ce qu'on peut te dire, et qu'au moyen de cela, ils ne peuvent espérer de te

travestir ce que tu as vu. Il y a long-temps qu'ils conviennent en rugissant *que tu as réponse à tout.* Par un coup d'étoile qui seul compense bien des malheurs, il s'est trouvé que celui duquel nous ressortissons était un mortel bienfaisant qui ne pensait pas comme cette pieuse mère, laquelle aurait mieux aimé, disait-elle, *pleurer ta mort que ton amour.* Cet amour existe. Les éclats qu'il a pu produire sont faits. Voulait-on ou ne voulait-on pas que tu mourusses de douleur ou de désespoir, plutôt que d'écrire à un homme que ton silence n'eût pas empêché d'être, au vu de toute l'Europe, ton amant? Voilà à quoi se réduisait la question, et il me semble que les simples notions du bon sens et de l'humanité dictaient une réponse favorable à nos désirs. Je sais bien qu'il fallait un homme courageux pour les exaucer, parce que cet homme n'est pas seul maître; mais, cet homme trouvé, les vils coassements de ces reptiles qui ne s'élancent hors de la fange que pour y retomber et s'y enfoncer davantage, ne l'effraieront pas.

Pour ce qui est de la haine de la marquise de Mirabeau pour Sophie, je sais à quoi m'en tenir. Quant à *se mêler de ce qui ne la regarde pas*, j'avoue que le reproche me paraît nouveau; et j'aurais cru que ce qui me touche de si près la regardait un peu. Mais laissons là les Ruffei et leurs folies, et leurs injures, et leurs bassesses; et parlons de ma fille, de mon unique enfant, dans les veines de laquelle il n'y a, j'espère, aucune goutte de leur sang. Je te conjure de m'en donner des nouvelles le plus

tôt que tu pourras. Je suis inquiet de la savoir grasse, et j'attends avec la plus extrême impatience d'apprendre que ses dents ont percé. Son embonpoint est de trop jusque-là; car la dentition est, en général, plus difficile chez les enfants gras, et il faut compter sur les convulsions : je le dis pour que tu ne t'en effrayes pas tròp. Outre la précaution que je t'ai indiquée, de faire une incision à la gencive si l'enflure devenait trop forte et les efforts violents, il faut, si les convulsions sont opiniâtres, les combattre avec la poudre de guttette, les yeux d'écrevisses, généralement tous les absorbants; mais surtout l'esprit de corne-de-cerf, que Sydenham et Boerhaave recommandent très-expressément.

Parlons nettement, ma tendre amie; lorsque je t'ai hasardé le mot d'inoculation, tu m'as dit: *Nous avons du temps;* et je n'ai pas osé insister. Sais-tu pourquoi? C'est que tant de maux menacent l'enfance, tant de convulsions, tant de coliques, tant d'accidents dépendant de la dentition, qui peuvent survenir pendant l'inoculation, et la rendre fatale, lui seraient sans doute imputés; et je mourrais de douleur, si tu pouvais, je ne dis pas me reprocher, je dis attribuer, dans le plus secret de ta pensée, à mon étourderie, la perte de ta fille; car je pense que, dès l'âge d'un mois, les enfants doivent être inoculés. Cependant, puisque nous n'avons pas saisi ce moment, le plus favorable de tous, attendons que la dentition soit passée. Je te crois très-convaincue de la nécessité de l'inoculation; mais si tu as le moindre doute, dis-le moi; je te promets de

le lever, et si tu veux, je te ferai une petite dissertation qui contiendra les preuves incontestables de l'utilité de cette méthode, les réponses aux objections, et les principales choses à observer dans le traitement.

Quant à la beauté de Gabrielle-Sophie (qui me ressemble! donc elle est belle; car il n'y a rien de si beau que moi, et madame Élisabeth m'a demandé un jour si j'avais été inoculé), j'en serai toujours plus que content quand elle se portera bien.

Point de ces phrases légères, Sophie. En fait de science, comparer l'opinion et l'autorité de M. de Buffon à la mienne, c'est comparer l'aigle au moineau. M. de Buffon est le plus grand homme de son siècle et de bien d'autres : c'est le seul que les Anglais nous envient; et ils s'y connaissent. Il s'est frayé vers la gloire des routes nouvelles et sans nombre, tout-à-fait inconnues aux anciens et aux modernes. Je l'étudie chaque jour, je l'admire, je le révère : ne parlons jamais du génie qu'avec le respect que nous lui devons. Guénaud est un homme d'un grand mérite. Le mot de son fils fait horreur. Plus jeune que lui, un enfant athénien fut condamné à mort par l'Aréopage, pour une action qui n'était pas, à beaucoup près, si odieuse que la phrase du petit Montbeillard.

Le Ménage dont tu me parles, est-ce celui qui vante toujours son honneur et sa *maison?* Car les coquins parlent toujours de leur probité, et les secrétaires du roi de leur noblesse. Il n'y a que le

fils que je ne reconnais pas à ton signalement; car au moins se serait-il réservé de voir des filles.

Cet exemplaire de mes mémoires est une ridicule bêtise. Eh! ne sais-tu donc pas que la moitié n'est pas de moi? que le reste a été imprimé à mon insu, sans correction? et que ce n'était que des lettres écrites en courant? Qui diable t'a affublée de ces informes lambeaux? Non, sur mon honneur, je n'en veux pas. Je ne crois pas avoir rien fait de si bête en ma vie.

Je voudrais que tu me susses si *le législateur des rois* a fait quelque ouvrage depuis son *Supplément à la Théorie de l'impôt*, lequel supplément est un fort bon soporifique; mais il faut que chaque année ce fécond mortel ponde un volume in-4°, que lit qui peut. Ses œuvres en forment dix-huit; et je ne crois pas que le plus infatigable déchiffreur de gaulois, de celte, de goth, visigoth, ostrogoth et des idiomes les plus barbares, en puisse lire plus de trois. Je t'avoue qu'il pourrait bien sortir quelque jour du donjon de Vincennes une rude diatribe contre l'économisme.

Je parlai très-chaudement de ce dépôt de papiers à celui qui me rappela d'une manière si adroite et si aimable la *traduction de Tibulle*. Je vois que je n'ai pas semé dans une terre inféconde. Il est des gens qui, par état, ne peuvent parler; mais quand ces gens-là ont une ame, leur silence est expressif, et leurs demi-mots sont fort éloquents. Chère amante! dans un aussi horrible malheur que le nôtre, nous avons trouvé bien des com-

pensations. Ne te laisse donc pas abattre, ô Sophie de mon cœur! plus je réfléchis au noble caractère que je t'ai connu, à la sensibilité de l'amie que j'adore, et plus j'espère et j'exige de toi et de ton courage. Je n'ai point vu, il est vrai, de femmes ni d'hommes capables de résister constamment à l'infortune et à l'humiliation. Les femmes surtout, lorsqu'elles se croient humiliées, sont entièrement terrassées, et leur abaissement passe jusqu'à l'ame : mais ma Sophie, ma Sophie-Gabriel, mon amante, mon trésor et mon bien, n'est pas une femme. Celle qui a mis sa gloire et l'unique espérance de son bonheur dans la fermeté et la constance d'une passion telle que la nôtre, à l'épreuve du temps, de la fortune, des persécutions, et qui croît avec les disgraces de la personne aimée; celle-là, dis-je, n'est pas capable de se croire humiliée par l'injustice, ou de céder à la tyrannie. Je sais, je sais trop que si la tristesse attendrit, elle énerve aussi, et qu'une ame affligée a infiniment moins de ressort ; mais ce n'est pas dans le sentiment de sa passion dominante qu'elle en peut jamais manquer.

Mon adorable amie, n'oublie jamais que nous savons par notre propre expérience que l'activité et la résolution sont capables de surmonter presque toutes les difficultés, par cette même hardiesse qui les fait tenter, au lieu que la lenteur et la pusillanimité qui se refroidissent à la vue des peines, des traverses et des dangers, forment vraiment l'impossibilité qu'ils redoutent. Les occasions viendront d'appliquer cette maxime; et qui n'aura pas

le courage de les attendre ou de les préparer n'aura sûrement pas celui d'en profiter. O mon amante! je le dis comme toi, quand on a aimé comme nous, il est impossible de renoncer à l'amour qui rendit si heureux: je le dis, non pas seulement parce que je le sens, mais parce que l'inconstance paraît vraiment à mon esprit une chose inconcevable dans une passion telle que la nôtre. Qu'elle m'a touché cette exclamation naïve, exhalée de ton ame tout aimante: « Ah! pourrions-« nous vivre sans aimer! » Non, non, ma Sophie: ton Gabriel est ta caution. L'amour est la plus sublime affection de l'ame; mais il est aussi le plus impérieux besoin de celle qui l'a connu. Il a augmenté nos plaisirs par une participation mutuelle; il diminuera nos peines en les divisant. Ah! si jamais.... quelle délicieuse vie il nous prépare! Les craintes terribles qui nous agitent maintenant, les inquiétudes aiguës qui nous auront déchirés si long-temps, les jours orageux, les nuits amères qui auront précédé le retour du bonheur ne tourneront-ils pas à son profit? O Sophie! quels dédommagements! quelles célestes récompenses! Le souvenir de nos souffrances, de nos sacrifices réciproques, ne deviendra-t-il pas lui-même, au sein de la félicité, l'un de nos plaisirs les plus délicats et les plus vifs? Oh! oui, oui: envoie-moi cette bague de cheveux: on daignera le permettre; pour moi, qui crains que ta provision ne manque, j'ose hasarder une tresse de ceux qui m'ont tombé de la tête.

Tu me ferais bien plaisir aussi, si cela ne coûte pas trop cher, de faire graver sur acier le dernier chiffre que je t'ai envoyé, avec les ornements qui y sont; mais point d'entablement. Il sera seulement appuyé contre un socle antique. Au pied, l'on mettra un chien couché, ayant sa laisse sur le dos; et ces mots au-dessous (du chien) : *Fin che vegna.* Tu entends bien que cela veut dire, *jusqu'à ce que l'heure vienne;* et tu devinerais l'emblème, quand tu ne comprendrais pas la devise. On te rendra l'argent que cela coûtera, et tu crois bien que ce n'est pas pour ne pas te devoir que j'ajoute ceci. Il y a long-temps que nos pauvres bourses sont communes, et c'est pour toujours. Mais je crois la tienne fort légère. La mienne ne l'est pas moins; mais le très-peu que j'ai ne saurait m'acheter un plus doux plaisir. Au reste, ce modeste cachet d'acier ne nous fera pas oublier l'autre. Je t'envoie un *Avis aux Hessois* et une *Réponse aux conseils de la raison* [1]. Garde le premier, mais renvoie-moi la seconde, après l'avoir copiée; car je n'ai que celle-là. J'ai sept ou huit *le lecteur y mettra le titre,* si tu en veux. Quant aux Métamorphoses d'Ovide, traduites, expliquées et commentées [2], ce qui ne laisse pas que d'être un ouvrage considérable, je te les enverrai à fur et à mesure; mais, outre que, depuis un mois, les dérangements de ma santé et les circonstances m'ont arriéré, il faut que je recopie, et cela me fatigue cent fois plus

[1] Brochure qu'il publia en Hollande.

[2] Cet ouvrage n'a été ni achevé ni mis au jour.

que de composer. Patiente donc; mais je tâcherai de t'en faire un premier envoi à la prochaine fois, si on le permet.

Je te conjure encore une fois de ne pas négliger tes palpitations. Ah! Sophie! soigne ta santé, c'est le troisième des biens. Avec l'amour, la liberté et la santé, on est toujours, ah! toujours heureux. D'après les symptômes que tu me décris, tu me rassures un peu; parce que c'est irritabilité du genre nerveux, et nullement maladie du cœur. Un régime uniforme et sain, et de l'exercice, beaucoup d'exercice doux. De trois à quatre heures du soir M. Gabriel se promène maintenant, outre *il spazio* de huit à neuf du matin; profite de l'avis.

O ma Sophie! tu es grandement folle quand tu parles des perfections physiques ou morales de ton ami; mais quiconque aura aimé te le pardonnera. Quant à ce que tu dis de ma droiture, tu n'exagères pas. Graces au ciel, je ne connais pas d'êtres moins fins que nous. Je crois te l'avoir dit ailleurs : la finesse est une vue courte qui aperçoit et grossit les objets très-voisins, et ne voit qu'un nuage dans l'éloignement. Quand la finesse ne serait pas si près de la ruse, de l'astuce, de tout ce qui tient à la fausseté, de tout ce qui est vil, j'en ferais encore peu de cas; car elle est, selon moi, le plus sûr symptôme de la médiocrité. Je ne crains point que ma Sophie, qui pense avec tant de justesse, qui observe si bien, et à qui l'instinct, je veux dire le jugement droit et exquis que lui a donné la nature, fournit toujours le mot propre,

confonde la pénétration et la finesse. Il y a autant de distance de l'une à l'autre, que du jargon à l'esprit et de l'esprit au génie. On appelle encore très-improprement finesse, la délicatesse de l'expression; car il y entre bien plus de tact, de sagacité, de sensibilité, pour tout dire en un mot, que d'art. Que te dirai-je enfin? On assure qu'on peut être fin et honnête homme : à la bonne heure, pourvu qu'on convienne que les perfides et les méchants se servent de la finesse comme de leur première arme, tandis que la candeur l'ignora toujours, et que le génie la dédaigna dans tous les temps. Voilà ma profession de foi à cet égard. Mais sur tout ce qui n'est pas amour, honneur et droiture, je sais que je suis un composé très-bizarre. Il est vrai qu'on a furieusement travaillé à me rendre tel, ou plutôt à m'anéantir en tous sens.

Mon digne et estimable Dupont, qui m'a toujours vu avec des yeux trop indulgents, m'écrivait un jour : « La nature vous avait fait pour être un « héros guerrier, un aventurier conquérant; on « vous a mis des entraves. Eh bien ! vous serez un « paisible philosophe, et vos veilles seront plus « utiles à l'humanité que n'eussent été vos ex-« ploits. » Hélas ! je ne serai ni l'un ni l'autre; et je m'en consolerais bien aisément, si je pouvais être ce que j'étais par choix, un tendre amant, un excellent ami, un fidèle époux, un bon père. Toi seule réunissais ou excitais toutes ces affections; toi seule donnais de l'emploi à ma tête, à mon imagination, à mon cœur. Tant que tu m'es ôtée, c'est

vraiment la vie qui m'est arrachée; la vie de l'ame, la vie du génie.

Oui, mon amie, oui, Simonide est l'emblème de presque tous les hommes. Il fut prié de célébrer une victoire à la course des mules. Que dire sur une mule, vile production d'un ignoble et paresseux animal? On donne beaucoup d'argent au bel-esprit; son sujet s'embellit; la parenté de l'âne est oubliée : *Les mules sont les nobles filles des coursiers rapides.*

Je ne suis pas trop fâché du mauvais succès de ton sermon. Ne t'avais-je pas dit de ne plus prêcher les femmes? Quand tu voudras, ma dame, je t'indiquerai une belle dissertation, où l'on prouve en forme, par cinquante témoignages de l'Écriture, que les femmes ne font pas partie du genre humain. Acidalius, auteur de ce singulier ouvrage, finit, après beaucoup d'autres galanteries de cette espèce, par demander aux belles leur ancienne bienveillance pour lui; *ou si vous ne voulez pas*, dit-il, *bêtes que vous êtes, puissiez-vous périr pour toute l'éternité!* Un savant (Simon Gediceus) a défendu, il est vrai, ce beau sexe très-théologiquement, et finit par appeler poliment (comme cela se pratique entre savants) son adversaire, *un être bâtard formé de l'accouplement de Satan avec l'espèce humaine*, lui souhaitant sur le tout la perdition éternelle. Or, mesdames, soyez fières de ce champion.

Il faut laisser croire à cette demoiselle, si cela lui fait un gros plaisir, que cette chanson, *Amour a*

monté ma lyre, etc., a été faite pour elle. La vérité est qu'il y a sept ans que Poinsinet, à Argenteuil, fit le premier couplet, pour un musicien qui modulait un air sur le clavier. Le second fut fait par quelqu'un qui n'est pas moi ; et le troisième par un autre quelqu'un. Eh ! quel mérite y a-t-il à une si faible bagatelle ? Ne t'a-t-on pas dit aussi que *Parapilla* est de M. de la Borde ? C'est qu'on m'a fait l'honneur de me le dire à moi, qui connais bien le Lyonnais qui l'a volé, et à qui, et où il l'a fait imprimer, etc. Moi, indigne, qui ne fais point de vers, et qui surtout ne veux point passer pour en faire, parce que j'espère établir ma réputation sur des choses plus sérieuses, j'ai répondu que c'était fort bien fait à M. de la Borde, qui, au reste, peut en avoir fait un que je ne connaisse pas. En général, on trouve force gens habiles à hériter. Je t'indiquerai, quand tu voudras, des morceaux de l'*Almanach des Muses* qui sont à huit ou dix poètes ; et qui pis est, un recueil de vers de cette année, où se trouvent huit vers faits pour toi, devant toi, en jouant au reversis avec toi, qui prêtas ton crayon. Le vrai est que je n'ai jamais fait de vers qui vaillent la peine d'être cités.

Sais-tu que tu deviens méchante, madame Sophie ? Quoique je t'aie vue assez souvent pincer très-serré, et sans rire, ou en riant, je ne t'avais pas connue si mordante. Après l'amour, je crois que c'est l'indignation qui donne de l'esprit. Adieu, mon amie toute tendre, toute belle, toute bonne ; une lettre m'en donnera bien davantage encore, et

un baiser, mille fois plus. Hélas! non : un baiser de ce qu'on adore, un baiser si désiré, si attendu, qui succède à des privations si cruelles, un tel baiser rend bien bête; car il ôte la connaissance, s'il ne tue pas..... O Sophie! toi seule donnes, ôtes et rends la vie; écris-moi que ton cœur est soulagé, ton imagination calmée, ta santé bonne, tes larmes séchées; et souviens-toi à jamais que quiconque a proféré ou profèrera cet horrible blasphème qui m'a fait frémir dans ta lettre, *que Sophie a été ou sera abandonnée par son amant*, est et sera un abominable calomniateur, à qui je désire ta haine, qu'il ou qu'elle mérite. Gabriel est ton ami, ton amant, *tuo sposo*. Sa fortune est à toi : son cœur est à toi : sa vie est à toi; et il n'y a pas le moindre mérite; car le premier besoin de son être est de t'adorer.

GABRIEL.

Tu seras un peu étonnée de cette cinquième page; mais que veux-tu? Mon bon ange (car j'ai un génie familier, et je t'assure qu'il nous sert bien; et je crois, friponne de Sophie, que tu le connais mieux que moi), mon bon ange donc m'a soufflé tout bas à l'oreille que je me tuais les yeux à écrire si fin, et que je pouvais bien ne pas tant économiser le papier; et moi, qui n'entends pas les affaires, j'ai commencé une cinquième page, *parce que* j'ai écrit bien gros pour ne pas fatiguer les yeux de mon bon ange. Oh! que ce *parce que* est spirituel! et je pourrais bien une autre fois

m'émanciper jusqu'à finir cette cinquième page. Il ne faut pas cependant abuser de la bonté du bon ange; car il ne tient qu'à lui de devenir un malin esprit. Mais les amants sont si gourmands! et le bon ange a une physionomie qui inspire tant de confiance!..... Sur le tout, ma Sophie, donne à ta fille, je te prie, un autre maître à écrire que le tien.

Pourquoi est-ce que tu maigris? je ne veux point cela. Dors-tu? je veux toujours, à tout jamais, savoir tout, dans la plus exacte vérité, sur ta santé et celle de ta fille. J'ai ta charmante bourse, que je baise et presse chaque jour sur mon cœur. J'envoie une feuille oubliée dans les poésies érotiques, et j'indique où elle doit être placée.

LETTRE LXXV.

A M. LENOIR.

7 décembre 1778.

Recevez, monsieur, mes plus tendres remercîments pour la lettre de ma mère, que vous m'avez fait passer. Elle est plus satisfaisante encore que je n'osais l'espérer, et me confirme les demi-mots que votre inépuisable bonté avait laissé échapper lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir.

Je vous supplie, monsieur, de charger M. de Rougemont d'une réponse au sujet du domestique que j'ai demandé. Ce n'est assurément ni impor-

tunité ni inquiétude. Mon estomac, qui refuse toute fonction, me réduit, à l'âge de 29 ans, moi qui étais né avec une force d'Hercule, dans un état de faiblesse et de besoin inconcevable pour quiconque ne me voit pas journellement. Les soins qu'il exige vont encore augmenter; car je n'attends, pour me mettre dans des remèdes sérieux, qu'un chirurgien qui ne me soit pas suspect; et si des raisons, que je ne veux ni ne dois deviner, empêchaient qu'on m'en donnât un, je serais obligé d'incommoder beaucoup M. de Lasseigne; car je n'ai pas voulu, même dans une suffocation diabolique et inquiétante, prendre un vomitif de la main de M. Fontelliau. Ce changement dans mon état en nécessite un dans mon service. Un porte-clefs n'y peut suffire, j'en atteste M. de Rougemont; et cependant je suis loin d'être exigeant. Eh quoi! je demande un domestique à mes frais, et l'on m'en refuserait un! Certes, je ne le puis croire, et si on l'osait, j'en appelle à vous, à votre cœur, à votre justice. Je sais trop bien quel homme est mon père; mais le ministre ou vous-même, monsieur, ne peut-il donc pas dire : *Il faut?*

J'ai l'honneur d'être, avec un tendre, respectueux et immortel dévouement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

LETTRE LXXVI.

A SOPHIE.

8 décembre 1778.

Ma Sophie, je n'aime pas du tout le ton vague et léger dont tu me parles de ta santé. Tu as souffert et tu souffres; tu as eu la fièvre à la suite d'une incommodité très-grave; tu as été saignée (ce qui est très-bien fait), et tu persiffles, et tu ne me donnes point de détails! Sophie, je ne suis pas content. Tu sais ce qu'est mon imagination, organe trop ardent d'un cœur extrêmement sensible: tu sais que ta santé est ce qui m'importe et m'inquiète le plus au monde: tu sais, ou tu dois savoir que mes connaissances assez étendues en médecine ne sont guère bonnes qu'à multiplier mes inquiétudes, et à les rendre plus aiguës; et tu ne me dis ni ce que tu as, ni ce que prétend le médecin, ni ce qu'il se propose, ni à quoi il attribue ton dérangement. Est-ce une suite de tes palpitations? sont-elles ou moindres ou plus fortes? tes règles ont-elles reparu? as-tu quelqu'autre dérangement? Est-ce à ton amant, à ton époux, que tu dois cacher toutes ces choses, quand tu es malade?.....

Mais un autre voit tes lettres..... Eh! qu'importe? Cet autre est sage, prudent, marié: il sait notre histoire, il voit notre tendresse; s'il ne l'ap-

prouvait pas, nous ne nous écririons pas; il s'intéresse à nous, au moins il nous le prouve : que crains-tu de lui ? Tu ne saurais croire quelles peines tu me causes, et tu serais trop punie si tu les concevais..... Mais je t'ai parlé légèrement de ma santé..... D'abord cela n'est pas : je t'en ai parlé même trop sérieusement; ensuite cela est tout-à-fait différent. Les maladies de ton sexe causent bien d'autres ravages que nos incommodités. Si j'avais une maladie grave, il me serait impossible de t'écrire aussi longuement que je le fais. Il n'est donc question que d'un délabrement de santé dont je ne saurais te noter toutes les variations comme celles d'un thermomètre : d'ailleurs il est assez simple, et par conséquent moins inquiétant, que je me porte mal : 1° je suis accoutumé à une vie on ne saurait plus active, et je ne me suis soutenu contre mes prodigieuses études (régime toujours très-malsain) que par le mélange de l'exercice et du travail : ainsi ma situation actuelle est absolument contre nature; 2° tu es assez heureuse pour que le célibat ne te soit pas à charge, et tu sais si je puis le supporter : c'est un avantage de ton tempérament qui m'est absolument refusé; 3° les peines de l'ame ont toujours altéré ma constitution mille fois plus que les maux physiques : autre inconvénient attaché à ma nature; 4° enfin, j'ai abusé de mes forces et de ma jeunesse : j'ai donné dans tous les excès, le libertinage seul excepté; mais, pour cela, je n'en ai pas été plus réservé sur les plaisirs. Je ne suis sage que depuis

que je te connais, et cette sagesse-là a encore été assez jeune. Voilà bien des causes qui doivent t'expliquer le dérangement de mon être, et te rassurer un peu, parce que, la plupart de ces causes cessant, les effets cesseront aussi.

Au lieu de tout cela, tu es très-jeune, de la meilleure constitution possible : à plus de vingt ans tu n'avais encore rien perdu de la source de la vie : tu es accoutumée à une vie sédentaire : tu es d'un sexe qui a moins besoin d'exercice : tu peux en prendre plus que moi, tu travailles moins, tu as plus de distractions. Que de raisons n'ai-je pas de compter sur ta santé! La lime du chagrin t'use comme moi sans doute; mais elle a bien plus d'étoffe à mordre avant d'attaquer ta vie. Ma Sophie, je te donne ma parole d'honneur de te dire tout ce qui surviendra d'essentiel à ma santé; mais je sais ce qui est essentiel, et toi tu ne le sais pas. Dis-moi donc tout, absolument tout, relativement à la tienne, dans le plus minutieux détail, ou tu me tueras. En vérité, mon fardeau est assez lourd : ne l'aggrave pas, ô mon amour si cher! et songe que nous sommes des siècles sans recevoir des nouvelles l'un de l'autre. Rien n'est empiré chez moi; au contraire, j'avais des suffocations très-violentes, qui sont passées. Pendant quelques jours elles ont été jusqu'à l'évanouissement, avec des battements de cœur inconcevables. Je me suis bourré de fleur d'orange et de gouttes d'Hoffman; enfin, de très-fortes nausées s'étant déclarées le jour même où je t'écrivis, je me décidai à l'ipécacuanha. Le chi-

rurgien, qui convenait de la nécessité, me dit qu'il en allait apporter. Dans l'intervalle il me survint une fonte de bile qui me soulagea; et comme, outre la répugnance pour les remèdes violents, je n'avais pas une très-grande confiance en la main qui me l'administrait, je n'en voulus plus. Les palpitations sont passées à peu près, les suffocations tout-à-fait; mais les digestions sont toujours très-mauvaises et extraordinairement difficiles; et cela parce que l'estomac, absolument débilité, refuse ses fonctions, et qu'en outre je mange beaucoup trop vite, n'ayant pu supporter de la vie l'ennui des repas solitaires. Il est certain que l'on me tuera, si l'on me laisse ici; mais il y a encore de la marge. Pour mes yeux, ils empirent considérablement. Voilà la vérité : elle est dure, mais exacte. Sois aussi franche, et que je puisse compter sur l'engagement formel, que j'exige, que rien ne me soit caché.

Ta fille m'inquiète; cependant c'est une inquiétude vague et peu raisonnée. Délivre-m'en le plus tôt que tu pourras, et dans tous les cas, ô ma Sophie, songe que tu es amante avant d'être mère. Tu me dois plus qu'à ta fille. C'est pour moi qu'il faut vivre, aimer la vie, soigner ta santé et combattre tout ce qui pourrait l'altérer. Un ancien écrit ces mots touchants : *Les funérailles des enfants sont toujours prématurées lorsque les mères y assistent.* Mais il en est contre nature : ce sont celles d'une amante où se trouverait son amant. Nous devons vivre et mourir l'un pour l'autre, et seulement l'un pour l'autre. Notre fille, j'ose l'espérer, sera en

tiers de cette union sacrée; mais ne va pas croire ni qu'elle soit immortelle ni que son enfance se passe sans accidents. Ne t'expose point sans préparation à des chagrins inévitables; que l'amour soit ton égide contre les inquiétudes dévorantes, et s'il le faut, hélas! le contre-poison d'une cruelle douleur.

Procure-toi un livre de M. Fourcroy, intitulé *Les enfants élevés dans l'ordre de la nature*, etc. Je ne connaissais que de réputation ce bon et estimable ouvrage. Je viens de le lire, tu le trouveras chez les frères Étienne, rue Saint-Jacques, à la Vertu. Tu y verras si je t'ai conseillée en étourdi, et si j'ai bien étudié l'éducation physique des enfants. Tu y verras, en soupirant, combien l'usage des nourrices empruntées est dangereux. Mais comme il est cependant des cas où une mère peut et doit se dispenser de ce devoir (cas très-rares, à la vérité), et que tu me parais contente de celle de ma fille, rassure-toi; tu verras encore quels sont les terribles inconvénients de l'usage des maillots et des corps de baleine; comme ils interceptent l'équilibre nécessaire entre la masse des humeurs qui se meuvent du cœur aux parties et celles qui retournent des parties au cœur; et comme il en provient des palpitations, des toux convulsives, des suffocations, etc.; tu y apprendras que la bouillie, aliment tenace et visqueux, est dangereuse, et qu'il faut bien se garder de précipiter le sevrage; que laver les enfants avec de l'eau froide, les exercer au grand air en tout temps, les tenir libres et

bien propres, les éloigner du feu, etc., sont les meilleurs moyens de les rendre vigoureux. Lis ce livre; il est à ta portée, t'intéressera, t'instruira et redoublera ta confiance aux opinions de ton Gabriel à cet égard.

Quant à l'inoculation, il est clair que tu ne la vois pas dans son véritable jour. Il n'y a pas deux manières de l'administrer parmi les gens de l'art habiles, sensés, de bonne foi, et non systématiques; et le premier soin nécessaire est à peu près de n'en pas prendre. Nous n'y sommes point encore, ainsi j'omets des détails superflus; mais je ne vois pas qu'une pâtissière puisse s'opposer à ce que nous voudrons pour notre enfant, ni avoir un avis sur l'inoculation; c'est tout ce qu'elle pourrait faire s'il était question d'une talmouse.

La voilà donc finie cette année qui succéda à une autre, dont une moitié fut si heureuse et l'autre si funeste, et qui nous a apporté des consolations presque inespérées! Hélas! dans un si court période, nous avons été élevés au faîte du bonheur, précipités dans les plus profonds abîmes de la douleur et rendus à l'espoir et à la vie. Ah! s'il m'avait fallu ignorer ton sort, douter plus longtemps de ta vie, que je sois anéanti si je l'eusse pu. O ma Sophie! voici deux fois de suite que je ne consacre point avec toi le premier jour de l'année à l'amour. Il me punit sans doute de t'avoir quittée un instant lorsque je pouvais être avec toi. De misérables considérations pécuniaires et des sollicitations indiscrètes m'avaient éloigné. Ah!

comment pouvais-je te perdre de vue, cesser de veiller sur mon trésor, conjurer moi-même contre mon bonheur, l'abréger volontairement? Hélas! qui nous eût dit qu'il devait être si court? Ils nous avaient laissés tranquilles dans les premiers moments, ceux où la colère pouvait les porter à une fausse démarche.... O Sophie! c'est de sang-froid qu'ils devaient nous égorger... Huit jours, huit jours tout entiers perdus à Rotterdam! insensé à qui il en était si peu destiné d'heureux! et que m'importaient les embarras pécuniaires, les tracas du jour, les craintes du lendemain? Devais-je donc m'affecter de quoi que ce fût au monde, quand l'amour était mon consolateur? Un baiser, un seul baiser, un mot de ta bouche adorée ne faisaient-ils pas tout disparaître?...

O ma Sophie! je ne saurais me la rappeler sans trouble, cette soirée délicieuse qui termina cette absence si courte pour les indifférents, et si longue pour mon cœur affamé d'amour. Que ta joie était vive et touchante! que son expression était naïve et douce! que ta tendresse silencieuse était éloquente! que tes caresses étaient brûlantes! que chacun de tes regards semblait bien me dire: Gabriel! ô mon Gabriel! quoi! tu quittes ta Sophie pour des savants, pour de tumultueuses assemblées! tu cèdes à des instances qui t'enlèvent à moi! tu es complaisant à tes dépens et aux miens! Ingrat Gabriel! mérites-tu les faveurs dont mon amour te comble?... Ah! oui, ma Sophie, oui mon amante et ma vie... Crois-moi; quand je te quitte un instant, j'expie

aussitôt mon crime. Ton image charmante, qui ne m'abandonne jamais, est l'inexorable vengeur de l'amour outragé. En vain je voudrais me distraire, je ne vis qu'auprès de toi : je souffre, je languis partout où tu n'es pas... Mais, ma douce Sophie me fit-elle jamais un reproche? oh! non; elle me revoyait, et j'étais pardonné... O souvenirs délicieux et cruels! ô plaisirs dont le souvenir me transporte! ô ravissements inexprimables! flamme inextinguible, qui tantôt impétueuse m'embrase et me dévore, et tantôt douce et voluptueuse vient, comme une rosée salutaire, apaiser mes sens pour les rallumer et les enivrer encore... Tristes monuments d'un amour sans égal et sans terme, illusions trop décevantes et trop chéries, vous allumez mon imagination émoussée par la douleur, mes sens flétris par une si longue mort; (car je suis mort le jour où j'ai quitté Sophie, et c'est un tombeau que j'habite)... Puisse-t-elle finir cette épreuve à laquelle nos cœurs résisteront bien, mais non pas nos corps! puisse cette année que nous commençons dans les larmes, nous rendre sinon le bonheur que nous avons perdu, du moins les moyens de le recouvrer! puissent les restes de notre jeunesse ne pas se consumer dans de vains désirs! que Gabriel et Sophie se réunissent encore une fois avant que la vorace mort, conduite par le désespoir, hélas! ou par le temps, les atteigne de sa faux inévitable! qu'ils serrent dans leurs bras entrelacés, qu'ils couvrent de leurs baisers entremêlés le fruit de leur amour! qu'à cette moisson trou-

blée par tant de cruelles tempêtes, il en succède de plus tranquilles et de plus fortunées! que ceux qui leur tendent une main secourable soient l'objet de leur gratitude, de leur tendresse, de leur culte, et jouissent de tous les biens que mérite leur bonté!

Oui, mon amie, tes pressentiments sont souvent plus heureux, mais aussi plus hasardés que les miens. On voit que tu ne doutes pas. Ah! que je t'envie! mais l'amour doit mieux t'inspirer que moi, et je ne veux pas t'en dire la raison, parce que tu me bouderais; car tu ne veux pas aimer moins; ainsi tu ne saurais prétendre à plus de sang-froid et de perspicacité. Ne te fâche pas, toute bonne amour. Si tu avais la première lettre que je t'ai adressée, tu verrais que je t'avais donné gain de cause à cet égard, et que je voulais bien t'admettre sur le pied d'égalité. Il est vrai que c'était uniquement pour te faire plaisir; car je ne puis me déguiser à moi-même qu'il est impossible que je sois aimé comme je t'aime, par la même raison qui fait que l'astre de la nuit ne saurait éclairer autant que celui du jour.

Non, je ne sais rien de ce qu'on a fait pour ma fille, et il m'est dur de l'ignorer; mais cependant ne me le dis pas sans permission. Ce que je voulais te faire entendre est très-nouveau et non pas ancien. Je ne puis que t'insinuer que notre Gabrielle-Sophie a plus d'une mère. Mais je tourmenterai tant le bon ange [1] (que tu appelles *mien*,

[1] M. Boucher, secrétaire de M. Lenoir.

je ne sais pourquoi, car il est bien *nôtre* peut-être), qu'il te le dira. Je suis caution de ta discrétion.

Je n'entends rien du tout à tes piéges *tendus et évités*. Je connais bien certaines gens, notamment des dévotes, capables de tout; car avec cette race-là, l'intention justifie tout. Mais que t'a-t-on pu dire? Que j'étais *inconstant?* tu ne l'as pas dû croire; *mort?* cela était aisé à vérifier; *fou?* ce n'est pas d'aujourd'hui, selon eux; mais s'ensuivrait-il de là que tu dusses être vile? Enfin, t'a-t-on sollicitée à quelques fausses démarches, sous prétexte de *me servir?* ta réponse est si simple : *Qu'il me le demande, je ne croirai que lui*.... Va, va, laisse-les faire; les honnêtes gens auraient fort bien pu me conseiller de ne pas t'enlever, mais ils aimeraient mieux pour moi que je t'eusse enlevée cinquante fois, que de me voir ne pas me conduire et t'aimer comme je fais. Aime ton Gabriel : aime-le tendrement, en dépit des cagots et des cagotes, et mets-toi bien dans la tête, comme tu l'as sûrement dans le cœur, qu'il n'y a ni loi, ni considération divine ou humaine qui puisse justifier l'ingratitude, le parjure, la lâcheté.

A ta commodité : complais-toi dans ces plates lettres où j'avais la bonté d'être bête, sec et froid, pour ménager des gens qui m'assassinaient. Puisque tu *t'entoures* de tous mes griffonnages, je joins ici un *errata* du précis pour ma mère. Ce sont les contre-sens principaux du copiste et de l'imprimeur. Il y a bien assez de mes fautes sans les leurs. J'ai fait passer au bon ange un commencement

d'ouvrage pour toi; j'espère qu'il te parviendra. J'y travaille assidument; mais ma vue m'arrête. D'ailleurs, j'ai eu une autre distraction depuis quelques jours. On a bien voulu me permettre de recevoir l'*Esprit des Journaux*, et le bon ange m'a fait passer 1777 et 1778. J'ai donc commencé à me remettre un peu au courant des livres, et même des affaires de ce monde, autant du moins que j'en puis pénétrer par le compte rendu de vers et de pamphlets assez médiocres dont elles sont l'occasion. C'est ni plus ni moins quarante-huit volumes qu'il m'a fallu lire. Cette petite consolation m'a fait grand plaisir. J'étais un paralytique à l'agonie et sans connaissance; je rouvre les yeux à la lumière, et je recouvre un peu d'entendement, mais en conservant la paralysie. Je me suis hâté, ma bonne Sophie, de prendre quelque notion de ce qui s'était passé depuis mon emprisonnement. J'ai vu que nous étions toujours de très-jolis enfants, grands amateurs de calembours, grands faiseurs de jolis riens, enthousiastes forcenés de nouveautés, de frivolités, et aussi ardens gluckistes et piccinistes que les insurgents sont chauds patriotes et vaillants guerriers. Respectable nation, qui sait si bien apprécier et défendre sa liberté! J'ai vu aussi, non sans quelque chagrin, qu'on pouvait appliquer à nos gazetiers ce que le cardinal de Polignac disait aux Hollandais : « On voit bien que vous n'êtes « pas accoutumés à la victoire, puisque vous faites « sonner si haut vos avantages; » avec cette différence toutefois que les Hollandais étaient réelle-

ment vainqueurs du plus insolent des rois dont ils avaient cruellement à se plaindre, et que, sur notre propre énoncé, notre combat d'Ouessant et nos fanfaronnades font pitié.

Entre autres exemples, je ne crois pas que, depuis feu François Ier, on ait vu une plus grande platitude que le cartel du marquis de la F.... au comte de Carlisle. Belle gloire qu'un duel, quand on commande des troupes! Battez l'ennemi, vous serez assez vengé de ses injures. Eh! qui diable peut s'en prendre au commissaire d'un roi, des termes d'un manifeste qu'il est chargé de répandre? Mais ce qui est vraiment beau, c'est le génie, la prudence et le succès du ministre qui a rendu la vie à notre marine. Le gouvernement anglais est apparemment en démence; mais qu'il y prenne garde : ces fiers Bretons ne se laisseront pas paisiblement réduire en esclavage; et c'est là uniquement ce que veut la *junte écossaise*. J'ai vu que notre jeune souverain est toujours un honnête homme. (Sublime éloge pour un roi, s'il le mérite jusqu'au dernier jour de sa vie!) Il veut le bien; ainsi ceux qui lui feront faire du mal, ou qui, sous son règne, le laissent subsister, et prostituent son nom pour consommer des injustices, sont bien coupables envers l'humanité et la nation. Toutes les prédictions que je t'avais faites sur la rage d'ambition de la maison d'Autriche (ambition infusée tout entière et exaltée dans l'ame de ce Joseph II tant vanté), toutes ces prédictions, dis-je, et les suites que j'attendais de la mort de l'élec-

teur de Bavière s'accomplissent. De tout cela, je conclus que ma sépulture civile, si je puis parler ainsi, est bien fermement décidée dans l'ame du tendre et généreux *législateur des rois;* car assurément les circonstances l'auraient décidé à changer de système, s'il n'était immuable.

Au reste, je suis bien près de n'être absolument plus bon à rien; car je deviens très-paresseux, très-lourd, très-bête, et surtout très-aveugle. J'avoue cependant qu'il n'est pas doux d'être mort pour son pays avant l'âge de trente ans. Je n'entends absolument rien à ce que tu me dis de M. de Marignane et de sa fille. Je ne crois pas qu'elle ait d'autre manière de se tourner du côté de l'être *honnête et sensible* que de l'épouser. Or cela est difficile (en face d'église s'entend) de mon vivant; et je n'imagine pas que l'on fabrique sous ce règne-ci des extraits mortuaires. Je suis du moins sûr, comme de mon existence, que le commissaire du conseil, sous l'inspection duquel nous sommes, ne s'y prêterait pas; ainsi ta spéculation me paraît *grandement fort ridicule*.

Quant au *baissement de ton*, tu n'as pas réfléchi qu'il était fort doux de ne rendre compte à personne de sa fortune, conduite, etc., etc. Va, mon amie, si je reviens sur l'eau, sois bien sûre que ce sera en dépit des Mirabeau, des Marignane, des Ruffei et de toutes les *familles canailles* de l'univers. Au reste, si cela arrivait, je me vengerais bien d'eux tous; car ma générosité les accablerait.

Par parenthèse, qui n'est pas pour toi (et à pro-

pos des journaux), je déclare au lecteur de ceci, que je trouve très-mauvais que mes journaux me viennent non coupés. Celui qui se donne la peine de les faire passer pourrait bien, ce me semble, en profiter; et, s'il n'en a pas le temps, cette aimable dame qui peint si bien (or on ne peint pas comme cela sans esprit) s'en accommoderait peut-être, au moins des pièces fugitives. Somme toute, je boude si mes journaux me viennent encore non coupés.

J'en demande très-humblement pardon à ma savante critique, à qui je souhaite d'ailleurs d'apprendre autant d'italien que j'en ai oublié. Je savais, à peu près aussi bien qu'elle que l'article *il* ne convenait qu'aux noms qui ne commencent ni par une voyelle, ni par une *s* suivie d'une autre consonne, et je ne comprends pas, quoiqu'il faille bien que je le croie sur ta périlleuse parole, comment j'ai pu mettre *il spazio* pour *lo spazio*. Je te fais compliment sur ton érudition et passe condamnation: mais dis-tu bien vrai?

Tiens, Sophie, je te battrais si je pouvais, quand tu lâches la bride à ton fol enthousiasme au point de dire de si grosses bêtises. As-tu bien le front de comparer mon style à celui de ce Rousseau, l'un des plus grands écrivains qui fût jamais, dont l'éloquence toujours entraînante, toujours appuyée de la plus ingénieuse dialectique, est guidée par un goût si exquis, et n'exclut jamais la correction la plus sévère, si ce n'est dans son *Héloïse*, où il a affecté des négligences? O Sophie! Sophie! où

est ta raison, ton tact et ta justice? *Il y a des choses excellentes dans son Émile*, dis-tu. Eh! quoi donc n'y est pas excellent? ordonnance sublime, détails admirables, style magique, raison profonde, vérités neuves, observations parfaites. Sais-tu bien que tu parles d'un des chefs-d'œuvre de ce siècle? Sais-tu que cinq ou six tragédies de Voltaire, une partie de sa Henriade, l'Esprit des Lois, l'Histoire naturelle de Buffon, celle des deux Indes de Raynal, et Émile, sont les titres dont nous nous enorgueillirons envers la postérité?... Et tu compares un enfant à un tel homme, à un homme aussi grand par ses vertus que par son génie! Il eut la sagesse admirable de ne se montrer qu'après trente ans d'étude; aussi chacun de ses écrits fut un grand pas vers la gloire. Et moi, moi qui, à vingt ans, ai osé me faire imprimer, qu'ai-je fait? une mauvaise brochure[1] où se trouvent quelques vérités, des tableaux fortement coloriés peut-être, qui décèlent une ame haute et noble, et du feu dans la tête; mais encore une fois ce livre est détestable : oui, Sophie, détestable; car les détails ne font point un livre; c'est un tissu de lambeaux unis sans ordre, empreints de tous les défauts de l'âge auquel j'écrivais; il n'a ni plan, ni forme, ni correction, ni méthode. Voilà mon titre unique; le reste est dans mon porte-feuille, et n'en sortira peut-être jamais.

Je sais, Sophie bien bonne, ce que j'aurais pu valoir; je le sais, parce que chacun a la conscience

[1] L'*Essai sur le despotisme*.

de son talent, et surtout parce qu'on a cherché à m'avilir. Sans doute j'ai un cœur droit, une ame forte, peut-être aussi de la verve, des vues et assez de connaissances pour un homme qui, très-exactement, n'eut jamais de maître. Mais, bon Dieu! quelle distance de là au génie mâle, profond, créateur et sublime de Rousseau! O Sophie! Sophie! tu me fais honte de moi-même. Non, mon style n'a rien de commun avec le sien, quoique d'autres que toi l'aient prétendu aussi. Mon style est passable, parce qu'il est à moi; parce que communément j'ai le ton de la chose que je dis ou que j'écris, attendu que je ne dis et que je n'écris que ce que je pense : c'est là, je crois, le grand secret. Suivre son caractère propre, la tournure naturelle de son esprit et les inspirations du sentiment; ah! oui, Sophie, surtout sentir. Mais mon corps et ma tête croulent sous les coups réitérés d'une infortune trop longue. Mes fleurs sont fanées; mes fruits avortés avant d'être mûrs. Il faut verser une larme sur les couronnes que j'aurais pu obtenir, et qu'un tyran envieux et impitoyable m'enlève avant que j'aie pu les atteindre; mais il faut aussi y renoncer, puisqu'elles sont hors de ma portée.

Ah! j'en conviens, tendre et aimable Sophie, les louanges sont un délicieux plaisir pour Gabriel, lorsqu'elles sortent de la bouche de son amante; mais ne les exagère pas jusqu'à me faire rougir; tâche de me tromper en cela seul. Je suis, je serai toujours bien loin de croire les mériter toutes;

mais il m'est si doux de me voir bien dans l'opinion de celle qu'entre tous les êtres de mon espèce j'aime et j'estime plus que tous les autres ! Peut-être en tirerai-je encore un autre fruit, ma chère vie. Ce charmant hommage, dont je ne me crois pas digne, m'encourage et me presse d'acquérir ce qui me manque, de dompter mes défauts, plus peut-être pour justifier ton choix et conserver ton estime, que pour m'honorer à mes propres yeux. Hélas ! les infortunés sont toujours dans le doute : toutes leurs conjectures leur semblent des réalités ; tous les possibles leur paraissent probables, et ils sont trop portés à changer les événements qu'ils ne peuvent s'expliquer en froideur ou en négligence, surtout de la part de ceux dont l'estime et l'amour sont tout leur bien et toute leur ressource. D'ailleurs, tout sûr que je suis que mon incomparable Sophie ne variera jamais dans ses sentiments et ses principes, sa tendresse m'est si nécessaire qu'il m'est bien permis de douter du moins si je mérite les sacrifices qu'elle m'a faits, ceux qu'elle m'a promis, et d'examiner sévèrement mes sentiments, mes pensées, mes conjectures, mes projets, mes occupations, et le faible prix que je vaux.

Je t'abandonne *Héloïse*, pourvu que tu conviennes que cet ouvrage irrégulier, incorrect, peut-être mal conçu et souvent négligé, étincelle pourtant de beautés ; qu'il arrache des transports d'admiration, et fait couler de douces larmes. Cent fois j'ai voulu critiquer l'*Héloïse*, et cent fois, j'ai

pleuré, admiré, lu, relu, et j'ai plaint ceux qui pouvaient être plus sévères que moi. Voltaire, ce Voltaire que son propre génie mettait si au-dessus de l'envie, comme il a outragé le plus vertueux des hommes, dont il n'avait reçu que des éloges, qui était malheureux, pauvre, persécuté, qui ne travaillait point dans son genre, et qui, osons le dire, lui était supérieur dans le sien! Voltaire, immortalisé à tant de titres, Voltaire qui, plus que tout autre peut-être, mérita l'admiration et le mépris de ses semblables, fut au théâtre un génie du premier ordre, dans tous ses vers un grand poète, dans l'histoire de l'homme un phénomène ; mais dans les ouvrages historiques et philosophiques, il n'a été le plus souvent qu'un bel-esprit, tandis que Rousseau, digne de tous nos respects par ses mœurs, son noble et inflexible courage, et la nature de ses travaux, est le dieu de l'éloquence, l'apôtre de la vertu, nous l'a toujours fait adorer, et ne prostitua jamais ses talents sublimes, ni à la satire, ni à la flatterie.

Quoi! grosse bête, tu n'avais pas trouvé à toi toute seule que c'était une absurdité de faire lire ou apprendre par cœur des fables à des enfants! Mon amie, quand j'ai médité quelques heures sur Bacon ou sur Newton, j'ouvre Lafontaine, que je sais par cœur, et j'y découvre des beautés nouvelles que je n'y avais pas aperçues. Voilà l'homme que tu croyais l'instituteur des enfants.

Le philosophe économiste que tu traites si lestement, disait un jour devant moi au roi de Suède,

qui le comparait, je ne sais pourquoi, à Montesquieu : *Les rêveries surannées de cet homme tant vanté ne sont plus estimées que dans le Nord.* Cela est modeste et galant, comme tu vois. Certainement je ne suis pas partisan fanatique de l'*Esprit des Lois*. Le plus grand nombre des principes de ce bel ouvrage me paraît ou faux ou hasardé. Le courage de l'auteur m'est suspect, sa prudence ressemble à de la pusillanimité; et il a souvent ou méconnu ou trahi les droits de l'homme. Enfin, son style si brillant, si ferme et si pur, n'est pas toujours exempt de recherche et d'affectation, et l'on voit avec peine un si grand homme courir après l'épigramme. D'un autre côté, ce que mon père a fait de bon et écrit de vrai, m'est aussi bien connu que les platitudes *apocalyptiques* qu'il entasse depuis quinze à seize ans, et que j'ai eu la patience de lire d'un bout à l'autre, ce qui est méritoire. Mais en vérité, l'ami des hommes et ses ouvrages seront oubliés long-temps avant que l'*Esprit des Lois* cesse d'être regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

Je crois ton anecdote de Poinsinet au moins très-hasardée, et probablement tu confonds. Le mien est le traducteur de Pline le naturaliste, dont on imprime maintenant le dernier volume. Cette traduction n'est assurément pas digne de l'original; mais c'est une des plus vastes entreprises littéraires que je connaisse; et, exécutée comme elle l'est, elle suppose encore beaucoup de mérite et de connaissances. Poinsinet a donné aussi une traduction

d'Anacréon en vers, dans laquelle je trouve Anacréon beaucoup moins que dans ton bonnet; mais il y a de la facilité, de la pureté et de l'élégance.

Il me semble qu'au nombre de tes célèbres Dijonnais tu aurais aussi bien fait de compter l'immortel Buffon, et même Piron, que Rameau, qui (soit dit entre nous et bien bas) ne me paraît pas un génie transcendant même dans son art que je connais un peu, comme tu sais. Au reste, tu traites trop mal les académiciens d'aujourd'hui : Morveau, qui a beaucoup de connaissances et d'esprit en tout genre, est de plus un de nos meilleurs chimistes, et le premier, après Macquer, qui ait daigné faire parler un Français intelligible à cette science. Maret et Durande, qui peut-être seraient mieux dans une faculté que dans une académie, sont des gens de mérite; mais j'avoue qu'il est ridicule que Maret, qui n'a point de style, soit le secrétaire d'une société littéraire. De Brosses, aussi était un sujet très-académique, quoiqu'il valût beaucoup moins qu'il ne croyait. Son ouvrage sur les langues suppose beaucoup de réflexion et de science; et son histoire des navigations aux terres australes est un bon ouvrage, quoiqu'il affirme assez ridiculement l'existence des Patagons, que sa très-petite personne devait croire moins aisément qu'un autre. Quant à son Salluste, que j'ai persifflé un *tantinet*, il prouve du moins plus d'érudition que de goût. J'en trouverais peut-être d'autres; mais je te livre le confesseur de madame de Ruffei, le débonnaire, et tendre, et poli M. de

R....., qui disait à Morveau : *Point de broutilles dans nos mémoires : mes ouvrages et les vôtres, finalement.... finalement, voilà tout ce qu'il y a de bon dans cette cohue;* enfin tous les subdélégués, etc., de l'univers.....

Graces, graces te soient rendues, à toi, à tous ceux qui nous servent si bien... Ma fille se porte bien : j'ai tes cheveux, ta bague charmante : je les baise, je les suce, je les mange.... Mon amante, mon bonheur, ma vie, mon tout! quand donc est-ce que je cesserai de t'aimer chaque jour davantage? C'est à l'instant que je reçois ce précieux envoi : ah! comme il fait battre mon cœur! Je comptais t'écrire encore un peu.... mais laisse-moi savourer mon bien. *Addio, mio dolce sostegno. Addio, sposa amata, che a me sola par donna. Conservati fedele. Mia vita, ben mio, addio*[1].

GABRIEL.

Sophie, demande tes étrennes; car pour moi j'ai tant demandé que je n'ose plus, de peur de fâcher le bon ange à qui nous donnons des volumes à lire. Vois, méchante Sophie, que, pour te rassurer, j'ai obtenu qu'on te remît tout de suite ma dernière; et moi j'ai attendu vingt-quatre jours la tienne. O ingrate! que de dettes il te faudra me payer.

Tes bagues sentent l'ambre. Cela est détestable pour les nerfs, et d'ailleurs très-superflu pour

[1] Adieu, mon doux soutien, adieu, épouse chérie, qui es ma seule dame. Conserve-toi fidèle. Ma vie, mon bien, adieu.

une *veuve*. Je te l'interdis absolument. Soigne bien ta santé, et dis-moi tout, tout.... Tais-toi, que je baise mes bagues, ton billet, et ma fille.

LETTRE LXXVII.

A LA MÊME.

20 décembre 1778.

Ma Sophie! mon ignorante Sophie! moque-toi encore de mon algèbre et de ta géométrie. Avec tes phrases douces et tendres, tu crois tourner toutes les têtes comme la mienne.... Eh! non, non : ces messieurs de là-haut (ou plutôt de là-bas, car hélas! je suis logé bien plus haut qu'eux) sont accoutumés aux cajoleries des belles dames : tes *ange* tes *bon ange* ou rien, vois-tu, c'est la même chose. Mais moi, le savant moi, oui *moi*, madame, j'écris : « De 1778 à 1779 incontestablement un an ; donc « je n'ai pas reçu de lettres depuis un an... » Aussitôt toute la hiérarchie céleste, qui sait sur le bout du doigt la géométrie transcendante, appointe ma requête : et le lendemain je reçois une lettre de papier qui ressemble beaucoup aux gryphes égyptiennes ou à la cédule du sabbat ; mais mon cœur devine tout ce griffonnage, et il fait du bien à mon cœur, et je suis heureux, content, et je baise mon trésor, et je remercie le messager céleste... Mais imagine-toi bien, ma pauvre Sophie, que, de tous les anges et archanges du ciel, il n'y a que Gabriel

de galant, et que tes gentillesses sont perdues pour tout autre.

Amour si bonne, tu te portes donc bien, car tu le dis, et ce serait un crime de tromper ton ami. Tes maux n'ont donc pas été si forts que je me le figurais. Hélas! sur ta propre description, ils l'ont été beaucoup trop; mais je t'avoue que, malgré mes compliments sur ta *frigidité*, je crois qu'il pourrait bien y avoir un reste de jeunesse dans tes *bobo*, ce qui ne serait pas précisément inconcevable à vingt-quatre ou vingt-cinq ans dont tu es chargée *manco male*, ma dame; je ne saurais avoir une très-grande pitié de tes souffrances. Prends patience, Sophie; je la prends bien, et j'y ai assurément plus de mérite que toi. Point, absolument point de pavot; du camphre et des bains, s'il te fallait sérieusement des calmants.

Ce n'est pas du tout un avantage que les dents se développent lentement. Les huit incisives, quatre au-devant de chaque mâchoire, se forment ordinairement les premières, et elles sont communément sorties à la fin de la première année. Je suis venu au monde avec deux molaires, ce qui est assez singulier, mais cependant pas très-rare. Gabrielle-Sophie se porte bien, et, comme tu dis, voilà l'essentiel. Ne sais-tu pas quel est le médecin ou le chirurgien qui la verra, en cas d'accident? et peux-tu lui parler? Il est trop vrai que les trois premières années de l'enfance sont très-orageuses. J'espère que ma fille n'est pas avec d'autres enfants: tu peux me dire cela. Les maladies contagieuses,

auxquelles on est trop sujet à cet âge, ne s'évitent qu'en les élevant séparément. Est-ce qu'elle ne bégaie pas encore, cette demoiselle? Il me semble qu'elle pourrait bien se donner la peine de t'appeler, peut-être. Madame la savante, je trouve, dans le onzième volume des œuvres de M. de Buffon, qu'on a imprimé en 1778, et que l'on m'a apporté avant-hier, je trouve, dis-je, page 82 (ou si tu n'as pas cette édition), supplément, addition à l'article de l'enfance, les mêmes raisons, quoique moins développées que dans mes lettres, que je t'ai apportées contre l'usage des corps de baleine. Ayez la bonté de le lire. Je te recommande le volume X, tout aussi nouveau, qui contient un admirable essai sur l'arithmétique morale; tu y trouveras quelques raisonnements que je t'ai faits il y a long-temps sur la passion du jeu, pages 101 à 104, paragraphe XIII. Je t'avoue que je suis bien flatté d'avoir deviné une des pensées de ce grand homme. Lis avec une très-grande attention dans le volume XI (supplément) le mémoire sur le strabisme ou la cause des yeux louches. Il y a beaucoup d'observations qui pourraient te servir pour ta fille, si la mauvaise position de son berceau ou la nature lui avait donné de l'inégalité dans les yeux.

Mes syncopes n'ont rien eu de commun avec celles de la Balme. C'était précisément une suffocation, et suffocation en beaucoup de sens. Mon estomac va mieux; j'ai été et je suis tourmenté de néphrésies; mais à cela point de remède que le cheval et beaucoup d'exercice; et le moyen! mais ce

qui me fait vraiment de la peine, c'est le triste état de mes yeux. J'ai un obscurcissement presque absolu le soir, et je ne vois, pendant le jour, qu'assez mal, et baigné de larmes âcres et cuisantes. Enfin, je me prépare à dire comme Milton :

> Tout revient, mais le jour ne revient pas pour moi.
> . . . .
> Dans un affreux néant tout me semble abîmé,
> Et pour moi la nature est un livre fermé.

Hélas! ma Sophie, tu y seras encore, et je t'y retrouverai, et tu me serreras dans tes bras, et tu m'aimeras toujours; mais les roses de ton teint et le feu de tes regards, leur expression tendre et touchante, ne charmera plus mes yeux, n'adoucira plus mes malheurs. Je sentirai ton ame, mais je ne la verrai pas. O tyran impitoyable, c'est là ton ouvrage! mais, si jamais je recouvre ma liberté, c'est au pied du trône que je porterai ta cause et la mienne : je m'y ferai conduire, et là je dirai au jeune souverain qu'on rend, à son insu, complice d'une injustice si barbare... : « Sire, vous voyez devant vous une des infortunées victimes des surprises faites à votre équité. Vous voyez un jeune homme accablé de maux et privé de la vue par de longues et d'intolérables douleurs qu'il n'a point méritées. Mes pères vous ont bien servi plus de cinq siècles, et j'avais hérité de leur ardeur. J'aurais donné avec joie mon sang pour vous qui êtes le père de ma patrie. Vous êtes le mien, Sire, et vous l'êtes avant le barbare qui a empoisonné la

vie que j'ai reçue de lui ; car c'est sous la protection de votre autorité que les nœuds qui m'ont donné l'être ont été formés. Eh bien ! Sire, on m'a ôté à vous, à mon pays, à ma famille ; on a étouffé mes plaintes ; on a osé soustraire les lettres que j'adressais à votre majesté pour réclamer votre justice et votre bonté. Sire, je ne puis plus en saisir l'expression sur votre front auguste, mais je sais que chaque instant de votre règne a décelé votre ame paternelle. Apprenez donc de moi ce que vous ne saurez jamais de nul autre.

Tenez, voilà le fruit de mes veilles et de mes larmes : du sein d'une odieuse prison, j'ai payé ma dette à vous et à ma patrie, autant qu'il est en moi, vu la faiblesse de mes talents et le dénûment absolu de secours. Voyez quelles iniquités s'exercent en votre nom, et malgré les plus vertueux de vos préposés : foudroyez ces tyrans subalternes qui vous font perdre la plus belle de vos prérogatives, celle de vous réserver les trésors de clémence dont vous êtes l'unique dispensateur, et de laisser la sévérité sur le compte des lois. Lisez, Sire, et cherchez la vérité, qu'on vous dérobera si vous ne la cherchez pas vous-même. Je n'ai pas trop payé de la perte de la vue, de la santé et de la moitié de ma vie peut-être, ce moment où je puis vous la dire et vous la montrer, si les suites en sont aussi heureuses pour mes concitoyens que je dois l'espérer de votre bienfaisance et de votre équité.... »

Au reste, ma Sophie, j'ai pris à peu près mon parti, et si bien, que je m'occupe actuellement plus

d'une heure par jour à apprendre à écrire les yeux fermés, afin de pouvoir t'écrire encore de ma main, lorsque je serai aveugle; et j'y parviendrai. Je plie une feuille de papier en autant de petits réglets que je veux faire de lignes, et je suis chacun de ces réglets, posant mon doigt sur la fin de chaque mot, pour faire une séparation convenable. Cela est lent, et il faut de la patience; mais il m'en faudra bien davantage encore, si j'en viens à la cécité.

Ce que je crains le plus, c'est l'excès de la méditation, dont je n'éprouve déjà que trop les inconvénients avec la facilité de me distraire par la lecture. Chaque idée, et tu en es toujours l'occasion ou l'objet, chaque idée m'arrête. Je la suis, je la pousse aussi loin qu'elle peut s'étendre. Je médite, mes mains portant ma tête, les yeux fixés sur ma table et ne voyant rien. J'ai été long-temps que les heures s'écoulaient dans cette position stupide. Quelque bruit soudain me réveillait: j'allais à ma lucarne. J'y restais collé. Tout ce qui se passait me rappelait quelque chose de relatif à toi, mais le plus souvent des souvenirs douloureux. Tu ne saurais croire combien cette manière d'être épuise et est pénible; je ne m'en suis sauvé qu'en m'abîmant de travail, et j'y ai perdu les yeux. On me dit: *Travaillez moins*... Eh quoi! vaut-il mieux devenir fou qu'aveugle? Je me souviens qu'un jour machinalement, et sans savoir ce que je faisais, je me mis à chanter le beau monologue de Tom-Jones:

O toi qui ne peux m'entendre,
Toi dont le crime est d'être tendre....

Tu sais que depuis long-temps, depuis que j'adore Sophie, cet opéra-là est mon favori. Lorsque madame de Changey[1] me tourmentait pour chanter, elle disait : « Surtout quelque chose de « Tom-Jones. » Jamais, jamais je n'ai mieux senti combien cette musique est belle et vraie, énergique et assortie à la passion; puisque c'est au milieu de la plus profonde méditation que je me suis mis à la chanter, pour exprimer ce que je sentais. Sans doute la nature choisissait les accents les plus analogues à ce qu'elle éprouvait. Tu t'es aperçue cent fois que mes yeux se mouillaient quand je chantais quelque chose de tendre: pour cette fois je me suis mis à sanglotter, et sans doute mon expression n'en a été que plus parfaite. Enfin je me suis aperçu que quatre ou cinq personnes s'étaient arrêtées et m'écoutaient. Je cessai bien vite, de peur de contrevenir à la *règle* qu'on nous jette sans cesse en guise de bâillon. Mais je fus bien étonné de me surprendre chantant ici: je te le répète, ce chant-là était le cri de l'ame; mais juge donc quel chemin faisait mon imagination. Si je ne deviens pas fou, mon aimable amie, il faut que ma tête soit beaucoup meilleure que je ne croyais.

Le ton de ta lettre, quoique si doux et si tendre, est triste, ô ma fanfan. Il faudra bien que je te déguise la vérité, si elle t'affecte trop, ô mon adorable amie; je ne te flatterai jamais légèrement, ni toi ni moi, sur mon sort, parce que ces vains déguisements sont mal entendus, et plutôt cruels que

[1] Femme du commandant de Dijon.

salutaires. Mais il me paraît certain que, pourvu que mon corps puisse y suffire, ceci finira bien. Si tu as imaginé qu'une issue favorable fût jamais ouverte par une femme dont l'ame est aussi vile et les principes aussi méprisables que la conduite, tu t'es étrangement trompée. Elle n'a seulement pas rempli envers moi les plus simples devoirs de civilité ; d'où il suit qu'elle ne craint pas de tomber sous mon inspection ; car, comme on ne devine jamais que ce dont on est capable, elle s'attendrait à des vengeances, et serait aussi rampante alors qu'elle est insolente aujourd'hui. Tu t'es donc abusée de ce côté, et j'en suis fâché, parce que le vrai moyen d'alonger le temps, c'est de se figurer qu'il sera court ; et ce penchant à la crédulité t'a causé et te prépare des tourments. Ce Brugnière t'avait déjà fixé ma détention à six mois, comme s'il eût pu le savoir, et tu trouvais le terme bien long. Peu de jours après, il te parla d'un an, et tu te lamentas. Voici près de vingt mois que je suis ici, et je m'abonnerais bien à en sortir pour les étrennes de 1780.

Mais enfin, il est d'autres voies de salut que celles que tu pressentais. Je les envisage avec confiance, quoique dans le lointain. Prends donc courage ; tu me retrouveras, Sophie, non tel que je fus ; mais, quelque chose que j'aie perdue et que je perde, il est peu de Gabriels pour le cœur, et c'est là ce qui touche. Le reste séduit, et la séduction n'est pas plus durable que l'illusion. Or l'habitude détruit l'illusion ; je puis donc me flatter que peu d'hommes sont plus dignes d'inspirer de la con-

stance à leur amante; mais aucune femme n'est capable, comme Sophie, de ce sentiment qui demande du courage et de la raison, autant que de tendresse, lorsque, par des circonstances funestes, tout conspire contre notre amour. Les ames vulgaires prennent les difficultés pour des impossibilités, et se croient dégagées de leurs devoirs, parce que la persécution et les contrariétés les rendent pénibles. Mais l'adversité est la saison brillante de Sophie; et de combien peu de femmes et d'hommes aussi peut-on en dire autant?

Je crois que tout ton sexe serait bien étonné, s'il entendait cette phrase charmante sortie de ta plume ou plutôt de ton cœur : « Le bonheur d'ai« mer et d'être aimé dédommage de tout, même « de la privation de la liberté et des plaisirs de « l'amour. » Je n'ai que faire de garder tes lettres pour me souvenir de ces mots-là; et si quelques femmes, dans un accès d'enthousiasme spéculatif, trouvaient cette maxime de leur goût, quelques semaines de pratique les en auraient bientôt dégoûtées. Heureusement nous avons trouvé des hommes que ces sentiments-là touchent; mais je connais bien quelqu'un ou quelqu'une qui pousserait de beaux hurlements au moindre soupçon... Comment, un homme en place, complice d'une telle correspondance! Et les mœurs! et la religion!.....

Mais, madame, votre malheureuse enfant serait morte de douleur ou de désespoir..... — Qu'importe! j'aime mieux la voir morte que coupable...

— Mais, madame, elle serait damnée tout de même..... — Vaut mieux l'être par le désespoir que par l'amour. J'écrirai au ministre, au roi, au pape, à Dieu, s'il le faut : j'aurai justice. La religion, les mœurs, l'ordre, la société, l'état, l'Europe, la terre, le ciel, l'univers y sont intéressés..... Écris, écris, ô bienheureuse héritière de la figure de là fée Concombre, et dont l'ame est empruntée des trois furies (c'est d'une dévote que je parle); écris, et laisse-nous en repos. — Non, madame, non, puisqu'il faut une fois s'expliquer clairement, je ne vous ai point crue à Pontarlier, et si je vous y avais crue, je n'aurais écrit ni à vous, ni à d'autres.

Le plus vil de tous les esclavages serait, selon moi, d'aimer celle à qui l'on ne pourrait refuser du mépris; et comme il est des passions dont on ne peut guérir, si elles tournent ainsi, elles coûtent la vie, mais ne font pas faire une lâcheté. J'avais plusieurs raisons de te croire des correspondances à Pontarlier, et cela me choquait. Cependant je voulais m'en éclaircir, et me servir du moins de cet incident imprévu pour te faire entendre qu'un certain *fidéi-commis* était très-imprudemment placé. Quant au mécontentement que je te marquai dans une certaine lettre, qui me paraît t'avoir affectée, c'est que la tienne m'avait navré le cœur. 1° Je voyais que tu n'avais point reçu mes réponses, et je me disais : « O ma Sophie! j'ai là quatre lettres « de toi, et dix lignes de moi te sont à peine par« venues! » Cela m'étonnait, et m'affligeait d'autant

plus, qu'excepté la lettre que je t'écrivis avant tes couches, les autres ne contenaient que des tendresses, encore bien contraintes, et pas un mot d'affaires; j'éludais de répondre à ce qui, dans tes lettres, pouvait m'y conduire : je m'étais efforcé d'être tiède, tandis que je bouillais, et je voyais arrêter ces billets glacés, et tu n'avais pas la consolation dont tu me faisais jouir. Cette idée empoisonna tout mon plaisir; je t'écrivis une lettre froide et sombre: on l'attendait; on était là: j'eus à peine une demi-heure. 2° On m'avait rendu un mot très-austère de M. Boucher, aujourd'hui notre bon ange. Ce mot, qui ne m'en imposerait pas actuellement, parce que je sais que certaines gens, par état, quand ils entendent *pendu*, disent *roué*, ce mot me désespéra alors, parce qu'il s'accordait bien avec la rigueur dont on usait envers toi. Ah! je ne sentis jamais mieux que les plaisirs que tu ne partages point ne peuvent qu'être un tourment pour moi. J'écrivis aussitôt quatre lignes ardentes à M. Lenoir; mais c'eût été alors un crime de lèse-majesté divine et humaine que d'écrire à M. Boucher, dont j'ai si bien deviné le cœur depuis que je l'ai vu, et que je sentais, alors comme aujourd'hui, être, d'après un premier ordre, maître unique des détails qu'un homme aussi occupé que M. Lenoir ne saurait régler. Je crois bien aussi que le bon ange ne nous connaissait pas dans ce temps-là comme aujourd'hui, parce que nous avons usé, depuis, de notre seule politique, qui est de nous développer dans nos lettres, lesquelles

montrent et montreront toujours de plus en plus que nous sommes d'honnêtes gens.

Tu sens bien que ce que j'écris à un homme en place n'est pas et ne saurait être aussi libre, aussi naïf, aussi empreint de ma manière de sentir que ce que je t'adresse. 3° Une certaine bigarrure de *tu* et de *vous*, que je trouvais dans ta lettre, me déplaisait excessivement. Je n'en voyais ni l'à-propos, ni la nécessité; puisque *tu* équivaut à cent, et que trente *vous* me donnent trente mille coups de poignard. Cette même lettre me paraissait singulière, soit mauvaise disposition de ma part, soit négligence de la tienne. J'y trouvais des phrases de pur remplissage, des tournures recherchées, des excuses sans avoir offensé, certain air d'apologie bien étrange entre nous; enfin ce je ne sais quoi qu'il est impossible d'exprimer, et qui prouve plus qu'on ne peut exprimer, fit couler mes larmes, et mes larmes les plus amères. Jamais tu n'écrivis mieux; mais jamais tu n'écrivis avec plus d'apprêt. Je sens, ô mon adorable ange, que la contrainte peut y avoir contribué : je sens que quelques phrases énigmatiques pouvaient être exprès à double entente; en un mot, tu ne te défendrais pas mieux que je ne te défends; mais on n'est pas maître de son premier mouvement, et le mien fut d'inquiétude et de douleur. Il fallait répondre sur-le-champ; et, interrompu à tout moment, tout mon chagrin passa sur mon papier; mais tu as dû voir avec indulgence ces lettres froissées par des mains profanes et glacées (car on ne nous aimait pas

trop alors, n'est-ce pas, monsieur?) et comme si ce n'était point encore assez de tant de gêne, on me trouvait trop fort, tout mutilé, tout garotté que j'étais : on craignait jusqu'à mes cendres ; et quand je ne serai vraiment plus que cendre, me disais-je à moi-même, on craindra peut-être encore mon souvenir et mon nom.....

O Sophie ! Sophie ! que j'étais triste ! que j'étais découragé ! Je ne suis plus ni l'un ni l'autre ; c'est du fond de mon cœur, et comme si je te parlais en tête-à-tête, que je te dis que notre bienfaiteur est une ame rare, et que son organe est bien digne de lui. J'ai du tact, et je vois et je sens cela. Ne te désole donc plus, et oublie le passé. Je ne suis pas indigne de la liberté, puisque j'ai mérité ton amour. Oh ! non, je n'en suis pas indigne. Qu'ils me calomnient, les lâches ! la voix intérieure de mon ame, et surtout la tienne, parlent plus haut qu'eux. Hélas ! l'incertitude est toujours plus féconde en cruels pressentiments, qu'en espoirs consolateurs ; et souffrir à la fois au présent par la réalité, et dans l'avenir par l'imagination !..... ah ! c'est un grand mal. Mais, ô ma Sophie-Gabriel ! il peut être réparé ; il peut l'être avec usure. La connaissance réciproque de nos cœurs en est un bien sûr garant. Ajoute au souvenir des délices que nous avons goûtées, et que nous puiserions encore dans les bras l'un de l'autre, les plaisirs inexprimables de la nouvelle union que cette cruelle épreuve, qui doit centupler notre confiance, et la naissance de ma fille, qui a doublé notre existence

et nos liens, ont tissue, et tu sentiras qu'il n'y a aucune comparaison à faire des malheurs que nous éprouvons au bonheur que nous pourrions saisir encore. O Sophie ! ne fût-ce que l'éducation de notre enfant, le plaisir de la voir croître sous nos yeux, de former, de développer, d'élever son ame, quelle intarissable source de jouissances exquises réservées à nous seuls ! Car, si personne n'aime comme nous aimons, personne ne ressentira jamais l'amour paternel comme nous, selon ta charmante et touchante observation, que *c'est le père qu'une amante aime dans son enfant.*

Hélas ! le don de l'oubli rapide des maux les plus cruels, ce don précieux que la nature a fait aux animaux, elle le refuse aux hommes qui n'aiment rien ; mais une caresse de l'amour enivre de ce philtre bienfaisant. Que nos ames se communiquent une fois encore, et cette étincelle céleste, en nous embrasant, nous dédommagera de tout. O toi qui me fais aimer la vie que j'ai tant de sujets de haïr, toi qui me fais résister à tant de maux, la récompense est dans ton cœur. Conserve-le moi pur, tendre et fidèle. Réserve-toi pour vivre et mourir avec ton Gabriel : aime-le toujours ; aime-le comme il t'adore, et confie au temps et à la constance le soin de notre bonheur. O charme de ma vie ! je patienterai dans l'espoir de te revoir : mon ame, qui s'élance sans cesse du fond de ces sombres voûtes pour te chercher, te rejoindra enfin, et reposera encore une fois sur tes lèvres. Ah ! Sophie ! un instant, un seul instant..... Je donnerais ma vie

pour un instant..... Je la donnerais pour qu'un de mes songes pût se réaliser..... Mon cher tout! ne sois donc plus si poltronne; et surtout plus d'esprit, ou je me fâcherai tout rouge, car ton esprit me suffoque aussi bien que tes *vous*. Ah! que tu dus être bien honteuse en voyant mes audacieux *tu* arrivés à bon port! Que tu dus regretter la cargaison de *vous* que tu m'avais dépêchée! Je crois que ce *G.*[1] te parut aussi pouvoir être alongé.... Mais bête, bête, tant bête, comment as-tu pu croire qu'un *tu*, sous ta plume, dans une lettre adressée à moi, pût étonner? Est-ce d'avoir un enfant de moi, ou de me tutoyer, que les plus sévères aristarques eussent pu te faire le reproche? O ma Gabrielle-Sophie! ta mère n'est jamais bête que lorsqu'elle veut faire de l'esprit; mais elle l'est bien alors. Dis lui cela, entends-tu? bien respectueusement, mais dis-le lui.

Ce qu'il y a d'excellent, c'est que, dans toutes tes premières lettres, tu ne faisais de déclaration d'amour qu'à ta fille; mais c'était *parce qu'elle me ressemblait:* tu conviendras que la gaze était claire. J'espère que tu t'aviseras quelque jour d'un autre détour; c'est ta fille que tu feras parler : ainsi tu pourras écrire les mots d'*amour* et de *tendresse* en tout bien et tout honneur; mais pour conserver le costume, il faudra, entends-tu bien, y joindre du très-*profond respect*, de la *vénération*, et c'est tout au plus ma main que tu prendras la liberté de baiser. Et moi, je souffletterai la mère et la fille, parce

[1] Initiale du nom de Gabriel, qu'elle n'écrivait pas entier.

que je n'entends point les affaires, et que tant d'esprit m'humilie. Je ne veux pas qu'on en ait plus que moi dans ma famille, entendez-vous, *perronnelles?*

A propos d'esprit, assurément tu n'es pas dans ton jour, et tu abuses de la permission que je t'ai donnée de n'avoir pas le sens commun. Quoi! parce que je t'ai dit qu'il était cruel d'être mort pour son pays, avant l'âge de trente ans, la *fureur guerroyante* m'a repris! car on ne peut faire pour son pays que la guerre apparemment. Oh! la bonne logicienne! Mais puisque ceci t'inquiète, il faut parler sérieusement. Sans doute j'ai une grande passion pour mon métier : cela est assez simple. Élevé dans le préjugé du service, bouillant d'ambition, avide de gloire, robuste, audacieux, ardent et cependant très-flegmatique, comme je l'ai éprouvé dans tous les dangers où je me suis trouvé, ayant reçu de la nature un coup d'œil excellent et rapide, je devais me croire fait pour le service. Toutes mes vues s'étaient donc tournées de ce côté, et quoique mon esprit, affamé de toutes sortes de connaissances, se soit tourné vers tous les genres, cinq années de ma vie ont été consacrées presqu'entières aux études militaires. Il n'est pas un livre de guerre dans aucune langue morte ou vivante que je n'aie lu; je puis montrer les extraits de trois cents auteurs militaires, extraits raisonnés, comparés et commentés, et des mémoires de moi sur toutes les parties du métier, depuis les plus grands objets de la guerre, jusqu'aux détails du génie, de l'artillerie,

des vivres même. Tu sens bien qu'on ne renonce pas volontiers à de telles avances, et qu'elles attachent encore aux projets qui ont fait entreprendre tant de travaux.

Mais, outre que je n'ai qu'une passion à qui tout dans ma vie est, et sera, et doit être subordonné, il y a long-temps que mes idées sont changées sur ce sujet. 1° Je crois que les hommes, et par conséquent les rois, ne peuvent donner que ce qu'ils possèdent, le droit de faire et de commander des actions justes, conformes à l'ordre et aux lois immuables de la nature. Un homme vertueux doit donc être le seul juge de la légitimité de la guerre qu'il s'agit de faire ou de ne pas faire. Cette philosophie, qui est et sera la mienne, n'est pas compatible avec un uniforme. 2° Les troupes réglées, les armées perpétuelles, n'ont été, ne sont et seront bonnes qu'à établir l'autorité arbitraire, et à la maintenir; or je ne suis pas de ces mercenaires qui, ne connaissant que celui dont ils reçoivent la solde, ne se rappellent jamais que cette solde est payée par le peuple; qui s'honorent de servir un homme, tandis qu'ils devraient se croire uniquement destinés à la défense de leur patrie; qui volent aux ordres de celui qu'ils appellent leur *maître* (mot infâme, injurieux au roi et à la nation), sans penser qu'ils se réduisent à porter une livrée plutôt qu'un uniforme, sans savoir que le plus vil, le plus odieux, le plus détestable des métiers est celui de satellite d'un despote, de geolier de ses frères : le service ne me convient donc pas. 3° Enfin, depuis

que j'ai vu que mon père ne voulait pas m'acheter quoi que ce soit, et ne songeait qu'à me fermer toutes sortes de carrières, je me suis replié sur moi-même, et j'ai approfondi d'autres études, qui m'ont attaché à leur tour. Peut-être suis-je devenu aussi propre aux affaires étrangères que je l'étais à la guerre dans mes plus beaux jours; à plus forte raison aujourd'hui que ma vue est excessivement affaiblie. Tu vois, Sophie, que tu étais très-loin d'avoir deviné mon secret, et qu'il ne faut pas juger tout-à-fait Gabriel comme les autres hommes. Je suis maintenant, et par principes et par goût, très-revenu de ce que tu appelles très-bien *la fureur guerroyante;* ce qui n'empêche pas que, comme le premier besoin, et l'un des premiers devoirs est de recouvrer sa liberté, si je n'avais que ce moyen, je le tenterais.

Mais le *philosophe* [1] qui me disait stupide à quinze ans; qui, quand il entendit un de nos meilleurs hommes de guerre parler de moi, après la campagne de Corse 1769, comme d'un planton très-distingué dans la pépinière de nos jeunes officiers, dit qu'en effet cela paraissait être mon unique talent, et qui finit aujourd'hui par assurer que j'ai de l'esprit comme tous les diables; d'où il suit que je suis un infernal scélérat, incapable de résipiscence, et que d'ailleurs mon esprit est une suite de lueurs, d'étincelles, incapable d'un travail et d'un raisonnement suivi (sans doute parce qu'en deux ans j'ai poussé les mathématiques au-delà du

[1] Son père.

calcul intégral et différentiel); ce philosophe ne veut, ni n'entend d'aucune manière que je sorte de mon tombeau, encore ne veut-il point payer le linceul. Rassure-toi donc sur la guerre. Pour mon *honneur*, crois, je te prie, qu'il est très-indépendant du service. Sans avoir jamais conçu, à beaucoup près, l'indigne manie du ferraillage, j'ai eu le malheur de faire assez complètement mes preuves de cette qualité simple et vulgaire qu'on appelle *bravoure*, et jamais homme, me regardant en face, ne mettra en doute ma fermeté.

Je ne sais, en vérité, où est ton esprit, et je ne vois pas comment il est si difficile de comprendre que la fille d'un homme est la petite-fille de la mère d'un homme, et que cette mère, qui abhorre tant les amies de cet homme, peut avoir cependant, indépendamment de la *détestation*, fait donner l'assurance de sa bonne volonté pour sa petite-fille à cet homme, laquelle bonne volonté peut valoir beaucoup d'argent à la petite-fille. Dieu me pardonne! tu me mettrais en colère; mais, pourvu que le bon ange ne s'y mette pas, il n'y a pas de mal... Rayez, monsieur, rayez, si cela vous déplaît; mais autant de lignes rayées, autant de lettres vous me devrez; et une page de plus à celle-ci seulement pour l'intention. Tenez, ne vous jouez plus à moi, je sais trop bien calculer.

Demande au bon ange de t'abonner au *Mercure*; on ne te le refusera pas. Il a changé de forme et paraît actuellement trois fois par mois, comme l'ancien journal de Linguet. A en juger par les

extraits que j'en vois dans l'*Esprit des journaux*, et par le nom de ceux qui y travaillent, c'est aujourd'hui un ouvrage périodique très-distingué. Quelque part que tu sois, tu peux recevoir ce journal qui contient des nouvelles, tout comme celui de Bouillon. Le siècle de Louis XV est une fort mauvaise rapsodie; et, en général, tout ce qu'a fait Voltaire depuis Tancrède, deux ou trois pièces de poésie, telles que l'épître à Boileau, exceptées, aurait dû être brûlé avant d'être rendu public, par respect pour lui. Il a outragé M. de Buffon comme tous les grands hommes; je dis tous, sans en oublier un seul mort ou vivant, si ce n'est Newton, son favori, parce qu'il l'avait assez mal compris et expliqué. M. de Buffon ne lui a répondu que par des éloges publics et la véritable affiche du génie et de la supériorité, la simplicité et la modestie. Je ne crois pas qu'il y ait rien de plus ridicule au monde que tout ce que Voltaire a écrit sur l'histoire naturelle, tant l'ignorance et la satire peuvent avilir même le génie; mais je ne conçois pas comment l'envie la plus infernale avait pu germer dans l'ame d'un si grand homme. Oui, Rousseau est mort, et mort dans la misère.... O Dieu! Dieu! et tant de riches stupides ou de tyrans dorés pèsent sur toute la terre....

Les Bostoniens sont mes héros, et la plupart des Français qui sont chez eux ne le sont pas. Je crois qu'en effet ils ont renvoyé autrefois quelques-uns de nos aventuriers. Tu sais que, par un très-sage traité que je m'impatientais de ne pas voir

conclure, nous avons reconnu leur indépendance, et sommes leurs alliés. La liberté aura donc un asile sur la terre !

Si tu m'accusais quelquefois la réception de ce que je t'envoie, je saurais ce que tu as et ce que tu n'as pas, et je continuerais les ouvrages qu'on t'a passés, ou je ne les continuerais pas, s'ils ne peuvent pas passer.

Ton Poinsinet n'est pas le mien. Vraiment c'est l'auteur de Tom-Jones; mais tu crois bien que ce ne sont pas les paroles que j'en aime.... Quoi, ce pauvre diable est au Fort-l'Évêque? On lui a fait, sans doute, accroire que c'était un palais de fée.

Non, très-décidément, non; je ne veux pas que tu brûles des pastilles d'ambre dans ta chambre. C'est un parfum beaucoup trop violent pour les nerfs; emploies-en d'autres plus doux, et plutôt plus souvent. Surtout du feu et un grand courant d'air. Pourquoi donc ta chambre est-elle humide et si mal située? Pourquoi exposée à une si détestable odeur? Es-tu en bon air? tu y étais autrefois.

Grand-Champ nous avait dit à Chauny que Saint-Belin était marié; mais à qui? Que fait sa méprisable sœur? — Sais-tu pourquoi la chanoinesse R..... aura réussi dans cette députation? par la même raison qui la faisait réussir auprès de l'évêque de Mâcon, qui cependant n'aima jamais que les jolies pénitentes. Elle allait se camper..... où? chez lui..... quand? à sept heures du matin: elle en sortait à une heure pour aller dîner, revenait à deux heures jusqu'à la nuit; et de prêcher et de

rabâcher, et de noyer dans un flux de paroles une grosse de médisances et de calomnies. Vite, vite, le bon évêque, pour se sauver d'une autre visite, accordait tout. La plaisante créature, si elle n'était pas si méchante ! As-tu jamais vu une fanatique dont la nature ait si bien assorti le corps, l'ame et l'esprit ? Pour moi qui l'aime à peu près autant que je l'estime, je ne me rappelle pas l'aventure de chez M. d'Allerai, sans rire. Cette pauvre enfant s'était mis dans la tête de me convertir. Mais, quoiqu'elle se croie toute l'éloquence de S. Ambroise, elle doit convenir que je suis plus coriace encore que le ministre des Verrières. As-tu eu le bonheur de voir face à face cette honorée missionnaire dans sa députation ?.... Pour des décorations à ces bourgeoises de salle, ne t'en étonne pas : il y a longtemps que le parti est pris en France d'avilir la bonne noblesse. Je conviens que, sur cent noms de marquis, comtes, vicomtes, princes, etc., etc., et cent cinquante etcétéra, je n'en connais pas trois. Je crois toujours être au divertissement du bourgeois-gentilhomme fait *Mamamouchi*, quand je lis des listes de présentation.

Je te demande pardon de ma grosse stupidité, mais je ne connais de *Marie-Thérèse* que toi, quand je te boude, et je ne me rappelle pas plus ni commère, ni filleul, que les noces du grand Turc. Est-ce la femme de Jeanret dont il est cas ? Son mari est un joli monsieur et fort reconnaissant : c'est sur sa déposition que porte tout notre procès.

A propos de procès, tu ne sais peut-être pas que, le lendemain du jour où j'ai été arrêté à Amsterdam, je devais enlever la signora Romellini, et t'abandonner, comme une autre Ariane, aux rochers de Hollande, où il n'y en a pas beaucoup ? Eh bien! je te l'apprends. Que dis-tu de cette découverte-là? Ce n'est pas la neuf cent quatre-vingt-dix-neuvième de cette espèce dont tu ne te doutais pas, je gage, et que je pourrais t'indiquer. Tu ne t'imaginais pas non plus que je vivais publiquement avec une autre *signora?* Eh bien! je te l'apprends, et t'atteste qu'en ce cas je ne laisse pas que d'être un homme respectable; car enfin un homme n'est qu'un homme, et, si je vivais là, je n'étais pas trop mort ailleurs. Tu voudras bien ajouter ces deux nouvelles au recueil de mes mauvais procédés pour toi. Cet honnête Brugnière aurait pu te donner beaucoup d'informations pareilles; mais, est-ce donc toi qui lui avais dit que cette pauvre Romellini était tombée, ah! très-tombée amoureuse de moi ou de ma bourse ?

Ma dame, si tu ne veux pas de mes cheveux, renvoie-les-moi; je les brûlerai aussi bien que deux sacs pleins pesant à peu près deux livres, que j'ai la bonté de te garder, et que je n'ai point destinés à ta très-honorée fille... Pauvre enfant! hélas! si elle fût née dans nos beaux jours, le sein de sa mère l'eût allaitée : elle aurait fait notre bonheur, et nous eussions fait sa force. Élevée sous les auspices de l'amour et nourrie dans ses bras, elle eût puisé la vie à sa véritable source, et nos baisers lui eussent

soufflé sans cesse la santé. Mais hélas ! à peine a-t-elle ouvert la paupière qu'elle a été malheureuse de l'infortune de ses parents; nos soins, nos caresses lui sont refusés : puisse l'amour nous la rendre. C'est lui qui la fit naître, c'est à lui de la conserver. Ah! si elle n'est pas indigne de Sophie, le bonheur d'être née d'elle, de la voir, de l'entendre, de la servir, la dédommagera avec usure du préjugé qui lui coûte tant de biens d'opinion. Tous ensemble ne valent pas une jouissance du cœur....

Il faut te rendre justice, tu n'es pas incorrigible. Pour cette fois, ce sont mes *pauvres* et non pas mes *beaux* yeux; mais le *b* était commencé, et tu as eu bien de la peine à en faire un *p*. Tu ne me parles pas non plus, depuis deux ou trois courriers, de ma ressemblance avec la parfaitement belle Gabrielle-Sophie; c'est de peur, sans doute, de lui attirer la petite vérole. Franchement cependant la Cabris a été plus que jolie, et elle me ressemble beaucoup. Mais, à l'âge de ta fille, on ne ressemble à rien. Ce n'est qu'à cinq ou six ans que les traits prennent une forme. Au reste, je ne lui demande pas son titre de légitimité, et c'est toi très-décidément que je veux qu'elle me retrace. Mais celui de nous deux qui la verra le premier devinera sûrement, dans sa physionomie, celle de l'autre, parce qu'on devine toujours ce qu'on souhaite, quand la crainte n'est pas à côté du désir. Adieu, ma tendre amante, adieu, mon bonheur et ma vie. Crois, ah! crois à jamais que l'amour, à qui j'ai livré tout mon être, fait et fera ma destinée.

Je t'adore, ô mon amie si chère, et ne veux qu'être aimé; mais je veux l'être, ah! je veux l'être toujours.

GABRIEL.

Je connais de M. de Ruffei une dissertation sur la méridienne, fort bonne, car elle endort. Peux-tu me procurer la fable allégorique? Des vers et M. de Ruffei ne vont pas ensemble dans ma tête.

Tu crois bien que tes deux bagues et les trois cœur sont été bien mangés. Oui, oui, ils dureront. Mais il y a long-temps que je conserve dans ma boîte les débris de la tresse qui suspendait ton cœur, et chaque fois que j'ouvre cette boîte, il s'en perd. Avare que tu es, ne pourrais-tu donc pas m'en envoyer une autre?

Je t'avertis très-sérieusement que la première fois que tes quatre pages au moins ne seront pas pleines, je te répondrai en vedette, *madame*, au beau milieu d'une page, *je suis avec un très-profond respect*, etc. Sur l'adresse, *à Marie-Thérèse*, et pas autre chose. Qu'est-ce donc, s'il vous plaît, que des intervalles de six doigts de blanc? Je parie que le bon ange essaie toutes les encres sympathiques de l'univers pour les déchiffrer.

As-tu encore les manchettes que tu m'avais destinées? Elles sont très-inutiles à mes poignets, mais elles feront du bien à mon cœur. Ne travaille pas trop à cet ouvrage : il peut affecter ta poitrine.

Ne t'avise pas de me faire de cordon de montre, ce serait peine perdue; on ne m'a pas donné la

mienne : le pourquoi; je n'en sais rien : il ne peut être que fort ridicule; mais ce sont *des secrets d'état*, et je m'en moque; mais ce dont je ne me moque pas, c'est qu'on m'a refusé aussi mon étui de mathématiques, qui me serait souvent utile et nécessaire, et notamment pour ton commentaire d'Ovide. Telle explication, où il me faut quatre pages, serait faite en quatre lignes avec une figure. J'aurais bien pu en parler à M. Lenoir quand j'eus le bonheur de le voir; car, non-seulement il ne m'a rien refusé, mais encore il m'a prévenu sur des choses auxquelles je ne pensais pas; mais j'en avais de plus essentielles à lui dire, et j'ai toujours peur d'être importun. Il est certain que cette privation en est une réelle pour moi, et n'est pas fondée sur une seule raison qui ait le sens commun. Mais crois-tu que tu sois la seule qui possèdes le privilége de n'en point avoir?

Quelle *perte de bien* envisages-tu? Il s'en faut d'un million que *le philosophe* n'ait un sou de bien libre, indépendamment de ses dettes. Il n'est qu'usufruitier de ce qu'il possède; j'en suis l'unique propriétaire, et il a fait disparaître pour plus de 500,000 livres de ces substitutions. Personne au monde ne peut m'ôter le bien de madame de Mirabeau. Mais je n'en veux, ni n'en voudrai; son bien est à elle, puisqu'elle n'a plus d'enfants, puisque je la méprise, puisque je ne veux plus vivre avec elle. Mais cela ne peut s'appeler perte, c'est *don et pur don*. Reste le bien de la femme du philosophe, mais elle est plus que jamais dans l'inten-

tion de n'avoir d'héritier que *son scélérat de fils aîné.* Cette *damnable* obstination rend M. le chevalier assez difficile à marier; et comme il ne tient qu'à lui d'avoir sans cela cinquante à soixante mille livres de rente, indépendamment de ce que pourra faire pour lui son oncle qui sera bientôt, s'il ne l'est pas, *grand-prieur*, je t'avoue que je ne le plains pas amèrement. Si ce sacrifice était absolument nécessaire à cette mère infortunée, pour recouvrer sa liberté, ah! comme je le conseillerais; mais....

Le bon ange, vois-tu, Sophie, tremble des licences que je prends, et il prévoit déjà une septième page; mais rassurez-vous, bon ange, j'ai coupé la demi-feuille exprès, pour m'en ôter le moyen. Rassurez-vous aussi sur les blancs, ô mon bon ange : quand vous voudrez, je vous donnerai une encre sympathique (la recette s'entend) que ni vous, ni le diable, qui est plus malin (car vous, vous êtes plus bon, plus indulgent que malin, et vous savez fermer les yeux), ne découvrirait pas. Mais l'ignorante ne connaît pas cette encre; et moi, je n'ai jamais de ruses avec ceux que j'aime, et à qui je dois; au lieu que les femmes sont toujours femmes par quelque endroit, et bien nous en prend, bon ange.

Voici des vers, sur la mort de Voltaire, dignes d'être retenus :

O Parnasse! frémis de douleur et d'effroi!
Pleurez, Muses, brisez vos lyres immortelles!

Toi, dont il fatigua les cént voix et les ailes,
Dis que Voltaire est mort! pleure, et repose-toi [1].

Je ne connais point de vers plus beau que ce dernier.

LETTRE LXXVIII.

A M. LENOIR.

21 décembre 1778.

Pardonnez, monsieur, si j'entre avec vous dans un nouveau détail pécuniaire. Comme la source de mes maux est presque aussi intarissable que la lésinerie de mon père, j'y suis forcé. L'oculiste que vous avez bien voulu m'envoyer m'a prescrit de ne plus travailler qu'à la lumière douce de l'huile concentrée dans des lampes à réverbère. Comme ma vue dépérit chaque jour, je me vois forcé de suivre son conseil; mais vous sentez que cette manière de s'éclairer devient assez dispendieuse; car il faut de l'huile de première qualité, et peut-être plus d'une livre par semaine. M. de Rougemont, qui me fournit déjà plus qu'il ne me doit, aurait l'honnêteté de n'y pas prendre garde; mais comme je ne suis pas fait pour recevoir de qui que ce soit, fût-ce de mon supérieur, des faveurs pécuniaires, je me refuse obstinément à sa générosité. J'avais trouvé un expédient plus simple; c'était de me faire

[1] Ces vers sont de Pindare-Lebrun.

donner l'huile et les ustensiles nécessaires par le chirurgien, sauf à dénaturer cette faible dépense. M. de Rougemont prétend qu'ils ne peut pas le tolérer. Moi qui, à cet égard, ai la conscience plus robuste que lui, je dis que M. de Rougemont n'a rien à y voir; 1° parce que cela ne le regarde en aucun sens; 2° parce que cela n'intéresse pas, le moins du monde, le gouvernement; 3° parce que cela ne concerne absolument que moi, et que, le chirurgien ne devant être payé par mon père que sur mon revenu, il est assez simple que des étrangers ne soient pas plus scrupuleux que moi à cet égard. Je défie les plus subtils sophistes de l'univers de répondre à cela, et je m'en refère à tous les casuistes de tous les ordres monastiques de l'Europe, à commencer par le confesseur de M. de Rougemont, que je ne connais pas.

Évitons-nous, monsieur, daignez-le permettre, évitons-nous des disputes qui doivent vous ennuyer, et augmentons, sans scrupule, d'une centaine de francs, le compte des médicaments, que j'augmenterais, s'il me plaisait, d'une centaine de pistoles, sans que personne pût m'en empêcher; car je suis un fort bon apothicaire. Mais pourquoi ne prendrait-on pas cette *petite somme* sur ma pension? Pourquoi? parce qu'une petite somme sur une très-petite pension est une très-grosse somme; parce qu'avec six cents livres que je dois seulement à l'inexprimable bonté de mon généreux père, puisqu'il est *co-propriétaire, de droit divin, du bien substitué de ses enfants*, et que *Confucius, et la loi de*

nature, et le despotisme légal ayant mis tous les *droits* et aucuns *devoirs* sur la tête des pères, il ne me doit que du pain, de l'eau et un cachot tout au plus; parce qu'avec ces 600 livres, dis-je, je ne puis me fournir de linge, habits, souliers, livres, papiers, menus besoins, lampe, huile, lait, sucre, etc., etc., fussé-je batteur d'or, ou faux-monnayeur, ou alchimiste, etc., Je vous supplie donc de rassurer M. de Rougemont sur ses plaisants remords, et de lui dire de me laisser faire; car je ne veux ni de son huile ni en acheter.

Je laisse dormir pour quelque temps la demande du domestique, de peur de vous importuner. D'ailleurs la discussion du droit est, j'espère, superflue, et serait assurément ridicule; et la discussion du fait exige un ordre. Je me borne donc, en finissant cette lettre, par vous supplier de me faire achever cette année sous de moins sinistres auspices, en permettant qu'il me vienne une lettre de la mère de mon enfant.

J'ai l'honneur d'être, avec un tendre et respectueux dévouement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

LETTRE LXXIX.

A SON PÈRE.

Mon père,

Mes yeux sont sérieusement attaqués ; et, de l'aveu d'un habile oculiste, à peine me reste-t-il l'espoir que la discontinuation du travail que nécessite la solitude, les distractions causées par la vûe de quelques humains, et l'exercice que me permettrait une vie moins renfermée, retarderaient la cécité à laquelle je ne compte pas échapper. Je vous épargnerai et les réflexions et le détail des autres maux qui me rongent ; mais consultez-vous vous-même, mon père : c'est votre fils souffrant, anéanti et menacé d'aveuglement, qui vous implore pour la dernière fois. Que direz-vous ? que j'ai gagné un oculiste que j'ai vu dix minutes en ma vie ? que j'ai séduit le commandant qui, depuis dix-huit mois, se loue constamment de ma conduite ? que je trompe tout le monde, excepté vous, vous seul dans l'univers ? que je suis un hypocrite, un scélérat, un monstre, qui ne mérite pas même qu'on me donne le choix du supplice ? Eh bien ! mon père, je m'attends à ces discours : ils ont été prononcés, écrits, imprimés mille et dix mille fois ; il est plus aisé de les répéter encore aujourd'hui ; car autrefois j'y pouvais répondre, et maintenant

je ne le puis..... Je m'y attends, dis-je, et mon parti est pris.

O Dieu ! Dieu juste ! Dieu vengeur, si vous existez, n'accablez pas l'oppresseur dont je n'ai pu fléchir l'ame barbare. Je n'ai rien à demander pour moi qu'une mort prompte et le pardon de mes fautes ; mais que votre clémence daigne s'étendre sur mon père comme sur moi.

. . . .

MIRABEAU fils.

Ce 22 décembre 1778.

LETTRE LXXX.

A M. LENOIR.

25 décembre 1778.

Je ne finis pas cette année comme je l'ai commencée, monsieur. Aigri par de longs malheurs et trop d'injustices, dont j'ai été, dont je suis et dont je serai probablement la victime, j'ai trop de raisons de ne pas estimer les hommes ; et les dépositaires de l'autorité, par qui le monde, depuis qu'il existe, a été si malheureux, ont été les premiers objets de mon indignation ; car j'ai toujours cru et je croirai toujours que l'indifférence pour l'injustice est trahison et lâcheté ; qu'un honnête homme doit, quand il le peut, foudroyer les oppresseurs ; que les détester, et démasquer les mauvais admi-

nistrateurs, c'est vraiment aimer son roi et sa patrie, qui passe infiniment avant lui. Telle est ma profession de foi; mais il était réservé au temps, à l'infortune et surtout à vous, monsieur, de me montrer que les idées extrêmes ne sont jamais la vérité. Le bien que j'ai reçu de vous, et surtout la nature de ce bien, prouvent assez que l'on peut être à la fois puissant et sensible, prudent et courageux, intègre et indulgent. Je crois que ces exemples sont rares. Eh bien! c'est un motif de plus pour vous chérir.

Il est possible, monsieur, que mon âge gagne en raison de ce que perdent et mes sens et mes faibles talents. Mon corps et mon esprit croulent sous les coups réitérés d'un malheur trop long. Mais ce qui semble s'accroître en moi, c'est la faculté de sentir, et vos bienfaits l'exerceront à jamais, lors même qu'il ne me restera que le souvenir. Il est des êtres supérieurs par leurs vertus aux éloges et aux remercîments. C'est donc pour moi, et non pour vous, que j'exprime ma reconnaissance, et que je profère les vœux les plus ardents et les plus tendres pour votre bonheur. J'ai à peu près renoncé au mien. Je sais qu'il est plus aisé de tromper les hommes que de les détromper. Ceux qui m'ont frappé croient peut-être avoir eu raison, et, quand ils verraient enfin le contraire, ils seraient humiliés d'en convenir; et je serais sacrifié à leur amour propre, après l'avoir été à leur erreur. Mais quelles que soient les injustices des autres envers moi, je ne serai jamais sans conso-

lation aussi long-temps que vous me jugerez plus favorablement, et que vous serez persuadé des sentiments honnêtes et droits qui sont dans mon cœur une des sources du tendre, respectueux et immortel dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

Je prends la liberté de joindre ici une lettre pour ma mère [1]. Quant à mon père, je puis défier sa colère : s'il m'était possible de le haïr, je n'aurais plus rien à craindre de lui ; mais si mon cœur est incapable de ce sentiment, du moins tous les liens qui nous unissaient sont-ils rompus.

Je n'ose vous demander une lettre de Sophie, *ce jourd'hui vingt-cinq;* car vous auriez peur que je ne vous demandasse bientôt mes étrennes. — Je fermais cette lettre lorsque celle de mon incomparable amie m'est parvenue. Trois fois soit heureuse et bénie la main à qui je la dois. — Mais mon ame est serrée de douleur. Ma fille est-elle morte? Ah! monsieur, qu'on se garde bien de le dire à cette mère trop infortunée : ce n'est pas à la plus faible de porter tous les fardeaux; mais souffrez qu'on ne me le cache pas; ce coup, que je lui préparerai, sera moins funeste, partant de ma main. Je vous conjure par tout ce qui vous est cher, de ne pas me refuser cet éclaircissement, et qu'il me parvienne au plus tôt.

[1] Cette lettre manque.

LETTRE LXXXI.

AU MÊME.

6 janvier 1779.

Si je considère en vous seulement mon bienfaiteur, à ce titre je vous dois, monsieur, déférence entière, respect profond et tendre gratitude. Je vous ai juré tous ces sentiments, j'en repète le serment; et puissé-je mourir, ou, ce qui pis est, vivre chargé du mépris de tous les honnêtes gens le jour où je serai parjure. Mais ce n'est point à M. Lenoir que cette lettre est adressée; souffrez que, pour cet instant, je ne parle qu'au conseiller d'état chargé de l'inspection de la prison où je suis détenu. Oubliez jusqu'à l'infortune opiniâtre qui a intéressé en ma faveur votre ame sensible. Enveloppez-vous dans votre devoir. Soyez mon juge rigide, mais équitable. C'est en cette qualité que je vous somme de montrer cette lettre au ministre. Quelles qu'en puissent être les suites, je ne les imputerai qu'à moi.

J'ai bientôt trente ans, monsieur; je sais le français et je connais le monde. Les généralités vagues, les phrases formulaires, les titres, les mots enfin ne m'en imposent pas. Je sais ce que je me dois: je sais aussi ce que l'on me doit, d'abord en qualité d'homme, ensuite en qualité de citoyen notable, accusé, mais nullement convaincu, qui désire,

qui demande un jugement légal, et défie hautement ses accusateurs de l'attaquer autrement qu'en son absence ou dans le labyrinthe tortueux des bureaux ministériels. Depuis six ans on a sans cesse attenté sur tous mes droits, sur toutes mes propriétés, à commencer par celle de ma personne, sans qu'on ait daigné me parler, ni m'entendre. Je suis las, je l'avoue, d'être traité comme un esclave, et sacrifié aux plus viles intrigues, sous un règne dont on vante la justice. Mais, de même que je ne puis sortir de ma chambre malgré les murs et les verroux, de même il me faut en tout céder à la force. Ce n'est donc pas de ma lettre de cachet dont il est question ici : j'ai tout dit à cet égard : voici ce dont il s'agit.

Par la plus incroyable des *bizarreries* (je répugne à me servir du mot propre), je me trouve, quoique propriétaire d'une fortune considérable, usufruitier d'un revenu honnête et indépendant, et fils d'un homme fort riche, obligé de me priver de tout, de marcher les pieds nus dans mes souliers, de me passer de linge, à très-peu près ; enfin de me servir moi-même dans un moment où, par-dessus d'autres incommodités assez graves, je viens d'être six nuits constamment assis sur mon séant, forcé de repousser le sommeil parce que je ne saurais rester couché, et pouvant à peine me plier pour atteindre, avec les plus cruelles douleurs, un vase dont le secours impuissant semble m'annoncer que j'ai la pierre ; et cela est si exact, monsieur, que si ceci continue quelques jours encore, je

compte vous demander Louis, ou Sabathier, ou Bordenave, pour me sonder. Quelqu'idée que j'aie de l'influence du crédit et des distractions nécessitées des ministres, je ne puis croire qu'ils déclarent formellement à un homme de ma sorte qu'on ne veut pas lui donner, à ses propres frais, un domestique, du linge, des secours, etc. C'est cette déclaration précise, c'est un *oui* ou un *non* que je demande.

Lorsque M. de Malesherbes était ministre du département dont je ressortis, il décida, à mon occasion, qu'un prisonnier d'état (je le suis depuis 1774) avait action civile contre qui de droit, et même contre son père, soit pour attaquer une interdiction illégale, soit pour demander compte de son bien, soit pour toute autre affaire. Je ne sais si cette décision est révoquée. Mais, si le recours aux juges naturels des citoyens m'est interdit, je réclame les ordres du ministre contre la barbare avarice et l'impitoyable tyrannie de mon père. Je demande ou qu'on le force (et cela au plus tôt à raison de mes besoins imminents) à me donner ce qui m'est nécessaire, ou qu'on me nomme un procureur et un avocat pour l'y contraindre devant les tribunaux.

Je sais, monsieur, qu'il est des gens qui trouvent l'expression de mes demandes et de mes plaintes *trop forte:* c'est leur mot. Il semble qu'un homme opprimé en tout sens, froissé par l'infortune, aigri par l'injustice, puisse se mettre au ton de ces esprits étroits et pusillanimes, concentrés uniquement

dans leurs petits et obscurs intérêts. Parce que ces êtres-là n'ont ni caractère, ni ame, parce qu'ils n'ont aucune idée des droits de l'homme, ils croient que personne ne doit excéder leur ridicule stature. Pour moi, qui pense qu'il ne saurait être indécent de prouver à un homme, quel qu'il soit, qu'il a tort, et que nous ne sommes plus au temps où l'on voyait d'un côté la hardiesse et le pouvoir de tout faire impunément, et de l'autre la crainte et le danger de parler, même pour solliciter justice, je réclame et je réclamerai jusqu'à mon dernier soupir mes droits avec la dignité d'un homme libre dans ses fers par l'énergie de sa volonté. Récapitulons.

Je suis calomnié, persécuté, opprimé, infirme, presque aveugle, rongé d'un mal cruel, et de plus réduit à manquer du pur nécessaire. Ah! monsieur, c'est trop; et il faut qu'on me dise formellement, *nous voulons* que vous soyez ainsi, ou qu'on arrache des serres cruelles de mon persécuteur ce dont j'ai besoin, ce qui m'appartient, ce à quoi j'aurais droit quand il ne m'appartiendrait pas. Je vous supplie, monsieur, de montrer ma lettre au ministre. S'il me soupçonne d'exagération, daignez vous assurer par une voie non suspecte de la vérité des faits que j'allègue; et, s'il en est un seul d'inexact, je me condamne moi-même.

J'ai l'honneur d'être, avec un dévouement respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. MIRABEAU fils.

LETTRE LXXXII.

A M. DE ROUGEMONT,

GOUVERNEUR DU DONJON.

6 janvier 1779.

Je me hâte, monsieur, de vous faire passer des réflexions simples et décisives relativement à mes demandes. Veuillez, je vous en supplie, les communiquer à M. Boucher, pour en parler, dans cette occasion, à M. Lenoir.

Une observation préliminaire, c'est que, fussé-je un homme peu honnête, je ne suis pas assez sot pour altérer des faits qu'il serait aisé à mon père de rétablir. J'ai 14,500 livres de rentes assurées par contrat de mariage. Sur cela, 1,500 livres sont dues à madame de Mirabeau. Mettons 1,000 écus, vu les circonstances.

Avec moins de 1,000 écus, on peut payer les intérêts de mes dettes : que je meure ici, si je n'exagère à mon désavantage. Trois et trois font six : mon fils ne vit plus. Dépense de moins. Reste 8,500 livres de rente dont vous devez toucher 2,790 livres tant pour vous que pour moi.

Reste 5,710 livres. Qu'en fait-on ? — Cela est-il clair ? Voici qui ne l'est pas moins.

Depuis 1773, interdit. Alors j'avais 9,000 livres de rente. En 1775, j'en eus 14,500. Somme totale,

jusqu'aujourd'hui, de mes revenus touchés par mon père, 61,500 livres. Croyez-vous que mes dettes ne doivent pas être avancées de payer?

Mais votre père dit.... Quoi? que j'ai brûlé? tué? violé? assassiné? empoisonné....? On peut dire cela comme le reste, puisqu'on parle seul. Encore une fois, voilà les faits exacts.

On disait à M. de Malesherbes que je devais 500,000 livres; on en est venu à 300,000 livres, puis à 100,000 livres; on est convenu avec vous que pour 80,000 livres on paierait mes dettes. Et moi je dis qu'en tout temps on les eût payées pour moins de 60,000 livres : non que je n'aie signé pour plus; mais toutes ces dettes sont usuraires et de minorité.... Somme toute; qui m'a enfermé doit m'entretenir. Je ne lui demandais pas la charité, quand j'étais libre..... O Dieu! Dieu! jusques à quand le faible aura-t-il tort, ayant évidemment raison?

J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

LETTRE LXXXIII.

A SOPHIE.

13 janvier 1779.

Ta lettre, que je reçus hier au soir, m'a fait verser des larmes d'amour, de joie, de reconnaissance et d'indignation. En un mot, je ne sais quels mouvements elle ne m'a point fait éprouver. Mon émotion était si forte, ma tête est si faible, mon cœur et ma santé si bouleversés, que je remis à te répondre aujourd'hui, et dix volumes ne contiendraient pas tout ce que je voudrais te dire. O Sophie! tendre amante, amante unique entre toutes les femmes, explique-moi, si tu le peux, l'effet inconcevable, et toujours plus fort et toujours nouveau, que produit en moi tout ce qui vient de Sophie....

Mais tâchons de nous calmer, et tâchons de te faire entendre (car je ne puis te dire) quelles obligations nous contractons chaque jour. Cet homme, dont tu oses presque te plaindre; cet homme qui avait écrit, sur cette enveloppe, ces quatre mots que tu veux absolument m'attribuer; cet homme que je ne vois point, hélas! mais qui m'a fait pleurer d'attendrissement et de gratitude, t'avait justifiée avant que tu l'eusses entrepris, et cela sans m'écrire, sans me dire un mot. O ma Sophie-Gabriel! il est des procédés qui n'appartiennent qu'aux

ames délicates, tendres, généreuses, sensibles, qui obligent plus profondément que les services les plus essentiels. Il est une confiance qui ne se trouve que chez les honnêtes gens. Eux seuls croient à la vertu, parce qu'eux seuls en sont capables : eux seuls sont compatissants et tendres; d'autres peuvent être sensibles; il ne faut pour ceci que des sens et de l'imagination; mais, pour être tendre, il faut un cœur, un cœur qui s'affecte profondément et durablement, au lieu que la sensibilité toute seule n'est, le plus souvent, qu'une impression passagère.. Que te dirai-je? Le plus aimable des hommes est celui qui joint à la bienfaisance l'esprit nécessaire pour l'exercer. Nous avons trouvé deux de ces hommes-là[1]... et Gabriel, l'heureux Gabriel, si aimé et si digne de l'être, du moins par la vérité et l'énergie de sa passion, Gabriel, qui a reçu ses *poésies érotiques*, sans qu'on ait suivi le barbare conseil que tu oses donner aujourd'hui, sans qu'on ait voulu prendre des précautions humiliantes, affligeantes, qui peut-être eussent lié les mains, Gabriel sait que tu n'étais pas coupable, que tu es la plus tendre des amantes, la plus adorable des femmes, comme aussi la plus adorée, et qu'il fut un ingrat de t'imputer l'ombre d'un retard.

Toi qui connais mon cœur, toi qui sais quel compte je tiens de la seule envie de m'obliger, juge quels droits acquiert sur moi celui qui la prouve... que dis-je? qui la réalise si bien. Ah! je le lui écrivais il n'y a que deux jours : qu'il croie à mon

[1] M. Lenoir et M. Boucher son secrétaire.

honneur. Ma conscience, ce consolateur caché qui crie plus haut que la multitude et la renommée, et qui, sans compter les suffrages, l'emporte seul sur tous les avis, ma conscience m'apprend que je mérite cette opinion; et, si c'est la sienne en effet, il est bien sûr d'avoir en moi un ami dévoué à la vie et à la mort. Reçois mes plus tendres remercîments, mes plus sensibles caresses, les brûlants transports de mon ame, l'hommage de tout mon être : lis en moi tout ce qui s'y passe; car pour moi, comment l'exprimerais-je? à peine puis-je suffire à le sentir... Mais n'oublie jamais que je ne m'accoutumerai point à t'entendre dire posément que tu m'aimes, que je n'ai aucune notion de réserve en amour, soit qu'on la décore du nom de prudence ou de toute autre locution, et que j'aimerais mieux la mort qu'une lettre froide de ma Sophie.

Je ne veux pas te le cacher, mon enfant, parce que je t'ai promis de te tout dire, et surtout parce que je suis sûr que cela va finir; mais il était temps. Au genre de vie que j'ai mené jusqu'ici, je n'aurais pas un an encore à vivre, si je ne prenais la ferme résolution d'y mettre ordre. Je vise au marasme; je ne puis plus rien manger sans des spasmes effrayants, et je vais à la garde-robe dix et quinze fois dans un jour. Après avoir bien réfléchi, bien calculé ma situation et l'étendue de mes devoirs, je me suis convaincu que je me tuais précisément moi-même, et que cette conduite, en ce moment, était un crime; qu'à mon âge et avec ma vigueur naturelle, il était impossible que du régime

et un traitement suivi ne me remissent du moins dans un état supportable. En conséquence, je me suis décidé, et je te promets, 1° d'enrayer sur le travail; 2° de parler des grosses dents sur la nourriture; de manière que je ne sois plus réduit, comme je l'ai été, sur mon honneur, une année entière, à vivre avec du pain et de l'eau-de-vie brûlée, tant les aliments et les boissons que l'on me servait, à moi si peu délicat, étaient horriblement dégoûtants; cela est changé et ne reviendra plus; 3° de me mettre dans des remèdes raisonnés : en conséquence, je me lave et me purge à fond; ipécacuanha, médecines ordinaires, bouillons raffraîchissants de suite, et de là je passerai au lait d'ânesse. Ma promenade est augmentée : elle le sera encore, et je m'engage à te rendre ton Gabriel.

Rassure-toi donc, ô mon amour, je t'en supplie; mais si tu veux contribuer de ton côté à me guérir, il faut nécessairement que ta santé soit meilleure, et ton régime plus sage. Qu'est-ce que se coucher après onze heures pour ne pas dormir, et se lever à six? Sophie! ma Sophie-Gabriel! hélas! un mot de ta dernière lettre m'avait fait soupçonner que tu travaillais pour vivre : je rejetai cette idée avec horreur, et je ne voulus pas même te le demander, de peur de paraître ridicule, ou pêtri d'animosité contre les Ruffei. Mais je n'avais que trop bien deviné, et mon cœur saisi de douleur bout d'indignation. Mais pour qui me prends-tu donc, ô mon épouse? Quoi! j'aurai de l'argent, et tu en gagneras! Hélas! hélas! ne t'ai-je donc pas assez

coûté? et veux-tu que les remords se joignent au chagrin pour me tuer? Ah! je te l'ai dit bien des fois : Sophie, ma Sophie! tu auras bientôt sur ton Gabriel cet avantage qu'aucun autre que lui ne pourra se dire ton époux. Que je paierais cher une telle félicité! Oui, mon amie, j'en atteste l'amour et l'honneur, je voudrais en ce moment, j'aurais voulu dans tous, être réduit à l'état le plus obscur, dénué de toute fortune, obligé de bêcher la terre pour en arracher notre subsistance, et me voir à toi, entièrement à toi par des nœuds indissolubles. Sûr que Sophie serait heureuse avec moi dans une cabane, je me croirais le plus riche, le plus fortuné des mortels. En entrant sous mon humble chaume, je trouverais la tranquillité et la tendresse; je couvrirais de caresses mon épouse adorée, et l'enfant qu'elle porterait à son sein; comblé de ses plus délicieuses faveurs, je dirais, en baisant ses yeux chargés de volupté : Non, il n'est de bonheur que dans l'amour; il n'est de richesse qu'auprès de Sophie....

O mon amie, ce serait là mon triomphe et ma félicité; mais ton sexe, ton éducation, les préjugés.... Ma Sophie, je vais écrire avec la plus grande force, à cet égard, à MM. Lenoir et Boucher. Je ne puis pas toucher un sou ici, et, depuis près de deux ans, je demande inutilement un arrêté de compte. Qu'on garde mon argent à la police; qu'on daigne le garder; je veux bien en employer la moitié pour moi, mais cent écus seront réservés pour ma fille, et je n'aurai de regrets que de ne

pouvoir obtenir de toi de tout donner. Ma Sophie, garde-toi de me refuser; je n'aurais pas un moment de joie, pas un instant où l'idée de Sophie, travaillant pour elle et pour ma fille, ne déchirât mon cœur de mille et mille invisibles aiguillons; et ce que je déclare là est ma volonté absolue.

Je t'avais priée de me dire combien coûtait cet enfant. Il n'y a point d'inconvénient à cela; dans un temps où j'étais loin de te croire si indigente, je demandai à M. de Rougemont de faire acheter une robe de satin rose pour ma fille, et de remettre un louis pour la nourrice à la police. Il y a six mois de cela; je n'ai jamais pu l'obtenir. Cet homme, qui ne sait pas ce que c'est qu'un dépôt, et qui n'a jamais le sou, dans une place que je démontrerai, quand on voudra, valoir 40,000 liv. de rente; cet homme, qui ne paie personne et qui me fait attendre six mois tout ce que je demande; qui, prenant tout à crédit, nous fournit des effets abominables, ne saurait se prêter à cet arrangement, si on lui laisse mon argent entre les mains; mais j'espère obtenir de M. Boucher d'en être l'administrateur. Dirais-tu qu'outre deux paires de souliers que j'ai apportées ici, j'en ai usé pour soixante livres, ayant été trois mois et tout un hiver sans promenade? C'est un fait, et jamais mes souliers ne sont entiers quinze jours, et jamais je n'ai de bas qui aient des pieds. Tu vois qu'avec mes cent écus exactement payés je serai plus à mon aise qu'aujourd'hui avec mes six cents livres. Ne raisonne donc pas, je t'en conjure, ou je me fâcherai.

Mais ce sur quoi je ne puis encore entendre raison, c'est que, depuis le mois de décembre, tu n'aies pas de nouvelles de ta fille. Envoie promener ceux ou celles qui t'en refusent, et adresse-toi à M. Lenoir, ou, sans l'ennuyer, à M. Boucher; et, je t'en prie, aies-en au moins toutes les fois que tu m'écris. Voilà donc les points qu'il me faut emporter: 1° cent écus que je supplie M. Boucher de garder pour la dépense de ma fille; 2° que tu ne travailles plus pour qui que ce soit au monde.... ô Dieux! Dieux! je perds la tête d'y penser; 3° que tu te couches, tous les jours, au plus tard à dix heures, et que tu envoies la messe, les prêtres, les nones et le couvent à tous les diables, quand tu as envie de dormir le matin; 4° que tu suives un régime sain, agréable et exact; que tu te baignes; que tu prennes des raffraîchissants; qu'en un mot, tu luttes contre ces maudites palpitations qui ne me laissent point de repos. Eh! de quoi s'avise-t-il ce mutin de cœur de palpiter ailleurs que sous mon heureuse main? 5° que j'aie des nouvelles de ma fille, détaillées, vraies, exactes, toutes les fois que tu m'écris. Je n'entendrai à aucune composition sur ces cinq articles.

Non, je n'ai point perdu l'espoir; mais mon corps pourrait prendre congé de la compagnie avant que mon ame fût satisfaite. De M. Lenoir, nous devons en être sûrs: certes de qui le serions-nous, s'il fallait récuser en doute sa bonté, et l'intérêt qu'il prend à nous, après les preuves qu'il en donne? D'ailleurs nous avons un puissant ange gardien

auprès de lui. Tu connais M. Amel mieux que moi. Tu sais qu'il est honnête, mais faible; et, de bonne foi, ira-t-il lutter contre son oncle, et celui qui l'a créé et mis au monde, pour un escogriffe qu'il ne connaît pas, et qu'il croit, tout au moins, une assez mauvaise tête? Il y a peu d'hommes sur ce globe qui sachent dire à un premier ministre (car le comte de Maurepas en a les priviléges et le pouvoir sans le titre, c'est-à-dire le bénéfice sans les charges) : Monsieur, vous êtes trompé et vous vous trompez : si vous ne voulez pas revenir de cette erreur, j'en parlerai moi-même au roi, et je suis trop sûr que votre cœur n'est pas complice de l'injustice qui vous a été surprise, pour craindre que vous me sachiez mauvais gré de faire mon devoir. On a le temps de les délivrer, ces ordres qui ôtent un si grand nombre de sujets à l'état; il ne faut que signer : on acquiert des amis par cette complaisance; mais examiner, discuter, contredire, confronter, lire les mémoires d'un homme dont on n'attend rien, qui n'est pas présent, qu'on n'est point obligé d'écouter, puisqu'on ne le voit pas, qui doit avoir tort, puisqu'il est le plus faible; peser ses raisons, balancer les objections et les répliques...... Eh! le moyen?...... Les intrigues..... la cour...... les affaires...... les plaisirs...... on ne peut pas tout faire...... on n'a pas le temps...... après tout, ce n'est qu'un homme...... ce ne sont que des hommes.

L'autre jour, je lisais les mémoires de la dame Delaunay, qui a gagné son procès. Une mère de fa-

mille vit, sur la foi d'un mariage solennel, avec un homme dont la probité est connue depuis trente ans. Citoyenne paisible, tendre mère, épouse estimable, en quoi trouble-t-elle l'ordre public? que peut-elle avoir à craindre? Cependant elle est arrêtée et jetée dans une maison de correction avec les plus vils rebuts de son sexe. Trois ans entiers elle y gémit sans secours, sans correspondance, ignorant presque ce dont elle est accusée, et ne pouvant absolument point se défendre: on cesse de payer sa pension; les religieuses ne veulent plus d'une pensionnaire à leur charge. Leurs poursuites font examiner de plus près la conduite de cette infortunée. Hélas! sans cet incident, elle était pour le reste de ses jours à Sainte-Pélagie. Elle revoit enfin la société, et éclaircit la cause de sa détention. Des religieux, associés avec un agent subalterne et mercenaire, avaient réclamé son mari comme un moine apostat, et obtenu un ordre du roi pour l'enlever. Cet époux, ce père, jouissant, depuis trente ans, de tous les droits de citoyen, est ravi tout-à-coup à sa femme, à trois enfants, à la société, et précipité dans un cachot pour y expier une apostasie dont il n'est pas coupable. Il y meurt: sa fortune est envahie par les manœuvres les plus infames: ses enfants sont abandonnés, et l'un d'eux expire dans un hôpital: sa femme est plongée dans un lieu d'opprobre..... Enfin ce tissu d'horreurs est dévoilé (l'acte de profession est prouvé faux): les scélérats qui l'avaient ourdi, exposés aux yeux de la justice, voient leur trame

rompue; mais le père a péri; mais l'enfant est mort; mais la mère a perdu sa santé et son bonheur..... Et voilà donc le fruit des violences faites à la marche réglée des lois! voilà ce que produisent les calomnies ténébreuses et les ordres arbitraires!....

L'autorité a été surprise!.... Pourquoi s'expose-t-elle à l'être? Elle a été surprise! en est-elle moins coupable, oppressive, tyrannique, barbare? peut elle jamais réparer les maux qu'elle a faits?.. Cette femme a été dédommagée. — Hommes vils! tantôt vendus, tantôt acheteurs! hommes odieux qui trafiquez de tout! croyez-vous donc que votre or puisse satisfaire à la vertu outragée?.... Mais laissons cela; car cela m'échauffe le sang; et j'ai fait à cet égard, pour l'acquit de ma conscience, un ouvrage qui, je leur dis à tous, ne mourra point, et vaut mieux qu'eux tous et tout ce qui est dans leur tête et dans leur ame. Si jamais un philosophe voyait un pareil alinéa, et savait qu'un premier commis de la police l'a lu et laissé passer, il serait curieux de voir ce premier commis, et dirait: Cet homme-là est un homme....

On me sait assez généralement à Vincennes, et l'on en parle publiquement au château, ce qui donne des convulsions à M. de Rougemont pour mon père; il est dans des transes inconcevables à cet égard, va trouver M. de Ruffei à Paris, à pied, quand il est madale; le prie de s'appeler Montrouge, etc., etc. Pour moi, j'avoue tout bonnement que j'aimerais autant que ces deux hommes-là ne se vissent point. Une des phrases *écrites* de mon père à ce Rougemont est plaisante. «Vous devez

« bien sentir, monsieur, que, si cela durait, je ne « pourrais subvenir à la détention de mon fils. » Eh bien! l'on trouve ces locutions-là toutes simples; je ne sais plus comme on est fait en ce monde; mais je sais que, *de mon temps*, un homme d'honneur à qui l'on eût tenu un pareil propos eût été fort tenté d'y répondre par un soufflet. Du reste, tu ne te doutais pas que tous mes revenus sont engagés; que mon père n'a pas même pu m'obtenir une pension alimentaire; qu'il a la charité d'y pourvoir de sa poche, etc., etc.

Mais, Gabriel, me diras-tu, comment se hasarde-t-on à faire des mensonges qui peuvent être prouvés sur-le-champ par actes publics et juridiques? Comment? je te dirai, Sophie, comment: quand on a bâillonné son fils de manière que sa transpiration même ne puisse s'évaporer, quand on a le premier ministre pour soi, et qu'on est sûr qu'il ne voudra point admettre l'opprimé à restituer la vérité des faits.

J'entends fort bien le nœud des correspondances, et je vois que nous devons infiniment à l'opiniâtre bonté de M. Lenoir. Avec un homme qui n'eût pas eu le courage de se roidir contre les obstacles, et de se mettre au-dessus des clameurs pour faire du bien, nous étions perdus. Ménage bien ta vieille amie et son substitut à venir. Pour cette fille naturelle de cette mauvaise mère, elle me fait une très-grande pitié; et les larmes me sont venues aux yeux en comparant son sort à celui que je me promets pour ma fille. Certes madame de Ruffei

est trop bonne, et je me flatte que mon enfant ne lui demandera jamais de *condition*. Cette ame-là ne se dément pas, il faut en convenir, et c'est quelque chose que d'être conséquent. Mais, à propos de ses plaisantes phrases, je voudrais que quelque bonne ame, qui ne fût pas sa fille, lui dît : « Mais, madame, c'est donc par égard pour leurs confrères et par respect pour le sacerdoce, que les procureurs-généraux ne présentent jamais de réquisitoire contre les femmes qui couchent avec les premiers présidents et leurs confesseurs? et il n'y a que ces femmes-là qui, nonobstant ces petites gaîtés précédées de beaucoup d'autres, et colorées, il est vrai, de beaucoup d'hypocrisie, de pruderie, d'affectation, de dévotion, etc., etc., etc., aient droit de vivre libres.

Mais, madame, daignez songer à ce que va devenir ce monde sublunaire, si l'on enferme toutes les femmes qui ont des amants. Ce globe ne sera plus qu'un vaste couvent, et, à coup sûr, on en fera sauter les grilles; car enfin tant de leviers en action peuvent produire de grands effets. Ma bonne dame, vous, décrassée dans la robe, vous, femme de robe au passé, au présent et à l'avenir, vous devriez savoir que tout magistrat qui invoque une lettre de cachet se déshonore; vous devriez savoir qu'une femme quelconque, autre qu'une fille de joie, intenterait un procès criminel à un procureur-général qui s'aviserait de se mêler de sa conduite, avant que le mari eût fait sa plainte; vous devriez savoir aussi, vous dont la sœur ne se

porte jamais bien ou mal que ce ne soit une joie ou un deuil public, que toutes les femmes galantes ne sont pas enfermées : ce ne sont donc plus que les femmes tendres, fidèles, constantes, qui ont ce privilége exclusif. Eh! madame, il est bien vrai que vous n'avez pas le sens commun, et votre conduite de ces dernières années ne l'a que trop prouvé; mais enfin on dit que vous avez quelqu'esprit, et il doit vous suffire pour comprendre que votre fille ne peut que se moquer de vous *in petto*, quand vous déraisonnez à ce point; et que vous feriez beaucoup mieux de lui parler raison, et surtout de comprendre que cette fille, à moins d'être un monstre, ne peut penser, ni espérer, ni désirer, ni projeter autrement qu'elle fait.

Mais sais-tu que toi-même, Sophie bonne, tu me fais un raisonnement à la Ruffei à propos de la mort du marquis? Eh quoi! ne vois-tu donc pas que M. de Monnier n'est que pour un centième dans l'histoire de ma détention? Nos chers parents commencent toujours par mettre en fait ce qui est en question. Ils supposent constamment, parce que nous sommes condamnés par contumace, que nous sommes jugés sans appel. A Dieu ne plaise que j'aie la moindre idée de recommencer jamais ce scandaleux procès, dont tu pourrais te tirer assez mal; car enfin on prouvera que tu as vécu avec moi; mais moi, je me moque d'eux tous, et peux, si cela m'amuse, plaider contre eux jusqu'à la vallée de Josaphat, les bafouer, turlupiner, ridiculiser, et au bout peut-être leur faire une assez

mauvaise affaire : de plus, fussé-je condamné, je m'en rirais encore, parce que Gabriel, qui mourrait cent mille fois sous la hache du bourreau avant que de demander grace dans une affaire déshonorante, ne balancerait pas un moment dans celle-ci, qui n'est et ne peut être, relativement à M. de Monnier, qu'une plaisanterie faisant le pendant de la culotte de M. de Valdhaon, portée au greffe; avec cette différence que lui pouvait passer pour le séducteur d'une fille, et que je ne suis l'amant que d'une femme. Le vrai est qu'il faut assoupir tout cela; le vrai est qu'il faut attendre la mort du marquis; que M. de Valdhaon est trop raisonnable pour ne pas s'accommoder avec moi en un quart d'heure de conversation : quand je dis avec moi, c'est-à-dire avec toi; car je n'ai nulle envie de lui tirer du sang, à lui ni à personne, qu'on ne m'y force. Sois sûre qu'ils sentiront très-bien quel épouvantail est ma fille, et que, bien que, pour cent royaumes, je ne voulusse pas qu'elle passât pour fille d'un autre, tu peux cependant en faire la peur.

Laisse donc dire madame de Ruffei et compagnie, et tâchons de me tirer d'ici par la bonne porte; voilà l'important : tout le reste s'arrangera de lui-même. Quant à ce qu'il t'importe de me demander, écris-le sur une demi-feuille à part, indépendante de ta lettre prochaine, et soumets-la à M. Boucher. S'il peut la laisser passer, sois sûre qu'il le fera. S'il ne le peut pas, il la gardera; voilà comme il faut en agir avec lui. Je suis très-content,

en tout sens, que ton testament soit refait et confié à quelqu'un de sûr.

Où as-tu donc pris que je ne me souciais plus du cachet! Tu m'avais dit que tu ne pouvais le faire faire; je m'étais résigné; et depuis, quand j'ai vu combien tu étais serrée, j'ai trouvé que tu faisais beaucoup trop de dépense pour moi; car les bagues ont dû te coûter cher. Voilà tout ce que j'ai voulu dire. L'empreinte que tu m'envoies est charmante; et le cachet, que je veux payer, pour peu que ce soit un objet de la moindre considération, me fera le plus grand plaisir : mon chiffre fait mieux que je n'aurais espéré. Pour les manchettes, elles sont, comme tout ce que tu fais, un chef-d'œuvre d'adresse et de goût; la tresse fera mon bonheur, et n'a pas laissé que de contribuer puissamment à me tenir éveillé cette nuit. Si c'est là ton intention, tu y as réussi, presque aussi bien réussi que la petite, qui n'est point une laide, comme tu as l'audace de la nommer; mais une froide compagne que les caresses les plus brûlantes ne paraissent point émouvoir. Eh! quel art serait la peinture, s'il pouvait faire une autre toi-même!

Ah! mon amie, je sais quel charme tu répands autour de toi. O Sophie! qui, le jour, trouble mon repos, qui, la nuit, me tourmente en songe; Sophie, source de tout bonheur, de toute volupté, de tout transport, crois-tu donc qu'elle n'est point tout aimable, celle qui a fixé ce cœur volage qui jamais ne s'était donné, ces sens impétueux qui

m'ont tant commandé d'infidélités, cet homme si blasé sur tout ce que le vulgaire appelle des plaisirs, si au-dessus de l'opinion, cette folle reine du monde, si rempli d'une trop juste méfiance contre ton sexe, et qui, seulement depuis qu'il te connaît, n'approche jamais de feux sacriléges de ton temple. Non, et ce remords, le plus cruel de tous, est étranger à mon cœur. Jamais parjure ne souilla ma bouche : jamais l'idée même de te tromper ne déshonora mon âme. Tout ce que je t'ai dit de mon amour, tout ce que je t'en ai caché, tout ce que tu en as senti, tout ce que tu en as deviné, est également vrai, profond, inaltérable, éternel; il survivra à mes forces, à mes désirs, à mes sens : ton trône est dans mon cœur, et les délices de mon imagination ne sont que ton moindre triomphe. Crois-tu que ce soit une femme ordinaire qui ait remporté sur moi une telle victoire? Ne t'étonne donc pas de ton ascendant sur tout ce qui t'entoure : apprécie-toi une fois, et juge de ce que tu vaux par cet hommage, toujours forcé, de ton sexe, qui est forcé de t'adorer lorsqu'il ne voit pas en toi une rivale. J'aime tout-à-fait la pauvre enfant qui te sert : ah! ne la gronde pas des marques de sa sensibilité : règne sur tout ce qui t'approche, et ne dédaigne pas cet empire si naturel et si doux.

J'ai beaucoup ri des combats dont tu avais été la cause, et je me console qu'ils ne t'aient point attendrie. Je t'invite fort à ne pas te départir du système de réserve que tu t'es fait; mais je te recommande la fille de cette mauvaise mère : adou-

cis son sort, et prête-lui ce que nous voudrons quelque jour qui nous soit rendu dans notre enfant.

J'avoue que l'imprudence de Brugnières m'a presqu'étonné; et, quoique je n'aime pas les discussions pécuniaires, je m'en expliquerai avec M. Boucher. Quoi! cet homme à qui tu as donné une si belle montre, à qui j'ai donné tant de jolies bagatelles, et qui, sans nous, se serait trouvé sans le sou, puisque, malgré les trente-cinq louis que je lui remis, il arriva à Paris avec trois ou quatre, cet homme ose dire que tu lui dois! Cela est bizarre et insupportable. D'ailleurs, je veux mon épée et ma bague; mon épée, parce que mon intention ne fut jamais de la donner; ma bague, parce qu'elle vient de toi. Qu'il garde mes pistolets, mon imprimerie, mes dentelles, cent autres chiffons, et jusqu'à une redingotte et une culotte de daim toutes neuves (car il ne dédaigne rien) : à la bonne heure! mais pour ma bague, je l'aurai, et au moins son aveu qu'on ne lui doit rien que *de tendres remercîments.*

Tu veux savoir comment je me trouve de M. de Rougemont; et je puis te le dire maintenant, parce que j'écris cacheté, ce qui m'a valu avec lui une scène très-vive; mais c'était le moyen de m'obstiner, et je l'ai emporté. Je croyais autrefois cet homme un lourd soldat qui suivait sa consigne. J'eusse été trop heureux avec les bontés qu'on a pour moi à la police; mais non; c'est un homme infernalement dur, méfiant, double et menteur. Il a trouvé mauvais que je misse sous l'enveloppe de

M. Lenoir des billets pour M. Boucher, qui, je crois, voit trop clair au gré de M. de Rougemont. Il a d'abord chicané, puis soustrait ces billets. Je m'en suis aperçu, au moins pour quelques-uns. Sur ces entrefaites, j'ai découvert, par l'indiscrétion de Fontelliau, qu'il me mettait en jeu pour perdre icelui Fontelliau, lequel est un polisson, mais non pas ce qu'on veut dire, et dont on m'a fait accroire une trahison, que probablement il ne m'a pas faite.

Ce procédé, l'indignité de me peindre acharné à la poursuite d'un homme qui, m'eût-il trahi, ne m'a fait aucun mal, grace à la bonté de M. Lenoir, m'ont outré. Le piége avait été bien tendu; car ce fut à l'époque du silence de quatre-vingts jours. Je débordai plein d'indignation, d'inquiétude et de douleur; mais on a des yeux à la police, et l'on a apparemment aperçu que l'on faisait le cas plus grave qu'il n'était, d'autant que l'on m'avait dit formellement qu'on se plaignait que j'eusse voulu séduire, etc., et qu'il n'avait pas été question de cela. Somme toute, je me suis expliqué et j'ai cacheté. M. de Rougemont vint furieux le lendemain, et me traita comme je ne l'ai jamais été de personne. Je fus aussi modéré que ferme; cependant sur un mot où l'on se vantait de ne m'avoir jamais *maltraité*, je levai un peu la tête, et je demandai *s'il y avait un homme dans l'univers qui l'oserait.* Avec M. de Rougemont il ne faut qu'aller droit à son but. Ne le suivez point dans ses pesantes gambades : la moindre apparence de contradiction le

met en fureur : il écume ; modérez-vous, laissez-le enferrer : soyez ferme, bientôt il sera souple et rampant ; vous n'obtiendrez rien que de vaines promesses, mais il vous craindra ; si vous fléchissez, il vous opprimera : si vous donnez prise, il vous étouffera.

Voilà quelle a été, est et sera la boussole de ma conduite. Les six premiers mois, j'ai été aussi bête qu'il a pu désirer ; quand je me suis vu à l'abri d'une calomnie vague par un premier compte rendu favorable, j'ai montré peu à peu que je voyais clair, et l'oppression a diminué. Dans cette dernière scène, il était hors de lui, et m'a manqué essentiellement : il a réparé cette sottise par des phrases honnêtes qu'il vint me répondre le surlendemain à une lettre vigoureuse, où, lui donnant vingt-quatre heures de réflexion, je l'avertissais que j'allais déférer son procédé à ses supérieurs, s'il ne le rétractait pas. Tout est calme maintenant ; mais tu sens que ce calme est une bonace politique, et un mal-être très-réel pour un homme aussi franc que moi, et aussi infortuné. Ne réponds qu'équivoquement à cet article ; car le *bon ange*, je ne sais pourquoi, m'envoie tes lettres ouvertes ; et je veux éviter de nouvelles discussions. Somme toute, je patiente et patienterai ; si j'étais poussé à un certain point, je demanderais la Bastille, et je motiverais ma demande de manière qu'on aurait de la peine à la refuser ; mais je crois que la conviction de la justice et des bontés de M. Lenoir, de l'intérêt que me témoigne M. Boucher, qui, à cet égard, n'est rien

moins que dissimulé, et surtout la petite formalité des lettres cachetées tiendra mon homme fort en bride; et c'est tout ce que je veux. Silence, à jamais silence.

Je n'ai point pensé au marquis de Caramant, et voici le pourquoi. 1° Quoique je le croie un fort honnête homme, j'ai peine à me persuader qu'il fût empressé de se mêler d'une affaire épineuse vis-à-vis de mon père, dont il a plus que besoin; et d'ailleurs il est très-probable que mes lettres ne lui passeraient pas. 2° J'ai toujours compté forcer M. de Caramant, avec tous les égards dus à un homme que j'estime, mais avec toute la fermeté que je crois me devoir, à quitter l'*y*, dont il a augmenté son nom. Mon père a pu reconnaître qui il a voulu pour son parent, le roi aussi, etc.; mais moi, je puis toujours revenir contre ces manigances. Je ne veux de *Riquety* que ceux qui le sont; et comme MM. Riquet de Caramant ont 500,000 liv. de rente que je n'aurai jamais, il est très-probable que, dans cent ans, le public, à qui l'autorité ni les généalogistes n'en imposent pas, mais qui n'a point le temps d'écouter les manifestes de tout le monde, prendrait la branche entée pour la bonne, et nous pour la branche entée. C'est ce que je ne veux point; non que cela ne me soit beaucoup moins intéressant aujourd'hui, que je n'ai plus de fils, et n'en aurai probablement pas de mon nom. Cependant, comme madame de Mirabeau n'est pas plus immortelle que moi, comme tu es fort jeune, comme les possibles sont fort étendus, comme aussi je puis avoir des ne-

veux de mon nom, je ne veux pas, en demandant un service à un homme avec qui je puis vouloir un jour avoir un procès, me barrer mes projets et gêner ma conduite; car assurément les devoirs de la reconnaissance l'emportent infiniment sur ceux que peuvent nous imposer notre état et notre nom.

Vassan est parent proche de ma mère. Il était aussi pauvre que tous les autres Vassan; car ma mère était la seule riche, et elle ne l'était que comme héritière de la maison de Sauvebœuf, dont était sa mère. Les ladres parents du petit et joli Vassan ont acquis en *catimini*, et sans que personne s'en doutât, une grande fortune, dont le petit bonhomme vient d'hériter. Pour comble de bonheur, dans ma situation, ce parent-là, qui est honnête et gentil, et peut prendre de l'influence et de la considération par le changement de ses affaires, est le seul parent de ma mère lié avec M. de Sauvebœuf et mon père. Quant aux parents accrédités, MM. de Noailles, le comte de Mont-Boisier, le duc de Laval, MM. d'Escars, de Mascarani, d'Argouges, etc., ce sont des gens de cour, c'est-à-dire des gens qui ne s'occupent apparemment que d'eux. Dans le commencement que j'étais ici, j'écrivis au maréchal de Noailles, qui m'aimait assez autrefois, soit parce que je ne chantais pas mal, soit parce que je parlais presqu'aussi hardiment que lui. Je ne sais si ma lettre lui est parvenue : je n'en ai eu aucune nouvelle; eh! que dire dans une lettre, quand il faut dévoiler une trame telle que celle qui m'enveloppe? Je n'ai pas tout dit, même à M. Lenoir;

et cependant mon parti est pris de caver à fond ma chère parenté de Provence, qui est la grande source de tout le mal, et qui n'a plus aucuns droits à mes ménagements, depuis que mon fils est mort.

Si tu veux m'en donner la permission, je te promets, tout malade que je suis, de déconvertir madame de Tenarre dans une nuit. Il ne tient qu'à toi; envoie-moi cette prêcheuse. Voilà, par exemple, de ces sermons auxquels on peut répondre par du persifflage.

Tu es trop bonne de t'obstiner à vouloir que Ge..... n'ait connu de sa minette que la griffe. Je sais sur cela tout ce qu'on peut savoir; et je te réponds qu'elle lui a offert souvent du très-velouté. —Ménage et caresse ce révérend père, et vois-le le moins que tu pourras. Toutes ces canailles-là ne peuvent être que dangereuses; et tu peux croire à jamais que tout prêtre est un malhonnête homme bon prêtre, ou un mauvais prêtre honnête homme: encore, comment concilier avec la probité cette éternelle hypocrisie? Je te prie d'entendre bien ténèbres pour moi; mais dors le matin ou le soir, je le veux absolument, dusses-tu ne pas penser à moi de toute la nuit.

Ton illustre académie de Dijon avait proposé l'éloge de Claude Saumaise pour son éloge de l'an passé, malgré tout ce que j'avais pu dire à Morveau sur le ridicule d'un tel choix. Saumaise est un savantasse, qui certainement a rendu des services à la littérature et aux sciences, mais comme

ceux qui ont desséché les marais de *Lutèce* ont contribué à élever ce superbe palais du Louvre, le plus bel ornement de *Paris*. Tout au plus Saumaise peut-il faire le sujet d'une notice historique, mais jamais d'un morceau d'éloquence. J'ai vu dans l'*Esprit des journaux* que Maret s'était tendrement plaint, au nom de l'académie, de ce qu'elle n'avait reçu aucun ouvrage pour concourir à ce prix; et, tout en avouant que les auteurs n'ont été arrêtés sans doute que par la difficulté de louer un tel homme, on propose le même sujet pour 1781. Cela m'a paru spirituel et conséquent. Tu sais que ce n'est que tous les trois ans qu'on donne un prix d'éloquence dans cet illustre lycée. Morveau se faisait une fête d'en faire proposer un qui pût exciter ma verve, afin de fouetter un peu le sang du peu débonnaire M. de Ruffei. Probablement il me sait empêtré, et se croit dégagé de sa parole; à coup sûr il en est fâché. Je n'ai jamais vu plus belle antipathie; et il était tout-à-fait plaisant, lui et sa belle amie, quand il était sur ce chapitre. Mais, me disait-il un jour, il est impossible que cette femme soit fille de ce cheval de carrosse. Je souris, et tu sais ce que j'en pense : en vérité c'est quelquefois un bonheur d'être changé en nourrice.

Je suis enchanté que mon travail t'amuse; l'essai sur la littérature deviendra intéressant. Je t'ai envoyé la fin du premier livre des métamorphoses, et un *Le lecteur y mettra le titre*[1], avec beaucoup d'additions. Mais quelle complaisance a ce bon ange,

[1] Brochure que Mirabeau publia en 1776.

de tant lire, et de si vite faire passer! Bon ange, un peu plus de lettres, un peu moins de cahiers. Il est bien vrai qu'alors vous seriez trop aimable. —L'à-propos du révérend père m'a paru charmant, et tu ne sais pas quel prix une page de plus ajoute à tes lettres.

Ma chère bonne, j'espère bien que tu auras profité de ce beau temps pour beaucoup marcher. J'ai maintenant trois heures et demie de promenade, et j'en aurais davantage sans l'ordre ou plutôt le désordre ridicule de cette maison. Si je n'en étais privé que pour les autres, cela me ferait plaisir, bien loin de m'affliger; mais les autres n'en sont pas plus heureux. Combien j'ai été touché de l'idée que tu as eue relativement à nos promenades solitaires! Puisse-t-elle t'engager à les multiplier! Hélas! je ne vois pas un beau temps que je ne me dise : Ah! si Sophie et moi respirions ce même air, combien il serait plus pur! Je n'aperçois pas une fleur que je ne t'en désire l'odeur, et que je ne gémisse de ne pouvoir la placer sur ton sein! O ma Sophie-Gabriel! nous avons éprouvé de tout, et nous savons bien qu'il n'est rien que la présence de ce qu'on aime n'embellisse. Combien pour des amants vulgaires notre vie eût été triste à Amsterdam! Combien pour une autre femme toutes les privations auxquelles tu étais condamnée, et que tu endures, hélas! encore aujourd'hui, sans dédommagement et sans consolations; combien cette vie disetteuse que tu soutenais avec tant de douceur et de gaîté, à laquelle même tu n'aurais peut-

être pas daigné penser, si ton Gabriel ne l'eût partagée; combien tout cela eût été cruel! Ah! Sophie seule sait aimer. Mais hélas! la perfection de sa tendresse, le tact exquis de sa sensibilité est en ce moment la mesure de son infortune. Plus on aime, plus on a besoin d'aimer; plus le cœur est actif, et plus ses peines sont aiguës; et, quelque féconde et souple que soit l'imagination qui mêle, par le charme de l'espérance, quelques gouttes de volupté dans le calice amer de la douleur et de l'absence, ses compensations sont bien faibles pour tant de maux.

O chère amante! je le dis comme Tibulle: la passion que nous sentons semblera une fable, un roman à la plupart des hommes: mais qui n'aimerait mieux le ridicule qu'on peut attacher à notre amour, que le sort des dieux sans amour?

Chère amante, tu ne t'occupais guère autrefois du calendrier, que pour compter les larcins de l'amour; mais oublieras-tu cette fois, comme l'année passée, qu'il est un patron de Gabriel, fêté, renommé, et qui règne le 24 de ce mois? Hélas! c'était tous les jours ma fête, quand j'étais auprès de toi: chaque jour, chaque heure m'apportait en offrande tous les dons de l'amour. Dieux! que mon sort est changé! et que ce pauvre Gabriel est déchu! Quand tu fêtais si bien le client, comment n'aurais-tu pas eu le droit de passer sous silence le patron? Mais à présent que l'un et l'autre ne sont plus que dans ta pensée, je crois que saint Gabriel, si tant est qu'un ange soit saint, serait très-piqué que tu ne lui fisses pas une commémo-

ration très-agréable ; et, comme les anges s'entendent ensemble, j'espère que le mien négociera cette affaire avec celui de M. Boucher. Hélas ! c'est ce borgne d'*inséparable* qui profitera le mieux de ton souvenir.

Pour toi, tu es une réprouvée qui n'a pas la plus petite place dans le ciel, et je serai obligé de passer sous silence ta sainte tutélaire, à moins que tu ne prétendes que, dans le mois prochain, ou en octobre, je ne transforme Sophie en *Marie* ou en *Thérèse*. Mais non, tu gronderais ; et moi je ne veux, sous aucun prétexte, métamorphoser Sophie, avec laquelle je compte bien me damner ou me sauver sans l'intercession de personne. Mais le jour où je t'ai connue, et celui où je te fus uni par des liens indissolubles, voilà mes plus grandes fêtes, voilà ces jours sacrés pour moi. Oui, ma Sophie ; et je crois notre amour égal et mutuel. C'est au nom de ta fille et de ta tendresse, et de tes délicieuses faveurs, que je t'en conjure, aime-moi ; ose me le dire : sois toujours vraie, naïve ; sois toujours ce que tu fus, ce que tu es, et reçois mon encens, mes vœux, mes adorations, mes baisers, mes transports ; et, si tu m'aimes, que t'importe que mon amour et le tien soient connus de tout l'univers ? que tout ce qui respire sache que tu brûles d'une flamme plus pure, plus sainte que celle qu'on allume sur les autels.

GABRIEL.

Je t'envoie une feuille de vers, et tu en recevras

autant chaque fois. Je te prie de me répondre nettement à cette question : Quel est le moment où Orosmane est le plus malheureux ? Est-ce celui où il se croit trahi par sa maîtresse ? est-ce celui où, après l'avoir poignardée, il reconnaît qu'elle était innocente ? Prends garde que je ne considère que l'espace de temps qui s'écoule entre le moment où Orosmane reçoit le billet de Nérestan, et celui où il se donne la mort. — La C. M. P. L. était première chanteuse de l'électeur de Bavière, et, il faut en convenir, la deuxième ou troisième de l'Europe pour l'habileté, c'est-à-dire, que la Gabrielli a plus de réputation, vu la beauté de son organe, mais certainement moins de science musicale, et infiniment moins de talent pour l'*adagio*, qui, sans contredit, est le dernier effort du musicien. — La charge du capitaine des levrettes est assez ridicule ; mais elle donne les entrées. — Je te rends mille tendres actions de graces pour la relation intéressante que tu m'as donnée de ton genre de vie. Ah ! crois-tu qu'il y ait quelque détail relatif à toi qui ne m'importe pas ? — Ne nomme du tout point M. de Rougemont ; dis seulement *Cerbère*.

LETTRE LXXXIV.

AU COMTE DE MAUREPAS.

20 février 1779.

Monsieur le Comte,

Si j'étais un citoyen obscur, réduit à la mendicité et infirme, j'espèrerais trouver des secours dans les hôpitaux du royaume à l'administration duquel vous présidez. Je suis un citoyen notable; j'ai un revenu modique, mais suffisant à mes besoins, et même à mes désirs. Je suis nu, souffrant, malade, infirme, et privé en tout et pour tout de la protection des lois : je ne puis rien obtenir de ce qui m'est le plus nécessaire. Voilà ma situation.

Qu'objecte-t-on à ce peu de mots? « Mon fils n'a « pas un sou de biens libres : tout est arrêté par « ses créanciers : je n'ai pu lui obtenir même une « pension alimentaire. » A cela je réponds : Cet exposé fût-il vrai, celui à la réquisition duquel je suis détenu doit subvenir aux frais de ma détention, et m'accorder ce que le roi m'accorderait si j'étais prisonnier d'état. Mais cet exposé est faux, et je demande à prouver, par des actes authentiques et judiciaires, que mille écus de rente m'ont été accordés par le lieutenant-civil de Paris, lorsque j'ai été interdit sans me défendre : or j'avais alors neuf

mille livres de rente; j'en ai aujourd'hui quatorze mille cinq cents.

«Mon fils n'est point malade. Les prétendus symp-« tômes de ses incommodités sont des ruses de « prisonnier.» Je réponds : Si le commandant, le médecin, le chirurgien et l'oculiste du donjon de Vincennes trompent mon père, ou si je les trompe, qu'on m'envoie donc des hommes que je ne puisse pas tromper ou qui ne soient pas soupçonnables de vouloir tromper; car je ne puis réclamer le témoignage que des personnes que je vois; et ce n'est pas répondre à un fait ou le détruire, que de supposer qu'il est faux ou exagéré, sans l'examiner ou le discuter.

«Mon fils est un pauvre fou qui ne mérite au-« cune créance.» Je réponds : Je suis trop près de moi-même pour pouvoir me juger; je ne sais donc pas si je suis un fou; mais si je le suis, je mérite de la pitié et non des traitements barbares.

Voilà, en trois mots, monsieur le comte, ce que j'ai à dire sur ma situation actuelle. Je ne sais si ce n'est que retranché dans la tombe et protégé par la mort que je puis espérer du repos, et je l'invoque même à ce prix. Mais puisqu'on assure que vous avez l'ame belle et sensible (et, quels que soient vos procédés envers moi, j'aime à le croire), je me dois de tenter un nouvel effort, et je vous prie de peser ce qui me reste à vous dire.

Entendre les ennemis de son fils, et refuser de l'écouter; le punir plus sévèrement que la loi, et par des voies extrajudiciaires; l'immoler lentement,

et lui refuser ce qu'un maître humain ne refuse pas à son laquais: ce sont autant de parricides. Accuser une victime innocente, est un autre parricide. Se prêter à de telles iniquités, en être l'instrument par son crédit et son autorité, je ne dirai pas ce que c'est, monsieur le comte; je pleurerai sur la vertu trompée.

Mon père parle souvent d'un Dieu rémunérateur, et vous y croyez sans doute: vous avancez dans une heureuse vieillesse, et mon père y touche. Eh bien! monsieur le comte, puisse-t-elle être pour tous deux longue et fortunée! Puisse mon souvenir ne pas l'empoisonner de remords! Puissiez-vous à votre dernier jour trouver tous deux plus de miséricorde que vous n'en avez montré!

Je suis, avec un profond respect, monsieur le comte, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

LETTRE LXXXV.

A SOPHIE.

20 février 1779.

Ce n'est point moi qui t'ai priée de m'écrire *bien vite;* vraiment je n'ai garde de te gêner; c'est M. Boucher, à qui je dois autant de remercîments que je te dois peut-être de reproches. Voilà ta lettre; ainsi tu es pardonnée; mais aussi voici mon histoire qui prouve que j'ai quelque mérite à cette

indulgence. Une méprise très-simple pour les indifférents, et très-cruelle pour moi, fait que je reçois, aujourd'hui 20, une lettre que M. Boucher m'avait destinée vendredi 5 février, et envoyée le samedi matin; mais il s'est trouvé que cette lettre était la tienne du 10 décembre, à laquelle j'ai répondu le 25 du même mois. Aussitôt mon imagination impétueuse, qui toujours porte à l'extrême ce qui intéresse mon cœur, s'est mise en mouvement. Je t'ai crue.... que sais-je, moi? morte, malade ou mourante! J'ai imaginé que, par une vaine pitié qui ne fait que rendre les tourments plus lents et plus cruels, on avait voulu me tromper pour gagner du temps; cela était d'autant plus probable que j'avais demandé de tes nouvelles dès la fin de l'autre mois. M. Boucher pouvait seul éclaircir l'histoire de cette transposition : on aurait dû lui écrire, et sûrement il eût réparé sur-le-champ, autant qu'il était en lui, cette petite erreur; mais on a voulu le joindre, et, comme dans les plus petites choses aussi bien que dans les plus grandes, dans les faveurs les plus précieuses comme dans les concessions de rigoureuse équité, tous les hasards sont toujours contre moi, en dépit de ceux qui me veulent du bien, on ne l'a trouvé que le mardi 9, parce que le roi et la reine étaient venus le lundi 8 à Paris essayer de faire cent couples d'heureux, tandis que tant d'autres couples d'innocents gémissent dans les fers. Et voilà comme les rois sont bons... comme on trompe jusqu'à leur générosité!

M. Boucher a avoué, avec la plus charmante bonté, son erreur, et t'a écrit ce même jour 9 de me tirer d'inquiétude. Tu t'es *hâtée*, et je reçois, ce matin 20, ta lettre. Or le 25 décembre tu m'envoyais mes bagues, le 27 je les avais; j'ai cent mille raisons de te croire auprès de Paris; et je haïrais si je te savais à Salles. J'ai vu un million de motifs de ne pas imputer au très-excellent M. Boucher une prolongation de délai qui a semblé lui coûter presque autant qu'à moi. A qui veux-tu que je me prenne d'avoir été dix jours et onze nuits dans les agonies de la douleur et de l'incertitude? Je ne sais si c'est à toi; mais si tu traites déjà si légèrement l'infortuné qui, du lever de l'aurore au lever de l'aurore, est entièrement, uniquement occupé de toi, rêve de toi, pense à toi, parle de toi, écrit à toi, pour toi; si quelques raisons que ce puisse être, autres que l'impossibilité, te font ménager si peu les inquiétudes, les craintes, les illusions, les délires mêmes de cette imagination que toi seule embrases, de ce cœur où tu règnes si despotiquement, de ces sens qui se survivent eux-mêmes pour brûler encore à ton souvenir de tous les feux de l'amour, Gabriel est plus malheureux qu'il ne croyait.

Ta lettre cependant, ta charmante lettre, chère Sophie, est d'une tendre amante: elle m'était bien nécessaire pour remettre du calme dans mon cœur assombri par un nuage très-noir qui enveloppe les faibles et précieux débris de notre bonheur. J'ai craint... Mais pour cette fois du moins je me suis

trompé. O sort rigoureux! ô perplexité cruelle! t'appesantiras-tu long-temps encore sur mon être qui croule? Je te l'avoue, ma Sophie, je suis déchiré par des mouvements qui jusqu'ici m'étaient inconnus. Je dirais volontiers comme Oreste : *Mon innocence enfin commence à me peser*. Il n'est de repos avec mes implacables ennemis, il n'en sera que dans la tombe. Aucune pitié ne saurait pénétrer dans leur ame pêtrie de fiel : aussi barbares qu'injustes, ce que leur iniquité refuse, leur commisération ne l'accordera jamais. C'en est trop, c'en est trop! Je ne sais si, proscrit par un destin supérieur, par cette nécessité fatale qui laisse triompher le crime et gémir l'innocence, je suis destiné à mourir de désespoir, ou mériter mon sort par un crime; mais trop long-temps la peine le précède: je sens des transports d'indignation, de haine, de rage, qui jamais n'avaient eu accès dans mon ame.

Tu ne saurais concevoir avec quelle infame persévérance on m'écrase de mépris et de barbaries. Souffrant, exténué, presque aveugle, le plus infortuné des hommes, si tu ne m'aimais pas, croirais-tu que les plus simples secours, ceux qu'on ne refuse pas à un laquais dans un hôpital bien administré, me sont déniés par mon père? Croirais-tu qu'il spécule sur ma santé; qu'il propose des abonnements; qu'il ose bien dire tout haut qu'on le trompe (*on*, c'est-à-dire le commandant, le médecin, le chirurgien, l'oculiste, M. Lenoir, M. Boucher, presque aussi indigné que tu le seras

toi-même, M. Amel qui a écrit très-fortement); que je me porte bien; que je dois bien me porter; que je suis trop heureux? Enfin son mot le plus doux est que je suis un *pauvre fou*. Croirais-tu que je ne puis, à mes frais, me procurer un domestique, du linge et des effets? qu'il faut que l'autorité s'en mêle pour que mes médicaments soient payés; lesquels médicaments montent, depuis six mois, à 14 ou 1500 livres; et avec 600 il faut que je m'habille, m'entretienne, etc., et tout ce qui n'est pas nourriture et santé : aussi suis-je nu, parce que j'aime mieux l'être, et avoir quelques livres; et il n'y a que vingt mois que je marche nu-pieds dans mes souliers. Hélas! hélas! du moins ceux à qui nous devons tout ne se reprochent pas les mouvements de pitié qui les ont intéressés en notre faveur; il ne me manque que ce dernier malheur. Mais celui-là me tuerait; et certes je ne le mériterai pas; et je leur dis à tous qu'ils ne savent pas quel cœur ils déchirent, quel homme ils dédaignent, et qu'ils n'en connaîtront jamais le prix...

Excuse, excuse, ô ma bien-aimée! ces plaintes indiscrètes. Hélas! la douleur m'étouffe : et pourquoi ne l'épancherais-je pas dans ton sein? Tu me l'as tant ordonné. O chère moitié de moi-même! tout le monde, peut-être, me hait, excepté toi, et je me haïrais moi-même si tu ne m'aimais pas. Mais, hélas! où te conduira ce fatal amour? Ne m'as-tu donc pas assez sacrifié? Ne t'ai-je pas assez accablée de mes maux? Je t'entraîne dans un abîme sans fond, et cette idée, qui m'est toujours

présente, ajoute cruellement à mon infortune. Elle n'a point de bornes : elle n'en aura point. Veux-tu que j'attende ma liberté de celui qui me refuse mes plus pressants besoins ? Eh ! qui ne sait combien les méchants vivent plus que les bons ?.... Ah ! quelle que soit sa cruauté, je ne me familiariserai jamais avec l'idée de n'attendre du repos que de la mort d'un père ! Pourquoi donc t'acharnes-tu à te lier à mon sort ?... Adorable amante, je ne te persuaderai pas plus que je ne veux te persuader. Nous voir est notre unique bonheur ; nous aimer est notre vie : nous ne renoncerons à l'espoir de nous réunir, nous ne sentirons éteindre notre amour, qu'en exhalant notre dernier soupir.

Che fato crudel !
Che attendono i rei
Dagli astri funesti,
Se i premi son questi
D'un alma fedel ?

« Quel destin ! et quel sort est donc réservé aux « coupables, si tel est le prix de l'innocence et de « la fidélité ! »

Tes *bobos* ne sont pas des *bobos*, tant que les palpitations durent et tant que tu ne dors pas ; or c'est ce que tu me caches en vain vers la fin de ta lettre ; je l'ai fort bien aperçu. Je voudrais savoir en détail quel est ton régime. Peux-tu prendre des bains ? Si tu le peux, fais-le ; et, encore mieux, monte à cheval, s'il est possible, ce que je ne crois pas. Ne lis pas, n'écris pas tard ; obstine-toi à trouver le sommeil, fût-ce dans mes bras : reste beau-

coup dans ton lit : ah! Sophie, Sophie! soigne ma vie. Pourquoi te faire arracher une dent qui n'était que creuse? Crois-tu donc qu'elles reviennent? D'ailleurs tous ces charlatans, qui ne font point de mal, n'opèrent pas cet effet que vous estimez tant, vous autres femmes (excepté dans une seule occasion), par leur sorcellerie, mais par des poudres qu'ils cachent, et qui souvent ébranlent toutes les dents et les déchaussent. Ma Sophie, ta personne est à moi comme ton cœur; je te supplie de n'en pas disposer si légèrement : tu n'en as pas le droit.

Je n'aime point les nouvelles vagues et non détaillées de mon enfant. Pourquoi n'en as-tu pas plus souvent? Je ne connais personne qui ait plus de droit que toi de te moquer du babil des femmes; car je n'en ai jamais vu une plus silencieuse et dont le parler soit si réfléchi. Certes les observateurs vulgaires, qui, ne sachant de ton histoire que ce que tout le monde en sait, s'attendent à trouver en toi de l'impétuosité, de la fougue, de la volubilité, en un mot une tête à grands mouvements, sont un peu surpris de n'y apercevoir que la douceur, la modestie, la pudeur d'une vierge. Pauvres gens! qui ne savent pas que l'amour ne naît, ne germe, ne s'exalte que dans une ame honnête, forte et concentrée; qu'aucun sentiment n'est aussi chaste que l'amour, aucun plaisir plus décent que la vraie volupté et ses jouissances; que les têtes les plus vigoureuses et les cœurs les plus ardents sont ceux qui, se repliant sur eux-mêmes et se nourrissant de leurs propres

forces, n'ont aucun besoin des émotions extérieures et étrangères, et ne s'exhalent jamais en vains discours.

Au reste, ce que M. Tissot n'a pas dit, et ce qui est vrai et plus profond que les lieux communs sur l'intempérance de langue de ton sexe, c'est que la nature, qui va toujours à son but, ayant destiné les femmes à être les nourrices de leurs enfants et leurs premières institutrices, leur a donné une volubilité naturelle d'organes et une mobilité prodigieuse d'imagination, pour aider la débilité de leurs petits élèves, les promener plus rapidement d'objets en objets, leur faciliter l'exercice de la faculté naissante de penser, et les familiariser de bonne heure avec tout ce qui les environne. On peut encore dire avec un physicien moderne que la voix est un instrument à cordes. L'air, échappé des poumons qui le soufflent, pince les fibres tendineuses de la glotte (petite fente du larynx par laquelle sort l'air et la voix), et en tire des sons en les faisant frémir. De la flexibilité de ces fibres ou cordes vocales dépendent tous les agréments du chant; et les femmes, qui, pour la plupart, ont la voix claire, douce, flexible, et infiniment plus propre à la musique que nous, ne charment nos oreilles que parce que leurs fibres sont infiniment plus irritables et plus exercées que les nôtres, par le mouvement continuel d'inspiration et d'expiration qu'occasionne leur démangeaison de parler. Nos filaments de la glotte sont plus grossiers et plus difficiles à ébranler; nous parlons moins et nous

chantons plus mal. M. Tissot n'a pas dit tout cela; mais aussi M. Tissot n'a fait que d'assez médiocres livres, et ne s'est donné la peine que d'écrire ce que tout le monde savait.

Je prends les eaux de Contrexeville, qui me fatiguent cruellement; mais il faut souffrir, mourir ou guérir en règle; et j'espère qu'on me dira bientôt ce que le médecin Malouin, idolâtre de son art, adressait à un homme de lettres célèbre, qu'il avait bourré de remèdes, que le malade prit exactement, et nonobstant lesquels il guérit. Malouin l'embrasse, et s'écrie : *Vous êtes digne d'être malade.* Au reste *je prends*, c'est-à-dire, *j'ai pris* et *je prendrai;* car, attendant ta lettre de jour en jour depuis vendredi 5, ne pouvant du tout écrire avec les eaux qui m'enivrent, et étant de plus agité d'impatience et d'inquiétude à en devenir fou, j'ai jugé à propos de les suspendre; je les recommencerai après-demain jeudi. Mes urines sont comme de la boue, et rendent, par jour, quelques onces de sable rouge, onctueux et friable; ce qui est un très-grand bonheur, car la pierre serait formée en trois mois s'il ne s'échappait pas; et ces jours-ci, où mes urines ont été limpides, j'ai fort souffert, entre autres hier, de néphrétisme; ce matin, elles ont recommencé à charier. Mon père jure que je les farde, sauf à moi à trouver le sable où je pourrai : quant aux douleurs, comme elles ne se peuvent démontrer, c'est un mensonge évident, lors même qu'elles me donnent la fièvre et des convulsions. J'ai le bonheur de voir mon porte-clefs attendri et presque

pleurant sur ma situation, et mon père riant et m'accusant de *ruses;* c'est son mot : il y a des cœurs singulièrement bâtis !

J'ai cependant trouvé un expédient, quant aux urines, que je ferai proposer gravement au ministre; c'est de pisser devant le commandant, et de faire aussitôt cacheter et sceller la fiole.

Mes yeux sont très-mal; et cela est visible, mais non pas pour ceux qui n'y veulent pas regarder. Je n'aime point du tout ce que tu me dis des tiens. Pourquoi des conserves? qu'elles ne grossissent absolument point, je t'en conjure..... Hélas! ma Sophie, j'ai bien peur que, jusqu'au bout, notre devise soit : *di memoria nudrirsi, più che di speme*[1]. Quand la diminution de ses forces, de ses facultés, de ses avantages est lente et insensible; quand c'est par une succession infinie de moments que l'existence s'est dégradée, on ne doit s'apercevoir que très-médiocrement du changement, ou du moins ne point s'en étonner; et je conçois fort bien cet homme qui, se retrouvant avec une ancienne maîtresse qu'il n'avait pas vue depuis trente ans, disait bien bas : *Mon Dieu! qu'elle est changée!* sans penser que les trente années avaient fait sur sa propre tête les mêmes ravages. La décrépitude ne doit donc pas être un aussi triste et douloureux état que nous le croyons, nous autres jeunes gens, parce que les sensations diminuent avec les forces : ainsi tout se compense.

Cependant, mon amie si chère, je crois que la

[1] Nourrissons-nous de souvenir plutôt que d'espérance.

vieillesse pourrait bien, dans certaines ames, ne pas éteindre l'activité du cœur; car enfin, si son énergie tenait à celle des autres sens, il me semble que, dans ces moments où je suis comme anéanti, je ne devrais sentir que bien faiblement mon amour. C'est tout le contraire, chère amante; avec tant de raisons de haïr la vie, je m'applaudis de vivre encore pour aimer encore. Je t'aime avec ma tendresse accoutumée, aiguisée par la crainte de t'être ravi avant l'âge; et cette tendresse est bien indépendante de mes sens, lorsque j'ai à peine la force de soulever mon bras pour faire courir ma plume. Je le crois donc, mon enfant, si nous parvenions à la vieillesse, elle nous trouverait encore amoureux. Ainsi cet âge a aussi ses jouissances. Cette saison glacée peut être réchauffée par l'ame; et la fable de Philémon et de Baucis est une illusion poétique, née d'un sentiment pris dans la nature : mais se sentir dépérir et dissoudre si vite sous les coups du malheur, n'est-ce pas une situation bien triste? Ah! Sophie, Sophie! du moins ne partage pas celle-là. J'espère, j'espère encore qu'il ne m'abandonnera pas, ce maître si chéri, quoique quelquefois si cruel, cet amour à qui j'ai voué ma vie; et que je recevrai encore de ses charmantes leçons. Il revivifiera tout mon être. Ah! oui, ma Sophie, ne fût-ce que par tes regards, quand il le laisserait fané jusqu'au moment où tu pourras le cultiver. Te souviens-tu de ce je ne sais quoi que ton imagination charmante comparait à une sensitive?.... Mais non, ma Sophie, tu n'es qu'une bête; la com-

paraison est très-mauvaise : si tu approchais une sensitive, si tu lui tendais la main, elle se replierait en elle-même, et se cacherait; et ces plantes consacrées à l'amour, dont le cœur est chez nous l'unique jardinier, croissent, reverdissent et se montrent dans toute leur beauté, au souffle de l'objet aimé, jusqu'à ce que, surchargées d'amour, épuisées par les pleurs que leur arrachent l'union des ames et son inexprimable volupté, elles succombent et s'anéantissent dans le sein du plaisir....

Ma bonne, bonne Sophie, que les souvenirs et l'espoir te soutiennent, comme ils me relèvent et m'encouragent. Hélas! on t'abandonne bien à tes propres forces! L'épreuve est terrible; mais mon amante en sortira victorieuse. Je dis comme Damon: *Je suis sûr de mon amie.* Tu sais cette histoire, elle est le triomphe de l'amitié; et l'amour, qui l'emporte tant sur elle, ne doit pas lui céder. Deux amis, Damon et Pythias, unis par les liens de la plus tendre affection, s'étaient juré un dévouement inviolable. Ils furent mis à une épreuve bien délicate. Pythias est condamné à mort par Denys, tyran de Syracuse : il demande, pour toute grace, un intervalle pour aller en Grèce arranger ses affaires, et Damon se constitue prisonnier pour caution de son retour. Le temps s'écoule : tout Syracuse est dans l'attente de ce combat entre l'amitié et la nature. Le temps approche : le jour arrive : Tout le monde plaint Damon; on lui reproche sa généreuse crédulité : *Je suis sûr que mon ami reviendra,* dit-il, et il revient. Nous ferions plus nous, ô ma Sophie.

Gabriel, nous ne nous quitterions pas, et nous mourrions ensemble. Mais nos tyrans ne feront pas ce que fit Denys. Touché d'un si bel exemple d'attachement, il sentit que toute sa puissance ne lui procurerait jamais le bonheur d'un aussi fidèle ami. Il fit grace à Pythias, et demanda pour toute récompense, aux deux Grecs, d'être admis en tiers de cette amitié. Ainsi leur magnanime tendresse toucha le cœur même d'un tyran.

Pour nous, ô ma Sophie, notre amour est notre crime. Plus il est courageux et constant, et plus ils s'en irritent. Il faudrait être ingrat, vil et traître, pour leur plaire. Je le crois vraiment, nos sentiments sont la plus sévère critique des leurs. Mais non; nous ne serons point parjures, dût-il nous en coûter la vie. Je te l'ai dit cent fois; je crois à ta fidélité comme à la mienne. Je crois à ta vertu comme au jour qui m'éclaire : j'accuserais l'univers entier avant de soupçonner ma Sophie; mais je suis susceptible, inquiet (par le mal-être de ma situation) et surtout jaloux, et tu dois me le pardonner. Oui je le suis : pourquoi? je l'ignore. C'est sans doute une faiblesse inséparable de l'amour. De qui? d'aucun objet déterminé, et de tous. Je dirais volontiers comme l'Amour disait à Psyché, qui lui demandait : « Des tendresses du sang peut-on être jaloux? »

Je le suis, ma Psyché, de toute la nature :
Les rayons du soleil vous baisent trop souvent;
Vos cheveux souffrent trop les caresses du vent;
Dès qu'il les flatte, j'en murmure;

L'air même que vous respirez,
Avec trop de plaisir passe par votre bouche;
Votre habit de trop près vous touche.

Ce ne sont point là des phrases : ce n'est pas de l'esprit : c'est un sentiment inexprimable, incompréhensible pour tout autre qu'un amant, dont La Fontaine a donné l'équivalent par des images charmantes. J'ai été presque jaloux de mon portrait, que tu pressais contre tes lèvres et ton cœur avec trop d'ardeur; je l'ai été très-réellement de tes amies et de tes frères, tant que je les ai crus estimables; je l'ai été d'une femme dont tu me parlais dans tes premières lettres, et tu me fis un grand, un vrai plaisir, lorsque tu m'écrivis, sans que je t'en eusse parlé, cette phrase délicieuse: « Elle est de mon sexe; elle m'inspire un intérêt « très-tendre, et mes lèvres ne reçoivent pas les « siennes sans répugnance; je fuis ses caresses; je « crains presque que ce ne soit un vol fait à l'amour. »

Ah! oui, oui, ma Sophie! conserve toujours cette délicatesse charmante. Tu n'as qu'un ami; qu'il n'y ait pour toi qu'un homme au monde et qu'un objet de tes plus légères, de tes plus simples faveurs, comme des plus grandes : ah! pour les moindres, je donnerais encore mille vies. Je ne t'ai jamais déguisé toute l'étendue de ma faiblesse en fait de jalousie, parce que c'est tel que je suis, et non pas meilleur que je suis, que je veux être aimé; je n'ai jamais cherché à la vaincre, parce que je ne la crois pas coupable, parce que je suis certain qu'elle tient à ma tendresse. Me l'oserais-tu reprocher? Ne

t'ai-je pas vue inquiète et jalouse, toi, mon bien suprême! toi, ma vie! ne t'ai-je pas vue jalouse de l'amant le plus tendre et le plus ardent qui fût jamais?

Il est bien aisé d'annihiler un testament en en refaisant un autre, quand on le peut; mais le peux-tu? et tarderas-tu un seul instant à assurer, par toutes les voies possibles, le sort de ton enfant? Ah! tu l'aimes, sans doute, tu l'aimes. Tu l'as dit si bien et si tendrement, « que c'est le père qu'une amante « aime dans son enfant. » Hélas! je l'avoue, ou, si l'on veut, je m'en accuse; il n'y avait pas la plus petite comparaison entre ce que je sentais pour mon pauvre fils et ce que je sens pour ma Gabrielle-Sophie; cependant je l'aimais, je l'aimais beaucoup; mais à quelle distance il était de sa sœur! cela est inimaginable; et comme il n'avait sûrement aucun tort envers moi, comme je le croyais vraiment *mien*, ce qui n'est sûrement pas vrai de celui qui a pensé le suivre, il faut bien que cette différence infinie provienne de la différence de mes sentiments pour les mères. Il est si doux de se voir reproduit par ce qu'on aime! il est si délicieux d'avoir doublé ce qu'on adore! outre le bonheur de sentir ses liens resserrés si étroitement, si indissolublement! Quel amant ne serait pas enivré du plaisir de rechercher dans les traits de son enfant tous les vestiges de ceux de son amante; de suivre, dans cette ame naissante, les progrès du développement de celle qui a parlé à la sienne? Oui, chère Sophie! je te l'ai déjà écrit cent fois, et ce n'est

point une exagération de l'enthousiaste amour; je t'aime infiniment davantage que je ne t'aimais. Il s'est passé quelque chose d'indéfinissable en moi, qui a centuplé ma tendresse, ou étendu les facultés du sentiment, puisqu'il me presse avec plus d'énergie. Puisses-tu, mon adorable épouse, éprouver le même effet! Tu ne me le dis pas : hélas! peut-être n'oses-tu pas me le dire : peut-être aussi, pour rétablir quelqu'égalité entre nous, la nature a-t-elle voulu que je fusse plus sensible, comme tu étais plus aimable. Ce partage est juste, et je ne m'en plains pas : c'est à moi d'adorer sans mesure. Ah! je remplis bien mes devoirs à cet égard.

Je t'ai promis de te parler des sentiments que tu dois à tous les Ruffei, et de te donner l'explication non amphibologique de mes intentions sur ta conduite à leur égard; les voici, bien entendu que je n'envisage la question que relativement à moi. Je ne dis pas, mon amie tendre, que tu puisses, au fond de ton cœur, pardonner les injures qu'on m'a faites, les calomnies qu'on a répandues contre moi, l'infamie que l'on a de divulguer et d'altérer une lettre qui pouvait me faire un tort irréparable, les attentats ourdis et exécutés contre ma sûreté personnelle, et surtout le funeste et insensé acharnement avec lequel on nous a poursuivis. Mais que veulent dire ces mots « tu ne dois pas pardonner, tu ne dois pas oublier; » et voilà tout. Tu ne peux recouvrer des sentiments d'estime et d'amitié pour des gens capables de tels procédés; mais ces procédés, ne peux-tu pas paraître les ou-

blier? Prends-garde que ce n'est point de la dissimulation que je te conseille ici (je n'en suis point capable, et je ne voudrais pas que tu le fusses); mais c'est de la prudence. Ne les servirais-tu pas trop à leur gré, si, par une sécheresse et une roideur trop peu déguisées, tu leur donnais un prétexte de te mettre dans l'impossibilité de te réunir à moi? Ce serait alors eux que tu vengerais, et non pas nous. Autant tu dois être inflexible sur les démarches qui te conduiraient à manquer à toi-même ou à tes serments, sur les discours ou les lettres d'où l'on pourrait inférer que tu as démenti ton amour, ou pris des engagements contraires, autant tu dois te montrer facile pour toutes les complaisances qui ne tirent à aucune conséquence pour ta conduite, ne sont pas en contradiction avec tes principes, ne compromettent point ta passion, et n'ont trait qu'à leurs caprices. De ce genre sont les formules indifférentes; le ton plus ou moins sec, les réticences qui ne font rien à nos affaires, l'adresse à éviter de parler de moi; voilà les ménagements que tu peux et que tu dois te permettre. Je sens, mon adorable amie, que tu es d'autant plus mal à ton aise à cet égard, que tu ne peux me consulter : que tu connais ma fière véracité, sur-tout dans le malheur; et que ce sentiment noble et impérieux est dans ton cœur comme dans le mien. Mais enfin, mon amour unique, nous n'avons qu'un but; c'est à ce but qu'il faut tendre constamment, et qu'il faut parvenir, non par des moyens vils, qui ne réussiraient pas, et nous lais-

seraient les remords de nous être démentis, mais par des combinaisons de la prudence, une persévérante activité, et toute la souplesse que peut comporter une passion exclusive et sacrée.

Quand je dis que des moyens vils ne nous réussiraient pas, c'est qu'en effet la pusillanimité n'a jamais eu de succès, et ce qui se passe à notre égard n'en est-il pas la preuve bien frappante?

Qu'eussions-nous gagné à feindre d'obéir docilement à la voix de nos persécuteurs, de renoncer l'un à l'autre, etc.? Tu serais de même où tu es; moi tout de même à Vincennes. Nous aurions recolté l'un et l'autre du mépris, et le mépris détruit absolument l'intérêt que l'infortune peut inspirer. Nous eussions su ensuite, l'un et l'autre, par des langues officieuses, notre lâche défection, et un ver rongeur aurait déchiré notre sein. Au lieu de cela, l'énergie de notre passion a touché. On a daigné craindre de nous pousser au désespoir, et on nous a accordé une grace, peut-être sans exemple, au fond très-juste et très-raisonnable, mais fort singulière aux yeux du préjugé. Voilà ce qu'une conduite vraie, noble et ferme nous a valu. La naïve expression de notre tendresse a attendri; la politique la plus subtile n'eût rien opéré. Il est vrai que ce n'est pas à un dévot que nous avons eu affaire. Il est vrai que ce n'est point à un Ruffei, mais à un homme dont le cœur est sûrement sensible, honnête, et fort au-dessus du vulgaire, puisqu'il a saisi la justice de l'amour qui nous unit, et l'excès où pourrait nous porter la douleur : il est vrai que

l'agent intermédiaire, qui seul pouvait et rapporter notre affaire, et choyer nos désirs, et les exaucer persévéramment, que le bon, l'excellent ange s'est trouvé à l'unisson de nos ames : mais nous ne prétendons point apprivoiser certains monstres; nous savons trop qu'ils sont indomptables. Il faut ou les éviter ou en être déchirés. Je reviens à ta mère, dont je n'étais pas loin. Il ne faut ni la provoquer, ni l'irriter, ni la contrarier pour le seul plaisir de la contrarier, conduite qui n'est que trop naturelle, à raison de la juste indignation que la sienne inspire; il faut la ménager, laisser assoupir sa haine, et, quoi qu'il arrive, mettre jusqu'au bout les procédés de notre côté.

Je te quitte, au moins pour quelques heures; car je souffre, et ne puis supporter la position où il me faut être pour t'écrire. Je reprendrai la plume, pour te rassurer tout-à-fait sur cette petite bouffée de douleur. (D'ailleurs je dois une pénitence au *bon ange*, et j'écrirai au moins deux pages encore.) Hélas! toi dont les beaux yeux devenaient si tristes, lorsque le moindre mal attaquait ton Gabriel, lorsque seulement tu me soupçonnais du moindre dérangement de santé, tu es bien inquiète! Ah! l'amour est trop ingénieux à se tourmenter. Mais ceux qui sont incapables de le sentir, et nous croient malheureux d'en éprouver les inquiétudes, sont des gens à qui il manque un sens, et qui en veulent juger par le rapport des autres sens. Ce sont des aveugles, qui nient l'éclat des roses, parce qu'ils en sentent à tâtons les épines, ou des hommes

privés d'odorat, qui disputent qu'elles répandent une odeur suave. Adieu, pour cette fois, adieu, l'unique passion de mon cœur.

GABRIEL.

J'ai dormi trois heures, pour la première fois, depuis cinq jours. Je suis beaucoup mieux. Je me trouve en verve; il faut que j'écrive; n'est-il pas vrai, mon bon ange? Et une autre fois vous ne vous méprendrez plus. Ma dame remarquera que ces trois heures de sommeil ne retardent pas de trois secondes le départ de ma lettre.

Je sais cent traits pareils à celui de Bruxelles: j'en sais de cent fois pis, et je demandais un jour pourquoi ce scélérat de Sades était libre, cet autre scélérat de Ragny heureux et presque libre à Pierre-Sise, tant d'autres scélérats beaucoup trop bien traités; et moi..... Certes ce qu'osent tous les rois indigne un homme qui est homme. Mais combien peu y en a-t-il! et que ne mérite pas nôtre lâcheté! Les princes entendent vanter tous les jours leur bienfaisance, au-delà même des limites du pays où leur despotisme nécessite le mensonge en silence. Grace à nos infames flatteries, tandis qu'ils désolent d'immenses contrées, sur lesquelles ils n'ont d'autres droits que les désirs de l'ambition la plus effrénée qui fût jamais, ils se croient peut-être de bonne foi acquittés envers l'humanité, parce qu'ils ont fait deux ou trois bonnes actions, qui ne leur ont rien coûté que de vouloir, qui n'intéressent que deux ou trois particuliers, qui font récrier les cour-

tisans, et excitent l'enthousiasme des sots. Trahirons-nous toujours la vérité, pour ceux-là mêmes que nous n'avons aucun intérêt à flatter? Conspirerons-nous sans cesse contre notre propre tranquillité et celle de nos semblables? Nous divinisons des actions sur lesquelles l'être le plus ordinaire, l'ame la plus vulgaire rougirait de balancer, lorsque l'éclat de la couronne leur donne de la publicité; et nous gardons un lâche silence!... que dis-je? le plus souvent nous nous épuisons en éloges sur des forfaits qui armeraient les tribunaux humains contre tous autres que les princes. Il faut que nous ayons une étrange idée de ce dont ils sont capables! Cessons de confondre leurs devoirs et les nôtres, et de séparer leur morale de la nôtre. Ils ne sont pas faits pour se livrer à des détails sur lesquels ils sont le plus souvent trompés, et dont ils ne s'occupent presque jamais qu'au préjudice des lois et des juridictions légales. Mais ils nous doivent surtout l'exemple de la justice, qu'ils nous forcent à respecter. Eh! qu'importe à l'humanité, dévouée à souffrir presqu'également de leurs erreurs et de leurs crimes, désolée par leurs passions, leurs plaisirs, leurs fureurs, leurs jeux, leurs caprices, leur union, leurs querelles; qu'importe à l'Europe partagée entre quelques individus qui semblent s'être fait des lois, des principes, des intérêts séparés, et regarder la morale des autres humains comme un préjugé qui ne mérite que leur mépris; qu'importe à l'Europe que ses maîtres, dont le pouvoir s'accroît chaque jour, et dont la

considération est cent fois plus redoutable que leurs guerres les plus sanglantes, puisqu'elle n'annonce que la paix terrible de la servitude; puisque désormais les traités décideront, au gré des fantaisies de cinq ou six despotes, de la liberté, de la propriété, de la vie des hommes; puisque le pouvoir arbitraire montrera de toutes parts un front menaçant, un rempart inexpugnable; que nous importe, dis-je, que l'orgueil ou la pitié, les sensations du moment ou les ruses de l'amour propre arrachent à nos princes des larmes stériles, des maximes infructueuses, des dons intéressés? Qu'importe à ces malheureux pays, envahis par trois brigands couronnés, que l'un ait des talents sublimes, et balance, par l'admiration qu'ils excitent dans l'imagination des humains, l'indignation qu'inspirent ses vexations atroces et ses funestes excès qui le condamnent à une éternelle renommée? que l'autre, souillé de crimes qui font frémir la nature, mette à contribution tous les beaux-esprits de son siècle, pour écrire en phrases pompeuses ce qui ne fut jamais dans son cœur, ce que démentent chaque jour son administration et sa conduite? que le troisième enfin, ambitieux, insatiable, prince sans foi, ami perfide, astucieux ennemi, sèche les larmes d'une veuve ou d'un orphelin, s'occupe des détails de police du ressort d'un commissaire de quartier, tandis qu'au mépris des lois divines et humaines, et contre ses vrais intérêts, il opprime des nations entières, il étend sur ses sujets, et sur ses voisins, quand il le peut, le sceptre de fer du plus inflexible

despotisme, il prend pour modèle un prince dont il n'aura jamais les talents, dont il n'imite que les violences? Quelques bienfaits obscurs rachètent-ils tant de crimes? Non, non, sans doute; la haine des méchants, voilà la bonté des rois : la vigilance et l'intégrité, voilà leur bienfaisance; l'économie, voilà leur libéralité; le respect des hommes, l'observation irréfragable des lois naturelles et positives, voilà leur justice : quiconque dit autrement est un sot ou un lâche.

Puisque ta très-riche personne reçoit le journal de Bouillon, je ne me tuerai plus à pénétrer les événements politiques, que tu sauras mieux que moi, et dont tu me feras plaisir de me dire les principaux. Je te prie seulement de ne pas croire que j'aie voulu dire, en nous félicitant du traité d'alliance avec les États-Unis d'Amérique, que je pense qu'il est de notre intérêt d'écraser l'Angleterre. Eh! non, non : l'intérêt n'est jamais qu'où est la justice. Je le disais il y a huit ans, chez M. de Monteynard, alors ministre, et si j'étais bien jeune. On politiquait à perte de vue sur les moyens de rétablir la balance de l'Europe; car la plupart des politiques modernes sont, comme Horace Walpoole, *les grands maîtres de la balance*, et je veux passer pour un sot s'ils savent ce que veulent dire ces mots : *la balance de l'Europe*. Je dis bien modestement : « Je connais un moyen sûr de brûler « autant de vaisseaux aux Anglais que nous en « avons. » On me regarde, j'attends un instant, puis j'ajoute : « Oui, un moyen infaillible; c'est de

« brûler les nôtres. » Les uns me prirent pour un fou, les autres pour un persiffleur, et peut-être aucun, si ce n'est un seul pour qui j'avais parlé, ne se douta que j'avais raison.

Va, ma Sophie, les intérêts des nations sont indissolublement unis, en dépit des sottises des hommes et de leurs efforts. Je n'ai pas envie de te faire ici un traité de politique; mais place-toi bien dans l'esprit que tant que tu ne verras pas l'Angleterre et la France liées par un traité de commerce réciproque, qui écarte tout sujet de division, l'une des deux nations, et peut-être toutes les deux seront mal gouvernées. Il fallait soutenir les colonies américaines, pour forcer ces fiers et enthousiastes Bretons à renoncer à leurs délires ambitieux, et c'est les sauver. Mais nous aussi, nous avons besoin de prendre la voie du salut. Je ne sais si nous y sommes : mais sois sûre, indépendamment de tous les beaux dits des empiriques politiques, que tout état où tu ne verras pas opérer la libération des dettes publiques, où l'on manœuvrera des agiotages, emprunts partiels, loteries, rentes, etc., et toutes autres ressources subalternes, qui n'auront point ce grand objet et n'attaqueront pas la maladie au cœur, à savoir la perception; que tout état enfin où des lois sacrées et inviolables ne fermeront pas pour toujours les caisses des emprunts, sera un état mal administré. Ne conclus pas de ceci que je ne croie et ne connaisse à M. Necker de grands talents; mais j'ai peur que le panégyriste de Colbert ne prenne l'édifice par le comble ou la

corniche ; cela est plus commode et plus tentant ; mais ce n'est pas, à beaucoup près, également sûr.

Hélas ! si nous étions à Boston, tu serais maintenant à peu près tranquille, moi utile et estimé, ma fille américaine, c'est-à-dire née au milieu de la plus respectable nation qui soit sur la terre : elle aurait à présent un frère qui deviendrait un petit héros, et je doute que la France m'eût jamais revu !

Aucun de mes cahiers ne m'est encore revenu ; et c'est ce qui m'a fait me douter de l'encre sympathique. Absolution pour absolution, bon ange ! Encore ne sommes-nous pas quittes, monsieur ; car nous ne sommes que tendres, et vous, vous êtes un étourdi ; mais mes cahiers, monsieur, entendez-vous, effacés ou non.

J'aime tes raisonnements. « Il serait dangereux « de faire venir un livre sans savoir d'où. » Et d'où viennent les lettres et les paquets, je vous prie ? Bête, bête, tant bête, toujours bête, à jamais bête, jusqu'à ce que tu sois collée contre mon cœur ; *bouillonne* tant que tu voudras et laisse-moi en repos.

Hélas ! comment t'en enverrai-je, de l'argent ? Mon sort est de te coûter tout, et de ne pouvoir te dédommager de rien. Pourquoi M. Brugnières a-t-il gardé le tien ? A-t-il perdu avec nous ? Certes je veux que tu te fasses rendre au moins vingt-cinq louis, qui ont été mis en dépôt ; il me semble qu'il s'en faudra au moins de cent cinquante que cela ne puisse le gêner.

La signora *Romellini* est la fameuse baronne. L'autre est la pauvre C. M. P. L. Je ne sais pas un

mot de la prétendue *disposition* de mes manchettes. Je sais que je suis infiniment plus avare qu'Harpagon de tout ce qui me vient de toi; que dans une occasion où toi et moi mourions de douleur, j'ai offert une somme très-considérable à quelqu'un pour quelque chose de très-simple, et n'ai pas voulu lui donner ta bourse; que tu m'avais promis des manchettes que j'ai toujours attendues, et que je les veux *subito*, aussi bien que la tresse et *de' baci*, dont tu ne me donnes plus depuis je ne sais combien de mois.

Qui est-ce que M. de Tolignan, mort, lui, sa femme, ses enfants, ses gens, etc., etc., de la petite-vérole dans une semaine, avait épousé à Dijon? Quel âge a M. de Monnier? Sais-tu que la petite Bourbonne a épousé le marquis de Saint-Mêmes? Cela s'appelle un parti pour monsieur, mais gare les *adjoints*.

Dors: au nom de l'amour, dors: et sur ma vie, ne travaille pas à la lumière. Lève-toi avec le jour, couche-toi avec les poules.

Pourquoi tant de cachets, pauvre comme tu es? Fanfan bonne, garde donc quelque chose pour toi: c'est toujours à quoi tu penses le moins. Comment entretiens-tu la petite? Je puis donner quelque chose au moins; c'est l'histoire d'acheter quelques livres de moins, et je n'en veux que pour les ouvrages que je te destine. Il est vrai que, ne maniant jamais mon argent, les envois et achats sont très-difficiles; mais on s'arrange. Parle clair, et point de cérémonie, je te prie.

Je n'entends rien à la *Vesvrotte*. Si je le sais maintenant, ma foi, je l'ai encore oublié. Pourquoi veux-tu que je me souvienne de l'enfant? Il y a plus de trois ans que je n'ai assurément travaillé à aucun autre enfant qu'à Gabrielle-Sophie. Si cependant je suis le parrain de celui-là, et surtout si tu l'aimes, je lui ferai du bien. Ne vois-tu pas bien que je suis *pauvre fou?* Certes il m'en faut prendre le chemin. Je croyais bonnement la *mythologie* confisquée; aussi l'ai-je suspendue, mais tu n'y as rien perdu ; et tu verras par deux envois postérieurs que je n'ai pas cessé de m'occuper pour toi. 1° Un petit traité de langue française assez complet; 2° le premier livre d'un *essai sur la littérature ancienne et moderne*, etc. voilà ce que tu dois recevoir quand le très-complaisant M. Boucher, que nous accablons, aura eu le temps de le lire. Ce dernier recueil t'épargnera la lecture de beaucoup de volumes, et sera intéressant : il avancera à mesure que les livres dont j'ai besoin me parviendront; mais cela ne m'empêchera pas de continuer la mythologie; car j'ai de la marge pour l'autre, tant ces matières me sont familières, et tant je me trouve d'extraits qu'il ne faut que rassembler. Au reste je suis si pressé de te faire jouir, que je ne relis même pas, et que je t'envoie presque des brouillons. Comment as-tu trouvé le premier cahier de l'Ovide?

Puisque tu feras si bien ta cour de demander la fable allégorique, ne pourrais-tu pas, sous le prétexte d'avoir tout ce qu'a imprimé ce *grand*

homme, lui escroquer les mémoires de son académie? Tu me les enverrais sans regret, et l'on y trouve, parmi des forêts et des broussailles, deux ou trois jolies fleurs. J'ai lu dans le supplément de l'Encyclopédie, au mot Lons-le-Saulnier : « On a découvert en 1761, près de Lons-le-Saulnier, une sorte de mine de bois fossile, très-abondante. M. de Ruffei, *savant* académicien de Dijon, l'a examinée en naturaliste. » Où diable l'auteur de cet article a-t-il pêché que ton père, dont la tête ressemble tout au plus au chaos d'Ovide, soit savant? Je m'imaginais qu'il se connaissait exclusivement en pantoufles de la sultane favorite de l'empereur de la Chine. Il est vrai que c'est un certain M. Courtepée, professeur au collége de Dijon, qui a écrit ce bel éloge. Mais je ne crois pas M. de Ruffei assez généreux pour gagner le suffrage même d'un cuistre de collége; et comment peut-on mentir si effrontément *gratis?* Fais-toi honneur du passage, et tu omettras, si tu veux, le commentaire. Je fais, vois-tu, tout ce qui est en moi pour plaire à tes honorés parents.

La liberté de la presse: ah! oui, vraiment t'y voilà. Eh! ne vois-tu pas que tous les visirs et demi-visirs, sultanes et soubrettes de sultanes, agioteurs titrés, valets décorés, voleurs protégés, monopoleurs privilégiés, etc., et deux milliards d'etc., croiraient ou diraient que le roi n'est plus roi, s'il voulait profiter des lumières publiques au lieu de les étouffer. Un certain Œnomaüs jeta au milieu des prêtres qui expliquaient les oracles un livre in-

titulé, *les fourbes découverts* : voilà à jamais le crime des philosophes. Or, je t'ai montré comment ces honnêtes gens de ministres et ces honnêtes gens de prêtres sont des charlatans de même espèce ; ainsi mets-toi bien dans la tête que *le despotisme et le bon plaisir* sont les plus sains des régimes, parce qu'ils constituent la méthode la plus simple et la plus rapide de gouverner. Or, tu sens bien que le despotisme peut et doit toujours être équitable ; car les rois ont tous été, sont et seront tous les pères de leurs peuples, et leurs préposés furent, sont et seront infailliblement, et jusqu'à la consommation des siècles, d'honnêtes gens ; et ces nouveaux Argus ont eu, ont et auront assez d'yeux pour tout voir ; et aucun Mercure n'a pu, ne peut et ne pourra endormir ces yeux ; et il a existé, existe et existera une race d'hommes impassibles, infaillibles, parfaits, tout exprès pour servir un despote parfait ; et des générations angéliques succèderont à ces êtres angéliques ! Tout cela est indubitable ; qu'avons-nous donc besoin de la liberté de la presse ? Pauvres imbéciles que nous sommes ! laissons-nous mener ; il *n'est pas bon* que des esclaves y voient si clair.

Ton *Velly* ne vaut rien, pas plus qu'aucun autre ; j'en excepte cependant notre célèbre et véridique de Thou. Lis son abrégé par M. Rémond de Saint-Albine ; mais il ne commence qu'à Henri II. Achève donc ton Velly, qui, avec les continuations, ne va que jusques-là. Je t'indiquerai, quand tu l'auras fini, les mémoires particuliers qu'il faut lire.

Je ne regarde pas les *Contes moraux* [1] comme un ouvrage au-dessus du genre frivole; mais c'est un joli ouvrage, et son auteur un homme de mérite. — Lis le *Bosquet d'Éden* de Milton. Le reste est bien noyé d'extravagances.

En effet, je te conseille de te plaindre des dents du pauvre roquet, toi qui n'a jamais eu l'esprit de te venger. O Sophie! Sophie! pourquoi ton sang coule-t-il quelquefois avec tant de lenteur, quand le mien est un torrent de feu....? mais crois-tu qu'en voilà assez. J'ai pitié du pauvre ange, et je finis. *Addio, amore unico di Gabriel.* Je joins quelques vers, puisque tu n'en reçois pas; donne-moi donc de bonnes nouvelles de ma fille. Je joins aussi deux corrections pour le premier cahier de la mythologie.

Voici, selon moi, une belle strophe d'une ode assez médiocre sur la guerre présente, par M. Gilbert :

> Vengez-nous! il est temps que ce voisin parjure
> Expie et son orgueil et ses longs attentats!
> D'une servile paix, prescrite à nos états,
> C'est trop laisser vieillir l'injure!
> Dunkerque vous implore; entendez-vous sa voix
> Redemander les tours qui gardaient son rivage,
> Et de son port dans l'esclavage
> Les débris s'indigner d'obéir à deux rois?

Cette apostrophe, *Dunkerque vous implore*, etc., est très-belle.

Dis à G.-C., si tu le vois, ce que je ne crois ni

[1] De Marmontel.

ne désire, et qu'il se lamente sur la perfidie de la Saint-Belin :

Le bruit est pour le fat; la plainte est pour le sot :
L'honnête homme trompé s'éloigne, et ne dit mot.

LANOUE, *Coquette corrigée.*

Adresse à tes compagnes, qui sont ou se croient jolies, ces charmants vers de Desmahis :

Avec moins d'art, plus de mystère,
Profitez mieux des dons de plaire;
Goûtez mieux le plaisir d'aimer;
Écartez ce peuple perfide,
Ces petits insectes titrés,
Qui, de leur figure enivrés,
Chez vous d'une course rapide
Apportent, dans des chars dorés,
Des sens flétris, une ame vide,
Et de grands noms déshonorés.

Voici quelques petits vers qui ne te déplairont pas :

DIANE SURPRISE PAR L'AMOUR.

De Cupidon Diane évitait la poursuite;
Un jour, surprise dans le bain,
Elle laissa tomber son voile dans sa fuite;
Ce dieu le releva soudain.
Il court en souriant le porter à sa mère,
Qui s'en pare d'un air vainqueur,
Sûre que la beauté ne peut manquer de plaire
Sous le voile de la pudeur.

Puisque tu aimes à te moquer de ton sexe, souviens-toi de cette très-bonne plaisanterie d'un buveur. Il rentre chez lui, et s'écrie :

Je n'avais qu'une femme, et j'étais malheureux;
Par quel forfait épouvantable
Ai-je donc mérité que vous m'en donniez deux?

A MYRRHINE, ABOYANT L'AMOUR.

Sur l'air : *Charmante fleur.*

Le tendre Amour, ô fidèle Myrrhine!
D'un pas timide et d'un air empressé,
Suit comme vous les pas de Caroline;
Mais comme vous il n'est pas caressé.

A ses beaux yeux vous avez l'art de plaire;
Combien l'Amour en doit être jaloux!
Mais retenez du moins votre colère,
Et n'allez pas mordre un enfant si doux.

Pour sa faiblesse ayez de l'indulgence;
A cet enfant permettez quelques jeux ;
Myrrhine! Amour! vivez d'intelligence;
Entendez-vous au moins pour être heureux.

Je te félicite de ton *ouvrage*, de sa *quantité*, de sa *dispense* ou non-*dispense*, etc., etc., etc. Mais, je t'en prie, ne brouille pas trop les affaires de l'Europe, et, quoi qu'il en soit, ne travaille point à la lumière. Que ta patrie, l'Europe, l'univers et la postérité, etc., etc., attendent. Je crois que la république de Pologne te serait fort obligée de lui faire une *polonaise* bien doublée contre le vent du nord et les dents rapaces de ces trois loups enragés appelés Catherine, Frédéric et Joseph. Avises-y pour le bien de l'humanité et l'instruction de l'*univers*. Puisque tu lis Milton, je t'enverrai la fois prochaine quelques imitations de ce poète, par Racine le fils et Voltaire. Que veut dire cette manière de phrase, ma fille se porte bien *en cet instant?* A-t-elle été malade? Je n'aime pas plus qu'on élude sa parole, que si l'on y manquait.

Comment *rien effacé à l'article de ma fille?* Est-ce qu'il efface, ce monsieur? De Briare, Sens, Montargis, Orléans, Nemours et partout par-là, les lettres viennent en moins de vingt-quatre heures; de Conflans et banlieue en deux heures; que le diable emporte Dijon, Vitaux, Salles, toutes les Bourgognes et compagnie. Vous êtes une sotte, madame, je vous dis que vous êtes une sotte, une laide, un monstre, une Marie-Thérèse, et plus du tout Sophie-Gabriel jusqu'à ta première lettre.

Je te fais mon compliment sur la conquête *du très-révérend père*. Connais-tu beaucoup de miracles qui ne soient pas *prétendus et absurdes?* Pour moi à qui on expliquait, à huit ans, que Dieu ne pouvait pas faire les contradictoires, par exemple un bâton qui n'eût qu'un bout, je demandai si un miracle n'était pas un bâton qui n'eût qu'un bout. Ma grand'mère ne me l'a jamais pardonné. Il est vrai que je ne dirais pas mieux aujourd'hui. Pourquoi donc ferais-je maigre? Te moques-tu de moi?

Sais-tu le nom des *Lettres* symboliques de chaque monnaie? c'est une partie intéressante de *l'art numismatique*. — Sur mon honneur, tu n'as pas un nez à lunettes : crois-moi, n'en porte pas, ou j'en mordrai bien la trace. Éclaire-toi avec des lampes et de l'huile.

LETTRE LXXXVI.

A LA MÊME.

1er avril 1779.

Chère et tendre amante! O ma vie! O mon bien! Que ta lettre respire bien tout ton amour! Qu'elle est ingénue! Qu'elle est brûlante! Que tu rends heureux ton Gabriel, et que tu en es adorée! O Sophie! que serais-tu pour moi si nous vivions ensemble, toi qui, loin de ton amant, es pour lui dans sa sombre solitude l'univers entier. Oh! que ne puis-je à tes genoux répandre les douces larmes que le plaisir fait couler de mes yeux presqu'éteints! Tu daignerais imprimer tes lèvres de rose sur la trace de ces pleurs amers qu'ils ont trop long-temps versés... Et moi, je te dirais mon amour; alors tu pleurerais et j'essuierais tes joues avec mes ardents baisers, et tu m'en laisserais prendre sans nombre de ces tendres baisers que moi seul dois cueillir: nous pleurerions ensemble sur notre bonheur, sur notre infortune passée, sur les bienfaits de ceux qui nous auraient sauvés et réunis. Nos larmes, et nos soupirs, et nos gémissements, nos ames se confondraient...... Illusions enchanteresses! O vœux impuissants de deux cœurs affamés et consumés d'amour!....... Dieux! qu'ils sont infortunés les amants qu'un amour malheureux, qu'une captivité terrible, et l'absence plus cruelle tourmentent et dé-

chirent!... Mais qu'ils seront heureux le jour qui les réunira, le jour où l'amour les caressera d'un souffle favorable!

Pourquoi me grondes-tu, mon adorable amante? pourquoi me reproches-tu de négliger ma santé, dans le moment où je lui donne plus de soins que je n'ai jamais fait, et que je n'aurais même cru pouvoir faire de ma vie? Elle est bien meilleure, je t'assure; j'ai ajouté au régime que je me proposais le vin d'absinthe. Enfin je digère péniblement encore; mais je digère, et, si mes maudits yeux ne me tracassaient pas plus maintenant que mon estomac, je me croirais tout-à-fait exempt d'infirmités. Mais, ma Sophie, porte-toi bien, si tu veux que cet heureux retour soit durable. Tu me dis un mot sur ta poitrine qui m'effraie. Chère amie, dors, je t'en conjure : force-toi à dormir : lutte contre l'insomnie : obstine-toi, repose-toi du moins, et ferme tes beaux yeux. Peux-tu redouter le lit où l'image de ton ami t'accompagne? Ah! dis-moi, toi dont l'ame est si sensible et les sensations physiques si tièdes, toi dont le cœur a tant besoin d'un amant, et dont les sens s'en passent si bien, dis-moi ce qui chasse le sommeil de ta paupière : laisse, laisse ton Gabriel, dévoré d'amour et de désirs, embrasser une ombre, et délirer, gémir et délirer encore; la nature, en lui donnant ce sang impétueux qui bouillonne aux feux de l'amour, lui a rendu, par une compensation salutaire et juste ce tourment (peut-être le plus cruel de tous) moins funeste, et mes insomnies ne font guère mal qu'à mes yeux : les tiennes t'é-

chaufferont le sang, te l'aigriront et te jetteront dans des maladies de langueur. Conserve-toi, ô mon épouse, ô ma vie! Rends-moi mon amante belle et tendre : rends à ta fille la meilleure des mères, et ne sème pas sur les dernières années de ta jeunesse, éprouvée déjà par tant de maux de l'ame, les pointes acérées et chaque jour plus pénétrantes des douleurs du corps. C'est à ton âge que les affections de la poitrine sont dangereuses; c'est précisément à ton âge : mais je n'ai rien à craindre de ta conformation : suis un régime rafraîchissant; bois du lait, dors, ne passe point de nuits, pas même pour me répondre; ne te brûle ni au feu, ni par le feu, et j'espère que tu ne te ressentiras plus de rien.

Je l'ai vu cet homme que j'aime, et qu'il faut bien que tu aimes aussi, quoiqu'il soit aimable et bien fait, et quoiqu'il m'ait grondé très-vertement hier au sujet de la sympathie, me menaçant d'être désormais un *diable*, oui, en toutes lettres, un *diable*. Enfin je l'ai vu, tenu, touché et manié; et je t'assure qu'il n'est pas aussi fort ange qu'il ne soit aussi homme, et qu'il ne pense, sente, parle et s'exprime en homme. C'est même une chose curieuse à observer que la lutte de la discrétion qu'exige sa place et celle de son ame *picarde*, c'est-à-dire franche, qui voudrait s'élargir pour répondre aux épanchements d'un infortuné. O vous que la nature a fait bon, pourquoi rougiriez-vous d'être sensible? pourquoi réprimez-vous les agitations? Hélas! ne prouvent-elles pas assez que nous sommes créés sensibles, ces larmes que nous a don-

nées la nature, ces larmes qui annoncent le soulagement d'une ame qui échappe au poison mortel de la douleur, ou cette émotion de pitié qui, malgré nous-mêmes, nous donne meilleure opinion de notre cœur, et porte une certaine volupté jusque dans les sensations tristes?

Quoi! ces pleurs qui viennent au secours de cette ame resserrée, flétrie, navrée par le désespoir, et donnent une libre issue au sentiment qui nous allait étouffer, ces pleurs ne sont-ils donc pas d'un grand prix? Et ceux qu'on mêle aux larmes de son ami malheureux, n'ont-ils pas une douceur exquise?... Mais la vue de ce criminel fait aussi verser des larmes... Je le sais bien : eh bien! la nature, qui nous force à pleurer à l'aspect de l'infortune, quelle qu'en soit la cause, n'en est pas moins une tendre et bonne et sage mère. L'homme serait un loup pour l'homme, si cet instinct involontaire de pitié ne le distinguait pas des animaux stupides et féroces; et cette inestimable faculté de s'attendrir nous rend seuls capables de commercer avec nos semblables, en nous inspirant, presque à notre insu, cette bienveillance mutuelle qui nous avertit d'avoir recours à nos semblables, et d'être toujours prêts à les secourir. Chère amie, ce monsieur (que je bouderais, si j'osais) dit *que je brûle quelquefois le papier;* et je t'assure qu'il n'a pas le sens commun; car tout au plus l'ai-je roussi (et certes ce sera la dernière fois).

Mais quant à la prétendue chaleur de mon style, je n'y crois pas : sa tiédeur, son insuffisance, in-

digne quelquefois mon ame, mais surtout mon amour. Eh! je ne puis peindre ma reconnaissance pour ceux qui nous obligent. Combien donc faiblement ne dois-je pas balbutier ce que je sens pour toi? Je te dirai que ce monsieur (car de tout aujourd'hui je ne l'appellerai pas autrement), voulant absolument avoir oublié où est Gabrielle-Sophie (qu'il s'est donné des airs d'appeler *ma petite*, sur quoi je l'ai vigoureusement relevé; car, sur mon honneur, je la crois ma fille), ce monsieur, dis-je, perdant la mémoire, j'ai eu *la bonté* de la lui rafraîchir, et de lui apprendre ce qu'il prétendait ne pas savoir; mais ce qu'il savait, c'est que ce cher enfant vient à merveille et se porte de même; et moi je te le dis de même, et en vérité je le sens de même. Voilà tout, mais tout ce que je puis te dire de notre conversation, dont tu sauras seulement, et en général, que tu dois être contente et reconnaissante, beaucoup plus que du sombre billet de six lignes que je trouvai hier à la place de l'enveloppe des métamorphoses; et moi, qui ne suis pas fin, et qui avais une lettre toute prête pour lui, je lui expédiai sur-le-champ la couverture du *Le lecteur y mettra le titre*, une promesse d'*honneur* de ne plus écrire en caractères invisibles, un billet pour te prier d'observer religieusement cet engagement que j'ai pris pour toi et pour moi: je suis trompé, ou ce procédé droit et honnête doit lui rendre de la sécurité. Au reste, je lui proteste que je savais tout ce qui était dans cette couverture, sauf le nom de madame de Villier la jeune, qui

m'importe assez peu, et celui de l'oncle de M. Lenoir, que je n'ai jamais pu déchiffrer. Qu'il ne craigne donc point pour *notre tranquillité*, et qu'il recouvre la sienne. Il faut que je t'ajoute que ce monsieur, qui a autant d'honnêteté, mais beaucoup plus d'esprit que ses compatriotes, à supposer que le pays qui a produit Gresset puisse passer pour un pays stérile en gens d'esprit; il faut que tu saches, dis-je, que ce monsieur me dit une grosse *bêtise* que je vais relever ici. Je dis *bêtise;* car, si c'était du persifflage, cela serait trop cruel, et assurément il n'en avait pas le ton.... Mais que t'a-t-il donc dit, Gabriel?

Ce qu'il m'a dit, Sophie? Il m'a remercié... De quoi? Ma foi, je n'en sais rien, à moins que ce ne soit du bien qu'il m'a fait et me fait; et cela, du moins, aurait le sens commun; car un service est un acte de bienveillance, qui, parmi les honnêtes gens, donne de la joie à celui qui en est l'objet et à celui qui l'exerce. Mais ce n'est pas là ce qu'il a voulu dire.... Il a parlé de *procédés*. Qu'est-ce que mes procédés, à moi qui suis à peu près forcé de dire à lui comme à M. Lenoir : « Je ne pourrai jamais m'acquitter, mais au moins je ne cesserai de « publier que je suis dans l'impossibilité de m'acquitter envers vous. » A force d'y avoir rêvé, j'ai trouvé qu'il était apparemment question de mes formules de lettres, et cela me rappelle un mot très-double de M. de Rougemont qui, me tendant un piége, s'attira cette réponse : « Monsieur, la « reconnaissance égale tout, ou plutôt elle donne

« la supériorité à celui qui oblige. » Quoi! m'aurait-on donc fait l'injure de croire que j'apprécie les hommes par leur *autour?* imaginerait-on que je suis humble au point de m'estimer assez peu pour penser au mien? Ma Sophie, permets-moi de citer ici ce beau passage d'un ancien que tu ne connais pas, et que tu estimeras encore dans cette faible prose. « Superbe descendant d'Énée, dit Juvénal, n'est-ce pas la force qui distingue les animaux? Nous vantons un cheval, parce qu'il est rapide et plein de feu, parce que le cirque retentit souvent du bruit de ses victoires. Sans égard aux pâturages qui le nourrissent, nous accordons la noblesse à celui dont la course brillante fait voler sur l'arène le premier tourbillon de poussière; mais nous envoyons au marché la postérité de Corithe et d'Hirpin, quand elle cesse de remporter la palme. En dépit des ombres mémorables de leurs ancêtres, ces lâches rejetons passent, à vil prix, sous le joug d'un nouveau maître, et leur cou décharné traîne un chariot ou fait tourner la meule. Si tu veux jouir d'une considération personnelle, montre-nous des vertus que nous puissions transcrire à la suite des titres honorables que nous donnâmes et donnons encore à ceux à qui tu dois toute ton existence. » Voilà ma profession de foi; à quoi j'ajoute qu'il serait un lâche celui qui, ne se croyant pas trop grand pour recevoir des services d'un homme, se croirait trop élevé pour ne pas le regarder, tout au moins, comme son égal... Mais cessons cette petite vengeance que je me réservais à placer dans

ta lettre, ne croyant pas convenable de l'adresser directement, et parlons d'autre chose; mais aime mon bon ange... Je voulais dire monsieur le diable.

Ma Sophie, tu es tout aimable, toute charmante, tout adorée, toute maîtresse de tout; mais vois-tu bien, tu serais là, je verrais et ce doux sourire qui m'enivre d'amour, et ce tendre regard qui appelle mes baisers; tu m'en offrirais sans compte et sans mesure, tu me prodiguerais tous les dons de ta tendresse, que je dirais *non, non : je veux, je veux* : composons, ma belle; tu n'as que faire de cent écus; eh bien! tu n'auras pas cent écus; mais le seul moyen de n'avoir pas cent écus, c'est de me demander des écus. Il t'avait deviné ce *diable*, car il me disait : *Mais, monsieur, cela la satisfait....* Mais, monsieur, cela ne me satisfait pas, moi; et j'aime à me satisfaire... Eh! Dieux! Dieux! je n'ai jamais fait de sacrifices à cette amante qui m'a tout sacrifié; et, si nous comptions, si nous étions d'humeur à compter ensemble, je lui devrais plus de mille louis. Somme toute, promets-moi, jure-moi de demander de l'argent, et demandes-en, et que ce ne soit pas une dérision; et je ne dis plus mot; et je ne fixe point de somme. Quand je dis demandes-en : écoute-moi. Voici ce que M. Boucher (car je veux que le diable m'emporte si de tout aujourd'hui je l'appelle bon ange) a daigné arranger avec moi. Je tâcherai de me faire payer, soit en livres, soit autrement, de ce que M. de Rougemont me redoit. Ma pension tombe en juin (le 7), elle se paie par quartier de trois mois (150 livres par

chaque quartier). M. Boucher a dit à M. de Rougemont que de nouvelles circonstances me mettaient dans la nécessité d'attribuer une partie de ma pension à l'entretien de ma fille, et qu'en conséquence, mon argent resterait désormais dans ses bureaux. C'est une nouvelle obligation que nous lui avons de se charger de ce tracas. A partir du 7 juin, tire donc sur M. Boucher jusqu'à la concurrence de ce que tu auras besoin de défalquer de mon quartier de 150 livres, c'est-à-dire, prie M. Boucher de t'envoyer tant. Voilà ce que je veux, voilà ce qui est irrévocablement décidé. Boude-moi, gronde-moi, mange-moi, bats-moi, tu en passeras par-là ou tu abjureras ton titre d'épouse, c'est-à-dire, à ce que prétend l'*Ami des hommes*, l'équivalent de très-humble et très-obéissante servante.

Ce que tu proposes aux Valdhaon est fort bien; ce que tu veux pour ta fille est fort bien, quoiqu'il me soit dur de lui voir ce nom; mais si tu avais vu mes premières lettres, tu saurais qu'après bien des réflexions, c'était mon avis; et, puisque c'est celui de M. Lenoir, il n'y a pas à balancer. Je ne t'ai jamais dit que je regardasse le décret comme une bagatelle. En lui-même, il l'est; par le tapage qu'en fait mon père, il ne l'est pas, ce qui n'empêche point que personnellement je n'aie d'autres raisons de vouloir couper court à tous ces procès; 1° pour ton intérêt et celui de ta fille, qui est d'étouffer cette affaire; 2° par l'envie que j'ai d'être désormais paisible et désoccupé de toute autre chose

que de mon amour et de ma reconnaissance. On me disait, il n'y a pas long-temps, que j'étais fait pour jouer un rôle. Oui, j'étais fait pour cela, et certes je le sais mieux qu'eux, qui ne connaissent de moi que la raboteuse surface d'un jeune homme long-temps fougueux, et aujourd'hui cabré par l'infortune. Mais ils n'ont pas voulu de moi quand j'ai voulu d'eux; eh bien! qu'ils aillent au diable. Je ne vivrai désormais, si toutefois je reviens à la vie, que pour mon amie, mes bienfaiteurs et moi....

Ta patrie!.... il n'en est point dans un pays esclave. Ta réputation!... Je m'en moque, et dis avec La Fontaine :

> C'est assez, jouissons.... —
> Hâte-toi, mon ami, tu n'as pas tant à vivre;
> Je te rebats ce mot; car il vaut tout un livre.
> Jouis...—Je le ferai...—Mais quand donc?—Dès demain...—
> Eh! mon ami, la mort peut te prendre en chemin....
> Jouis dès aujourd'hui, etc....

J'ai vingt-neuf ans et ma tête grisonne : on vit long-temps avec une mauvaise santé; je ne l'ignore pas; mais cependant il est très-probable que j'ai déjà franchi la moitié de ma carrière; je ne perdrai pas l'autre en de frivoles vengeances; mais je n'en dirai pas moins toujours qu'il est faux qu'on puisse condamner à une peine capitale un homme qu'une femme est venu chercher; que les femmes mariées sont chargées de leur propre garde; que je ne saurais passer pour ton séducteur aux yeux des lois; que le rapt ne saurait être prouvé; qu'un jugement par contumace ou rien c'est la même

chose, et que je puis toujours crier *ma liberté ou mon procès*, et que, ce procès fût-il perdu, moi condamné, etc., etc., et tout ce qu'on voudra, excepté mon cou coupé, parce que je n'y connais pas grand remède, et que tu aimes mon cou, je m'en moquerais encore, sans mon tyran de père, le délit n'étant point infame, et la lettre de grace étant par-conséquent très-sollicitable, même par l'homme le plus scrupuleux. Somme toute : il est impossible de prouver que je t'ai enlevée, parce que je ne t'ai point enlevée.

Je n'étais point en France quand tu en es partie (il est vrai que ceci ressemble peu à mon argument de nouvelle année ; mais enfin cela est exact) ; tu as escaladé seule les murs de ton jardin ; tu es sortie seule de chez toi ; tu es venue me trouver dans le pays étranger. Devais-je te ramener chez toi ou te renvoyer à ton mari ? Nous avons habité la même maison... Oui, comme deux amis.... Nous avons occupé le même lit.... Qui le prouvera ? et quand on le prouverait (prends garde que je ne parle ici que de moi) qu'en conclura-t-on ? J'ai, en vérité, couché avec quelques centaines d'autres, et on ne m'a pas coupé le cou quelques centaines de fois. Que diable voudrait-on donc me rabâcher ? Je suis condamné. Eh ! vraiment, je le crois, on ne me laisse pas me défendre ; mais si je prouvais que toute la procédure porte sur une lettre supposée ou du moins dont on n'a pas l'original ; si je constatais que plusieurs témoins ont été subornés (ce que tu n'ignores pas) ; que presque tous

mes premiers juges sont les stipendiés de ma partie, et que la plupart des honnêtes gens se sont abstenus; que l'on a fait la leçon et donné de l'argent au maçon, à ce maudit et unique témoin qu'il a mis sur nos traces; que M. de Valdhaon a eu, en pleine campagne, une conférence de trois heures avec lui; qu'il portait dans sa poche, en allant déposer, sa déclaration écrite; qu'il avait un engagement signé de M. de Monnier qu'il ne serait point compromis, quelque chose qu'il arrivât, quoique ce soit précisément celui qui t'a amenée (tu sais que nous pouvons prouver tout cela par la Bolle): il s'agit de savoir si tous ces faits ne changeraient pas quelque chose à la procédure. Mais, encore une fois, tu fais très-bien de travailler à l'anéantir; et il faut y sacrifier tout, *hors l'honneur*.

Je ne sais pas un mot de ce qui s'est passé depuis ma détention jusqu'en juin et même en juillet 1778; mais je ne doute point que le duc de la Vauguyon n'ait eu de la peine à se faire payer.

Ton cachet est charmant, et tout ce que tu dis, tout ce que tu fais, tout ce que tu penses, tout ce que tu projettes, est le bonheur de ton ami. Excepte de tes chefs-d'œuvre ta tresse, qui va en loques, c'est-à-dire qu'elle n'est pas rompue, mais tous les cheveux se lèvent.

Je ne sais pas ce que c'est que le père du secrétaire de madame de *Ch.**** Est-ce *Chanvan?* Est-ce *Changey?* Si c'est l'homme qui avait commencé à écrire pour moi à Dijon, donne douze livres, et douze livres que je donnerai; mais je t'avertis qu'il

est demandeur. Si ce n'est pas lui, donne toujours, puisque tu en as envie, et que ta volonté ne peut être que louable et honnête; mais explique-moi cette énigme. La petite de Changey est-elle mariée? La mère devrait bien me servir, dans le temps, par sa fille, dont le prince de Conti est toujours très-amoureux.

Eh quoi! ma Sophie, me parleras-tu toujours de mes lettres et jamais des tiennes? ou plutôt calomnieras-tu toujours celles-ci? Ce charme invisible, ce je ne sais quoi qui manque si souvent à la belle, et qui, quelquefois, pare la laide; cette grace naturelle qui nous touche d'autant plus qu'elle nous surprend davantage, et qu'elle semble tenir à des qualités intérieures plutôt qu'aux dons extérieurs, eh bien! ma Sophie, c'est le caractère de ton style comme celui de ta personne. La physionomie de ma Sophie-Gabriel promet beaucoup d'esprit; mais sa modestie l'enveloppe si bien! Il ne se montre que lorsque l'ame ou l'imagination sont émues; alors il ne coûte rien : il n'a point d'apprêt : il est trouvé et non recherché, et son effet est mille fois plus agréable : il est mille fois plus saillant, et semble ne s'être caché que pour paraître. Oh! que ce talisman magique, qu'Homère a sans doute voulu peindre en décrivant le ceste de Vénus, embellit mon amante! Combien elle devient plus jolie et de bien plus de manières qu'on ne le soupçonnait! Les graces naissent à chacun de ses mots et de ses regards. La naïveté de son esprit en pare la finesse, et cet art de plaire, si dé-

licieux quand il n'est pas l'enfant et le complice de la vanité, lui donne ce charme qu'elle ne soupçonne pas, qu'elle ne cherche pas, et qui, par un pouvoir invisible, attire le cœur et commande l'amour. Voilà Sophie, et voilà ses lettres. Son style n'est jamais paré, mais il est toujours celui qui convient à la chose qu'elle dit, parce qu'elle a toujours senti ce qu'elle dit. De là le mot propre et l'inimitable délicatesse, et l'énergique simplicité qui va au cœur, et le fait palpiter de joie, de volupté et de tendresse. De là encore ce nouveau prix que la réflexion me découvre dans tout ce que tu écris, lorsque mes premiers transports sont amortis, et mon jugement revenu; car ce mérite si rare de la simplicité éloquente, de l'esprit du sentiment nu et pur ne lui échappe pas; ainsi tu fais le charme, et tu le prolonges : ainsi tu serais une amie aussi précieuse qu'une adorable amante; ainsi tu me serais toujours chère et bien plus chère que ne l'est ma vie, quand tu ne voudrais être que ma sœur!..... Ah! Sophie, Sophie! reste pourtant mon épouse : pourrais-tu jamais renoncer au doux nom d'amante?... Sophie, rappelle-toi ce jour de bonheur et de gloire où Gabriel te disait : « Oserai-je être heureux?.... » Tu ne répondais pas, et il te pressait contre son sein.... « Sophie, oserai-je être heu« reux?.... » — « Tiendras-tu les promesses de l'a« mour? » dis-tu.... Et j'étais ton époux lorsque nous recouvrâmes l'usage de la voix.... Ah! Sophie! j'ai tenu ces promesses sacrées, et l'ardeur dont brûle Gabriel durera autant que sa vie.

Explique-moi si c'est de la mauvaise mère que ce mousquetaire est l'amant; et si mademoiselle de la Rivière est sa fille.—J'aime tout-à-fait madame de Villeneuve sans la connaître; mais assurément, je puis aimer sur parole ce que tu aimes. Je te recommande celle qui te sert. Je soupçonne son cœur fort au-dessus de son état.

Je suis bien-aise que tu sois contente des bagatelles que je t'envoie; il y a des morceaux qui ne me donnent que la peine de choisir, d'extraire et de refondre; mais c'est te rendre un service, et l'*essai sur la littérature*, etc., sera un recueil utile, où je n'aurai guère d'autre mérite que d'avoir beaucoup et bien lu. Je t'en ai envoyé la suite, qui t'amusera davantage que le premier livre, et le traité sur l'inoculation, qui te suffit, et au-delà, pour te décider; mais il faut maintenant attendre que ta fille ait trois ans.

Je crois que M. Boucher, plus sévère que moi, fait rendre gorge à Brugnières, et lui paraîtra un diable. J'ai redemandé ta bague, parce qu'elle m'est un trésor précieux, et mon épée, parce qu'il ne lui convient pas de la porter. Mais M. Boucher (vous voyez bien, monsieur, que vous êtes *monsieur* à peu près tout court) veut avoir de l'argent. Il est vrai que, comme il est bon jusque dans son austérité, il n'a rien dit à M. Lenoir, et s'est contenté de parler ferme à Brugnières, qui, comme tu crois, ne sait que lui obéir.

Fontelliau n'est point et ne sera point perdu. La sagesse de M. Boucher et la bonté de M. Lenoir

l'ont sauvé. Sous une autre administration il était en péril. Au reste, nous n'avons point, ou du moins nous n'avons que peu de reproches à lui faire.— J'ai dit à M. Boucher le résumé de la trahison de Provence : je dis résumé, parce que tu sens bien que les détails eussent été beaucoup trop longs, et que j'avais beaucoup d'autres choses à lui dire. Je ne serai probablement pas à même, de long-temps, de rien entreprendre de ce côté; mais je renonce moins que jamais à mon projet, que d'ailleurs je n'exécuterai pas à l'aventure. Quelles idées singulières a cet homme!

Tu auras beau dire, ma Sophie; je ne vois sur mon *almanach de cabinet* qu'un gros, et lourd, et rustique Jérôme, le 30 septembre, et point du tout cette jolie et gracieuse et svelte Sophie, qu'apparemment nous fêtâmes à Roterdam avec assez de ferveur pour qu'elle ne me fît pas la moue. C'est ce même *almanach* qui t'a valu le 24 une lettre; ainsi je te conseille de n'en point dire de mal. Hélas! ma bonne Sophie, je ne suis point galant; comment le serais-je? je suis amoureux; il faut bien de la liberté d'esprit pour pratiquer l'art de la galanterie, et un homme rempli d'une grande passion doit paraître bien peu aimable à quiconque ne l'aime pas. Cependant je tâcherai de faire sourire cette Sophie de septembre, puisque tu juges à propos de la canoniser. Est-ce une vierge ou une martyre, ma bonne? Tâche un peu qu'elle conjure *monsieur le diable*, et que, par son intercession ou ses exorcismes, il redevienne le bon ange. Je conviens

bien que si, comme on ne peut le nier, accorder à quelqu'un plus qu'il ne peut exiger, est générosité, on se montre infiniment généreux envers nous si esclaves, si disetteux, si infortunés. O vertu sublime qui élève l'homme au-dessus de lui-même, puisque la nature ne lui prescrit que la justice! Vertu plus noble qu'aucune autre, aussi utile que la bienfaisance, aussi tendre que la pitié, et qui réunissez ainsi, en vous seule, le dernier degré de perfection de la moralité, de la perfectibilité humaine, vous êtes, après l'amour, l'idole de mon cœur! Mais l'art d'être généreux, peut-être aussi rare que la générosité, y ajoute infiniment: cet art, M. Boucher le possède parfaitement, et c'est à cause de cela que je lui répète que j'aimerais mieux être battu que menacé.

Tu te sers de lampe depuis que je te l'ai recommandé; eh bien! depuis le 6 novembre, que M. Demours m'a ordonné de ne m'éclairer qu'avec de l'huile, M. de Rougemont m'a promis chaque jour une lampe. Il m'a dit depuis qu'il en avait commandé une, comme si l'on n'en trouvait pas cent mille à Paris. Enfin il y aura mardi cinq mois que j'en demande une, et je ne l'ai, ni ne l'aurai. Je te permets de haïr M. Cerbère[1]; il est, en tout temps, très-méprisable et très-haïssable; il n'a point vu ta dernière lettre, et n'en verra plus désormais; car M. Boucher a et aura la bonté de cacheter. Cela lui a fait faire une lippe de six pieds, et me valut une

[1] M. de Rougemont.

scène hier après dîner, sous un autre prétexte; cela se termina fort bien. D'ailleurs tout ce que certaines gens disent l'après-dîner est sans conséquence.

Il est impossible que je sois à la Bastille, et je n'y pense plus; M. Boucher m'a parlé sur cela avec toute sorte de raison et de bonté. J'ai entièrement déféré à ses conseils : il n'est ni dans mon caractère ni dans mes principes de rabâcher; et on me ferait justice sur les griefs essentiels. Au reste la nourriture est bonne maintenant, et même mieux qu'à toute force je ne pourrais l'exiger.

C'est à *monsieur le diable* qu'il faut parler de la dimension des paquets. J'avais quelque crédit auprès du bon ange, mais je ne m'y frotterai pas maintenant; je n'entends rien à négocier avec les puissances infernales; ce qui me pique, c'est que sa mine est très-douce, et de plus qu'il a une très-aimable et très-estimable dame pour femme, qui ne voudrait pas, pour rien au monde, lui donner la coiffure des diables. Pourquoi donc ambitionne-t-il ce titre? Mais aussi c'est ta faute : *il serait forcé de devenir diable;* ainsi tu violes ses intentions et sa pudeur. Je te dirai toutefois que, soit envie de me faire parvenir au plus tôt ta lettre, soit (ce qui serait plus diabolique) désir que je reçusse plus tôt sa mercuriale, il m'envoya ce paquet avec une diligence que, sans son billet, j'aurais trouvée charmante..... A tout prendre, je crois qu'il pourrait lui rester encore quelque reste de la bonté céleste. Tente cet exorcisme, je t'en prie. J'ai demandé à

M. Boucher l'estampe qui a servi de modèle au dessin qu'il a bien voulu te faire parvenir.

Tes projets sur l'enfance de la petite me font grand plaisir ; mais prends bien garde qu'on ne l'élève monastiquement. Je t'en demande pardon, mais j'ai vu sortir bien peu de bons sujets des couvents. Au reste, je ne mets presque pas en doute qu'avec l'intercession de M. Lenoir, tu n'obtiennes, même de madame de Ruffei, de l'avoir dès l'âge de trois ans. Je ne vois pas à cela le plus petit inconvénient, d'autant qu'elle peut être avec toi, c'est-à-dire dans le même couvent, sans être à toi.

Je t'ai dit que j'exigeais, et non pas que je te demandais que tu fisses ton histoire. La manière dont je l'ai traitée (en dialogue) jette assez d'intérêt et de vie dans le récit, mais exclut beaucoup de détails. Sans entrer dans de nouvelles discussions sur son style, l'unique raison que tu aies de te refuser à ma prière, c'est ta paresse ; et je ne la reçois point. Je veux absolument que tu écrives tout ; mais je dis tout, dans le plus grand détail. Songe que tu ne travailles que pour moi ; c'est-à-dire pour toi ; qu'il n'est point question ici de littérature ni d'amour propre, mais de sentiment ; que tu n'as qu'à laisser courir ta plume au gré de ton cœur ; qu'enfin je me suis fait de cette idée un plaisir délicieux ; qu'ainsi tu dois la réaliser ; et que, si tu le veux, ce manuscrit ne sortira de tes mains que pour passer immédiatement dans les miennes. Ah ! ma Sophie, pourquoi voudrais-tu m'empêcher de voir tracés de ta main les monu-

ments de nos amours? Ce sera le charme de ma vie, la consolation de mes maux, et leur plus digne prix, après le bonheur de me réunir à toi. Ne me résiste plus, ou je croirai que tu rougis de m'avoir tant aimé.

Et moi je te déclare que j'aimerais mieux t'avoir poignardée, que de te trouver infidèle; ou, pour rentrer dans la question que je t'ai proposée, qu'Orosmane me paraît moins malheureux lorsqu'il apprend que Zaïre, qui vient de périr de sa main, est innocente, qu'il ne l'était au moment où il se croyait trahi par elle. Un seul mot va te faire sentir que j'ai raison : il sait bien, cet Orosmane, s'il est amant, s'il n'est pas un lâche, qu'il ne survivra point à celle qu'il vient de sacrifier : le remords qu'il ressent pour avoir tué sa maîtresse innocente va donc finir avec lui; mais cette horrible idée de la trahison de Zaïre, ce tourment insupportable qui a guidé sa main armée dans le sein de sa maîtresse, ont disparu. Peux-tu douter qu'il est moins malheureux? *J'étais aimé*, se dit-il : Dieux! qu'il est soulagé! Il l'est d'autant plus, qu'il ne met pas même en question s'il va s'immoler sur le corps sanglant de son amante. Il ne raisonne pas : il sent; s'il raisonnait, il serait tout entier à ses remords; mais il est passionné, et l'idée si douce de l'innocence de ce qu'il aime compense fort au-delà celle de l'avoir tuée, car elle va être vengée. Orosmane va mourir : le tourment de sa perte est prêt à finir; et si celui de sa perfidie s'y fût joint, l'aspect de sa mort ne l'eût point soulagé; il eût fini dans

les convulsions du désespoir..... Mais c'est dans la seconde situation qu'Orosmane se tue..... Il se tue lui-même, dis-tu..... Il a fait bien plus auparavant, il a tué Zaïre. Orosmane, forcé de vivre après son crime, eût été plus à plaindre sans doute; mais il fut aimé; il le sait; il meurt. Orosmane n'est point malheureux...... Enfin, ma Sophie, s'il te reste le moindre attachement à ton opinion, je n'ai plus qu'une question à te faire, et je souscris à ta réponse..... Mon amante ne vit plus..... ce mot est affreux sans doute! Elle vit; mais ce n'est plus pour moi! Elle vit; mais c'est pour un autre! Compare et juge.

La fin de ta lettre est délicicieuse, et m'a d'autant plus touché, que j'ai eu toutes les mêmes idées, ou, si tu veux, fait les mêmes rêves, tant il est vrai que Sophie est l'ame de mon ame; tant je compte sur mon amante et sur tout ce qu'elle peut oser et sacrifier pour moi. Au reste, garde-toi, en aucun temps, de te faire mettre à Vincennes; tu serais sur la même paille que moi, tu y serais cent ans, que cent ans tu ignorerais mon existence, si tu ne la savais pas d'ailleurs..... Pour un domestique, oh! oui, je n'en refuserais pas un de ta main, si on me le donnait; mais les diables sont bien malins, et se connaissent en sexe on ne saurait mieux. Il faudrait donc s'entendre avec eux, ou y renoncer; et encore je doute que mon père voulût jamais payer ta pension et tes gages; car un domestique ne coûte pas ici moins de douze cents livres; et tu sens que je n'en attends pas autant d'un homme qui me re-

fuse des chemises..... Mais laissons là ces châteaux en Espagne. Ma mère, si elle se tire d'affaire, fera tout pour moi; mais ma mère vieillit, et les méchants ne meurent point. M. Lenoir, en ce moment, est presque mon unique ressource; si le sort me l'ôtait, ce serait un coup affreux : nous aurions cependant encore cet espoir, que M. Boucher n'est point amovible; qu'il est fait pour jouir toujours d'une grande confiance, et qu'assurément il nous veut du bien. Je comptais sur un ami, qui peut-être est pusillanime (du moins une chose que l'on m'en a dite m'étonne). Je n'en ai point la certitude; j'ai celle de son honnêteté; s'il a été trompé, il peut être détrompé.

Le marquis de Tourettes et la comtesse de Vence (surtout celle-ci, que j'aime, honore et respecte) feraient, je crois, beaucoup pour moi, et la fille de M. de Vence beaucoup aussi (la fille, s'entend celle qui s'appelle Julie). La famille de ma mère, avec laquelle on ne m'a jamais permis de me lier, a apparemment oublié mon existence. Celle de mon père juge uniquement d'après lui. Si mon corps résiste à ma situation, sans doute je surnagerai tôt ou tard; mais ce *si* est fort hasardé. Cependant, espère, travaille, projette, essaie, mais rien avant le temps. Il est des occasions où l'on se recule beaucoup en se hâtant. Ce qui m'importe, c'est que ma fille soit auprès de toi, ou dans des mains sûres, en attendant le calme; c'est que Sophie-Gabriel m'aime toujours comme je vois qu'elle m'aime, et qu'elle apprenne à Gabrielle-Sophie à

m'aimer; c'est qu'elle soit sûre que ma tendresse est à l'épreuve du sort et du temps; que jamais rien ne pourra me rendre ni lâche ni infidèle..... Ah! tu es de même, je le sais; et tes vertus sont les garants de mon éternelle constance. Puisses-tu n'être belle que pour moi! Et puisse cependant le charme qui te suit nous conserver nos amis, et nous en acquérir! Mais sois heureuse avec Gabriel, ô mon tout, et ne cherche jamais le bonheur avec un autre... Tu ne le trouverais pas. Que l'espérance, crédule peut-être, mais nécessaire à la vie, nous soutienne, nous console, nous préserve. Que, dans nos jours d'angoisse et de détresse, elle nous promette un heureux lendemain.... Ah! tu le dis comme moi; un jour, un seul jour, serait un dédommagement incomparable, et qui ne nous laisserait pas de regrets. *Addio, amore unico, sposa cara, amante fedele..... Non ho trovato un solo baccio nella tua lettera*[1].

GABRIEL.

Je n'écris pas davantage, parce que je t'envoie cette fois beaucoup de pièces fugitives, pour ne pas arriérer les nouveautés. Travaille, puisque tu le veux, mais modérément, et aux conditions que je t'ai imposées.

Ma fille est fort bien en nankin; mais je voudrais qu'elle eût beaucoup de linge, afin que l'on n'eût pas de prétexte pour la tenir malpropre. Je

[1] Adieu, amour unique, chère épouse, amante fidèle... Je n'ai pas trouvé un seul baiser dans ta lettre.

voudrais aussi que l'on intéressât par quelques douceurs, de temps à autre, la nourrice à en avoir bien soin ; et qu'elle pressentît que cet enfant peut lui faire du bien un jour.

Je te remercie de tes pauvres nouvelles. — Ne force pas sur le filet ; cette position est mauvaise pour la poitrine ; et en général travaille moins, et surtout moins assiduement. Marche beaucoup, je t'en supplie. — Peux-tu douter que je ne sois très-content et très-reconnaissant que tu n'aies pas voulu voir cette petite *maritorne* de chanoinesse ? — Admirez les fruits de la savante éducation des bonnes femmes. Ma fille en quatorze mois ne marche pas seule ; mon fils se traînait à quatre et courait à sept. Il m'est impossible de t'envoyer mon drame ; il ne te passerait pas. L'autre manuscrit est entre les mains de M. Boucher. Il fera ce qu'il voudra. Il me semble qu'il pourrait, sans inconvénient, t'envoyer la première partie, en se chargeant de la faire copier ; mais il est absolument et uniquement le maître. — Mes dettes sont payées, ou doivent l'être. Tout homme de bon sens, qui connaîtra le monde, sentira bien que, pour finir toutes mes affaires en quinze jours, mon père n'aurait pas besoin de la moitié du crédit qu'il emploie pour m'étouffer. — Est-ce que ton frère vise encore à la première présidence ? Qui est-ce qui l'est à présent de Dijon ? Je t'avertis, en passant, qu'on peut, sans un trop grand crime, copier les lettres qui intéressent ; je m'en suis éclairci. — Il est impossible que Brugnières porte à son doigt une

bague de la mesure du tien, et qu'il l'ait perdue ainsi. — Du Clairon pourrait nous avoir l'original de la lettre à M. Burlam. Vlam, tout piqué qu'il est, ne s'y refuserait pas, surtout pour quelques florins. — Es-tu folle de craindre qu'un nom ou un autre, un son ou un autre, diminuent ou augmentent ma tendresse pour ta fille? Je doute d'ailleurs qu'elle pût jamais porter mon nom quand tu serais ma femme. Un enfant naturel peut, avec le consentement de son père, porter son nom, sa livrée, ses armes; mais un enfant adultérin ne le peut pas; du moins, je le crois.

LETTRE LXXXVII.

A LA MÊME.

20 février 1779.

Je ne te cacherai point, mon adorable amie, que ta lettre m'a d'abord agité. Le tableau de ton inquiétude et de tes combats, dans un moment où ton esprit aurait dû être calme, puisque tu ne balançais pas, était fait pour pénétrer le cœur, trop sensible peut-être, de ton ami. Aussi te répondit-il une lettre brûlante où, rendant toute la justice possible à tes intentions, il condamnait ta perplexité, la conduite de tes amies, les conseils d'un homme de mauvaise foi, qui ne se donne pas même la peine de raisonner, et surtout l'importance que tu donnais à toutes ces enfances, et qui allait jusqu'à

affecter ta santé ; monsieur le bon ange se trouve scandalisé de ma lettre ; et ce qui est fort plaisant, et ce qui, cependant, ne m'a pas du tout fait rire, il se donne les airs, non de se ranger du parti de tes conseils (je ne lui pardonnerais de ma vie), mais de te défendre contre moi. « S'il était, dit-il, « aussi amoureux que je suis, et qu'il l'a été, il « croirait n'avoir que des remercîments à faire sur « les sentiments que l'on m'a fait connaître. » Je veux que l'amour me punisse si, à cet égard, je te faisais autre chose. J'observerai de plus que celui qui dit : *j'ai été amoureux*, ne doit pas prétendre l'avoir été comme moi ; car, si cela était, il dirait : *je suis*, et non *j'ai été*. Les amours qui finissent ne sont pas les nôtres. J'observerai enfin qu'on aura de la peine à me convaincre que je te doive des remercîments pour n'avoir pris, pendant vingt-quatre heures, qu'un bouillon ; et pourquoi ? parce que l'on t'a obsédée et ennuyée d'absurdités et d'avis aussi lâches que fous, et de contes aussi peu vraisemblables que peu décents.

Mais je dois beaucoup de remercîments à ce sévère aristarque, pour n'avoir point laissé passer une lettre où *je paraissais douter de tes sentiments, et élever des questions sur un objet répondu* ; je lui dois, dis-je, autant de remercîments que je me devrais de reproches, s'il avait raison ; car assurément je n'eus jamais une intention si cruelle, et une ingratitude si noire n'a pu naître dans mon cœur. Il faut donc jeter toute la faute sur mon esprit, sur l'impropriété de mes expressions, et le

bon angé a, dans cette supposition, bien fait de les proscrire.

Je ne saurais convenir de même qu'il ait raison de trouver « que la lettre à laquelle j'ai répondu « serve de réponse à celle que j'écris. » Ma lettre, quoique très-empreinte de mon amour, était toute pleine de discussions et de raisons. Je n'en trouve pas une seule dans la tienne. La pureté de tes sentiments, l'immutabilité de ton amour, si je puis parler ainsi, s'y font sentir sans doute, puisque c'est Sophie qui l'a écrite; mais elle a absolument perdu la tête, et elle ne sait qu'aimer et se désespérer. Gabriel, au contraire, reprenait pied à pied chacun des plats arguments de M. de Marignane, chacune de ses fictions grossières, et montrait que son conseil n'était pas plus raisonnable qu'honnête.

« L'on voit de sang-froid que je puis reposer en « paix au sein de la fidélité. » Mes sens très-enflammés ont vu aussi cela; mais ils ne reposeront jamais en paix, lorsque je lirai : « O Dieux ! les « cruelles femmes me feront mourir. De tout le « jour je n'ai pris qu'un bouillon; il est minuit. » Eh! pourquoi cette terrible agitation? pour la cause la plus futile, pour des espérances infiniment et trop légèrement conçues, sur-le-champ démenties, pour des rabâchages qui ne peuvent qu'exciter l'indignation ou la pitié; pour les tons importants d'un homme de mauvaise foi, dont on n'a que faire, qu'on ne connaît pas, et qui, dans l'instant, montre le bout de l'oreille, qu'il avait un moment ca-

ché... Oui, *bon ange! je relirai ces caractères chéris;* mais je ne serai pas plus *satisfait qu'inquiet.* Car pourquoi serais-je satisfait? Je sais depuis longtemps *les dispositions où l'on est;* et ce n'est pas pour rien que j'ai aimé et que j'aime comme j'ai fait et comme je fais; mais, pour répéter mes propres expressions, je suis inquiet et nullement satisfait des pleurs, des combats, des terreurs, du délire, parce que je dis qu'un *non* décidé est court, et tout-à-fait à l'abri des débats, des amphibologies, des circonlocutions, des répliques; tout cela ne dit pas que je doute du cœur : je serais mort, si j'en doutais.

Enfin on ne veut pas que j'entre dans ces discussions; je n'y entrerai point, et je répète que l'intention qui a présidé à cette défense doit te plaire, et exciter ta reconnaissance; mais je te répéterai aussi un seul mot de ma lettre, qui t'importe. Je te sais incapable de déférer, sous quelque prétexte que ce puisse être, au conseil que l'on t'a donné; mais si mon amante et mon épouse, si celle à qui j'ai donné tout mon être, avait jamais la faiblesse de se faire passer pour m'avoir sacrifié, je ne la reverrais jamais. Voilà une résolution sur laquelle je ne varierai point. Ton cœur suppléera à mes raisons, et te révélera mes motifs. Je te les exposais peut-être avec trop d'énergie; si ma lettre devait te coûter une larme amère, on m'a beaucoup obligé de la soustraire. Ma Sophie! si tu me demandais ma vie, ah! je te la donnerais avec transport; mais ne me demande jamais le moindre de mes droits

sur toi. Je les ai réduits à la fidélité et à la constance que tu m'as jurées. Sois l'arbitre de mes jours, de mes plaisirs, de ma destinée; mais, si tu me laisses la vie, laisse-moi ton amour. Il m'est permis, sans doute, de te rassurer, du moins sur des terreurs très-déraisonnables; de te dire que la crainte du refuge de Besançon ou de Sainte-Pélagie est absurde; qu'il est impossible que l'on y fasse mettre, quelques années après l'éclat, une femme que son mari outragé n'a pu faire enfermer au moment de la conviction. Je t'apprendrai aussi, et tu sais que je ne suis point un homme à chimériques espérances, je t'apprendrai, dis-je, que, selon toutes les apparences, l'étoile de l'*ami des hommes* pâlit; qu'on l'attaque de bien des côtés; que son égide tombe en lambeaux; que sa réputation croule; que sa tête baisse; que ses manœuvres se dévoilent; qu'encore aujourd'hui on *m'invite à l'espoir*, et surtout que l'homme qui chicane ma lettre ne chicane pas mon avis.

Attendons, chère amante, patientons, ne nous lassons point, peut-être au moment où nous voyons le terme. Après tout, ton amant ne te prêche qu'une morale dont il te donne l'exemple. Mais surtout, ah! surtout, calme-toi. Ta santé si robuste te manque toujours, chère amante, quand il te faut lutter contre les peines du cœur. Au fond, cela seul m'inquiète. On t'agite, on te trouble, on t'obsède, on te fait craindre de manquer, par une opiniâtreté inflexible, l'occasion de me servir. Ah! tu n'as pas cru, tu ne croiras pas sans doute que

je veuille l'être à tout prix. Mais plus de ces enfances cruelles, de cet abandon... j'ai presque dit criminel. Quoi! tout un jour sans manger! et tu veux que je me soigne! et le bon ange veut que je te remercie, toi qui me refusais jusqu'aux dons de l'amour, s'il te plaisait de voir quelque chose d'extraordinaire dans ma physionomie! Tu as pour toi ta conscience et Gabriel, et les rumeurs des autres te tourmentent! donne-leur donc tes yeux, si tu veux qu'ils voient comme toi! donne-leur cette ame céleste et tout aimante, que je n'ai connue qu'à toi seule. Cueille des fleurs sur un arbuste, et n'y cherche pas des fruits. On t'a tendu un piége, tu y as donné; je n'en suis ni étonné ni fâché; mais ce qui me chagrine, c'est que tu t'en désespères, comme s'il t'avait fait faire un faux pas. Chère amie! ma Sophie-Gabriel! je récris bien rapidement cette lettre, au milieu de la nuit, quoique assez malade, afin de ne pas différer davantage un envoi déjà trop retardé par ma faute. Tu ne me trouveras donc point aimable aujourd'hui; mais, comme tu ne m'en aimeras pas moins, ne me laisse pas long-temps dans l'état d'anxiété où je suis; car je vais, jusqu'à la première lettre, te voir continuellement comme tu étais le 18. Et voilà le terrible fardeau de l'absence! Tout va-t-il bien; Oui, cela était vrai tel jour; mais aujourd'hui? Le jour était-il orageux; on le voit toujours de même, et l'on ne jouit du retour du beau temps que lorsqu'on peut le croire passé.

Il faut t'expliquer ces mots *quoique assez malade*;

car ta tête, très-mutine et très-mauvaise, quoique le bon ange la prenne sous sa protection, serait bientôt aux champs. La révolution du printemps, ou plutôt le changement si subit de deux saisons, que nous avons eues en deux jours, m'a très-affecté; mais je commence à me remettre: j'ai eu quatre ou cinq accès de fièvre, et, ce qui était beaucoup plus inquiétant, une enflure considérable aux jambes; mais ce qui a bientôt rassuré, c'est que cette enflure était fort douloureuse et nullement molle, de sorte que tu peux être certaine que ce n'est point dissolution d'humeurs, penchant à l'hydropisie, mais tout simplement quelque rhumatisme peut-être goutteux. Je sais bien que la goutte est une triste chose à trente ans, et une infernale chose au donjon de Vincennes; mais tu conviendras que cela vaut mieux qu'une maladie mortelle, et presque inguérissable avec du chagrin. La fièvre a disparu, quoiqu'il y ait toujours un peu de fréquence dans le pouls, surtout le soir et la nuit. Je suis au petit-lait purgatif et aux bains, qui me rafraîchiront, ce dont j'ai un extrême besoin, qui me feront dormir, et chasseront le rhumatisme, de quelque nature qu'il soit, à la superficie de la peau, ce qui est fort à désirer. Rassure-toi donc, ma tendre amie, et surtout ne crois nos affaires ni désespérées, ni dans leur crise la plus favorable. Certes, quelle fureur! mets-toi bien dans la tête que ton enlèvement est le moindre des embarras de mon père et de ses griefs. De cela je suis sûr. Il ne me relâche point parce qu'il

veut me faire mourir ici, et c'est sur quoi il aura, l'amour aidant, un démenti complet; mais s'il voulait travailler à ma liberté, M. de Monnier ne l'arrêterait pas deux instants : la preuve sans réplique, c'est que l'autorité le désire. Au reste, je te le répète, et tu m'entendras mieux d'ici à quelque temps, on se lasse de son inflexibilité; on se lasse d'entendre dire tout à la fois au même homme que ses ennemis sont des calomniateurs, qu'il lui est permis de les mépriser, et qu'il faut qu'on lui laisse à lui seul sa charge, attendu qu'il est le plus malheureux des pères et le plus infortuné des époux. On trouve qu'il porte fort commodément sa charge, et que ces belles phrases n'expliquent pas trop comment un homme, je ne dis pas généreux, je dis aux sentiments les plus communs, bat ses ennemis à terre, fait enfermer sa femme, quinze jours après avoir gagné son procès, refuse tout à elle et à ses enfants, après leur avoir ôté, avec la liberté, tous les moyens de se plaindre. On pense que l'*ami des hommes* doit, tout autant et même plus qu'un autre homme, motiver ses trop justes raisons, lorsqu'il se croit obligé de sévir contre les deux tiers de sa famille.

Il est certain que, comme je l'écrivais il y a quelques mois à M. Lenoir, le chef, le maître des économistes a un peu trop compté sur l'ascendant de son nom, et que toutes ses preuves, résumées en dernière analyse, semblent se réduire à ceci :

« Ma femme est une malheureuse; car je lui ai

donné trois fois la v..... : j'ai dissipé le quart de son bien : je l'ai tenue vingt ans exilée ou enfermée : j'ai plaidé avec elle contre ma signature ; et le jour où j'ai gagné mon procès, j'ai fait enfermer cette épouse qui a cinquante-quatre ans, qui m'a donné onze enfants, cinquante mille livres de rente, qui est mariée depuis trente-sept ans, qui m'a adoré pendant dix, qui a patienté pendant trente, qui a supporté toutes mes maîtresses, qui s'est engagée pour moi, qui m'a tiré de Vincennes, qui ne s'est élevée que pour se faire payer de sa pension alimentaire, et sauver son fils aîné. Donc cette femme est une malheureuse ; cela est démontré.

« Mon fils est un scélérat; car tous mes biens lui sont substitués, et cela me gêne, quoique j'en aie vendu une bonne partie ; mais aujourd'hui que ces maudites substitutions sont publiées, je ne saurais me ruiner à ma fantaisie, et cela est dur. Mon fils est un scélérat; car il a refusé à cette mère, qu'il chérit, de prendre parti pour elle, voulant rester neutre entre les auteurs de ses jours : or c'est une infernale hypocrisie. Il s'est battu pour sa sœur, ses amis et ses maîtresses : or il n'y a que les scélérats qui se battent pour leurs sœurs, leurs amis et leurs maîtresses. Il a fait des dettes : or, ce n'est que quand on est père de famille et âgé de soixante-cinq ans, dépositaire de biens substitués, et de plus la lumière de son siècle, le Confucius de l'Europe, le législateur des rois, qu'il est permis de faire des dettes. Mon fils

a fait d'assez mauvais ouvrages; un entre autres à dix-neuf ans, que les députés des trois états de Corse m'ont prié instamment de laisser imprimer, ce que je n'ai pas voulu; et j'ai eu grand soin de lui dérober le manuscrit. Mais ces ouvrages n'étaient pas encore assez mauvais; et il y a une méchanceté diabolique à prétendre montrer des talents au moment où je commence à radoter. Mon fils est sans générosité; car il a tout pardonné à ses plus cruels ennemis : sans foi; car il a été transféré deux fois aux deux extrémités du royaume, sur sa parole et sans escorte; il est revenu de même de Hollande, et a tout sacrifié pour une amie qui est une franche coquette; car elle n'a jamais eu qu'un amant, et a tout perdu pour cet amant. Mon fils est l'homme du monde le plus violent; car il lutte, depuis son enfance, contre le malheur, avec un courage qui m'irrite : il est aussi le plus ingrat des hommes; car je le soupçonne de ne pas m'aimer, moi qui lui ai fait tant de bien. Enfin il n'est pas économiste; il doute de l'infaillibilité *de la science du maître*, etc. Donc il est un scélérat. Cela est plus que démontré.

« Il m'est permis de mépriser mes ennemis et de ne pas leur répondre; car j'ai fait des livres, et tout homme qui a fait des livres est infaillible, pourvu qu'il soit économiste : cela me paraît démontré.

« Je suis l'*ami des hommes ;* car j'ai intitulé ainsi mon premier ouvrage, et je n'ai jamais tourmenté que ma famille, encore bien médiocrement; car

je n'ai obtenu qu'à peu près cinquante lettres de cachet, ou contre ma femme, ou contre un de mes frères, ou contre mes enfants, mes parents, etc. Il est vrai que je n'ai jamais eu de place qui m'ait mis à même d'en tourmenter d'autres; mais ce n'est pas faute de l'avoir désiré. Ah! si mes vœux eussent été exaucés, comme j'aurais propagé la SCIENCE à coups de lettres de cachet! comme j'aurais exterminé les sacriléges douteurs!...... Mais, hélas! une épreuve de dix-huit mois n'a pas rendu le gouvernement économiste; on a renoncé à la science, faute de l'entendre. On a renvoyé le philosophe Turgot, mon féal disciple, qui, après cinq ou six famines et autant d'émeutes, aurait ramené l'âge d'or; et ce tendre et spirituel Albert, que les filous regrettent si sincèrement, cet économiste décidé, a fait place à ce Lenoir, qui ne sait que tout tenir en paix, et n'a pas l'esprit de rien bouleverser, ni de voir l'utilité des famines... O siècle! ô temps! ô mœurs! ô honte! j'en serai pour les dix-sept ou dix-huit volumes in-4° de mes œuvres, dont deux à peine lisibles. Toujours est-il qu'un homme qui a fait dix-huit volumes in-4° ne saurait avoir tort: il me semble que cela est démontré.

« Je suis le plus malheureux des pères, et le plus infortuné des époux; car c'est ma femme et mon fils que j'ai fait enfermer, qui sont heureux. Cela n'est-il pas démontré? »

Tu vois, ma bonne Sophie, que je n'ai fait qu'ajouter à chaque assertion de mon père ce qui y manquait; je veux dire la preuve puisée dans les

faits. J'ose espérer que tu trouveras que ce petit commentaire jette un très-grand jour sur les nobles défenses de l'*ami des hommes*. Quoi qu'il en soit, je te dis qu'une telle apologie n'a qu'un temps; que les cordes du crédit trop tendues se relâchent comme toutes les autres; que je finirai par intéresser le public, dans l'esprit duquel on a voulu me déshonorer, et ces ministres auprès desquels on m'avait si cruellement noirci. Mais il ne faut pas que l'autre moitié de moi-même désintéresse pour moi par sa conduite flottante, et c'est ce qu'elle ne fera pas. Elle laissera pour ce qu'elles valent les idées *soudaines* auxquelles on est tellement attaché dès la première inspiration, que l'on se fâche sérieusement, et que l'on menace de tout abandonner, parce qu'au premier assaut l'on ne se rend pas. Terrible menace, en effet, que celle de l'abandon d'un homme de soixante-quatorze ans que l'on ne connaît pas; et ruse bien enveloppée qu'un changement de décoration si impétueux, qui ne laisse point du tout voir l'homme qui s'est chargé d'une négociation, et qui est piqué au vif de prévoir le naufrage.... Je ne parle plus de cette *excellente idée*, car elle m'échauffe.

Repose tes yeux, je le veux absolument; point de pommade, je le veux encore. La fumée du marc de café reçue par tes yeux la tête enveloppée, des bains d'urine, souvent de l'eau et de l'eau-de-vie, point de travail au grand jour, et tes yeux ne m'inquièteront plus. Ne brusque pas non plus tes rhumes, parce qu'il faut toujours se méfier de

ce maudit lait, quand on l'a repoussé contre nature. Mais, au nom de toi-même, couvre-toi très-peu ou point la tête, lorsque tu seras guérie; je ne connais que ce moyen de n'avoir point de fluxions.

Ce que tu me dis de la religieuse à qui tu veux confier mon enfant, me plaît. Puisque cette pauvre petite, malheureuse dès avant sa naissance, ne peut être sous les yeux de son excellente mère, c'est du moins une espèce de bonheur qu'elle ne tombe ni dans des mains suspectes, ni dans celles d'une cagote ou d'une caillette. Le grand art de cette première éducation est de ne rien montrer, mais rien du tout, et d'instruire l'enfant par les choses auxquelles il faut obéir malgré qu'on en ait, et non par les mots, qu'il n'entend pas. C'est ce que le sage et grand Rousseau appelle éducation négative, qui tend à perfectionner nos organes, instruments de nos connaissances, avant de nous donner ces connaissances, et qui prépare la raison par l'exercice des sens. L'éducation négative, dit-il, n'est pas oisive; tant s'en faut. Elle ne donne pas la vertu, mais elle prévient les vices; elle n'apprend pas la vérité, mais elle préserve de l'erreur. Elle dispose l'enfant à tout ce qui peut le mener au vrai, quand il est en état de l'entendre, et au bien, quand il est en état de l'aimer. Au lieu de cela, l'éducation positive, qui tend à former l'esprit avant l'âge, et à donner à l'enfant la connaissance et les devoirs de l'homme, énerve le corps, fausse l'ame et fait avorter l'esprit. Mais dans le temps, je te parlerai à fond sur cet intéressant

sujet. Je voudrais que ce fût bientôt qu'on la tirât de ce village; cependant pas encore: qu'elle tette aussi long-temps que les dents la tracasseront. D'ailleurs il n'y a que du bien à ce que les enfants deviennent un peu paysans; mais ce costume est, comme tu sens, moins long-temps convenable aux filles. Comment es-tu si liée avec cette hospitalière qui n'est pas où tu es?

Les terreurs de madame de Ruffei sont excellentes. Pauvre femme! eh! que ne la fait-on un peu prisonnière d'état pour la rassurer? C'est ainsi que je disais, à propos de la haute sagesse de M. de Rougemont, qui prétend qu'avec les ressorts d'une montre on scie des barreaux: *Ne pourrait-on pas, pour la perfection de l'art et l'honneur de l'invention, le mettre à l'essai?*

Je crois que ton raisonnement sur la non-distinction de *femme mineure* et de *fille*, pour la qualité du rapt, est assez bon. Cependant il me paraîtra toujours difficile qu'un homme de vingt-six ans, que j'avais alors, passe pour séducteur d'une femme de vingt; et d'ailleurs je doute que tu aies fait à tes avocats une observation qui est essentielle, et peut changer la thèse dans votre coutume de Bourgogne. Le mariage émancipe, puisque, dès ce moment, on peut tester sans autorisation. Mais une telle émancipation n'équivaut-elle pas à majorité? pour toi, le cas ne m'a jamais paru douteux. Les Valdhaon ignorent-ils la naissance de cet enfant? non, puisque le vieux marquis lui a fait nommer spirituellement un curateur pour se voir déclarer

bâtarde. Grand acheminement à une réconciliation! Quant à tes lettres, te revoilà encore à cette folie. Ce n'est pas l'embarras de les ravoir, il y a des moyens. Mais crois-tu donc que, pour sauver sa vie, Gabriel voulût déposer tes lettres en justice? Certes je n'imaginais pas que nous en fussions encore ensemble à ces éléments. Mourir et vivre l'un avec l'autre, ma Sophie-Gabriel, voilà notre devoir et notre sort. Mais crois-moi, nous ne mourrons point avant le bonheur. Tu l'entendras encore, cette voix, qu'en effet l'amour rend mélodieuse, quand il ne l'éteint pas! Ils seront enlacés, nos bras amoureux! ils se presseront, nos cœurs! et tu fermeras de tes baisers brûlants cette bouche qui, près de toi, ne sait que dire : *Je t'adore*.... L'amour a des peines cruelles sans doute; mais le cœur qui ose s'en plaindre n'est pas fait pour le sentir. Non, les regrets ne sauraient germer dans celui qui a éprouvé ses délices; et lors même qu'il ne vit plus que de souvenirs, il est encore heureux.... Ah! ma Sophie, que cette phrase italienne qui termine ta lettre est charmante! Mais hélas! je l'ai trop bien entendu... Oui, je le vois, nos cœurs et nos sens se répondent.... Ah! le lierre n'embrasse pas si étroitement l'arbre qu'il entoure, que nos ames, et nos imaginations, et nos corps ne se serrent l'un à l'autre... Puisses-tu, ah! puisses-tu cependant ne pas être consumée des mêmes feux que ton infortuné Gabriel.

Tu sauras bientôt (car cela est public) que la mère de Pauline plaide contre son père; mais j'i-

gnore absolument et où elle est, et comment elle est avec son preux pourfendeur d'hommes. J'ai bien peur que ce ne soit un autre Thésée, depuis que son Ariane n'a plus de couronne d'or.

Ah! je le savais bien que tu ne voudrais pas être ma sœur! Mais, ma Sophie, que ne m'es-tu pas! Les délices de l'amour et les douceurs de l'amitié, voilà ce que je t'ai dû de connaître. Hélas! et moi aussi, je l'éprouve mieux chaque jour: ceux-là mêmes qui savourent le mieux leur bonheur, ne savent l'apprécier que quand ils l'ont perdu........ Mais ton observation est bien vraie; ou plutôt le sentiment qui te fait tout deviner t'a révélé quel est le vrai secret de la constance. C'est l'énergie de la passion qui nous unit autrefois à l'objet aimé. En vain les amants ordinaires éprouvent une langueur d'autant plus prompte qu'ils se sont crus plus épris; ceux qui se sont bien aimés trouvent dans leurs feux mêmes l'aliment de la flamme sacrée qui les embrase. Ce qu'ils sentent est si loin de tout ce que les distractions ou les passions subalternes leur offriraient, qu'ils ne peuvent qu'aimer, parce qu'ils ne trouvent que dans l'amour pâture pour leur sensibilité brûlante, inépuisable; et ils ne peuvent qu'aimer le même objet, parce que tout leur paraît glacé auprès du cœur auquel ils ont donné la vie. Voilà, ô ma Sophie! voilà pour ton heureux Gabriel le gage le plus assuré de ton amour. Tu feras le reste par générosité; tu le chériras, parce qu'il te faut aimer, et que lui seul est à l'unisson de ton ame.

Ils sont fort bêtes, ces pauvres amants, de ne pas remplacer ce petit garçon qu'ils ont perdu. Je plains de bonne foi le sort de mademoiselle de la R.....; car je sais trop bien qu'il est de mauvais pères et des mères insensibles, quoique je ne le comprenne pas encore. Mais j'avertis tes deux amies que, si elles veulent être les miennes, il faut qu'elles ne disputent point avec toi jusqu'à t'affecter, et surtout qu'elles ne diffèrent pas tant de mes principes en amour! Quoi, parce qu'un homme qui a de l'ascendant dans cette ville, et qui, je crois même, en est seigneur, se sera rangé de l'opinion de ta mère, il faudra que celles qui se disent tes amies te rendent la vie dure, et t'induisent en erreur, te fassent des tableaux exagérés et hideux pour troubler ton imagination, sans rien gagner sur ton cœur, au lieu de calmer l'une et de soulager l'autre! Certes c'est bien là l'esprit intrigant et négociateur des petites villes; mais ce n'est pas celui de l'amitié. — Tu es très-plaisante sur le compte de celle qui te sert, et elle ne m'attendrit plus; mais, je t'en prie, que ces illusions de couvent ne te soient pas contagieuses; arrange-toi avec ces borgnes et ces Hollandais. Tu ne m'en dis jamais mot. Tu crains de me rendre jaloux. — Hélas! ma Sophie, la triste Sophie est au moins vierge, si ce n'est martyre.... Chère amie, tu me trouves bien fou. Mais c'est sur tes yeux, sur ta bouche, sur ton cœur, sur tout toi qu'erre ma raison. Rends-la moi, ou laisse-moi la reprendre, avec mes lèvres brûlantes. *Suo dolce mente 'l cor m' innamora! pel fuoco ond' io tutto m'in-*

fiammo, dammi de' baci senza conto[1]. A propos de cette mauvaise petite sainte, je m'occupe d'elle, je t'assure; mais qu'elle attende.

Reçois mes plus tendres remercîments pour ta charmante complaisance. Tu ne conçois pas le plaisir que me fait l'idée de voir tracés par ta plume naïve et touchante nos amours, et nos plaisirs, et nos malheurs; de chercher, dans tes simples et tendres aveux, la trace des progrès que je fis sur ton cœur, et les combats que tu ne m'as point avoués, et les tendresses que tu m'as dérobées, et les larmes que te coûtèrent tes rigueurs et mes gémissements; et la marche lente, mais si délicieuse et si tendre, des sentiments et des réflexions qui te conduisirent à m'accorder le bonheur et la victoire. Ta tendresse est si silencieuse, ta générosité si modeste, tes procédés si rares, et tes manières si simples; tes sensations si douces, et cependant si rapides; ton amour si ingénu et si décent, si brûlant, si réservé, toutes les fois qu'il faut ménager la tête ou le cœur trop actif de ton Gabriel; ma Sophie est un composé si rare et si admirable pour qui sait la sentir et l'étudier (car il faut ces deux facultés pour te connaître), qu'il n'y a que ta candeur et ta voluptueuse délicatesse qui puissent dévoiler tant de replis dont les graces, les charmes et la vertu ont enveloppé ton innocence et ta tendresse naturelle. J'ai éprouvé que mon pinceau trop vigoureux, et guidé par l'impétuosité d'une passion

[1] Son doux esprit m'enflamme le cœur; pour calmer tout ce feu, donne-moi des baisers sans compter.

la plus ardente qui fût jamais, ne pouvait saisir les nuances fugitives. Que te dirai-je? la tête me tourne quand je m'occupe de ce travail; tu es là; je te vois, je te sens, tu m'embrases, et le travail y perd aussi bien que la santé. J'ai bien prévu qu'il était impossible que ces mémoires, exécutés comme je les demandais, fussent vus par un tiers; ce serait te forcer à la circonspection, resserrer ton cœur, glacer ton imagination, et ôter tout le charme de l'ouvrage. Je te promets donc ce que tu demandes, excepté les corrections. Je reverrai l'orthographe. Mais me préserve l'amour de toucher d'une main profane à ce qu'il t'aura dicté! Au reste, sache-moi gré de ma patience, ô mon tout! car, outre que ce n'est pas ma vertu, je fais de ces mémoires, tels que je les conçois, le bonheur de ma vie. Ah! j'avoue que je t'attends au treize décembre, et à la terrible scène de chez Mauvais : et graces te soient rendues, je te le répète encore une fois.

Qu'est-ce que ce monsieur t'a dit de l'*Ami des hommes* et de son fils? — Il faut l'avouer, on ne saurait penser sans indignation, et sans un serrement de cœur qui approche de la rage, à la malheureuse habitante de sa majesté. Cependant son sort n'est pas désespéré; et sois bien persuadée que *tel qui avance d'une marche lente ne fait que des pas sûrs*. C'est un des mots du bon ange, et il ne me trompait pas. Trop de précipitation nous eût peut-être absolument privés d'un puissant avocat qui pouvait, par des considérations politiques précédentes, être soupçonné de ressentiment contre le

tyran du client, plutôt que d'intérêt tendre, fondé sur l'équité et sur l'humanité, pour celui-ci. Qu'a fait cet homme sage? il a rendu notre sort tolérable par des graces qui dépendaient de lui, ou à peu près, et qui, dans le fait, nous ont donné la vie; et il s'est réservé de prendre son moment pour frapper les grands coups. Cette combinaison décèle autant de bonté que de prudence. Qu'ils sont rares les hommes qui servent en silence et sans retour sur eux-mêmes! Eh! quels droits avions-nous sur ceux-là? Non, non, ma tendre amante, je ne croirai jamais que l'homme qui me dit, il y a quelques mois: « Vous êtes malheureux depuis votre enfance; « vous avez tout supporté avec un rare courage; pa« tientez encore, ce n'est pas le moment d'en man« quer: » je ne croirai jamais que ce même homme qui ne répondit autre chose à celui qui lui remettait une lettre de toi, renvoyée par M. de Ruffei comme un modèle de démence que moi seul pouvais avoir dicté: « Monsieur, tout ce que je puis « dire, c'est qu'à mon avis, c'est-là la lettre d'une « honnête-femme, et que l'on ne devrait pas tou« cher cette corde avec elle: » je ne croirai point qu'il soit d'avis que tu perdes, par une démarche aussi lâche qu'inconsidérée et téméraire, le mérite de tant de souffrances et le prix de tant d'amour.

L'ami qui me paraît un peu flottant en ce moment, c'est Dupont. Au reste, je n'ai sur lui que des renseignements fort obscurs, et il a fait une démarche. — La comtesse de Vence répondit-elle? C'est une femme bien respectable et que l'on aura diffi-

cilement trompée. Il y a un grand parti à tirer de sa fille Julie, qui est peut-être aujourd'hui la marquise de Tourettes.

Voilà la troisième fois que je trouve dans ta lettre la phrase de ces bégueules, *nos affaires désespérées*. Et moi, qui n'espère pas facilement, je te dis de mon côté, elles n'ont jamais été moins mal. Quant aux tiennes, il est impossible qu'elles aient empiré. Mais considère qu'on te fait voir les enfers ouverts; que c'est la batterie dressée depuis deux ans; et qu'il est bien simple qu'elle n'ait tiré les grands coups que depuis que tu n'es plus grosse. Au nom de l'amour, calme-toi: dors, et porte-toi bien; ah! porte-toi bien, ou je me désespère. Je ne suis pas content de ma santé depuis quelques jours; cependant elle est loin d'être ce qu'elle était; mais je ne dors point du tout, la fermentation du printemps me tourmente. Sois bien sûre que cet homme est ou un franc hypocrite, qui n'a cherché, par ses protestations et son aménité, qu'à préparer les voies à sa négociation, ou un énergumène, qui se départira de lui-même de cet excès d'opiniâtreté, qui n'a pas plus de décence que de bon sens. Mais, après tout, je te le répète mille fois, qu'il le prenne comme il voudra; ce qui m'importe mille fois plus que ma vie, c'est ta santé et la netteté de ta conduite. Si M. Lenoir était pour quelque chose dans ce tripotage, cela mériterait assurément considération; mais il m'en aurait fait parler; car il sentirait assurément trop bien que tu ne peux jamais faire un tel éclat sans ma permission, pour ne s'a-

dresser qu'à toi, à mon insu, et te mettre dans une crise embarrassante et chagrinante. Ma Sophie-Gabriel! mon tout! mon amour! mon bien! ma vie! soigne ta santé! élague toutes ces épines du moment; je te réponds de tout, pourvu que tu m'aimes, que tu sois conséquente, et que la belle ame que je te connais ne soit pas capable de former des vœux contraires. *Addio, cara sposa! O come ti stringo! coglio di tuo spirto in sulle labbia soave fior; e ti giuro che tu hai più d'una lingua in tua bocca.*

GABRIEL.

Je sais gré à ta mère de sa décision sur ta pension. Il était révoltant que tu pensasses à diminuer ton ordinaire; mais on ne t'a pas accoutumée à tant de générosité. Au reste, il faut convenir que, dans ta famille, ce n'est pas à elle qu'est départie la vile avarice, et je n'ai point vu d'elle des calculs sordides.

Ma nourriture est bonne: pour le vin, il n'y faut pas penser; on en change tous les huit jours; il est factice et détestable, il m'acheverait en six mois.

Pourquoi avais-tu parlé notaire? — Je te croyais plus habile sur l'article de *mes plaisirs*. Je te conseille de trouver d'autres nouvelles quand tu voudras y contribuer. Mais tu sens bien qu'il me faut dire les suites de cette sotte aventure dans les plus grands détails. — Je n'aime point qu'on essaye d'*égayer* les matières qui touchent l'honneur; c'est dire fort clairement aux gens qu'on les croit très-légers et très-frivoles. — Je suis persuadé que ma-

dame de Changey m'obligerait. — Je n'ai plus l'honnête homme de la Chantemerle. — Il est retiré. Tu sais que madame de Chantemerle, fille aînée de madame de Changey, est intime amie du prince de Conti; mais point de démarches par-là. — Garde-toi de t'abîmer l'estomac par des narcotiques; il faut rafraîchir le sang et non l'appesantir, dormir et non s'engourdir.

Pourquoi donc recouvrer le bon ange? Nous ne l'avons jamais perdu. Au contraire, je l'ai prié de se fâcher quelquefois, et tu l'en prierais aussi: comme il a bonne grace quand il revient! Le vrai est qu'il n'a jamais que plaisanté, et que nous lui devons trop pour lui donner jamais le moindre sujet de plainte.

Ta lettre est écrite bien large.

Tu remarqueras que ces trois dernières pages sont, mot pour mot, celles de ma première lettre, et que les trois premières étaient infiniment plus chaudes et plus tendres. Et voilà ce qui devait t'offenser!.... Ah! bon ange, bon ange, ne dites plus que vous avez été amoureux; et si vous voulez l'être, venez à notre école.

LETTRE LXXXVIII.

A LA MÊME.

9 mai 1779.

Chère amie! que ta lettre est douce et touchante! que ton amour et ta générosité y sont profondément empreints! Ah! Sophie! crois que ton Gabriel, si inférieur à toi dans tout le reste, possède au même degré ces deux sentiments, dont l'un est la vie de son ame, et dont l'autre fut, dans tous les temps, l'instinct de son cœur. Mais est-ce envers Sophie que Gabriel peut être généreux? lui qui a tout reçu d'elle! lui qu'un de ses baisers, un de ses regards eût rendu heureux, et qui a été comblé des dons de sa tendresse! O amante incomparable! ô délices éternelles d'un cœur bouillant d'amour et de reconnaissance! quand je ne t'aurais pas tout coûté, réputation, fortune, liberté; quand au printemps de tes jours, je ne les aurais pas flétris, ah! dis-moi, dis-moi, la vie la plus longue, consacrée toute à l'amour, et embellie de tout ce que le hasard pourrait encore nous donner, m'acquitterait-elle envers toi? Non, Sophie, et je le sens bien; mais j'ai senti aussi que ma liberté était ton premier intérêt; que la recouvrer était le seul moyen de me mettre en état de payer la moindre partie de ma dette, de cette dette immense qui me plaît; car, selon ton expression charmante, la reconnais-

sance est une jouissance pour nos cœurs : et il m'est doux de penser qu'une chaîne indissoluble et sacrée m'unit à toi, plus encore, s'il est possible, que tu ne l'es à Gabriel ; et que, tandis que ta constance est un bienfait continuel qui augmente chaque jour les obligations que m'imposent l'honneur et l'amour, tu tiens mon cœur autant du devoir que de la passion.

Un expédient spécieux, plausible, et même d'accord avec nos idées, s'est offert à moi ; mon cœur y a répugné, et le tien sent trop pourquoi. Mais je te devais, je devais à ma fille, à moi, de ne pas repousser en aveugle, et seulement par un premier mouvement, ce qui pouvait me rendre l'existence. J'y ai réfléchi, et chaque fois que j'y pensais, je trouvais plus de probabilités, que ce parti, qui au fond n'est point malhonnête, était encore le moins long, ce qui n'est pas peu, et le plus sûr, ce qui est beaucoup. Mais ne crois pas, ne crois jamais que, ma lettre de rappel eût-elle été sur ma table, j'eusse décidé tout seul. J'écrivais, il y a peu de jours au bon ange, au sujet des nouvelles démarches dont je vais te rendre compte, et d'une charmante lettre où il se déclarait ton rival à m'aimer, et m'annonçait une décision prochaine de toi, que j'avais sollicitée avec instances, qui serait, disait-il, sûrement favorable à la négociation entamée, parce que l'*amour, dans les ames bien nées et bien aimantes, laissait toujours une petite place au devoir ;* je lui écrivais, dis-je :

« Oui, mon ami, l'amour laisse une place au de-

« voir dans les ames honnêtes, c'est-à-dire dans « les seules qui soient capables de le sentir; car les « méchants ont des complices, mais ils n'ont point « d'amis; ils ont des désirs, mais ils n'ont point « d'amour. Mais pouvez-vous dire et croire qu'il « était de mon devoir d'écrire à madame de Mira- « beau, et de négocier avec elle? C'est sur cela seul « que je consulte, dans les circonstances présentes, « ma Sophie, qui a tout droit d'ordonner à cet « égard, et non pas de m'empêcher de demander « pardon à mon père, démarche toujours conve- « nable, toujours honnête, lors même qu'on n'a pas « tort, et sûrement j'ai tort. Quelques procédés que « l'on ait eus envers moi, ils m'excusent, mais ne « me justifient pas, et les récriminations ne sont « les armes que des ingrats. Voici ma profession « de foi.... Je crois, et je croirai que l'honneur ne « me permet pas plus que l'amour de rentrer dans « la maison de madame de Mirabeau, ou de la faire « rentrer dans la mienne, sans l'aveu et presque « l'ordre de Sophie, qui m'a tout sacrifié, qui n'es- « père qu'en moi, qui ne veut que moi, dont je « suis la propriété trop bien acquise, propriété dont « je ne dois pas aliéner la moindre partie, même en « apparence, sans son consentement. Au reste, ce « n'est pas d'aujourd'hui, mon cher ami, que je vois « avec une satisfaction douce, et même quelque « orgueil, que votre cœur et le mien s'entendent; « ainsi je ne crains pas que les inspirations d'un « amour qui est devenu la principale affaire, et « même le principal devoir de ma vie, soient im-

« prouvées de vous. » Je crois, ma Sophie, que cela te paraîtra, comme à tout autre, net et sans amphibologie; mais tu n'avais que faire de ce témoignage pour me croire, et même me deviner.

Oh ça! ma bonne Sophie, comptons ensemble. Jusqu'à ce jour tu as employé une grande page, et quelquefois deux, à me compiler au bout de tes lettres les mauvaises nouvelles que tu me ramassais sur ton mauvais *Bouillon* [1]. Voyons si je ne serai pas aussi bon nouvelliste que toi. J'ai vu M. Lenoir le 25 mai, et, comme tu crois bien, M. Boucher. J'ai trouvé M. Lenoir plus aimable que jamais, je veux dire que je n'avais point encore aperçu sa physionomie si sereine, ni entendu de lui rien d'aussi affectueux. Il allait à Nogent, chez madame sa fille, et il eut la bonté de me dire que ce n'était pas comme magistrat qu'il venait me voir. Ah! quelque titre qu'il prenne, il est et sera à jamais mon bienfaiteur; et ce titre-là est le premier de tous. Il me parla de la visite de Dupont, et me marqua prendre intérêt aux suites de sa négociation. Il m'insinua assez clairement que, s'il m'était possible d'oublier assez les procédés de madame de Mirabeau, pour la faire servir d'instrument au recouvrement de ma liberté, je ferais sagement; et je lui avouai naïvement que je ne promettrais que ce que je pourrais tenir; mais que, comme la liberté est la première chose à recouvrer, je m'abstiendrais de parler du passé, si l'on ne m'y forçait pas. Il me dit que M. de Maurepas était revenu sur mon compte (et si cela

[1] Journal de Bouillon.

est, tu sens à qui je le dois), qu'il avouait que deux ans de bonne conduite continue démentiraient beaucoup d'assertions, et qu'enfin tout a un terme. Eh! que ne dit-il cela à l'oreille de mon père? mes affaires seraient bientôt finies.

Une phrase charmante de M. Lenoir fut celle-ci: « Mais ce M. de Monnier vit toujours. » Je n'ai que faire de te la commenter. Je lui dis que cela me paraissait un très-léger obstacle, et que, quelque délicat que je fussé sur l'honneur, je ne me ferais jamais le moindre scrupule de solliciter des lettres d'abolition, dans une affaire qui n'avait rien de déshonorant. Il convint que j'avais raison. Il me parla de toi avec intérêt et bonté, me demandant comment tu te trouvais à Gien, en le nommant en toutes lettres; si tu y étais bien et tranquille: il daigna ajouter qu'apparemment je recevais quelquefois de tes nouvelles; et tu sens bien que je ne manquai pas cette occasion de me plaindre du bon ange. « Monsieur, dis-je gravement à M. Lenoir, « et sans regarder M. Boucher qui était à côté de « moi, vous savez que M. Boucher est un homme « intraitable et fort difficile à vivre. » Il est vrai qu'il y avait huit grands jours que je n'avais eu de tes nouvelles; aussi, de peur de lui faire trop de tort, je convins qu'il nous en donnait quelquefois. (Attendez, attendez, bon ange, c'est à présent que je vous lutinerai.) M. Lenoir eut la bonté de s'informer avec intérêt de ma santé, et d'ordonner que l'on me donnât un jardin particulier, que M. de Rougemont m'avait vingt fois refusé, et où, excepté

l'heure de mes repas, je me promène toute la journée.

J'écrivais l'autre jour à M. Boucher, en lui datant ma lettre de ce petit Élysée, qu'il ne m'y manquait que Sophie, ma fille, des livres, et quelquefois sa vue et celle de Dupont, pour être très-heureux. C'est dans ce réduit que je t'écris; ainsi ne t'étonne pas d'apercevoir sur mon papier quelques gouttes d'eau; car il fait un temps du diable. J'y aurai le double avantage de prendre plus d'air en marchant davantage et travaillant moins. C'est encore le mauvais ange qui m'a valu cela, et tu vois combien de détestables services il me rend. Cependant M. Lenoir, qui, modérateur de la chose publique, veut entretenir partout la concorde, me permit de l'embrasser, et nous nous raccommodâmes *couci couci*. Es-tu contente, belle dame? Eh bien! ce n'est pas tout. Vite un baiser, et je continue; autrement je me tais... Cependant, il faut l'avouer, je ne conserve pas trop ma tête, lorsque tes lèvres de rose sucent les miennes; et si Gabriel profère alors quelques sons.... n'est-ce pas des soupirs?

Cette charmante visite, qui m'a mis du baume dans le sang, a été suivie le 27 d'une autre. Tu vois bien que ceci est du Dupont. Il ne vint passer que deux heures avec moi; car il allait dîner à Saint-Maur. Il me vit seul, et voici en substance notre conversation. Je commencerai par te dire que je n'ai pas été aussi content de lui dans la forme que dans le fond. Il fait ce qu'il doit faire comme ami;

mais quand il est question de ma famille, il n'en a plus les épanchements. Je sens qu'il est des choses où il ne peut pas être extérieurement de mon avis, ne fût-ce que dans la crainte de monter une tête qui doit ne l'être que trop. Mais pourquoi disputer quelquefois contre l'évidence? Je connais assez bien l'Ami des hommes et consorts, pour pouvoir être trompé. Quoi qu'il en soit, son intention est honnête et pure; et peut-être est-ce un reste de prévention qui le fait errer sur les moyens. Il rebat d'abord tous les chapitres de l'autre fois; et moi, je m'ouvris sur le compte de madame de Mirabeau, sans détails, parce que cela eût été trop long; mais, en lui disant les résultats, il en fut effrayé, et me lâcha cette phrase qui est d'un grand sens: « Cela ne vaut rien; car elle aura peur de « vous, et la timidité rend cruel. » Cela est, en général, bien et profondément vu. Cependant, au fond de son cœur, madame de Mirabeau me connaît, et me rend justice, quoiqu'à dire le vrai, sa conscience doive bien lui dire qu'elle a outrepassé la mesure; mais il fallait, avant que de m'arrêter à cette discussion, me prouver que, d'après cela, je pouvais recourir à elle. Dupont a insisté plus fort que jamais, disant, 1° qu'il fallait avoir sa liberté à tout prix; 2° que, si cela était possible d'un autre côté, ce dont il doutait, cela serait au moins long (ce qui est plus que probable); 3° qu'on ne pouvait être lâche envers une femme (et je lui ai fait mon compliment sur sa valeur : pour moi, qui ai dix ans de moins que lui, et qui ai fait nombre

dans les athlètes en amour, je conviens que j'ai été quelquefois lâche, et qu'il est des femmes pour qui je le serai toujours); 4° qu'on pouvait bien moins l'être, quand on avait des avantages de procédés sur cette femme (cela est bien vu, mais vrai seulement pour les cœurs sensibles et reconnaissants); 5° que tout était bon en ce genre pour rompre ses verroux, et qu'après tout, on pouvait écrire noblement.

Je lui ai proposé d'écrire, lui, en son nom : à cela, il m'a fait l'objection que madame de Mirabeau renverrait sa lettre à mon père, qui lui en saurait très-mauvais gré. Je lui ai dit qu'il n'avait qu'à la faire de manière à l'avouer hautement. Il a éludé, comptant peu sur les procédés de madame de Mirabeau, qui a déjà eu la lâcheté de répéter à la Pailly quelque chose de délicat, relativement à mon père, que Dupont m'avait écrit dans la confiance de l'amitié. Je lui ai proposé de négocier, en son nom, auprès de la Pailly, qui a de l'élévation, de la souplesse et de l'activité dans l'esprit, de sorte qu'elle est capable de saisir et de jouer un rôle de générosité, quoique son cœur ne la produise pas. Dupont n'a dit ni oui, ni non; mais seulement que cela était fort délicat; et qu'il m'ouvrait une route bien plus droite, et dont il était comme sûr. En général, et pour tout te dire, Dupont me semble, dans cette affaire-ci, craindre beaucoup trop de paraître. Outre qu'il n'est plus client, mais libre et indépendant, quelle plus noble fonction peut-il remplir que celle de médiateur entre mon

père et moi? Quel plus grand service à lui rendre que de le rappeler à la justice; d'adoucir la pente rapide de ses jours par le charme d'un bienfait, si l'on veut nommer ainsi un simple acte d'équité; de relever sa famille, de la réunir? Je ne lui ai pas caché ce que je pensais sur le compte de mon père, et je lui ai plus dit à cet égard que je n'en ai dit et que je n'en dirai jamais à personne. Il s'est beaucoup récrié; mais, que je me trompe ou non, que je revienne de cette opinion ou que je n'en revienne pas, toujours est-il que je n'ai qu'une vengeance noble, honnête et sûre à prendre de lui; c'est de démentir par une conduite louable les calomnies dont il m'a écrasé, et d'acquérir ainsi plus de crédit que lui.

En quoi donc Dupont peut-il jamais se repentir d'avoir fait ce qu'il fait? Il sent cela; mais il a peur : et de quoi peur? de sa peur. Mais enfin il n'est nullement obligé à me servir; il le fait avec tout le désintéressement possible; et le manque de ferveur, s'il en existe, doit être attribué lui-même à un bon motif. Je lui dois infiniment de reconnaissance, et je ne veux voir que cela. Je lui ai proposé d'écrire à madame la comtesse de Vence, pour la prier de se charger de montrer à madame de Mirabeau ses devoirs et la facilité qu'elle aurait à les remplir. Il y a consenti volontiers; mais il n'en est pas moins revenu à me demander trois phrases pour madame de Mirabeau, me mettant la plume à la main, m'approchant du papier, me priant, pressant, importunant, et j'ai résolu de voir par un es-

sai s'il m'était possible de dire à cette femme quelque chose de noble qui ne fût pas sec, et de lui faire entendre ce qu'elle aurait à faire sans le lui demander. J'ai donc écrit ce qui suit :

« On ne peut pas, madame, avoir été liés inti-« mement et devenir absolument étrangers l'un « à l'autre. J'ai cru vous avoir donné des preuves « d'une ame que vous deviez estimer. J'ai eu de-« puis des torts que je ne veux point pallier, que « j'ai peut-être expiés autant qu'ils devaient l'être. « Êtes-vous morte pour moi? me croyez-vous mort? « Si vous vous souvenez de celui que vous aimâtes, « vous ne pouvez pas ignorer qu'au milieu de ses « plus grandes effervescences, un bienfait est une « chaîne sacrée pour son cœur. Je ne vous deman-« derai point de vous intéresser à mon sort, et de me « rendre l'existence : je ne puis cependant l'attendre « que de vous; et j'ai lieu de croire que mon père « ne vous la refuserait pas. Vous écrire à ce sujet, « c'est vous dire assez que je me sens capable de « reconnaître ce que vous feriez. Si, dans cette « position, vous ne vous prescrivez rien à vous-« même, je n'ai rien à vous dire; mais si vous le « faisiez, vous acquerriez sur moi des droits qui « me seraient toujours chers à respecter. Nous « avons perdu mon fils. C'est une grande douleur « pour moi; je sais que c'en a été une grande pour « vous. Ce triste événement a-t-il rompu tout lien « entre nous? J'aime à ne le pas croire, puisque « nous en avons été tous deux également et pro-« fondément affligés; j'imagine qu'au fond vous

« rendez justice à mon caractère et à mes senti-
« ments. »

Dupont en a paru content; il y a changé et fourré quelques mots que tu reconnaîtras aisément (car je te l'envoie comme il l'a emportée). Pour moi, je doute que cette lettre si modérée, et, j'ose le dire, si noble et si généreuse, qui arracherait du sang à un cœur non pervers, après tout ce qui s'est passé entre nous, produise un grand effet sur une femme assez lâche pour avoir consulté, il y a quelques mois, mon père, pour savoir si elle consentirait, au gré de sa famille, à former une demande en séparation de corps et de biens, d'avec un homme à qui elle a dû deux fois l'honneur et une fois la vie. Et dans quelles circonstances a-t-elle conçu l'idée de cette tentative? dans le moment où je suis écrasé de maux, et dans l'impossibilité de me défendre, même par procureur. Un tel trait suffirait pour la peindre; mais je dois te dire à ce sujet un mot de mon père, qui te paraîtra convenable, noble et même tendre. Il lui répondit (mon fils vivait encore): « Demandez à Victor s'il « voudrait n'avoir point de père? » Ce mot m'a ému jusqu'aux larmes. Il me restait à moi un scrupule, celui de faire cette démarche sans être autorisé par ton aveu. Cependant j'ai réfléchi que tu ne m'avais point paru avoir changé les résolutions prises au Verbeter-Haus, qui sont immuablement arrêtées dans mon ame, si tu ne t'y opposes pas, et qui te coûteront peut-être, à supposer tous les hasards contre nous, un sacrifice momentané,

mais cruel à ton cœur, et l'amour sait si je ne sens pas de même; je m'expliquerai davantage quand il en sera temps. J'ai réfléchi qu'après tout cette lettre n'était point assez formelle, à beaucoup près, pour ne pas laisser la liberté de revenir sur mes pas, si tu désapprouvais cette négociation, et qu'au fond il n'y avait nul rapport entre ma démarche auprès de madame de Mirabeau, et celle qu'on avait eu la folie de te demander auprès de M. de Monnier. En conséquence, j'ai livré ma lettre à Dupont, qui l'a montrée à M. Lenoir, et remise à M. Boucher pour la faire partir; car ils l'ont tous deux approuvée. Dupont doit avoir écrit à madame de Vence par le même courrier, et lui en avoir envoyé la copie.

Voilà, mon amie, ce que j'ai fait. Ta lettre achève de me convaincre que tu ne le désapprouveras pas; cependant je veux ta parole d'honneur que ton assentiment est libre, et que personne ne t'a suggéré le parti que tu prends. Si tu ne me répondais point à cet égard, je prendrais ce silence pour un aveu de ton improbation, et tout serait bientôt réparé. Il fallait encore écrire à mon père; car cette démarche-là était de devoir, dès que je faisais l'autre. Cette lettre, où je craignais d'être trop franc si je me livrais à la chaleur de mon imagination et de mon ame, et trop froid si je la réprimais, était fort difficile à écrire. J'ai pressé Dupont de s'en charger. Il n'a jamais voulu, disant toujours qu'on ne pouvait pas se mettre à la place d'autrui; qu'il fallait là ma touche et non celle d'un autre, que je la fisse, que nous la verrions ensemble, etc. Or tu

sauras qu'il devait partir (comme il le fit) le vingt-neuf pour la Normandie, moitié pour affaires du roi, moitié pour les siennes, et qu'il y sera au moins trois semaines; que je ne le verrai par conséquent pas avant un mois, à partir du 29 mai; que cela entraînait donc des longueurs infinies. Lui parti, j'ai réfléchi à tout cela; et, n'ayant pour cette lettre aucune des objections que j'avais pour l'autre, je me suis mis à l'ébaucher tout de suite dans la nuit, et je l'envoyai le lendemain 28, pour être revue et corrigée par MM. Boucher et Dupont. Celui-ci devait passer ce matin-là à la police. Je ne sais si je te l'enverrai; cela est assez inutile, et toujours est-il qu'elle ne doit pas tenir la place de choses plus agréables dans ma lettre. Je n'y ai point ménagé mes expressions; car si nous sommes résolus de sortir par là, il ne faut pas frapper un coup à faux, et il vaut mieux leur faire des phrases comme ils en veulent, que des phrases comme ils n'en veulent pas; autrement le plus court, même le plus honnête, serait de ne pas écrire; car une demi-satisfaction n'est pas digne de moi : il la faut complète ou nulle.

M. Lenoir a bien voulu faire passer ma lettre avec un mot de recommandation indirecte, mais très-fort pour un homme en place. Mon père a répondu en remerciant purement et simplement de la peine qu'il avait prise de la lui envoyer; ce qui, selon la remarque du bon ange, « s'il n'annonce « pas de la satisfaction, au moins ne témoigne « pas d'humeur; » et c'est quelque chose pour un

homme qui reçoit une lettre de moi, ayant obtenu un ordre pour que je n'écrive pas. Tu trouveras, comme moi, que Dupont n'aurait pas dû abandonner cette lettre, où, de concert avec M. Boucher, il a retranché deux ou trois phrases qui étaient trop vraies, et adouci deux ou trois autres. Apparemment qu'il veut laisser rompre la glace, et être appelé en conseil, plutôt que de paraître avoir dicté ma démarche. Quoi qu'il en puisse être, voilà notre état de situation. J'ai écrit aussi au bailli une lettre chaude et tendre; car je l'aime et le révère, et j'y ai joint les copies des deux autres lettres. Tous nos amis croient que madame de Mirabeau serait plus monstre qu'elle ne l'est, si elle reculait; et Dupont assure que mon père, qui s'est trop avancé et a trop déclamé pour parler le premier, ne la refuserait pas vingt-quatre heures. Il est certain qu'il faut supposer à celle-ci aussi peu de bon sens que d'équité et de générosité, pour imaginer qu'elle puisse balancer; car enfin mon père est mortel, et même très-mal portant depuis cinq ou six ans; je sortirai tôt ou tard par autorité, si je ne meurs pas; et je suis jeune; et certes j'aurais le droit d'être et de me montrer courroucé. Quoi qu'il en arrive, je le disais l'autre jour à M. Boucher : M. Lenoir et lui nous auront toujours comblés de biens. Si je recouvre ma liberté par cette voie, c'est eux qui me l'auront ouverte; si je ne la recouvre pas, ils l'auront voulu, et n'est-ce pas la même chose pour mon cœur? Peut-être, quand il sera bien évident que je n'ai mis ni opiniâtreté ni

ressentiment dans ma conduite, et que j'ai fait toutes les avances que me permettaient l'honneur et la raison, l'autorité sera-t-elle plus touchée de mon sort et plus tentée de me servir. Ne te livre donc pas trop avidement à l'espoir, mon adorable amie; mais ne désespère de rien. Je me hâte de répondre à ta lettre.

Je ne sais pourquoi tu es si sensible à cette tragicomédie de ma décapitation en effigie. Quoique cela soit passablement insolent, et que je sois très-convaincu que toute la France compte bien que j'en marquerai quelque jour ma reconnaissance à M. de Valdhaon, cependant je te jure qu'en attendant j'en ris; ce ridicule manquait à M. de Monnier; et il faut qu'il soit très-fort, puisqu'il le sent lui-même; car qu'est-ce que dire *qu'il en est fâché*, sinon qu'il n'a pas réfléchi à cette bizarre indécence? Ce qui est très-certain, c'est que l'exécution d'un arrêt non déshonorant ne déshonore que l'énergumène qui la sollicite. J'ai fait une partie de filles, moi trente ou quarantième, avec deux officiers qui avaient été pendus en effigie, le jour même, et dans la ville où ils l'avaient été pour quelque ferraillage. Ceci te prouve encore que la vie n'est point du tout attaquée par le coup porté sur le mannequin qui porte le nom du proscrit. Aussi puis-je te jurer que mon cou est encore très-ferme sur mes épaules, et attend d'autres blessures que celles dont la méchanceté le noircit assez souvent. Au reste le bon ange ne m'a point fait passer l'arrêt, et je ne sais pourquoi; car, puisque je me

sais sans tête, je puis bien savoir le reste, et je le lui demanderai. Je prierai M. Boucher de consulter ce que pourraient te faire mes lettres d'abolition : je ne pense pas à ce sujet exactement comme toi; mais ne te mets pas en tête qu'il faille un grand crédit pour te sauver. Je ne connais point d'affaire plus graciable et plus triviale que la tienne. Si tu étais mère de par M. de Monnier ou que ton mari fût de ton âge, cela serait différent. Sans le très-grand pouvoir que tu me dis d'acquérir, je te promets de civiliser ton affaire; mais je me flatte que Sophie n'attend pas cette époque pour y fixer l'espoir de m'ouvrir ses bras. Non, mon amour, non : ne recule pas si loin ce plaisir auquel nous ne survivrons peut-être pas. Au moins, puis-je te dire avec vérité que je suis prêt à m'évanouir quand j'y pense... Mais nous courrons ce risque sans effroi.. n'est-ce pas, ma Sophie? Et s'il nous faut mourir, ce sera au sein d'une félicité qui surpasse les forces humaines. Je ne dis pas cependant que cette réunion pût être continuelle d'abord; et tu sens que, dans toutes les suppositions, cela ne se peut ni ne se doit; mais quand on s'est vu une fois, on sait bien s'arranger pour se voir trente; et, dans les intervalles, toujours trop longs, mais nécessaires, on prépare le bonheur.

Et moi, je te dis et je leur dis à tous, que ta fille sera mademoiselle de Monnier tant qu'elle voudra. L'avocat de mon père (Aved de Loizerolles), qui est sûrement un des plus savants de Paris, assure que cela n'est pas douteux, surtout la conception

ayant précédé l'arrêt. Le vrai est que, si je recouvre bientôt ma liberté, et que je puisse présider à son éducation, comme je saurai la rendre heureuse, et surtout déposer dans son ame des germes de bonheur indépendants de l'opinion et des préjugés; comme elle sera, de plus, fort à son aise, elle pourrait bien n'être pas tentée de s'encanailler ainsi, et d'entrer dans une famille malgré cette famille. Contente d'être la fille de la meilleure, de la plus adorable des mères, et du plus tendre des pères, qui s'occupera toute sa vie à lui rendre en contentement, en jouissances de l'ame, en tout ce dont il pourra disposer, ce qu'un préjugé barbare lui ôtera, elle vivra sous nos yeux, sans ambitionner un autre sort, et nous rendra heureux de son bonheur. Je lui conseillerai fort de rester, non pas fille, mais demoiselle, pour éviter ainsi les reproches et les dédains de l'ingratitude, et acheter le droit de choisir l'ami de son cœur, l'autre moitié d'elle-même. Si elle a ton ame, elle fera un heureux digne de l'être; si elle ne trouve point un cœur tendre et fidèle comme celui de Gabriel, elle amusera décemment ses sens, et se fera homme par l'ame. Si elle a ton esprit, qu'après tout je n'aurai pas gâté, ce dernier parti lui sera toujours facile; car je lui donnerai assez de talents pour ne s'ennuyer jamais d'elle-même, et trouver partout des occupations et des plaisirs de son goût. Voilà mon plan sur cette enfant. J'en ai un autre plus secret et plus chéri, qui ne peut se réaliser que dans la supposition que je sortirai bientôt d'ici, et que

je ne puis dire qu'à toi. Mais ce qui m'afflige réellement, ce sur quoi je te trouve trop consolée, c'est le silence de mademoiselle Douay à son sujet. Je vais aviser aux moyens de me procurer directement des nouvelles de ma fille; mais ce ne peut être que pour une fois; et je ne sais comment ton cœur s'accommode de ces silences de plusieurs mois.

Tu me démontres très-bien, par tout ce que tu m'apprends des propos et des démarches des Ruffei, qui me feraient dresser les cheveux, si je n'étais las de m'indigner de l'infamie de ces vils personnages démasqués à mes yeux depuis si long-temps, qu'ils ne veulent que sauver ta dot, et, qui plus est, la sauver de manière à en être les maîtres absolus. D'ailleurs ils te voient très de sang-froid enfermée pour toute ta vie; encore répondraient-ils volontiers que ta prison et ton sort sont bien plus doux que ne le prescrit l'arrêt; et cela ne vaut-il pas cinquante ou soixante mille livres? Tu auras un meilleur défenseur qu'eux, je te le promets; et ils en auront menti tous. Eh! ne vois-tu pas que madame de Monnier, sous un autre nom, n'est plus madame de Monnier, dès que le roi ne veut pas qu'on recherche l'identité des personnes? Or ce nom, indépendamment des possibles, se trouve au premier bout du champ qu'on achète. En vérité, ils te font tous des contes à dormir debout; et j'ai vu dans ma vie, qui n'est pas bien longue, trente exemples d'affaires plus avancées et moins graciables que la tienne, accommodées sans difficulté par des gens sans crédit; entr'autres une de mes pa-

rentes, limousine, surprise par son mari, assisté d'un officier public et de trois témoins, dans les mêmes draps qu'un homme très-homme, et faisant dans ce moment l'homme, condamnée par le parlement de Bordeaux à l'authentique, vit maintenant dans la même province que son mari, où j'ai eu le faible avantage de la connaître très-intimement. Eh! qui l'a tirée du couvent où elle était rasée? un prêtre obscur. Il est vrai que le mari feint de l'ignorer. Mais quand M. de Monnier sera mort, il l'ignorera tout-à-fait; qui diable aura le droit, si ce n'est les fanatiques Ruffei, qu'on peut brider, de se mêler de ce que tu feras?

Vraiment je le crois qu'elle le dit, et, qui plus est, qu'elle le pense, qu'il valait mieux te faire un enfant, qui t'aurait valu un garde-noble de cinquante mille livres de rente, sur lesquelles elle aurait espéré mettre la main. Eh bien! voilà mes moralistes. Volez un homme, une famille, mettez dans ses bras un enfant qui n'est pas à lui; cela rapporte de l'argent, donc cela est sage et honnête. Aimez uniquement votre amant; fuyez ses persécuteurs et les vôtres : courez partager son sort : faites-en votre époux lorsque vous n'en avez, dans le fait, aucun autre; vous êtes une folle, une perverse, une femme sans mœurs; il vous faut des grilles éternelles. Cependant je ne vois à ce dernier parti de différence avec l'autre qu'un crime de moins et un voyage de plus. Croient-ils que nous ne pouvions pas faire un enfant en décembre 1775, comme en avril 1777? Croient-ils que nous nous aimions

moins, ou que nous étions plus froids? Quel motif nous retenait donc? Quel? la probité et l'honneur, qu'ils ne connaissent pas. Peuvent-ils nier cette conséquence, à moins de soutenir que la morale n'est qu'un préjugé, que fait et défait l'opinion publique? Lâches et cupides mortels, avouez que c'est la supériorité de notre ame qui vous est odieuse. Au reste je puis t'assurer que M. de Monnier a dit à quelqu'un qu'il t'avait priée de lui donner un enfant; qu'il ne m'avait attiré chez lui qu'à cause de cela, parce qu'il voyait notre amour; et que l'outrage que tu lui avais fait par l'éclat l'en avait d'autant plus irrité, puisque tu connaissais ses intentions, et que tu devais te louer de ses procédés. Tu t'imagines bien que ce n'est pas aux Valdhaon qu'il a fait cette confidence; mais tu peux compter sur la vérité de l'anecdote. Il a même ajouté qu'il n'ignorait pas quand je venais partager ton lit, que ta femme de chambre l'en avait averti, et qu'il avait poussé la complaisance jusqu'à te laisser coucher à part pour ne pas te gêner; mais qu'aujourd'hui que tu avais été si ingrate, et qu'il s'était raccommodé avec sa fille, il lui devait de se porter à l'autre extrémité. Belle conclusion, et digne de l'orateur et du discours. Mais dis-moi si tout cela a le moindre fondement. Comment ne m'aurais-tu pas répété un tel propos?

Mais, mon amie, dis donc à ta mère, non qu'elle est folle, parce que cela ne se dit pas, mais qu'on l'a étrangement trompée; *qu'une madame de Vence* n'est *que* la sœur du vicomte de la Rochefoucauld,

cousine germaine du duc; que cette *espèce d'extravagante* est une des femmes du royaume, et peut-être de l'Europe, qui a le plus de sens, de connaissances et d'esprit; que tu ne sais pourquoi elle en dit du mal, car elle est même *dévote* ou du moins *pieuse*, mais, il est vrai, pas fanatique; que cette prétendue extravagante, née la Rochefoucauld avec cinq cent mille livres de dot et la plus jolie figure du monde, avait su s'enterrer à Vence, au lieu de rester à la cour, où sa famille voulait la fixer, pour éloigner son fou de mari d'un théâtre dangereux; qu'elle avait payé trois fois les dettes de sa maison, et l'avait trois fois relevée : que, dans le moment où elle est nommée à une place très-distinguée à la cour, elle s'enferme encore dans sa province pour achever de liquider la fortune de ses enfants, qu'elle a tous bien établis, à savoir, trois filles et un fils, dont elle fera un grand seigneur, parce qu'heureusement son mari est mort, et qu'avec un beau nom elle lui remettra un régiment et cent mille livres de rente; que tu ne peux pas croire qu'il y ait un seul Provençal qui ait pu parler autrement contre l'évidence des faits et la notoriété publique; que tu ne connais pas de femme plus universellement respectée à la cour, à la ville, dans sa province; et qu'enfin tu ne conçois pas comment on peut appeler *une madame de Vence* une femme de la plus haute naissance par elle-même et par son mari; et *une espèce d'extravagante*, une personne décente dans ses mœurs, pieuse, l'appui et le soutien de sa maison, connue par des actes de bien-

faisance et des bonnes œuvres sans nombre; que tu te crois obligée de détromper ta mère, qui pourrait blesser une très-grande et très-respectable maison par les propos que pourrait lui dicter une prévention si singulière. Probablement madame de Ruffei ne t'a fait cette inepte sortie que pour t'empêcher de frapper davantage à cette porte. C'est à toi de savoir si tu n'y dois pas des remercîments. Ce que je voudrais, par exemple, ce serait que tu écrivisses à Dupont une lettre douce et affectueuse, comme tu les sais faire, où tu lui témoignerais ta façon de penser sur sa négociation, et ta reconnaissance pour ses soins envers moi, que tu regarderas toujours comme une dette personnelle à toi.

Cette demoiselle de Gras, qui est un petit monstre de laideur et de perversité, qui a couché pendant deux ans avec le frère de son père, parce que c'était le seul homme qu'elle eût sous la main, et qu'elle voulait, disait-elle, l'épouser pour faire sa fortune et relever son nom, et qui l'a plantée là au premier obstacle; cette petite créature qui, à vingt et un ou vingt-deux ans, a épousé ou dû épouser M. de Gras-Briançon : c'est la même et très-excellente maison. Elle doit hériter de son père ou de madame la marquise de Reauville, veuve sans enfants et sœur de M. de Marignane, et brouillée avec lui, de trente ou trente-cinq mille livres de rente : et si madame de Mirabeau meurt sans enfants, toute sa fortune, qui ne peut pas aller à moins de soixante mille livres de rente, lui est substituée. Tu vois que cela valait un crime, dont au reste je n'ai pas la plus légère certi-

tude, ni même d'autre probabilité que le soupçon de madame de Mirabeau, qui, il est vrai, gardait presqu'à vue son enfant, lequel promettait la plus longue vie, et a été enlevé en un instant. Comment as-tu pu croire que ce polisson de Briançon, qui est à peine gentilhomme, avait fait un tel mariage? Mademoiselle de Gras est fille de mademoiselle de Marignane, devenue madame de Gras-du-Bar. —Comme je ne pense pas, ainsi que madame de Ruffei paraît l'imaginer, que les *belles phrases* soient un contre-poison, tu peux croire que, dans tous les cas, je veillerai sur moi. Vu toutes ces précautions imaginables, un honnête homme est bien faible contre la scélératesse; mais, à moins qu'une générosité peu commune soit un crime impardonnable, je ne prévois pas que madame de Mirabeau doive assez me haïr pour en vouloir à ma vie. Si cela était, il serait plus sage de me laisser au donjon de Vincennes; ce poison lent et sûr l'exposerait à moins de dangers et à moins de remords.

Peut-être pourrai-je avoir quelques renseignements sur ta religieuse, que j'ai grande envie de connaître; car Fontelliau est chirurgien des hospitalières de Saint-Mandé. Dès que son cœur a parlé au tien, j'en ai bien bonne opinion; mais comment lui as-tu permis de prendre ton nom si près de moi?... Ne crains-tu pas une méprise? J'ai de bien mauvais yeux à présent... Ah Sophie! que ma vue se ferme à la lumière, ou qu'elle ne me reste que pour te peindre mon amour et lire le tien sur ton

beau front, ton toucher, ton approche seule t'indiqueront toujours assez. Il n'est qu'une femme pour mes sens comme pour mon cœur; et c'est mon amante, mon amie, ma sœur, mon épouse, ma Sophie-Gabriel, qui n'est pas Sainte-Sophie; et qui ne s'en soucie pas plus que de sa virginité, depuis que son ami l'a cueillie.

Ne crains pas que le Rougemont lâche à mon père des propos qui puissent me nuire. Il sait trop bien que M. Lenoir et le bon ange ne lui pardonneraient pas, et il est sous leur plus étroite dépendance; il me déteste et m'étouffe de caresses, parce qu'il a trop à se reprocher et qu'il redoute ma véracité. Au reste, je puis, pour te donner une idée de la sienne, te dire que, tandis qu'il machinait la perte de Fontelliau, le déférait au ministre, et le conduisait dans le précipice où il serait tombé sans M. Lenoir, il me faisait remarquer combien il dissimulait adroitement, et que d'amitiés ferventes il lui témoignait. Ne crois-tu pas entendre Charles IX, méditant la Saint-Barthélemi, dire à son infernale mère : *Ne joué-je pas bien mon rôle?*

Que tu es aimable d'engraisser et de prendre des bains! Voudrais-tu priver à jamais ton Gabriel de toute sa tranquillité, en altérant ta santé? Voudrais-tu lui interdire, sous peine de craindre pour ta vie, et peut-être d'y attenter, le délicieux plaisir, l'inestimable bonheur de donner un frère à Gabrielle-Sophie? Voudrais-tu même ne pas lui rendre la fraîcheur et la beauté; et cette gorge d'albâtre que Vénus eût enviée, et ces bras charmants qui

tant de fois l'ont enlacé des seules chaînes dont l'amour eût dû le charger? Ma santé est intercadente; mais j'imaginais que tu n'ignorais pas qu'il est un régime auquel il est impossible de me plier. Ah, Sophie! comment penser à toi et à notre bonheur passé, sans être brûlé de tous les feux de l'amour? Au reste je suis veuf en ce moment. Le cercle de ma boîte s'est fendu, je ne sais comment, et j'ai envoyé la petite Sophie au bon ange, avec ordre de lui donner un baiser de sœur et pas davantage. La pauvre enfant sera assez fâchée d'avoir été absente aujourd'hui; car les jours où je reçois de tes lettres sont pour elle des jours de fête; mais elle me retrouvera, et bientôt; et tu sais si Gabriel sait se dédommager de ses pertes et célébrer les retours. Hélas! ma Sophie, je ne l'ai que trop bonne la mémoire.... Je sais trop que souvent dans tes bras j'ai douté de ta sensibilité; chère amante, s'il manque à tes transports, que manque-t-il à ton cœur? L'heure qui suit la jouissance est celle de ton triomphe, et celle où tu inspires le plus d'amour... Mais pourquoi la femme la plus tendre n'est-elle pas aussi la plus ardente?—Je pardonne à madame de Villeneuve, qui est trop payée pour ne pas croire aux passions éternelles, et je la plains fort: soixante heures de douleurs néphrétiques sont un intolérable tourment. Au reste, cette maladie est bien moins dangereuse, et même beaucoup moins douloureuse pour les femmes que pour les hommes, pour des raisons faciles à deviner. Je lui conseille dans les paroxismes de n'user d'autres remèdes

que des bains et d'eau nitrée. Le reste tourmente en pure perte, et peut être funeste. Qu'elle boive habituellement de la tisanne de *pareira brava*, ou, ce qui est moins désagréable, de l'*uva ursi*, en guise de thé. Si les apothicaires de Gien ne sont pas assez habiles pour deviner ce que veut dire *uva ursi*, qu'on leur demande du *raisin d'ours*. Pour mademoiselle de la Beauville, que le bon Diéu la sacremente! mais je crois qu'en attendant elle a pris le bon parti; du moins le plus sûr, pour se délivrer de la tentation, c'est d'y succomber. Mais lis-lui, comme d'un autre, mon paragraphe (lettre précédente) sur l'amour, et qu'elle tâche d'y répondre.

Ta Saint-Belin est une étrange créature. Je te prie de ne pas lui écrire, sous quelque nom qu'elle s'adressât à toi. — Je crains bien qu'on ne te laissât pas de même les échelles, si j'étais libre; et, en vérité, on aurait tort; car ce n'est pas par là que nous nous verrons. O chère amante, comme le cœur devient impatient, quand l'espoir commence à être fondé! — La tresse que tu m'as envoyée est beaucoup trop jolie, car un tel présent n'a pas besoin d'être embelli; je l'ai sucée, mangée, baisée, arrosée des larmes de la volupté et de l'amour. J'ai remis dans mon dépôt l'autre, qui est en loques. Je t'envoie beaucoup de mes cheveux; mais ce n'est pas tout pour toi... Comment, monsieur, pas tout pour moi?... Non, madame, pas tout pour vous; vous voudrez bien me faire, avec les plus longs, une tresse dans le genre de ma bague, qui, par pa-

renthèse, se défile toute; vous la tiendrez aussi longue et un peu plus large que le sinet d'un petit in-quarto. Vous voudrez bien l'arranger aux deux extrémités, de manière qu'on puisse l'attacher d'un côté fortement à quelque chose, et de l'autre y attacher quelque chose. — Mais pour qui tout cela, monsieur?.. Madame, vous saurez que, quand il pleut, je me promène dans les galeries de l'enceinte du donjon, où il y a un peu de vue. Vous saurez de plus, que j'aperçus hier à la fenêtre d'un cabinet de toilette séparé de moi seulement par un long et large fossé, une fort-jolie personne, qui me fit à peu près les yeux doux pendant une demi-heure.... Eh bien! monsieur?.... Eh bien! madame, ce n'est pas pour elle. Vous saurez de plus que madame de Rougemont, qui est une brune, fort brune, m'a envoyé de l'eau d'odeur et de fort jolies choses.... Eh bien! monsieur?.... Eh bien! madame, ce n'est pas pour elle. Vous saurez que madame Fontelliau est fort jolie; que la belle-sœur de madame de Rougemont est jolie; qu'il y a au château une Provençale passable, et deux fort jolies filles d'avocat.... Eh bien! monsieur, que concluez-vous de tout cela? Eh bien! madame, ce n'est pas pour elles. Mais si j'ai quelque temps le château, avant de rentrer dans le monde, ce qui ne sera pas, je ne serai point désœuvré..... Mais, monsieur, vous m'impatientez... Mais, madame, j'en suis bien fâché; vous êtes trop curieuse, et vous ne saurez pas pour qui sont mes cheveux. Toujours est-il que vous ferez ma tresse, s'il vous

plaît, et me l'enverrez le plus tôt que vous pourrez, sans attendre un nouvel avis, car cela me presse..... Boude-moi, gronde-moi, bats-moi, tu en passeras par là; ainsi fais vite.

Comment, tu hais les francs-maçons, qui me gardent jusqu'à trois heures du matin? Tu dois convenir du moins qu'ils finissent leurs assemblées par des avis très-agréables aux dames, et que je me suis toujours efforcé de les suivre le plus à la lettre que j'ai pu. Je crois, comme toi, que tel qui parle fort haut, baisserait le ton, si j'étais libre. Au reste, je sortirai d'ici fort froid, fort modéré, fort circonspect, mais ferme et peu plaisant. Quand je dis je sortirai, c'est-à-dire, si j'en sors. Mon père est beaucoup trop infirme pour se remarier. Il est très-probable que ma mère lui survivra; mais quand j'aurais le malheur de la perdre, avec quoi voudrais-tu que mon père prît une femme? Il ne sera pas l'héritier de ma mère, et il n'a pas un sou de bien libre.

Je vais en avant, puisque tu l'approuves, et même puisque tu l'ordonnes; mais songe que je veux la confirmation volontaire de cet ordre; et que ta sincérité me soit jurée par l'amour et l'honneur. Tu crois, et je pense comme toi, que ce serait une opiniâtreté très-déplacée, que de me refuser à un arrangement qui me met à même de t'être utile, puisque je ne puis adoucir ton sort et me réunir à toi, qu'en redevenant libre. Le public ne peut donc pas croire que je t'abandonne; et comme il ne connaît pas les torts de madame de

Mirabeau, je ne puis être humilié en la reprenant. J'y souscris donc; et j'atteste l'honneur et l'amour, et l'auteur de mon être, soit qu'il se mêle des choses d'ici-bas, ou qu'il les laisse flotter au gré des lois premières qu'il a imprimées à la nature, que je le fais beaucoup plus pour toi que pour moi; que je tiendrai tous mes serments, excepté peut-être quelque partie d'un seul, dont je pourrais te proposer dans le temps de me relever, pour me faciliter l'exécution du plus important. Et, dis-moi, si les circonstances exigeaient une sorte de démonstration purement matérielle, pour nous donner et de la tranquillité, et des moyens, et des prétextes, et des sûretés, me croirais-tu, toi le permettant, coupable d'infidélité? Je prévois tous les possibles, et il l'est très-fort que ce dont je te parle ici ne soit pas nécessaire. Ceci te paraîtra peut-être obscur; cependant, en y réfléchissant, tu le comprendras, et tu me sauras gré, non de ma soumission et de ma franchise, qui est de devoir étroit, mais du sacrifice cruel que je me sentirai capable de faire pour toi, s'il était absolument indispensable pour un succès important. Mais je persiste à croire qu'il ne le sera pas; et, dans tous les cas, je préférerais un désert avec toi, à te coûter une larme dans un palais. Ce qui est certain, c'est qu'en cela, comme dans tout le reste, et depuis la plus légère démarche jusqu'à la plus grande, je jure par toi-même que tu seras mon guide unique; que je ne te désobéirai dans aucun instant de ma vie, à moins que, par une folle générosité, tu ne me commandasses

quelque chose contre toi; et que je te rendrai, dans tous les temps, l'hommage du plus fidèle époux, de l'ami le plus dévoué et du plus tendre amant. Voilà ce que t'est, ce que te sera ton Gabriel, jusqu'à son dernier soupir, que puisse-t-il exhaler sur tes lèvres!

GABRIEL.

Si la tresse que je demande n'est pas faite pour ton premier envoi, fais-la passer à M. Boucher à part; car j'en suis pressé. Tu sais ce que c'est que de nouvelles amours : on est tout feu. — C'est mon père qui a fait enfermer cette odieuse Cabris. Son mari n'a point de parents proches, si ce n'est sa mère, qui n'en aurait eu ni le crédit, ni même la volonté. — Qu'est-ce que ce grand neveu de madame de Villeneuve, et où l'as-tu vu? Songe que je ne t'ai fait encore d'infidélité qu'un fossé entre deux. — Tiens-toi bien assurée que M. de Marville ne t'a pas dit un mot qui ne fût d'accord avec ta mère; j'ai parlé de ses idées à M. Lenoir, qui ne m'en a pas paru enthousiaste. — Est-ce que d'Estiolles était neveu de M. de Marville? Que devient sa chaste veuve? M. de Marville n'a-t-il pas un autre neveu à Gien, qui, je crois, est son héritier? — Prends garde que les Ruffei pensent évidemment et cherchent à t'escroquer ces cinquante-trois mille livres, ce que tu ne dois pas souffrir; car ils appartiennent à Gabrielle-Sophie. — Mais as-tu perdu le sens de donner dans les fagots des Ruffei, et de me consulter à ce sujet? Quoi! une procédure ne se sous-

trait pas en faveur du condamné ! Quoi ! tu n'en as pas vu mille exemples ! Quoi ! des lettres d'abolition n'imposent point silence aux tribunaux ! Rêves-tu ? Mais elle me le dit pour le répéter à M. de Marville ; mais pour la centième fois M. de Marville et elle jouent la comédie. Garde-toi bien de rien signer sans mon avis. — Ce n'est pas seulement pour appeler *à minimâ* que le procureur général est fait ; il doit son appel à tout absent, à tout condamné, à tout coupable ; et, s'il en est besoin, nous pourrions en dire deux mots, Doroz et moi. Mais le vrai est que mon père a méprisé tout cela, et senti que l'effigie faisait plus de tort à M. de Monnier qu'à moi. A cet égard, je pense comme lui. Prends l'*Almanach royal*, et indique-moi tous les parents de M. de Monnier et des Ruffei qui se trouvent dans le parlement de Besançon ; mais que cela ne tienne pas de place dans ta lettre.

N'est-ce pas mademoiselle de la R. qui est nièce naturelle de M. de Monnier ? Que devient la mauvaise mère ? Quel est le nom de fille de madame de Villeneuve ou du mousquetaire ? — On exhérède dans le fait, sans exhéréder en toutes lettres, en réduisant un enfant à la légitime, dont au besoin, je pourrais, moi ou tout autre, donner une feinte quittance. — Je voudrais bien savoir quelle diable de raison a ce puant de moine de trouver extraordinaire que tu ne *t'apprivoises* point avec lui ? Il me semble que c'est le contraire qui serait fort *extraordinaire*. — Le mot du logogriphe est

fleur, grande sotte, jolie laide, bête, bête! Sois tranquille, je viens de demander pour une vingtaine d'écus de livres au bon ange : il me sert avec toute la bonté et l'utilité possibles; car il est le roi des libraires. — J'ai déjà copié les dialogues pour toi. Ne néglige pas tes mémoires : où en es-tu? Ce que je fais pour toi ne te regarde pas. Je n'ai point coupé mes cheveux, et j'en puis tirer dix et vingt fois autant de ceux qui me sont tombés; et que je te garde. — C'est moi qui te dois *tanto di baci di colomba* que ta longue lettre m'a fait de plaisir, et que toi-même voudras m'en donner. Cependant, pourquoi encore du blanc?

LETTRE LXXXIX.

A LA MÊME.

16 mai 1779.

J'ai reçu ta charmante lettre, ô mon amie! je l'ai reçue, ô la bien-aimée de mon cœur! et le mien est très-soulagé. Mais où as-tu donc vu que je te croyais indécise? *Agitée* ne veut pas dire *indécise*. Jamais je n'ai cru que tu pusses balancer sur un devoir évident et sacré. Mais j'ai aperçu d'un œil triste et presque inquiet qu'il t'en coûtât, pour le remplir, des combats fatigants et douloureux. Tu n'avais que faire d'apologie, ô mon tout! mais j'avais bien besoin de te savoir ferme et tranquille, et je t'en remercie : ah! je t'en remercie du plus

profond de mon cœur. Le bon ange, tout aimable, tout attentif, tout bon, m'a fait passer aujourd'hui 16 ta lettre; encore était-elle ici le 15, et son intention était sûrement qu'elle me parvînt sur-le-champ. Tu vois que je l'ai très-peu ou point attendue. C'est, de sa part, une faveur d'autant plus marquée, que, depuis ma dernière lettre, j'ai reçu des consolations et une grace très-signalée. Mais mon bon ange a bien pensé que tout ce qui n'était pas toi ne pouvait entrer en balance avec toi dans mon cœur. Connais les nouvelles obligations que nous avons contractées : que ton cœur palpite de reconnaissance ; qu'il s'ouvre à l'espoir ; qu'il rende grace à l'amitié, et se voue sans crainte à l'amour.

J'ai vu Dupont, et j'ai éprouvé, en l'embrassant, les mouvements les plus tendres, sinon les plus délicieux, de la joie et de la reconnaissance ; car il est certain que Sophie seule aurait été serrée avec plus d'ardeur dans mes bras. C'est purement à la persévérance du bon ange et à la générosité de M. Lenoir que je dois cette inappréciable faveur, qui pourrait bien changer la face de ma destinée, et qui, du moins, place mes affaires sous un nouveau point de vue. Pour te former une idée de ce que nous devons pour cette marque de bienveillance, des efforts et de l'adresse qu'a dû mettre M. Boucher dans cette négociation, il faut que tu saches que c'est précisément au conseil de Dupont que M. Lenoir imputait sa disgrace, revers qui, après tout, lui a valu une plus grande répu-

tation, et n'a que mieux montré combien il était nécessaire. Dupont nie d'avoir donné ce conseil; ainsi il est certain qu'il ne l'a point donné. Dupont nie de plus un propos que M. Lenoir lui a reproché en 1775, lors des émeutes, lequel propos n'a jamais été tenu que par ce fripon de Lacroix; et M. de Trudaine, témoin de cette insolence, l'a assuré lui-même à M. Lenoir. Au reste, Dupont m'a appris sur cela les détails les plus satisfaisants, que je ne puis pas écrire; mais juge maintenant du procédé de M. Lenoir, à qui Dupont ne saurait être agréable, bien qu'il ne puisse lui refuser son estime, et qui me l'envoie cependant, parce qu'il comprend qu'il peut m'être utile. Juge du zèle qu'il a fallu à M. Boucher, lequel assurément n'ignorait rien de tout cela, pour entreprendre de faire une telle demande à son chef.

Je n'ai encore vu qu'une fois Dupont (ce fut le samedi 8 de ce mois); et, quoique je l'aie entretenu pendant quatre heures, tu dois bien sentir qu'après une absence de huit ans, et au milieu du trouble qu'a excité en moi la vue d'un ami si cher, il était impossible d'éclaircir en un moment la complication des faits dont j'avais à lui rendre compte. Cela l'était d'autant plus, que ce digne homme a été infiniment trompé sur un grand nombre de détails. Les deux reproches qu'il m'a faits, me pardonnant volontiers tout le reste, sont, 1° d'avoir manqué à ma parole à Joux; 2° d'avoir écrit contre mon père. Quant au premier point, j'ai relevé, comme je le devais, une imposture si noire, si

digne de son inventeur; car c'est ce lâche Saint-Mauris, aujourd'hui à Versailles, qui l'a publiée; et j'ai démontré que, bien loin que M. de Saint-Mauris eût ma parole, c'est moi qui avais la sienne. Cela est si connu, si public, que jamais ce vil mortel n'a osé me charger de cette imputation en Franche-Comté. J'ai été jusqu'à demander à Dupont pourquoi il venait me voir, s'il croyait que j'eusse manqué à ma parole, c'est-à-dire, que je fusse un coquin. Pour ce qui est du mémoire envoyé à ma mère, j'ai trouvé plus court et plus honnête de passer condamnation. Ce n'est pas, comme je le dis à Dupont, et comme je l'ai mandé au bon ange, que je n'eusse pu chicaner. Convaincu, comme je le suis, que mon père a outrepassé envers moi les droits d'un homme quelconque sur un autre homme, et par-conséquent brisé la chaîne de mes devoirs naturels envers lui; convaincu que les principes d'ordre et de justice sur lesquels sont fondées les lois, font un devoir à l'opprimé de les employer contre l'oppresseur, et que, dans nos pays esclaves, on ne peut arrêter le crédit dans sa marche inique et tortueuse, qu'en suscitant contre lui l'opinion publique, j'ai pu peut-être écrire contre mon père.

Cependant, je l'avoue, mon cœur y a répugné, je m'en suis repenti. Je m'en repens; et, si ma maudite facilité à écrire, et les instances de ma pauvre mère n'eussent pas précipité cet envoi, qui, comme tu t'en souviens bien, fut commencé, copié, imprimé et parti en huit jours, sûrement il

n'aurait pas été fait. J'ai donc cédé à cet égard, et n'ai même que faiblement récriminé. Quant à ma conduite relativement à toi, Dupont a été très-indulgent. Il pense, et ce n'est ni ne sera mon avis, que j'eusse dû te faire un enfant quinze mois plus tôt, le tout pour contenter tout le monde, et non pas t'emmener. Il reçut une lettre de toi, il y a un an : cette lettre s'était apparemment salie dans les poches de cent commissionnaires : il la déchiffra cependant, et n'y trouva point d'adresse, *sans quoi il t'eût répondu avec tout l'intérêt que méritent toi et ton infortune*... Ce sont ses propres expressions. Notre procès porte, dit-il, sur trente-neuf lettres de moi, trouvées dans un tien portefeuille. Qu'est-ce que ces lettres ? De son aveu, ce procès ou rien, c'est la même chose, si mon père voulait demander des lettres d'abolition ; mais il ne le fera jamais, quoiqu'il le désire, sans y être forcé : or voici comment Dupont voudrait l'y contraindre.

Madame de Mirabeau a soupçonné que son malheureux enfant avait été empoisonné ; elle a été si frappée de terreur, que son premier mouvement a été de se sauver dans ma famille. Elle est très-mécontente de la sienne, et viendra peut-être incessamment à Paris ou au Bignon. On suppose qu'elle pourrait bien pencher, ne fût-ce que par vengeance, à prendre le seul moyen de frustrer mademoiselle de Gras (aujourd'hui, je crois, madame de Gras-Briançon) de son héritage : celui de se mettre à même de faire des enfants. Dupont,

qui ignore absolument mon histoire avec elle, voulait d'emblée que je lui écrivisse, démarche qu'il regardait comme la réparation nécessaire de l'outrage public que lui a fait ton enlèvement; et lui, Dupont, se chargeait, à peu près, du reste. Certainement cela est bien vu, dans la situation et l'ignorance où était cet ardent et excellent homme. Mon père, garotté par son amour propre, et ses déclamations, et ses procédés antérieurs, ne veut pas reculer de lui-même dans mon affaire. Cependant il brûle d'avoir un petit-fils. Mon frère n'est pas mariable; et la raison qu'en donne Dupont te paraîtra plaisante, *c'est qu'il est beaucoup plus mauvais sujet que moi*. Non, a-t-il ajouté, que nous soyons deux scélérats, mais nous avons tous deux une fichue tête (il a parlé plus énergiquement); avec la différence que la mienne est capable de quelque chose, et que mon frère, perdu de débauches et de crapule, deux fois gros comme moi, avec cinq pouces de moins, incapable de tout retour sur lui-même, et aussi vieux à vingt-cinq ans que l'est le commun des hommes à soixante, ne paraît pas susceptible de se prêter au moindre projet. (C'est bien dommage.) Tu crois bien que mon père ne voit pas sans regret son nom éteint et soixante mille livres de rente, au moins, sortir de sa maison. Mais comment avouer qu'il a eu tort de me pousser si loin, ou qu'il me retire d'ici uniquement pour tirer race de moi? Il y a long-temps que j'ai déclaré *que je n'étais point un étalon*. Il serait bien plus commode de dire : *Ma belle-fille m'a*

forcé : elle veut son mari ; je n'ai pu le lui refuser. J'avoue que tout cela serait très-sage, et même pour le mieux (dans le sens que je veux dire), si madame de Mirabeau et moi pouvions perdre la mémoire, et c'est ce que j'ai fait entendre à Dupont ; *fait entendre*, dis-je, parce que nous étions gênés par un tiers, et un tiers inconnu ; car M. de Rougemont était absent. Mais mon bon ange m'apprend aujourd'hui que je verrai la première fois mon ami sans témoin.

Dupont m'a dit, après un peu de réflexion, *qu'il se moquait de tous les torts à la Molière ;* et je lui ai répondu que je me moquais de tous les *torts à la Molière*, mais non des perfidies. Il m'a répliqué *qu'il fallait* 1°, 2°, 3°, *etc.*, *etc.*, *avoir sa liberté*, et je lui ai dit qu'il fallait, 1°, 2°, 3°, etc., avoir sa liberté, mais ne l'avoir que par des moyens nobles, et ne promettre que ce qu'on tiendra. — Votre nom ? — Je m'en..... — Moi je ne m'en moque pas. Après tout, si madame de Mirabeau a des torts particuliers, vous en avez de publics. — Oui : et il n'y a point de comparaison, parce que l'agresseur doit s'imputer les suites de l'agression, et que j'avais acheté très-chèrement le droit de me croire libre. — Que faire donc ? elle seule peut vous tirer bientôt d'ici. — Ceci demande réflexion, et je commence par n'en rien croire....

Là-dessus Dupont m'a dit qu'il voyait mieux que moi la situation de ma famille et celle du crédit de mon père, puisque je n'y voyais rien. Il s'est beaucoup débattu et avec avantage sur ce point,

concluant toujours qu'après tout il était beaucoup plus décent et désirable de sortir d'ici de l'aveu de mon père, que malgré lui. De cela, j'en suis convenu, et si bien convenu, que j'ai dit que j'aimerais mieux y rester davantage à la première de ces conditions. Je crois qu'on peut me savoir gré de cette manière de sentir, qui ne serait pas celle de tout le monde; mais enfin c'est la mienne.

Après beaucoup de discussions, pour ne rien décider (car il faut, avant tout, et de son aveu, qu'il soit pleinement instruit, pour me donner un conseil vraiment sage, et je lui ai fait passer des papiers à cet effet), après beaucoup de discussions, dis-je, voici nos préliminaires : d'abord (et c'est un très-grand point; car je craignais cet éternel obstacle à toute négociation), Dupont avoue que je te dois tout, parce que tu m'as tout donné, et que je dois infiniment à ma fille. Je te dois, lui ai-je dit, mon cœur, ma bourse et ma vie (crois-tu que j'aie beaucoup davantage?); et il en est convenu. Mais il est, dit-il, des formes, des échappatoires et des moyens, et, après tout, pour lui donner tout cela, il faut être libre. Cela est incontestable, et tu sais bien mes projets et mes plans; un seul mot suffira, si tu as cessé de les approuver. Ensuite il m'a dit qu'il était nécessaire d'écrire à mon père, et j'y ai consenti. J'ai consenti même à signer aveuglément tout ce qu'il me ferait adresser à mon père, relativement à lui, mon père. Quant à madame de Monnier, ai-je ajouté, je vous

sais incapable de me rien suggérer de lâche; mais si vous le faites, moi, je ne le ferai, ni ne le signerai, et je me réserve, à cet égard, la plus scrupuleuse inspection. Somme toute, Dupont sent la nécessité de savoir à fond mes affaires, et de les concilier avec les tiennes, avant que de prendre aucun parti. Mais c'est sur son plan modifié qu'il veut toujours agir; et, entre nous soit dit, je le crois le seul du moins bientôt praticable. Je te prie donc de consulter sérieusement, 1° toi-même, qui es mon premier juge; 2° des gens de loi, pour savoir si des lettres d'abolition ne t'inculperaient pas; c'est-à-dire si ce ne serait pas, en quelque sorte, passer condamnation pour toi. Remarque, toutefois, qu'on ne les solliciterait qu'après avoir tenté des démarches auprès de M. de Monnier, et qu'avec l'air de ne pas vouloir se donner la peine de suivre ce procès. Au reste, je n'ai que faire de te dire que j'ai formellement déclaré que je ne ferai jamais rien sans le conseil et l'agrément de M. Lenoir, mon bienfaiteur; et Dupont sent toute l'étendue de ce que je lui dois, d'autant qu'on a daigné le mettre dans la confidence de notre correspondance, et lui dire quel danger avait couru ma vie : au moins me l'a-t-il fait entendre; car je ne me serais sûrement pas expliqué le premier sur un tel sujet, et je me suis même tenu sur la réserve, à cause du tiers.

Cet excellent homme, ô mon amie, est austèrement vertueux; mais sa vertu est sensible, et ne m'effarouche pas. Les illusions bien excusables

de la reconnaissance lui en imposent sur le compte de mon père. De mon côté, je dois convenir que je ne suis ni neutre, ni impartial, et par-conséquent qu'il m'est impossible de me donner à moi-même mon sentiment pour infaillible. Que mon père soit haineux, il l'a trop bien prouvé, et Dupont n'en disconvient pas; mais il soutient que son cœur est maniable encore; qu'il m'aime au fond, et qu'il ne lui manque que la force de me pardonner; qu'il faut la lui donner, etc., etc. Je l'ai dit au bon ange : ce sont autant de rêves peut-être, mais les rêves d'un homme de bien, qui a infiniment d'esprit, beaucoup d'envie et toutes les facilités de me servir. — Actuellement que je t'ai ouvert mon cœur sur ce sujet important, revenons à ton aimable lettre.

Ton M. de Marville me paraît plus raisonnable que je ne l'avais cru d'abord, et que sa nièce ne le faisait; mais il ignorait que l'incident du procès et de l'arrêt est un des moindres liens qui me garottent. Ceux-là seront brisés par ma famille, le jour où mon père voudra; ainsi ce n'est pas moi qu'il fallait te faire envisager dans la démarche que l'on te suggérait. De bonne foi, peut-on imaginer que les Monnier, Valdhaon, Ruffei et toutes espèces pareilles, puissent lutter de crédit contre mon père, surtout dans une affaire aussi graciable que la mienne? Qu'il soit très-désirable de voir annuler de gré à gré cette sentence, c'est ce qui n'est pas douteux, et à quoi, si j'en étais le maître, je sacrifierais assez d'argent pour fermer la gueule

insatiable de ces cerbères Valdhaon. Mais cet arrêt; qui ne peut être confirmé que par contumace, n'est pas encore bien redoutable après sa confirmation, et l'est d'autant moins que je suis à peu près sûr qu'avec les parents que M. de Monnier et les Ruffei ont au parlement de Besançon, nous obtiendrons aisément une évocation. *Nulle crainte pour l'enfant* est bientôt dit : des gens qui en savent autant que les Valdhaon et compagnie, le soutiennent, lors même que tu serais prouvée adultère ; car personne ne préside à la conception, et la loi préjuge toujours en faveur de l'enfant. Je crois qu'il n'est plus besoin de discuter les phrases tragiques et exagérées jusqu'à la bouffissure, dont tu fais très-bien de me rendre compte. Cette lettre te prouve assez que je ne suis pas perdu ; et tu ne crois pas sans doute qu'il soit au pouvoir des humains de m'empêcher de te revoir, si je recouvre jamais ma liberté. Au reste, je l'avoue, je suis encore en colère, et je n'en reviendrai pas de sitôt, que l'on t'ait persécutée au point d'altérer ta santé. Certes ce sont là de barbares et folles amitiés, surtout quand rien ne presse, quand on n'est rien moins que sûr d'avoir raison. Ces deux accès de fièvre avec cette toux sèche, que tu as eu la mauvaise foi d'appeler rhume (ce que je te revaudrai), suffisaient pour te donner une maladie inflammatoire, et t'emporter... et l'on veut que je sois tranquille ! Est-ce que, par hasard, tu m'aurais cru jaloux de M. de Marville ? Pourquoi cette grave apologie de ses soixante-quatorze ans ? J'ai

craint qu'il ne fût séduit par ta mère, et il y avait de quoi. J'ai craint qu'il ne fût peu délicat sur les moyens de te convertir; et cela en avait l'air. J'ai surtout redouté qu'il ne tentât de te gagner par lassitude, et en te rendant la vie dure dans ce couvent où il paraît avoir crédit et autorité. J'ai trouvé son premier avis aussi déraisonnable que malhonnête; mais dès qu'il n'y a point mis l'opiniâtreté que tu m'avais fait entrevoir, dès qu'il n'a été question que d'une discussion paisible, et ne portant même que sur une supposition très-peu probable; enfin, dès que tu te portes bien, et que ces bégueules te laissent en repos, je suis tranquille, et n'ai que lieu de me louer de la manière dont cet homme s'est expliqué sur mon compte.

Oui, oui, mon amante, nous nous reverrons : oui, tendre épouse, oui, amie incomparable... et un moment de bonheur, *un solo bacio di colomba*, un seul *je t'aime*, t'acquittera envers moi; mais ma vie entière ne pourra te payer ma dette. Oui, Sophie, tu sentiras que l'infortune et la douleur n'ont qu'augmenté ma passion, et que, si tout est soumis au temps, il faut en excepter mon amour... O ma Sophie-Gabriel! comme à ces doux pensers *la saetta dirizzi amor, come in mezzo il cuor mi tocca....* [1]*!* Hélas! Hélas! quand cesserons-nous de nous repaître d'illusions? Quand l'amour, par ses douces fatigues, donnera-t-il le change à cette ar-

[1] Comme l'amour dirige les traits! Comme ils me touchent le cœur!

deur dévorante qu'il souffle si long-temps dans nos cœurs sans daigner les réunir?

Non, ne me revoilà point malade, mais incommodé, et incommodé par ma faute. Le petit-lait et les bains m'avaient fait du bien; mes jambes enflaient et enflent encore les soirs; mais cette enflure est toujours ferme, luisante et douloureuse; les orteils sont enflammés et brûlants; en un mot, il était et il est tout au plus question d'une velléité de rhumatisme, et rien ne doit inquiéter dans ce symptôme très-clair et très-connu; mais j'ai voulu trancher du jeune homme, manger de la salade que j'aime beaucoup, des raves qui ont été long-temps ma nourriture d'été, du beurre qui ne m'a jamais fait de mal; et, comme tous ces essais sont les premiers depuis deux ans, ils m'ont absolument démontré que la saison des fantaisies était passée pour moi. J'eus hier une fonte de bile, qui ne se fit pas sentir moins de dix-sept fois en cinq heures. Aussitôt je me suis mis au thé, à la tisanne, à la patience; et, rentrant bien modestement dans la conviction de mes infirmités, j'ai résolu de me purger après-demain : ce que j'aurais dû faire après le petit-lait, et ce que je n'avais pas voulu faire, me croyant revenu à vingt-neuf ans, au lieu que j'en ai soixante, excepté pourtant quand je pense à Sophie, qui n'a pas tout le tort de vouloir être *mon médecin*.

Tu vois bien, mon tendre amour, que ce n'est qu'à tes folies qu'il me faut imputer les dérangements de ta santé. Bon Dieu! que cela était donc

bien imaginé de ne point dormir! et le beau dommage que tu sois un ou six mois de plus à copier mes cahiers, comme si j'attendais après! Cela est si peu nécessaire que je ne t'en enverrai point de quelque temps, 1° parce que j'ai travaillé à autre chose, que tu verras avant le jugement dernier, mais que tu ne copieras point; 2° parce que, te sachant après tes mémoires, je me suis senti le besoin irrésistible de finir et de recopier mes dialogues, afin de m'occuper des mêmes idées que toi, et de réaliser, presque au même instant, de si délicieux souvenirs; car je ne doute pas que *l'inséparable* ne soit quelquefois en tiers de ton travail; 3° parce que je ne puis pas continuer de suite, en ce moment, mon essai sur la littérature, attendu que je n'aurai tout au plus que dans trois mois les livres qui me seraient nécessaires. Ne te hâte donc pas. Occupe-toi plutôt de ce charmant travail qui fera le bonheur de ma vie; mais surtout promène-toi, ô mon amie, et dors : dors longtemps ; et, lors même que tu ne pourrais pas dormir, repose-toi dans ton lit. Ne discontinue plus le lait. Parle-moi de cette toux, mais pour me dire qu'elle n'est pas revenue; et plus de ces équivoques qui, dans le fait, sont autant de parjures.

Je doute très-fort que madame de Ruffei fût maîtresse de cacher mon enfant où elle voudrait; et j'ai de fortes raisons pour en douter. Donne-moi des nouvelles de cette petite. En vérité ta demoiselle Douay est insupportable. — J'ai appris des

horreurs de ce couple odieux avec lequel tu me conseilles de ne pas renouer. Il n'est point d'infamies qu'on n'ait dites de toi et de moi. Dupont m'a assuré nettement que c'était la mère de Pauline qui avait fait intercepter les mémoires adressés à M. de Sartines[1], et qui avait donné notre adresse en Hollande, où l'on ne nous savait même pas précisément : elle m'a prêté, aussi bien qu'à toi, des aveux horribles, mais non moins absurdes ; outre qu'elle se serait déshonorée en les révélant, quand bien même on les aurait crus vrais. Enfin c'est un monstre, et vraiment un monstre qui, dans son mémoire, dit-on, paraît un ange. On assure qu'il a été soustrait, et que l'avocat Lacroix, qui l'a signé, a été mandé et réprimandé par ses confrères. Au reste, cette même femme n'a rien épargné, je dis rien, pour se raccommoder avec son père, même aux dépens de sa mère.

Mais comment deux femmes qui ne veulent point passer pour des créatures, peuvent-elles avouer leurs amants, leur amour, et n'appeler tout cela que des faiblesses ! Je le dis et le dirai toujours : L'amour, s'il n'est pas extrême, est honteux et coupable. L'honneur proscrit tout plaisir qui n'est point appelé par la passion, comme une honteuse lubricité ; mais jamais le sentiment n'est lascif, et la femme la plus chaste peut être très-voluptueuse, si elle aime. Je te l'ai dit mille fois : *jouir* n'est pas *corrompre*. Les libertins seuls confondent l'acception de ces deux mots. Aussi la vraie

[1] Prédécesseur de M. Lenoir.

volupté leur est-elle interdite à jamais. Mais je voudrais qu'on me dît nettement si la pudeur consiste à tout refuser à son amant (à peu près, sans doute, comme la sobriété à se laisser mourir de faim), et, dans cette supposition, je voudrais qu'on me déterminât quel est le moment où il est permis d'écouter ses sens, puisque ce n'est pas celui où l'amour les embrase. Eh quoi! ne verra-t-on donc jamais qu'elle ne saurait être une vertu, cette exigeance monacale dont la perfection et la pratique, si elle pouvait être universelle, entraîneraient la destruction de l'espèce humaine? Quel est donc ce devoir dont l'exact accomplissement serait la dissolution de tous les autres? O ma charmante amie! la vertu ressemble aussi peu à ce que l'on nomme ordinairement ainsi, qu'au vice même. La véritable vertu ne dépend point du caprice des mortels, des illusions des fanatiques, des diverses spéculations des moralistes, des dogmes, des rites, des temps, des lieux, des sexes; elle consiste dans un cœur droit, sensible, sincère, et dans l'exercice de toutes ses facultés. L'honneur prescrit à une femme de n'avoir qu'un amant, de se respecter en lui, d'être fidèle à ses serments, incapable de légèreté, et même, en un sens, d'inconstance. L'honneur proscrit tout plaisir auquel l'amour ne préside pas. Mais lorsque la sensibilité aiguise les sens, pourquoi réprouverions-nous tous les mouvents impérieux de la nature? Les sensations sont-elles moins son ouvrage que les sentiments? Et ne serait-ce que pour nous livrer

à de pénibles combats qu'elle aurait si inséparablement uni ces deux ressorts de l'humanité? Quand une femme honnête s'est livrée tout entière à son amant, sans doute elle a bien connu celui que l'amour lui offrait. Le don de son estime et de sa confiance a précédé celui de son cœur. Eh bien! le jour où il en est possesseur, aussi bien que de tout ce qu'il prodigue, tout intérêt doit céder devant lui, ou plutôt se confondre avec lui. Pour deux amants, tout sacrifice est une jouissance, tout sentiment un devoir.... Sophie! tu as bien raison de leur laisser leurs préjugés absurdes et tout à la fois pusillanimes et cruels. Crois que le cœur n'égare point, que l'imagination seule pervertit, et que l'on ne se méprend point de bonne foi à leurs diverses émotions.

Je te l'ai dit ailleurs, le mot *amour* a été appliqué à l'action universelle de la génération qui reproduit les êtres, parce que, par une fausse et ridicule délicatesse, les expressions propres à désigner cette opération de la nature sont devenues trop libres pour des femmes qui n'ont de chaste que les oreilles. Cette explication détournée a avili ce mot touchant dont on s'est empressé de voiler les prostitutions les plus méprisables; mais les vrais amants, seuls connaisseurs en volupté, et plus avides des délices des sens que les autres hommes, savent que c'est de la vivacité de la tendresse qu'elles reçoivent leur plus précieuse saveur, et que cette réunion seule mérite le nom d'*amour*. Le cœur n'induit donc point en erreur. Ce sont ses

inspirations au contraire, qui préservent les femmes d'une avilissante galanterie, en donnant pour pâture à leur imagination un seul objet de désir. Quand on aime, les sens sont très-inflammables ; mais ce n'est qu'au feu de la passion qu'ils peuvent s'allumer. Fais donc sentir à tes prétendues amies quelle inconséquence digne de pitié c'est d'avoir pu se résoudre à faire un enfant, et de ne pas oser s'honorer de son amant. Au reste, je dis *tes amies*, parce que tu me parles au pluriel *de leurs amours glacées ;* car d'ailleurs tu ne m'as pas parlé de celles de madame de Villeneuve.

L'expédient *infernal* de M. de Marville n'est pas si mauvais ; mais il y a à parier que madame de Valdhaon, qui a toujours eu de son côté toute la tourbe des dévots, est sûre du confesseur. — Vraiment je le crois, que les goûts du couvent ne sont pas contagieux pour toi ; mais songe qu'il y en a de bien des sortes. Eh ! comment veux-tu que je ne juge pas de ta froideur de si loin, quand je t'ai vue tiède dans mes bras, monstre que tu es ! un baiser t'était plus précieux que tous les transports de l'amour. Va, va, *les volontés* de l'inséparable ne peuvent qu'être bien modérées ; et tu te vantes, ma Sophie ! tous tes feux sont dans ton cœur, sans cela j'eusse été trop heureux. — L'as-tu trouvé joli, mon petit dessin ? Ce n'est pas encore trop maladroit pour un aveugle ; mais aussi, comme je le disais au bon ange, c'est un vrai miracle de l'amour qui en fera peut-être encore quelques-uns. — Eh bien ! ma Sophie, je la rechercherai ma

raison, je la cueillerai, je la ravirai là où elle est déposée, éparse, cachée. C'est alors qu'il te faudra te venger, si tu trouves que je te calomnie; c'est alors qu'il me faudra prouver que je ne sens pas tout seul, de même que je n'aime pas tout seul.... Ah! chère amante, qu'il me serait doux d'être vaincu par toi, au moins une fois, en amour! Mon cœur ne le sera jamais, ma Sophie; et je t'atteste si la victoire ne fut pas toujours à moi. Crois-tu que je m'en vante? crois-tu qu'il me soit si doux de le penser? crois-tu qu'il soit un plaisir que je ne voulusse pas partager avec toi? Crois-tu, ingrate et froide Sophie! que, même au milieu d'une félicité sans bornes, il ne soit pas amer d'imaginer qu'on est seul heureux?

Je ne puis encore croire que la famille de M. de Monnier ait l'infamie de voler ta dot? Cependant, rien ne m'étonnera d'eux; et, graces au ciel, le moment d'imposer silence à toute cette race, ou de réparer leurs indignités, ce moment qui permettra à Gabriel de te montrer enfin quel il fut, quel il sera toujours pour toi, viendra en dépit d'eux tous. — Ils ne doivent rien à cette petite fille; certes voilà une étrange morale! Songez, madame, que ce ne sont pas des mots que je veux; qu'une partie de ma pension t'attendra toujours; à ce prix, je te promets de me servir du reste, et j'ai déjà ébréché ce quartier pour liquider et finir tous mes comptes avec M. de Rougemont. — Tu as assez mal fait d'écrire à Saint-Paul. Sa place exclut toute confiance : il est chef d'un des bureaux de

la guerre. D'ailleurs, quoiqu'il me fit beaucoup d'amitiés, j'ai été infiniment plus lié avec sa femme; mais lui est tout dévoué à mon père. Ce pourrait bien être de ce côté qu'une lettre serait revenue à ta mère : pour mon Dupont, il en est incapable; quant à M. de *Mal*... je n'y comprends rien, fût-ce *Malesherbes?*... Que d'actions de graces je te rends pour toutes ces démarches! C'eût été tout autre chose, si tu eusses pu parler au lieu d'écrire.

Je te supplie de ne plus penser à mon inquiétude, qui, dans le fond, n'a porté que sur ta santé; car je n'ai, sur mon honneur, jamais douté que tu ne prisses le seul parti digne de toi. Tu sais bien que j'écris toujours avec feu sur les sujets qui saisissent mon imagination et touchent mon cœur. Il n'est donc nullement étonnant que mon éruption ait étonné le bon ange, qui n'est qu'un amoureux glacé, quoi qu'il en dise, et qui vaut beaucoup mieux comme ami que comme amant. A toi, elle aurait paru toute naturelle et toute simple. Mais que veux-tu? Monsieur te protége. — Tu fais précisément un de mes raisonnements. Je te demandais qui t'avait dit que cet homme, obsédé, gardé, opiniâtre, vindicatif au-delà des forces de la nature humaine, et qui jusqu'ici n'a voulu entendre à aucun accommodement, voudrait te reprendre? Il me semblait, comme à toi, que c'était un point à examiner pour celui qui convenait que lui ne te reprendrait pas; et que toute espèce de proposition tendant à t'y ramener était folle,

tant qu'un homme tout-puissant, et connu par son honneur et sa véracité ne te dirait pas : Nous avons parole de M. de Monnier, 1° qu'il vous recevra ; 2° qu'en vous *pardonnant* il reconnaîtra votre fille, sauf à l'exhéréder, et qu'il anéantira la procédure ; 3o que, cela fait, nous aurons la main-levée de la lettre de cachet du comte de Mirabeau. Que vous demande-t-on donc ? une démarche qui déclare, on ne saurait plus clairement, que vous sacrifiez la juste répugnance de retourner chez M. de Monnier, au salut de sa fille et de son père ; que ce que vous n'auriez pas fait pour vous, vous vous y résolviez pour eux. D'ailleurs vous achetez, par quelques mois d'esclavage, une honnête liberté, avec le droit et le pouvoir de prouver par le reste de votre vie, que vos sentiments n'ont point varié et ne varieront point.... Alors, encore, aurais-tu pu et dû répondre : On ne sauve pas les gens, sans savoir si le remède n'est pas plus cruel pour eux que le mal dont on veut les guérir. Laissez-moi donc consulter mon ami ; car vous sentez bien que je ne puis rien, sans l'aveu de celui dont l'estime et l'amour sont pour moi le bien suprême, sentiment immortel, juste et saint que vous approuvez vous-même, puisque vous daignez me passer de ses lettres.... Mais laissons cela, puisque cela est fini. — Termine l'histoire de ce fidéicommis égaré.

Depuis que je t'ai vue, j'ai ouï parler de trois hommes qui ont signé sur la chaste Saint-Belin son brevet de madame ; et Grand-Champ n'est pas un

de ces trois. Non, non, ma Sophie, ta lettre n'est point trop détaillée. Ne vois-tu pas comme on est bon, et que c'est encore par bonté qu'on est quelquefois tenté d'être intolérant ? Chère et tendre amante, la vérité et l'ingénuité de ta passion toucheront toujours les honnêtes gens, et voilà ce que me vaut encore mon amante, de précieux amis..... Oh! puissé-je bientôt payer tous tes bienfaits! puissé-je te dire, et te prouver sans réserve tout mon amour!... Ma Sophie, n'es-tu pas comme moi? Il me semble qu'au temps de mon bonheur, j'ai oublié mille choses : il me semble que mes expressions n'étaient point assez tendres, ni mes caresses assez variées. Je crois que j'en inventerais maintenant mille nouvelles.... Ah ! Sophie! as-tu jamais vu se refroidir mes fougueux désirs ? as-tu jamais vu les yeux de Gabriel moins étincelants, et sa voix moins attendrie, et ses baisers moins brûlants?... Non, non, sans doute; mais je te connais, je te dois davantage chaque jour, et, chaque jour, je t'adore davantage. O mon épouse et mon bien! mon bonheur et ma vie! je te l'ai dit souvent, tu n'as jamais lu jusqu'au fond de mon cœur : tu ne sauras jamais ce que tu vaux : tu ne sais donc pas comme je t'aime! Chère amie, j'attends de toi une réponse décisive.

GABRIEL.

Madame, je ne veux point une lettre de quatre pages, et deux pages de nouvelles en supplément. Vos trois dernières lettres avaient cinq pages.

Passe alors pour la sixième en nouvelles; mais ne me mande que les anecdotes que tu trouveras; car je sais les grands événements plus tôt que toi. — Je ne veux pas non plus que vous gardiez un instant de l'écriture de ce Vèse**. — Comment *fus-tu étonnée de trouver M. de Marville si peu instruit de notre affaire*, puisqu'il t'en avait dit des détails qui te surprirent, tel que celui de notre retour? — J'ai baisé mille et mille fois tes charmantes manchettes; mais croirais-tu bien une chose? c'est que j'aimerais mieux baiser les adroites et belles mains qui les ont faites. — Eh! que peut-on te proposer pour te dégager seule? encore une fois, ton enlèvement est la moindre cause de ma détention; mais la procédure peut-elle tomber pour toi, qu'elle ne tombe aussi pour moi? Si tu crains tant M. de Maurepas, tu dois voir que l'expédient Marville ne servait à rien du tout, et que celui de Dupont est, à peu près, quant à l'instant, le seul bon. — Je n'ai point choisi la méthode suttonienne pour l'inoculation; je me suis abstenu au contraire de décider; je t'ai laissé le choix entre deux procédés différents, et je préfère même l'autre pour ma fille, en ce que tu n'auras pas sous ta main des artistes distingués, et que tout le monde ne sait pas inoculer comme Sutton. — Ni moi non plus, je ne vois pas trop clairement quelles vues portent les Ruffei à te renvoyer à Pontarlier; mais je leur demanderais volontiers, à ta place, s'ils y répondraient de ta vie.

Tu donnes bien hardiment des baisers à un au-

teur anonyme...; mais, mon amour cher, je t'en promets autant que tu dormiras de secondes; vois comme tu es intéressée à bien dormir. Ma Sophie, je t'en conjure, soigne ta poitrine, et, sous quelque prétexte que ce soit, ne veille jamais; je t'en demande ta parole. Prends toujours du lait, et marche beaucoup.

Hais de tout ton cœur le bon ange : il est franc-maçon.

LETTRE XC.

A M. DUPONT.

25 mai 1779.

Je reçois à l'instant la permission de vous écrire, mon bien cher ami; et cette grace, l'une des plus importantes de celles que m'ait accordées celui qui, depuis deux ans, soutient ma vie par ses bienfaits, me procure un plaisir délicieux dont j'ai été privé trop long-temps.

Vous n'avez pas encore les papiers que je vous destinais; voici pourquoi: M. Boucher avait trouvé, comme cela vous arrivera sans doute, des choses trop fortement coloriées dans ce manifeste; et, faute de connaître toute ma confiance en vous, il a cru qu'il valait mieux que je les adoucisse en vous les lisant. Mais, outre que vous ne doutez pas qu'on n'exprime avec chaleur tout ce que l'on sent ainsi, et que sept ans d'infortune ne donnent à une ame

forte le besoin et le droit de se livrer à toute son énergie, quoique la prudence le lui défende peut-être; vous savez quel est le sang Mirabeau, et nos volcans ne vous étonnent plus. La vérité est (et j'en atteste l'honneur) qu'il n'y a dans ce mémoire que des faits exacts, et plutôt affaiblis à mon désavantage qu'exagérés en ma faveur. Il paraîtra probable, je crois, à tout homme impartial, qu'un récit impartial que j'adressais à mon père n'est pas controuvé. Au reste, s'il y eût répondu, je m'en fiais à moi pour répliquer; et mes preuves, qui existent, étaient irrécusables. S'il eût dédaigné de s'expliquer avec un homme qu'il se croit le droit de juger sans l'entendre, qui n'aurait pas compris que ce silence n'est point une réfutation, et que quiconque est agresseur n'a pas le droit d'éluder le combat?

Ce n'est plus de tout cela qu'il est question. Vous êtes convenu qu'il vous fallait savoir à fond mes affaires (dont vous êtes fort mal instruit) pour me conseiller sagement. Vous êtes convenu même qu'en modérant la chaleur de cet écrit, vous pourriez vous en servir. Il faut donc que vous le voyiez, et M. Boucher l'avoue. Je lui ai représenté que, si je me réservais de vous le lire, comme il me le proposait, votre prochaine visite se consumerait encore en préliminaires. Je crois donc qu'il va vous le faire passer. Commencez par le lire, pour remplir le devoir de tout homme d'honneur, qui ne doit pas juger son frère, même dans l'intérieur de son cœur, sans l'avoir entendu. Votre estime m'est

plus chère que votre amitié, parce qu'elle lui donne son plus grand prix, et qu'elle peut seule la légitimer, même à vos propres yeux. Après cette première lecture, s'il vous reste quelques difficultés, éclaircissez-vous avec votre ami : puis, faites de ce mémoire ce qu'il vous plaira; je vous le livre; car je suis loin de vouloir aigrir par des récriminations ceux dont il me serait si nécessaire de reconquérir le cœur. Je ne déguise point mes fautes; et je consens, si l'on veut, qu'elles m'ôtent le droit de reprendre celles des autres, quoique je m'estime trop pour les leur comparer, et que d'ailleurs les procédés dont je pourrais me plaindre expliquent mes erreurs et les excusent, s'ils ne les justifient pas. Quoi qu'il en soit, ma conduite passée, toute répréhensible qu'elle puisse être, ne m'ôtera jamais le droit de réclamer l'inaliénable propriété de ma personne, et aussi celui de relever ma tête sous le talon qui voudrait l'écraser.

. . . . Nec tam mea fata premuntur
Ut nequeam relevare caput [1]. . .

Si l'homme dont vous m'avez parlé est aussi susceptible, je ne dis pas de générosité, je dis d'entendre la voix du devoir, que vous me l'avez assuré, il me semble qu'il est un raisonnement simple avec lequel vous pouvez le serrer de bien près. Il ne s'agit pas de décider entre lui et moi, si j'ai mérité de perdre mon droit naturel à la liberté, mais si

[1] Mes destins ne m'écrasent pas tellement que je ne puisse encore relever la tête.

je l'ai perdu : cette distinction est simple et nécessaire. Je puis être coupable ; j'ai même avoué que je l'étais, en me contentant de prouver que ma punition n'était pas proportionnée à mes fautes. Mais tout coupable qui est illégalement puni, est injustement puni ; et celui-là même qui prononce un arrêt juste, est un tyran, s'il n'a pas le droit de le prononcer. Mon père a attenté à ma liberté, comme s'il en avait le droit ; et moi, je puis démontrer, en me servant de ses pensées et de ses expressions, qu'il ne l'a pas, et que personne au monde ne l'a, que les juges ordinaires et légaux des citoyens.

Il n'y a aucune réponse à cela, mon ami, aucune, dis-je, si ce n'est l'aveu *tacite* (car il serait trop odieux en termes exprès) qu'on m'étouffe, parce qu'on veut m'étouffer : or, comme je suis assurément le plus faible, je dois subir la loi du plus fort ; *loi qui fait de la révolte le droit des gens* (Ami des hommes, in-12, vol. 3, p. 33) ; loi des vautours, des tigres et des tyrans, tous animaux de même genre, quoique ceux de cette dernière espèce soient assurément les plus odieux et les plus destructeurs. Proposez, avec plus de douceur, mais dans la même forme, mon argument à celui qui a écrit (ibid., vol. 6, p. 72). « Que ces jugements sans loi et sans « appel, ces condamnations sommaires et par corps, « sont une attribution qui, donnée à l'équité même, « si elle ne reculait d'horreur de l'accepter, dégéné« rerait en tyrannie dans sa main ; » et je serais curieux que vous me fissiez passer sa réponse.

Mon ami, ne défendez pas une telle cause : elle

hébéterait votre esprit, et répugnerait à votre cœur. Dites à l'*Ami des hommes* : « Vous avancez dans la « carrière que vous avait destinée la Providence, et « puisse-t-elle la prolonger! Les enfants d'une de « vos filles croissent sous vos yeux : eux seuls sont « élus! La nature en avait appelé davantage... Mais « enfin, vous feront-ils oublier votre fils? Vous « n'avez jamais voulu en être aimé, puisque vous « ne l'avez point aimé : cependant il vous a tendre- « ment chéri; jamais il n'est sorti de votre bouche « un mot flatteur qui pût l'encourager, développer « et élever son ame, et le seul temps où vous ne « lui refusâtes pas toute justice, fut celui où vous « ne le jugeâtes que par vos yeux et votre opinion « propre. Il a lutté contre la prévention, contre la « froideur, contre l'injustice; il s'est découragé en- « fin, il s'est indigné, il s'est égaré; mais il n'a point « cessé de vous aimer... Votre cœur n'est-il jamais « oppressé, lorsque vous pensez que vous-même « avez mutilé votre famille; que vous avez con- « damné votre fils sans l'entendre, sur des rapports « intéressés et suspects, et peut-être sur les calom- « nies les plus atroces; que vous exercez envers lui « un droit barbare que nul homme n'a ni ne peut « avoir sur un autre homme; que vous avez étouffé « ses talents, détruit ses forces, appauvri son être « moral, abrégé sa vie physique? Je vous en con- « jure au nom de vous-même; n'attendez point un « repentir tardif qui empoisonnerait vos dernières « années. Vous n'auriez pas la force de le manifes- « ter; mais il aurait bien celle de vous déchirer le

« sein. N'aggravez pas sur votre tête, par ces images « terribles, le fardeau de la vieillesse à laquelle vous « touchez; ne mettez point entre vous et l'inévi- « table abîme de la mort le remords qui la rend « si effrayante. Adoucissez la pente rapide de vos « jours par le charme d'un bienfait, si vous vou- « lez appeler ainsi ce que je crois un simple acte « d'équité : qu'à vos derniers moments le souvenir « de votre fils, consumé de douleur ou mort de « désespoir, ne soit pas la furie vengeresse que dé- « chaînent contre vous la justice violée et la nature « outragée. »

Voilà, mon respectable ami, si vous supposez à ceci plus d'éloquence et de précision, le langage qui convient à vous, à vos principes, à votre ame, et celui que j'attends de votre courageuse amitié, qui, j'en suis sûr, ne me maltraite un peu que pour mieux me servir. Quoi qu'il en soit, il est temps, mon cher Dupont, si vous voulez (et c'est un projet bien digne de vous), de relever et réunir une famille à laquelle vous croyez devoir, quelqu'acquitté que vous soyez envers elle : mettez-y la main, car ma santé croule, et surtout ma vue périt. Ainsi me laisser ici, sous le prétexte *que c'est pour mon bien*, c'est me tuer pour que je n'aie pas la fièvre.

Voici une vraie lettre de solitaire, c'est-à-dire bien longue et bien ennuyeuse; mais, mon cher ami, votre zèle et votre bonté vous soutiendront contre les désagréments du rôle que vous vous proposez de jouer; et, si un cœur reconnaissant et tout à vous peut ajouter quelque prix à ce qu'est

pour votre belle ame le plaisir d'obliger et de faire du bien, vous ne resterez pas sans récompense. Vous embrasserai-je bientôt?

MIRABEAU fils.

Vous m'aviez promis la physiocratie, Laws, et votre dernier et important ouvrage. J'ai ici des manuscrits qui ne sont pas mûrs, à beaucoup près, un seul excepté peut-être. Mais dites-moi, auriez-vous le temps de jeter les yeux sur quelque chose d'une traduction de Tacite (la vie d'Agricola, par exemple)? Vous me diriez si cela vaut la peine que je m'applique à un assez grand travail que j'ai ébauché sur cet écrivain sublime. J'ai bien peur que ma passion pour lui ne m'ait paru trop légèrement une vocation pour le traduire; mais je pourrais craindre aussi que mon enthousiasme pour ce grand homme ne me rendît trop sévère pour ma traduction, qui, à génie égal, (et, bon Dieu! quelle distance!) devrait encore être très-inférieure à l'original, vu la différence des langues et le désavantage immense d'avoir à exprimer les idées d'un autre.

Je rendrai, si vous voulez, vos réponses à M. Boucher, qui vous les remettra.

LETTRE XCI.

AU MÊME.

27 mai 1779.

Je mande à M. Boucher, mon cher et excellent ami, que vous ne trouvez pas qu'on puisse être lâche auprès d'une femme, et que cela me donne une haute opinion de vous; car c'est apparemment d'après le témoignage de votre conscience, et aussi ensuite de votre expérience, que vous opinez ainsi. Au reste, vous ne seriez pas le centième honnête homme très-menteur à cet égard. Toujours est-il que je ne serai content de cette lettre, dont vous m'avez paru satisfait, que lorsque le succès l'aura justifiée à mes propres yeux; mais aussi que j'ai dû déférer à l'opinon d'un homme dont je révère la vertu et estime les lumières, dans une affaire où, étant partie, je ne saurais être juge.

Je prie aussi M. Boucher de vous rassurer sur la communication des papiers que vous vous remettrez mutuellement. Lui seul les voit. Il désire, autant que vous, le secret, et il le garderait par amitié pour moi, quand il n'y serait pas aussi strictement obligé par son état. Au reste, vous m'avez paru encore plus poltron que lui; et je ne sais pas pourquoi : car il est impossible de jouer un rôle plus honnête et plus flatteur que celui dont vous voulez bien vous charger dans cette affaire-ci.

Mon cher ami, songez, s'il vous plaît, que, d'après la lettre d'aujourd'hui, il est de devoir d'écrire à mon père, et bientôt; que je ne lui écrirai que quand vous aurez vu mon projet de lettre; que vous ne le verrez que quand vous reviendrez; que les jours et les nuits, et les heures, et les minutes, sont longues dans ma situation, qui ne peut être améliorée que par les soins de votre active et indulgente amitié.

Allez, mon cher Dupont, dans votre belle, et friponne, et processive Normandie. Vous y apprendrez, aussi bien que vous avez appris ailleurs, qu'un peuple est plus mauvais en raison de ce qu'il est plus malheureux. Peut-être cela redoublera votre empressement pour rendre au bonheur votre ami, qui s'écrie quelquefois au fond de son cachot :

Hélas! aux cœurs heureux les vertus sont faciles.

Savez-vous ce qui me le sera toujours? c'est de vous aimer.

MIRABEAU fils.

LETTRE XCII.

AU MÊME.

31 mai 1779.

J'ai adopté très-volontiers, mon cher Dupont, tous les changements que vous avez faits dans ma

lettre à mon père. Les uns y mettent plus de douceur, les autres ôtent des vérités qui seraient mal interprétées : or, comme je l'écrivais à M. Boucher vingt-quatre heures avant d'avoir lu votre billet, il vaut mieux, puisque je veux sortir par là (et c'est la bonne porte), leur dire ce qu'ils veulent, que ce qu'ils ne veulent pas; autrement le plus court serait de ne pas écrire : d'ailleurs une demi-satisfaction est indigne de moi; il la faut complète ou nulle; voilà ce que je pense, et voilà, pour le dire en passant, pourquoi j'ai si peu ménagé mes expressions, que, dans la vérité, je sais beaucoup trop fortes.

C'est dans ces principes que j'ai écrit; et c'est aussi pour cela qu'il est assez inutile de vous demander, 1° quelles sont *les passions violentes et orgueilleuses qui m'ont perdu*. Pour de violentes, je m'en connais une; c'est l'amour, qui m'a fait plus de bien que de mal, quelques maux qu'il m'ait causés, et je n'en guérirai pas. Pour les orgueilleuses, je sais de quel côté elles étaient, et, en vérité, il faut me le laisser oublier ; 2° si, dans *l'excellente et respectable famille* que vous me vantez, vous comptez une femme qui, m'ayant dû deux fois l'honneur et une fois la vie, a la lâcheté de consulter pour savoir si, dans le moment où la plus cruelle infortune m'accable, et où je ne puis ni parler, ni écrire, ni me défendre, même par un procureur, elle ne pourrait pas se faire séparer de corps et de bien d'avec moi..... Allez, allez, mon ami; mon cœur n'est pas haineux, je ne veux point de la haine;

elle n'est bonne à rien qu'à faire du mal ; mais je ne suis plus enfant ; je sais ma langue ; et le *magna loqui*, surtout sous les yeux d'un tiers, ne m'en impose pas. Soyez ce que vous êtes, c'est-à-dire un homme franc, droit, sensible, généreux ; et vous ferez de moi ce que vous voudrez. Si vous vous livrez à des controverses et à des récriminations dans une cause si odieuse, très-certainement je vous battrai ; parce que, quelque supériorité que vous ayez sur moi, vous n'en avez pas assez pour avoir raison contre raison. Je pourrais bien vous dire aussi quelque chose sur votre hérésie littéraire ; mais comme, au fond, je crois que des vers refroidiraient une telle lettre, je m'abstiendrai de vous dire que l'ame ne saurait être bien affectée, sans que l'imagination le soit ; et qu'alors elle peut se rappeler ce qui l'a vivement frappée. J'ai fait ici de la musique en sanglottant, et cette musique est bonne ; j'ai fait un drame, et ce drame déchirant serait fort bon, si je connaissais davantage mon instrument ; mais j'ai fait trop peu de vers, et ce n'est pas mon talent.

Mon ami, votre abandon de mes lettres m'a touché : eh ! que diable feront-elles toutes seules ? peut-être ne voudra-t-on pas les lire. Quoi qu'il en soit, recevez mes tendres remercîments pour une peine dont vous ne recueillez jusqu'ici que de l'ennui ; malgré cet ennui, venez me voir le plus tôt que vous pourrez. Voici ma lettre à mon oncle.

Mon oncle, mon cher oncle,

Vous, le bienfaiteur de ma jeunesse, et qui seriez le soutien naturel d'un neveu qui n'a jamais cessé de vous respecter et de vous chérir, si ses fautes ne vous avaient pas désintéressé de lui, daignez permettre qu'après tant d'orages, tant de torts et tant de malheurs, je mette encore à vos pieds mes gémissements, mon repentir, mon hommage; recevez, avec la commisération naturelle à votre ame généreuse, et l'indulgence que vous donna toujours votre incorruptible vertu, les supplications d'un cœur brisé de douleur et de regret. Les deux lettres dont je prends la liberté de vous adresser les copies vous apprendront ce que j'ose tenter; mais je n'espère que de vous le succès d'une démarche que je n'ai point l'espoir de rendre intéressante par moi-même, après tout ce qui s'est passé. Mon oncle, c'est à vous que j'ai dû de rentrer en grace une fois auprès de mon père; et j'ose penser, pour adoucir l'amertume de tant d'autres souvenirs, que, pendant plusieurs années, vous ne vous en êtes pas repenti. Daignerez-vous essayer encore une fois ce que peut le charme d'un bienfait sur un homme amorti par l'âge, vieilli par le malheur, changé par le repentir, éclairé par l'expérience et la juste méfiance qu'elle lui a inspirée de lui? Daignerez-vous tenter de désarmer un père trop outragé et trop malheureux, mais qui pourtant est toujours père? Ah! mon oncle, ou je suis le plus

pervers des hommes (et vous ne le craignez pas) et tout à la fois le plus insensé, ou le serment que je fais de consacrer le reste de ma vie à réparer, autant qu'il sera possible, de trop longues erreurs, vous paraît mériter quelque confiance. J'ose remettre mon sort entre vos mains, et si vous vous en chargez, je suis sauvé sans doute ; mais si vous ne le faites pas, il ne me reste qu'à gémir amèrement que les résolutions les plus fermes et les sentiments de tendresse et de respect qu'elles ont réveillés et exaltés dans mon ame pour mon père et pour vous, périssent avec moi étouffés dans un cachot.

Je suis, etc.

Cette lettre est mieux que celle de mon père, et je sais bien pourquoi, quoique vous ne soyez pas de mon avis. Adieu, mon bon ami; trouvez bon que je vous aie grondé un peu, car vous me grondez trop; mais je sais dans quelle intention, et c'est votre apologie et ma consolation. Au reste, pour me raccommoder avec vous, je vous avoue volontiers que le mot que vous m'avez rapporté de mon père m'a attendri et décidé plus que tout le reste à écrire.

MIRABEAU fils.

LETTRE XCIII.

A SOPHIE.

15 juin 1779.

Une sainte dont je ne connais du tout point la fête, quoique j'y sois bien dévot, c'est sainte Sophie. Un certain jour, je me souviens que Bouvier, sa femme et moi, nous employâmes presque toute la journée à feuilleter des almanachs et des livres d'heures, sans pouvoir découvrir cette solennité[1]. Pour moi, je crois que ta patronne a honte d'être au ciel depuis que tu es sur la terre, et que tu l'as corrigée de sa sainteté. Apprends-moi un peu ce que tu sais sur son compte. Tu sais combien, en fait de piété, je suis ignare et non-lettré. Ah! je n'ai qu'une divinité, et c'est mon amante qui est l'objet de mon culte..... Nous sommes aussi bien d'accord sur cela que sur tout le reste, et je ne crois pas que tes connaissances théologiques soient très-étendues; cependant tu as fait un long cours; mais le professeur était si mauvais! Tu l'aurais volontiers traité à l'écossaise. Imagine-toi que les femmes de ce pays-là ont une manière de traiter les ministres tout-à-fait originale. Je lisais hier que dans le temps des accès de fanatisme des presby-

[1] On fête sainte Sophie le 1er août.

tériens, ils plaçaient dans chaque maison un chapelain qui leur servait d'espion, et qui les informait de tout ce qui se passait dans la famille. Les domestiques mêmes étaient obligés de rendre témoignage contre leurs maîtres. (Ne crois-tu pas que je te parle du clergé de Pontarlier?)

Un synode, assemblé à Perth, cita à son tribunal tous les citoyens qui avaient paru désapprouver son gouvernement. Il arriva que les hommes absents ou occupés ne se trouvèrent point à la citation. Leurs femmes entreprirent de répondre pour eux. Le jour de l'assignation, cent vingt femmes, avec de bons bâtons à la main, parurent, et assiégèrent l'église où les ministres tenaient leur assemblée. Un de leurs confrères, député vers ces femelles, les menaça d'excommunication. Elles le rouèrent de coups pour sa peine, le retinrent prisonnier, et détachèrent soixante d'entre elles qui mirent en déroute le reste des ecclésiastiques, leur brisèrent le corps à force de coups, prirent leur bagage et douze chevaux. Elles se saisirent ensuite du secrétaire de l'assemblée, et le battirent jusqu'à ce qu'il eût abjuré son office. Ne trouves-tu pas que cette manière de régenter cette canaille est fort bonne, et que tu n'aurais pas trop été déplacée à la tête de ces braves amazones? Il faut te dire un très-vif sujet de mécontentement qu'on leur avait donné, et qui les anima sans doute plus que tous les autres excès des presbytériens. Ils avaient porté l'austérité jusqu'à déclarer, par une loi formelle, que la fornication, répétée *après le*

premier acte, dit l'Anglais (after the first act), était félonie. Tu conviendras qu'un pareil réglement était très-barbare; et je n'ai pu m'empêcher de penser, en lisant cela, que Sophie et Gabriel seraient bien mal dans un pays où une telle législation serait reçue. Cependant ces sévères instituteurs avaient parfois quelque indulgence. Charles II, ayant été surpris dans des familiarités un peu vives avec une jeune femme, le clergé établit des commissaires pour lui reprocher l'énormité de son crime. Mais l'orateur du clergé, après avoir informé le roi du scandale qu'il avait donné aux *saints*, se contenta d'exhorter sa majesté, lorsqu'il lui prendrait envie de s'amuser, à fermer plus soigneusement ses fenêtres. Au reste, fanfan, que ces anecdotes-là n'aillent pas te donner de la répugnance pour nous établir dans les îles britanniques. Il y règne actuellement une grande tolérance en tout genre. . . . . .

J'insisterai pour qu'on me dise du moins si ma pauvre mère respire; je ne puis croire qu'elle ait encore une fois pris de l'humeur contre moi. Quel prétexte en a-t-elle? des mensonges et des perfidies lui en avaient imposé; mais assurément elle a vu clair depuis, et je ne crains plus qu'on lui inspire des préventions si injustes. D'ailleurs je suis enfermé depuis ses derniers témoignages de tendresse; comment aurais-je pu démériter? Il n'y a qu'un cas où je tremblerais, c'est celui où elle deviendrait dévote; car, avec son extrême vivacité, elle serait à coup sûr fanatique, et conduite par

des fanatiques. Or il n'y a pas un caractère au monde plus dangereux ; car, s'il est accompagné d'un jugement faible (le sien ne l'est sûrement pas, mais il peut s'affaiblir), il est exposé aux suggestions des méchants hypocrites ; s'il est soutenu par une tête forte et des lumières, il est entièrement gouverné par ses propres illusions, qui brisent tous les liens, croisent toutes les affections, pervertissent tous les mouvements du cœur, et sanctifient les plus grandes injustices et les plus condamnables procédés. Au reste, j'aime encore mieux la fougue excessive de ma mère, que beaucoup d'esprit peut tempérer, que cette indolence et cette mollesse de la plupart des femmes ; disposition indéfinissable, dont on ne saurait tirer aucun parti, et qui, quand elle est agitée par des motifs contraires, est capable d'autant d'inconséquences que la folie ou la stupidité même. Mais si, comme il est à craindre, la dévotion se mêle jamais à ses affections sulfureuses, je crains beaucoup de ses préventions et de son emportement. Il est trop ordinaire que les tempéraments de feu finissent par la ferveur religieuse, surtout lorsque des principes et des connaissances profondes ne lui opposent pas une digue puissante ; et l'idée de voir quelqu'un que j'aime dévot ou entouré de dévots, me fait frémir. Je dirais volontiers comme ce milord qui donnait sa voix pour l'exclusion absolue de tous les catholiques : « Je ne voudrais pas, « criait-il, qu'il restât ici un homme ni une femme « papiste ; pas un chien papiste ni une chienne ;

« pas un chat papiste pour sauter ou miauler au-
« tour du roi. »

Assurément nul homme au monde n'est plus partisan de la tolérance que moi; mais je hais et redoute les dévots; et c'est à cause de cela même que je prise davantage la tolérance, persuadé et convaincu qu'elle seule, et elle seule illimitée, est l'unique expédient capable de refroidir leur ardeur, de réprimer leur zèle, de confondre leurs menaces, de donner à l'autorité civile une supériorité réelle et inébranlable sur tout le corps sacerdotal, enfin de maintenir la tranquillité sociale aux dépens de l'enthousiasme, de l'hypocrisie et de la superstition. Les mauvais politiques veulent des remèdes plus tranchants et plus prompts, et, par cela même, manquent leur but. Les pieux fripons prêchent l'intolérance, non-seulement pour le plaisir de prévaloir et de persécuter, mais parce qu'ils savent qu'elle est à peu près le seul aliment inépuisable du zèle. Que ce soient toujours là tes principes politiques, ma chère amie; mais, pour règle générale, n'aie aucune espèce de confiance, ni même, autant que tu pourras, aucune liaison sociale avec toute personne infectée de zèle religieux. On ne peut jamais compter sur rien avec des gens qui sanctifient la perfidie, et rapportent toute espèce de moralité à un système qui, quand il ne serait pas faux, absurde et pernicieux, se trouve sans cesse en contradiction avec les passions, les intérêts et le courant de la vie humaine. On prétend qu'on peut être dévot sans être fourbe ou fa-

natique : quand j'en aurai vu un exemple, je croirai que cela n'est pas impossible, mais non pas que cela est ordinaire. Jusque-là, je suis intimement persuadé que les *vrais croyants* sont, dans le fait, ou des ignorants crédules, ou des hypocrites intéressés, ou d'adroits fripons, ou de dangereux enthousiastes.

A l'argument tant répété, que cependant de très-habiles gens ont été de bons chrétiens, sans entrer dans la distinction de chrétien et de dévot, distinction trop subtile pour un homme d'aussi bonne foi que moi, je répondrai que de ce qu'un homme s'est distingué par son génie dans des controverses (tels furent Bossuet, Pascal, etc.), il ne s'ensuit pas du tout qu'il fût de bonne foi ; et que ceux qui en sont venus là ont été séduits par cet orgueil si naturel à l'homme qui fait qu'il se passionne pour son ouvrage, par cette sorte d'instinct qui ne lui est pas moins propre, qui donne un si grand ascendant sur nous tous à l'habitude, de manière qu'un menteur finit par se persuader lui-même, etc. Quant aux Newton, aux Descartes, etc., c'est l'existence de Dieu qu'ils se sont efforcés de prouver, et non la vérité des mensonges des sectes diverses. Or l'existence de Dieu est une opinion philosophique qu'on peut admettre ou nier de très-bonne foi, en débattant d'ailleurs les diverses appellations qu'il a plu aux philosophes de donner à la puissance créatrice, et les conceptions qu'ils s'en sont formées.

Au reste, quand on lit de sang-froid et sans pré-

vention, ce que les plus beaux génies de l'univers ont pensé et écrit sur cela, on est bien loin de trouver qu'ils aient rien établi indubitablement, et l'on doute souvent qu'ils se soient persuadés eux-mêmes; mais pour la révélation et les chicanes de dogme, je nie que jamais homme raisonnable et de bonne foi les ait admises au fond de son cœur, si ce n'est par les ruses de l'orgueil et de l'amour-propre, comme je te disais tout-à-l'heure. A force de chercher des preuves d'un être fantastique, les yeux peuvent se fasciner et s'éblouir; mais, quand on a commencé cette recherche, assurément on ne voyait rien. Après tout, il n'est pas bien étonnant que des gens dont le gagne-pain est l'art de débiter ce pieux charlatanisme, parviennent à jouer très-bien l'air de la persuasion. Le Kain sait se passionner sur le théâtre, jusqu'à faire une illusion beaucoup plus forte et plus singulière..... Mais, en vérité, je n'ai pas envie de te faire un traité sur les fourberies des dévots; je n'ai cependant pas été fâché de te donner ma profession de foi en peu de mots, par écrit, afin que tu ne sois jamais étonnée que je t'aie *conseillé un sacrilége*, pour me servir des expressions de ta mère. Au reste, je ne suis pas inquiet de ta façon de penser à cet égard. Ceux qui me connaissent ou me soupçonnent des principes si libres, ne manqueront pas de te dire qu'un homme qui ne croit ni au Dieu des chrétiens, ni à ses saints mystères, ni à l'immortalité de l'ame, ne peut qu'être un scélérat, parce qu'il n'a aucun intérêt à gêner ses désirs. C'est à toi à te souvenir

si mes principes moraux sont aussi relâchés que mes principes religieux; décide lequel de celui qui croit que la vertu et l'honnêteté sont très-indépendantes de la religion, très-nécessaires et très-sacrées, quoiqu'il n'y ait ni paradis, ni enfer, ou de celui qui pense que la religion et ses terreurs sont le seul frein des passions humaines, fait le plus d'honneur à l'homme, et mérite le mieux la confiance et l'estime de ses semblables. Il est vrai que le plus grand des crimes, aux yeux des dévots, est le plaisir de l'amour, qui, pour nous, est la première des voluptés, comme l'amour est le premier des bonheurs; mais, sur cela, mon apologie sera courte. Je ne connais pas une dévote qui n'ait été ou ne soit une catin, et pas un dévot qui n'ait été ou ne soit corrupteur et libertin. L'amour est pour nous, au contraire, de tous les sentiments le plus exclusif et, par-conséquent, le plus chaste. Qu'on décide, d'après cette courte exposition, lequel des dévots ou des amants a la morale la plus saine et les meilleures mœurs, s'ils ne remplacent pas notre délicatesse par leur hypocrisie, et nos voluptueux transports par leurs cyniques saletés. Assurément on ferait des volumes sur cela; mais cependant, si l'on voulait être de bonne foi, la question serait bientôt décidée. Ma charmante Sophie-Gabriel, je t'embrasse avec toute mon ardeur accoutumée, en attendant *la dévotion et la mysticité.*

LETTRE XCIV.

A LA MÊME.

1er juillet 1779.

Que veux-tu que je te dise sur tes lamentations, jérémiades et complaintes? Apparemment que le bon ange n'aime pas les belles dames. Pour moi, qui ne suis qu'un gros tout laid, je lui ai demandé une lettre pour le 30 juin; elle était ici hier 30 juin, et ce n'est pas sa faute si je ne l'ai qu'aujourd'hui. Pour cette fois, et sans conséquence, je veux donc bien l'excuser, et te prie de lui pardonner, quoiqu'au fond il ne vaille pas grand'chose, et je le sais bien; mais il y en a de plus mauvais, et je le sais encore. *Son amitié est plus chaude que la prudence de Dupont.* Je le pense comme toi; et j'ajoute qu'elle n'en est pas moins prudente; j'ai même lieu de penser que, s'il était à la place de Dupont, mes affaires iraient et auraient été plus vite. Voici où elles en sont. Dupont m'a écrit le 19 du mois :

« Il y a trois ou quatre jours, mon cher comte, que je suis de retour, et que je n'ai pu vous aller voir, parce que j'attendais un rendez-vous de M. Necker, qui ne me permettait pas de m'éloigner seulement à votre distance, dans l'incertitude du jour où il me serait donné. J'ai eu ce rendez-vous; et à présent, commandé par une époque rurale

très-pressante, et par la nécessité de déblayer le travail qu'on m'a donné, il faut que je parte, chargé de papiers, dont j'aurai bien de la peine à me tirer dans les trois semaines que je vais passer chez moi. Je ne pourrai donc vous voir à ce voyage; ce sera vers le milieu du mois prochain; mais je ne veux pas que vous croyiez que je vous oublie. Je vous demanderai donc seulement de continuer comme vous avez commencé. Je n'augure point de l'événement; mais, quand il tirerait en longueur plus que nous ne le croyons et ne le désirons, il ne faudrait pas vous rebuter. Songez combien vous avez pris de peines, et combien vous avez mis de temps pour vous perdre: je n'en demande pas la moitié autant pour vous sauver. Le bien se fait toujours plus aisément que le mal; car la nature pousse au premier et répugne au second. C'est ce qui fait qu'un peu de bonne administration régénère un empire que des siècles de mauvaise ont eu peine à ruiner: et, sans cela, quel empire subsisterait? Il en est de même des affaires des particuliers, et surtout des troubles de famille. L'amour naturel pour le nom, pour le sang, donne des conseils doux qui hâtent toujours les réconciliations mêmes qu'on croit les plus éloignées. Calmez-vous bien, livrez-vous à aimer de bonne foi ceux qui peuvent et qui voudront vous servir, ceux de qui dépend votre sort, et votre sort changera inévitablement; acceptez-en l'augure. Portez-vous bien: aimez-moi, et comptez sur mon tendre attachement.»

Tu vois, 1° qu'il me dit assez clairement que ses

foins l'ont plus pressé que moi; 2° que toutes ses phrases vagues ne m'en apprennent pas tant que ne feraient ces deux mots: « J'ai vu votre père, « il n'est pas mal disposé. Madame de Mirabeau a « fait telle démarche. » Baste! il faut se contenter de cela, puisque nous n'avons que cela. Mais moi qui n'entends point les affaires, je lui ai répondu assez séchement et sans amphibologie, que rien, mais rien au monde, ne pouvait excuser le silence de madame de Mirabeau; que je ne lui récrirais pas, fussé-je sous la hache du bourreau; que quant à mon père, je lui adresserais autant de supplications qu'on voudrait; que je l'avais toujours aimé machinalement sans l'estimer; que d'ailleurs il était malheureux, quel que fût l'auteur de son infortune, et mon père; qu'au reste, lui Dupont aurait pu se donner la peine d'examiner à fond mes affaires (ce qu'il n'avait pas même daigné faire superficiellement) avant que de me condamner si exclusivement; que, sur le tout, le sort d'un homme ne dépendait que de lui. Cette lettre avait été précédée d'une autre plus vigoureuse, envoyée en réponse à des phrases dictées par la *prudence* sous les yeux de M. Boucher. On me disait « d'écarter entière- « ment de ma tête toutes les passions violentes et « orgueilleuses qui m'avaient perdu. Que je tenais « à une excellente et respectable famille à qui j'a- « vais causé bien des maux, qui étaient tous retom- « bés sur moi, etc. »

Ce ton, très-disparate avec celui qu'il avait pris dans notre conversation tête à tête, me choqua.

Je répondis que je me connaissais une passion violente, qui était l'amour, et que je n'en guérirais pas; que, quant aux orgueilleuses, je ne savais pas trop de quel côté elles s'étaient trouvées, et qu'il fallait ne pas m'en faire souvenir; que j'étais fier, surtout dans l'adversité, et que je m'en piquais; que, si c'était là ce qu'il appelait de l'orgueil, j'avais peur que nous ne parlassions pas la même langue; que je le priais, s'il ne voulait pas perdre toute ma confiance, de penser que je n'étais plus un enfant; et que les grands mots, surtout écrits sous les yeux d'un tiers, ne m'en imposaient pas. Enfin je lui demandais s'il comptait dans *l'excellente et respectable famille* dont il me parlait, madame de Mirabeau, dont je qualifiais le dernier procédé que j'ai appris de lui, comme il ne peut pas ne pas l'être par un honnête homme. Ou Dupont est fort changé, ou ce ton doit tempérer le sien, et le ramener à la franchise qui est sa pente naturelle. Tu trouveras un peu bizarre, je crois, qu'entre l'*Ami des hommes* et moi, l'orgueilleux des deux soit moi. Je dirai à Dupont, la première fois que je le verrai : Celui qui, devant cent personnes et chez le gouverneur de sa province, élève la voix pour proférer ces étranges paroles : « Dans la maison de Mirabeau « il n'y a jamais eu qu'une mésalliance, c'est celle « des Médicis, » a mauvaise grace à chercher de l'orgueil dans les autres. En voilà, et du plus ridicule, et du plus insolent, et du plus plat. Cela ne paraît pas d'abord ainsi, parce que tout ce qui semble haut en impose; mais cela n'est pas haut, ce n'est

que fanfaron et fou; car qui peut se croire mésallié avec une famille qui a donné des princesses à toute l'Europe, et deux reines à la France? A-t-on jamais vu en moi le moindre grain de cette insupportable vanité? J'ai toujours été le plus affable des hommes avec mes inférieurs, le plus poli et le plus ferme avec mes égaux, le plus haut et le plus fier avec mes supérieurs. Si c'est là de l'orgueil, il est du moins noble. Mais le vrai est que je n'estime les hommes que par leur dedans, et non par leur autour; que je suis fier par le sentiment de mon courage, de ma force, de ma droiture, des injustices qui m'ont été faites; que je suis peu humilié par mes innombrables fautes et défauts, parce qu'ils n'entachent en rien mon honneur: que je suis orgueilleux de mon amante, très-mécontent de mes talents, et de tout ce qui m'a valu des applaudissements aussi futiles et peut-être aussi mensongers que cet amas d'injures et de calomnies dont on a voulu m'écraser. Bon ami, amant fidèle et dévoué, excellent citoyen, si l'on pouvait l'être dans un pays esclave; estimable par le cœur, distingué par l'ame, médiocre par l'esprit, inégal par caractère, me voilà au vrai, au moins tel que je me vois; et je crois me bien voir. S'il n'y a point là de quoi justifier de l'orgueil, qui ne l'est par rien, il n'y a pas non plus de quoi tant m'humilier. On en revient toujours à mes *folies*. Eh bien! messieurs, tenez-le-vous pour dit: ces folies, la disperdition d'argent exceptée, et les mêmes circonstances données, je les referais, plus sagement sans doute, mais je les

referais. Ainsi n'en radotez plus; c'est un mal incurable. — Revenons.

Tu conçois qu'il n'y a rien de gâté à la négociation de Dupont, mais aussi que je ne sais rien et ne puis répondre de rien. Mon opinion (et c'est à peu près la tienne) me montre Dupont comme concerté avec mon père, et lambinant par prétextes, mais, dans le fait, pour se conformer aux vues et moyens de mon père. Ta lettre me le confirme, comme tu le verras dans la suite de la réponse. A sa première visite, je lui demanderai nettement de quoi il retourne, parce qu'enfin il ne pourra pas crier à l'impatience, si, après trois mois consumés sans éclaircissements, j'en exige quelques-uns. Je répète que je ne connais point d'excuse à madame de Mirabeau, pas même le voyage de Paris, car elle devrait être arrivée. On m'a fait entendre qu'elle était malade; eh bien! elle devait me le faire écrire. Que veux-tu de plus? Je suis calme, et nullement indécis. Je ne ferai plus rien de ce côté, ou madame de Mirabeau marchera du bon pied. Cela sera plus long, si elle a la bassesse de ne point agir; mais enfin cela finira; et il est un prix dont mon cœur ne répugnera jamais de payer un délai.

Je n'attendais pas la phrase que tu me rapportes de madame de Ruffei, pour être convaincu qu'aussitôt après ma réconciliation avec madame de Mirabeau, si elle a lieu, elle t'écrirait que je t'ai sacrifiée, et le hurlerait partout. Voici comme je paierai ce procédé. Aussitôt libre, je lui écrirai que, sans rappeler le passé, qui n'est pas en mon

pouvoir, et que je la prie d'oublier, comme de mon côté je n'y penserai que pour me souvenir de ce que je dois à la mère d'une amie à qui j'ai tant coûté, je la supplie de me dire comment ma famille et moi pouvons la servir et te servir; qu'elle n'a pas assez mauvaise opinion de moi sans doute, quelqu'idée qu'elle s'en soit formée, pour croire que je puisse jamais cesser d'être du moins ton frère; et que tout mon désir ne soit de réparer, autant qu'il est possible, des maux auxquels j'ai trop contribué; que je la conjure de me dire ses intentions, ses volontés et ses désirs, et de recouvrer enfin une tranquillité qui me répondra de la tienne, qu'il serait cruel, et peut-être imprudent, d'altérer encore par des méfiances excessives et des précautions au moins inutiles. Je tâcherai que mon père écrive dans le même sens : elle prendra cela comme elle voudra; mais peut-être y rêvera-t-elle. Toujours est-il que cela est honnête, et de plus, utile à plusieurs fins.

C'est Saint-Mandé où je voulais que tu fusses plutôt que Longchamps ; mais tu es bien où tu es. Que l'on t'y laisse. — Dupont n'est point à beaucoup près enthousiaste de mon père ; il a même eu beaucoup à s'en plaindre ; mais il pense, comme tous les honnêtes gens, qu'un homme obligé par un autre ne doit jamais se croire quitte envers lui : le vrai est que mon père a peu fait pour sa fortune, si ce n'est de le faire connaître aux princes du Nord. Dupont est né avec les plus grands talents, l'ame la plus haute ; et, quoique chaud et même fou-

gueux, il n'a point eu de jeunesse : l'arrangement des circonstances, ses goûts littéraires, son obscurité première, son indigence, l'en ont préservé ; et ce qui y a le plus contribué encore, c'est l'inestimable bonheur d'avoir épousé, très-jeune, une fille dont il était fort amoureux, pour qui il a conservé beaucoup de tendresse, et qui s'est trouvée la mériter tout entière. Il n'a pas quarante ans, à peine même trente-neuf, et n'en paraît que trente. Tout le monde le croit plus jeune que moi à la première vue.

Madame de Vence n'est point liée d'intimité avec l'autre dame, qu'elle méprise du plus profond de son cœur ; mais elle a sur elle beaucoup d'ascendant ; 1° parce que les ames fortes entraînent les faibles, et que, toute perfide, et cruelle, et vindicative qu'est cette jeune personne, qui, à dix-sept ans, était aussi perverse qu'aujourd'hui, elle est faible ; 2° parce que madame de Vence l'a vu, pour ainsi dire, élever avec ses filles, et avait d'autant plus d'inspection sur elle, que son mari, dans le fait, frère de M. de Marignane (c'est-à-dire que celui-ci est fils du marquis de Vence) était son meilleur ami, et qu'on destinait à mademoiselle de Marville le fils aîné de madame de Vence, qui est mort ; 3° parce qu'elle sait à fond son histoire et mes procédés ; qu'aujourd'hui même elle en sait peut-être plus que moi, et que cela donne de furieux avantages. Elle est capable, d'ailleurs, de joindre à la vigueur du raisonnement l'adresse d'une négociatrice et la force de l'éloquence. Ma-

dame de Mirabeau est brouillée avec sa famille, parce que celle-ci a montré à nu sa vile et infame cupidité, qui n'est pas le vice de celle-là; parce qu'on a crié contre ses soupçons et ses pleurs, comme si les soupçons n'étaient pas trop fondés, et ses pleurs trop naturels; parce que sa mère l'a toujours haïe : c'est une espèce de folle, qui ne peut souffrir de vieillir; parce que son père est un homme de cire, sur qui on ne peut pas compter deux minutes; parce qu'enfin elle a les plus justes raisons de craindre pour son *moi*, qui, de tout l'univers, est ce qui lui est le plus cher : elle sent bien qu'il serait encore plus commode de briser le moule que les productions.

Mon père n'est pas vieux; il n'est que de 1715, mais tout le monde dit qu'il n'a pas un jour de santé. Hélas! il est bien difficile de tourmenter les autres sans se tourmenter soi-même. Cet homme aurait pu et dû être heureux. Il jouissait d'un nom connu, qu'il avait su rendre illustre, d'une grande fortune, d'un grand crédit. Il avait des enfants presque tous susceptibles d'aller au bien et peut-être au grand. Je n'en excepte pas la Cabris, dont l'esprit a une étendue et une sagacité peu communes, même chez les hommes les plus distingués par leurs talents, et qui avait, avec tout l'éclat de la plus brillante jeunesse, les yeux noirs les plus éloquents, la fraîcheur d'Hébé, cet air de noblesse que l'on ne trouve plus que dans les formes antiques, et une taille comme je n'en ai point vu depuis d'aussi belle; qui avait, dis-je, avec tout cela,

cette souplesse, cette grace, cette magie de séduction qui n'appartient qu'à ton sexe. Quelque dépravées que j'aie trouvé depuis son ame et sa raison, je persiste à croire qu'à dix-sept ou dix-huit ans cette perversité était encore à une profondeur immense; et je ne doute point qu'un homme d'honneur et sensé, amoureux d'elle, n'eût pu contenir sa tête et redresser son cœur; car son imagination est bien l'unique théâtre de ses opinions, de ses sentiments et peut-être aussi de ses sensations; mais son impétuosité, sa mobilité, sa fécondité prodiguaient alors les ressources. Cette femme étonnante était susceptible de générosité par amour propre, de sensibilité par illusion, de constance, de fidélité même par opiniâtreté. Tout cela fût devenu habitude; et l'habitude, même pour les génies les plus actifs, devient une chaîne bien difficile à briser. Mon frère, né avec beaucoup d'esprit et de gentillesse, était fait pour prendre à la cour, si une éducation détestable, une longue perte de temps, et l'inconcevable sottise d'enterrer son adolescence au *Saillant*, ne l'avaient rendu crapuleux. Son cœur était bon, sa tête peu forte, (mais qui sait ce qu'elle eût été?) son caractère facile; on en pouvait tirer parti. La du Saillant n'était, n'est et ne sera bonne qu'à faire des enfants.

La religieuse avait certainement beaucoup de vigueur de tête; on l'a prise pour de la folie, parce que ses sens, qui n'étaient rien moins que faits pour meubler un couvent, l'ont exaltée. Je crois

qu'un mari en eût fait une femme susceptible d'un grand rôle. Pour moi, j'étais né avec le germe de tous les talents militaires, quelqu'esprit, beaucoup d'audace et une ame très-énergique; avec cela on trouve sa place. Qu'a fait mon père? Sa lésinerie d'abord, ses préjugés après, son avarice et ses haines ensuite, sa dureté enfin, nous ont tous défigurés, mutilés, perdus. Sa femme l'a adoré longtemps; elle l'eût aimé toujours, s'il eût voulu. Il était assez facile de la mener; il a prétendu la subjuguer, parce qu'il est impérieux, tyran, et qu'il la haïssait. On ne subjugue point les caractères forts et entiers, et les imaginations chaudes. Ma mère a couru à sa perte, et son mari l'a bientôt consommée. Mon oncle a l'ame et les vertus d'un héros. Il avait les plus grands projets pour sa famille, et la fortune a montré qu'elle les voulait seconder, puisqu'il a vécu, et qu'il est et sera très-riche. Mon père n'a pensé qu'à puiser, au jour le jour, dans sa bourse; qu'à l'entourer, l'obséder, le garotter. Avec un esprit très-vaste, il n'a eu que des idées mesquines pour sa maison. Avec du crédit, il n'a rien fait pour elle. Avec de l'ordre, il l'a ruinée, sans tenir ni son état ni son rang; il s'est isolé au milieu des siens; il a tapissé de remords les avenues de son tombeau, et creusé celui de son nom. Je te jure, mon amie, que je le plains plus encore que je ne m'en plains. — Je conviens, ma chère amie, que l'exécution en effigie est une insolence difficile à digérer; mais je ne conviens pas que M. de Valdhaon soit un si grand tueur que tu le sup-

poses possible. Je ne crois point aux tueurs qui ont tort, et enfin on ne m'a pas encore tué. Mais le vrai est que je ne ferai probablement jamais à ce polisson, l'honneur de me couper la gorge avec lui. Il m'a fait abattre le cou; il ne faut que lui casser les bras. Mon père a un moyen très-certain et très-court de le faire terminer, lequel je ne t'ai jamais dit, parce que nous n'avons pas encore été assez près du dénouement pour m'en occuper. Le prince de Condé a été, je crois, son protecteur à Metz, et mon père a un très-grand crédit à l'hôtel de Condé. Tu ne doutes, je crois, pas plus que moi, que, sur un ordre du prince, ou seulement l'assurance de son désir, tout ne fût bientôt terminé. Au reste, je n'ai pensé et ne pense à cela que pour toi; car, pour moi, je me suis moqué, me moque et me moquerai d'eux; mais je crois que quand, escorté de mon père, ou peut-être tout seul, je dirais au prince de Condé : Votre altesse sérénissime sent bien que, malgré toute l'envie que j'ai de passer beaucoup à son protégé, je ne puis fermer les yeux sur un outrage de cette nature qu'autant que l'accommodement de madame de Monnier me sera, dans le public, l'apologie et le motif de mon indulgence; je crois, dis-je, que le prince trouverait que j'ai raison. Je t'avoue que je pense que ce grand personnage dont madame de Ruffei parle à M. de Marville, pourrait être le gouverneur de la province, suscité par mon père. Le temps nous l'apprendra.

C'est peut-être une des plus grosses balourdises

que l'on ait jamais faites, que d'avoir nié au marquis que tu étais grosse; il fallait le lui dire quand tu ne l'aurais pas été, bien sûr que nous en viendrions bientôt à bout. Je parie ma tête que le marquis ne se fût jamais raccommodé avec sa fille, et n'eût pas laissé prononcer l'arrêt, s'il s'était su un enfant adoptable.

Aved de Loizerolles est un très-savant avocat. Il a débuté par le fameux procès du maréchal de Tonnerre, qui a fait sa réputation, quoiqu'il l'ait perdu en seconde instance. Il est lourd, pesant, épais; il passait pour un honnête homme dur, et je le manierais, à coup sûr, très-indépendamment de mon père, si j'étais libre. Je reconnaîtrais à peine sa femme, qui a *ouï parler* de moi, mais ne m'a nullement éprouvé. Il n'en est pas tout-à-fait de même d'une de ses très-proches parentes, qui peut, en effet, l'en avoir entretenue; c'est cette histoire, apparemment enveloppée ou mal rendue, qui aura fait la méprise. Est-elle encore chez la Douay?

J'étais si dégoûté des continuels et imperturbables silences de la Douay, que j'avais dit net au bon ange que je le suppliais qu'on lui ôtât ma fille. Il me représente aujourd'hui très-sagement que ce changement aurait l'inconvénient de renouveler à une autre le détail de tout ce qu'elle sait, et qu'en réfléchissant mûrement sur cette observation, je penserai qu'il est plus prudent de laisser les choses dans l'état actuel, qui probablement, après tout, ne saurait être fort long. Il ajoute que mademoi-

selle Douay a été en correspondance avec la famille Ruffei, lorsque tu étais chez elle; que cette correspondance est cessée; que cette demoiselle est très-paresseuse à écrire, et que, dans tous les cas, elle est honnête à ne pas mériter les soupçons. Dieu le veuille! mais, somme toute, il faut être de l'avis du bon ange, et espérer que nous sèvrerons bientôt cet enfant. Du reste, le bon ange *m'engage* (c'est son mot) à ne plus renvoyer chez la nourrice, parce que, si on le savait, cela pourrait faire des propos d'autant plus fondés, qu'on ne m'a pas refusé les moyens de savoir par lui ce que je ferais demander par d'autres. C'est, avec ou sans sa permission, assez mal raisonné, puisque nous avons été quatre ou cinq mois sans avoir de nouvelles de notre enfant. Enfin, il en faut passer par là, mais qu'il marche droit; car il me promet de ses nouvelles sur un mot de souvenir de ma part, et je ne le lui épargnerai pas.

Madame Sainte-Sophie ne t'a pas tout dit. Imagine-toi que ce petit démon (c'est ma fille dont je parle), en voyant mon homme, commença par l'examiner très-sérieusement avec deux grands yeux qui ne finissent pas; qu'après cela elle se familiarisa avec lui de tout son cœur; mais que, dans le temps qu'elle était sur ses genoux, ayant aperçu mademoiselle Thérèse, sa sœur de lait, qui prenait une chaise, elle sauta à bas, courut à Thérèse, la souffleta, prit la chaise, et la mit où elle voulut. La pauvre petite souffre-douleur laissa faire l'enfant gâté; mais lorsqu'elle l'eut vue se

remettre sur l'homme qui la visitait, elle alla en prendre une autre. Autre saut, autre course, autres soufflets : puis mademoiselle Gabrielle-Sophie prend les deux chaises, les traîne et les apporte à son monsieur. Cette idée m'a paru unique. Voilà de ces détails dont le bon ange ne me parlera pas, et qui sont délicieux pour un père et pour une mère. Du reste, elle était très-bien tenue, fort propre, fort grasse, et blanche comme un lis. On la fit déshabiller. La petite dévergondée fit sa toilette devant un homme. Elle n'a pas un bouton sur son corps, pas une tache de piqûre sur son linge ; en un mot, elle se porte à merveille, et ses courses éternelles, sa vivacité excessive en font foi mieux que les serments de la nourrice. Ce petit lutin a étonné par sa pétulance un homme qui m'a beaucoup connu. Juge, c'est mon portrait vivant ; dis-moi comment tout cela se fait ? dis-moi aussi comment elle peut être jolie ? Pour moi, malgré ce titre d'illégitimité, je commence à croire tout de bon que c'est ma fille, et je t'en remercie.

Tu as très-bien fait de relever avec vigueur le mot *aveuglément ;* il faut être fou ou pis pour proposer à quelqu'un de transiger aveuglément sur l'honneur, la liberté et l'existence de soi, de son amant et de sa fille. Pour moi, quoique madame de Ruffei ait fait à mes yeux ses preuves depuis long-temps, elle a encore le secret de m'étonner. Tu t'imagines bien que tu peux te dispenser de rien statuer pour moi, si je redeviens libre.

Le sermon de ta sœur est excellent ; je ne me le

rappelais pas du tout, et je vois que la dame aime à ne rien perdre. Au fond, elle a raison en physique, si ce n'est en morale. Mais où diable a-t-elle vu que chaque précaution était un assassinat? Je crois qu'elle serait très-fâchée que son vilain mari la rendît mère à chaque compliment, bien que je ne connaisse que les souris ou les chenilles aussi fécondes qu'elle. T'ai-je dit que, lors de son mariage, on se faisait porter à Dijon, de maison en maison, le contrat, afin de s'assurer qu'elle savait signer son nom? — Je ne doutais pas que le marquis n'eût menti; mais ce mensonge me prouve encore mieux que, s'il t'eût sue grosse, il aurait voulu être le père de l'enfant. Au reste, Sage m'a conté à Dijon, qu'ayant entendu une fois dans le salon un soupir un peu équivoque, M. de Monnier l'avait arrêté comme il allait entrer pour t'annoncer quelque chose, et lui avait donné une commission en l'air, qui n'avait d'autre but que de l'écarter. Toi-même as soupçonné qu'il n'avait fait d'éclat que parce que les prêtres irritèrent son amour propre. Il te forçait à t'ennuyer dans son lit; cela est vrai : mais tu sais quelles étaient ses prétentions, dont assurément il ne pouvait être la dupe : et c'est encore ici une œuvre d'amour propre. Certainement, telle que je t'ai connue après cinq ans de mariage, si peu expérimentée, et si singulièrement conformée, tu n'as ni pu ni voulu tromper ton mari; et il n'a pu se tromper lui-même, à moins qu'il ne soit digne d'être le roi des Lilliputs du docteur Swift, et encore je maintiens que cela ne

se pourrait pas. Cependant tu te souviens avec quelle effronterie il a soutenu que tu as fait une fausse couche, lui qui ne croyait ni ne pouvait croire au fond du cœur que tu fusses sa femme, et qu'il pût être père avec toi. Il est donc très-possible qu'il ait pensé ce qu'il assure t'avoir dit, et qu'il ne te l'ait tu que parce qu'il connaissait trop ta délicatesse et tes principes pour espérer te rendre sa complice. Au reste, ce n'est qu'une très-petite infamie de plus auprès de celles dont on peut composer le recueil de sa vie. J'aime tout-à-fait la raison qu'il te donna pour te prouver que j'étais son ami. Cela me rappelle le propos d'un homme très-riche, qui se déclarait l'ami d'un homme très-pauvre, et disait avec enthousiasme : « C'est le plus « honnête homme que j'aie jamais connu; il y a « trente ans que nous sommes liés, et il ne m'a « jamais demandé un sou. » Molière n'aurait pa[...] laissé échapper ces deux traits.

Oui, ma Sophie, la comtesse de Vence est di[...] de tous les éloges; et je te jur[...] d'honneur, [...] je ne lui dois d'autre reconnai[...] que celle [...] ami qu'elle a obligé. J'ai bea[...] eu de fol[...] ma vie, et même des sages; [...] ailleur[...] jamais été assez attaché à au[...] mme [...] veugler sur son compte; ca[...] ès-e[...] vrai que je n'ai jamais aimé [...] foi[...] dernière. Madame de Mira[...] pour répandre que la con[...] térêt d'une amante : je do[...] étions souvent enfermés [...]

et mes manières avec elle respiraient la vénération la plus pure et la simple amitié. Une aventure qu'elle eut la complaisance de cacher, parce qu'il n'y a personne d'aussi indulgent que les femmes vertueuses pour les femmes galantes, a pu fonder d'autres soupçons, mais non pas dans l'esprit de ceux qui la connaissent. Madame de Vence est vive et sensible, et peut avoir laissé parler son cœur; mais nos âges étaient trop disproportionnés pour que je pusse le tourner à l'amour. Je n'y ai pas même pensé, et je me tiens pour sûr que je n'aurais pas réussi. Mais quelle infamie d'aller semer un tel bruit sur une femme qui l'a comblée de bontés, et qui, si en aucun temps de sa vie elle a écouté l'amour, a toujours été la plus excellente mère de famille qui fût jamais, quoique femme d'un homme aussi fou que le père éternel des Petites-Maisons! Sa seconde fille est une des plus jolies figures qui existent. Grande comme une poupée, mais faite au tour, et toutes sortes de graces et d'agréments; vraiment singulière par l'esprit dont elle petille; celle-là est moins aimée de sa mère, mais flatte cependant davantage son amour propre, et aura sur tout le monde, son amant seul excepté, tout l'ascendant qu'elle voudra avoir. Elle m'avait pris de belle passion, passion purement spirituelle, il est vrai, mais qu'à mon âge et au sien le diable aurait pu faire dégénérer en matérielle : ainsi il se pourrait bien que tu l'eusses tirée de mes griffes.

Cependant j'étais incapable de l'attaquer tant qu'elle était fille, vu le sincère attachement que

j'avais pour sa mère. Celle-ci me connaissait assez pour être tranquille, et me laissa absolument sur ma bonne foi, après ce seul avertissement : « M. le « comte, quand elle sera femme, faites comme « vous l'entendrez tous deux ; mais laissez-la ma- « rier. » Jamais marque de confiance ne m'a autant flatté, et j'en étais digne. Il faut que je te raconte à ce sujet une anecdote, que je ne crois pas t'avoir dite, et qui te donnera une idée de l'esprit et de la manière de la comtesse de Vence, que ta sage mère dit être une folle. Elle avait arrangé son mariage avec le fils du marquis de Tourette (Villeneuve ou Vence, c'est la même chose, légitimé) : cela était très-bien vu ; car les Tourette sont fort riches, et les demoiselles de Vence n'ont que quarante mille écus, qui ne devaient être payables que très-tard, puisque père (il est mort) et mère étaient très-jeunes. La petite personne, qui trouvait le petit de Tourette fort bête (à laquelle condition sa jolie figure ne lui plaisait pas), répugnait fort à cet établissement. Sa mère lui dit un jour devant moi, afin que je n'en prétendisse cause d'ignorance : « Ma fille, je voudrais que vous vous missiez dans la tête qu'on peut valoir quelque chose, et n'être pas un prodige d'esprit. Vous ne jurez que par deux hommes dans le monde, votre père et M. le comte de Mirabeau. Pour ce qui est de votre père, vous avez assez de raison pour que j'en appelle à vous-même. Ne fait-il pas payer bien chèrement à sa famille et à moi la demi-heure d'esprit qu'il a par jour ? C'est une bouteille de vin de

Champagne pleine de bouquet et de sels volatils; le bouchon part, le vin s'échappe, et il reste du vent. Cet esprit-là n'est bon à quoi que ce soit au monde. Quant à Mirabeau, il a, je l'avoue, plus de force de tête : génie vigoureux, élocution charmante, enjouement aimable; mais que de fougue! les passions fermentent à gros bouillons : belle ame, bon cœur, imagination brillante, raison saine; et tout cela dangereux, altéré, raboteux, faute de quelques vingt années de plus. Patience, patience donc, ma fille : si tous les hommes ne sont pas si séduisants, on en est plus tranquille, plus sage, plus maîtresse, plus heureuse même. Ils vous paraissent lourds auprès de vos modèles; mais si ceux-là vous pèsent, ceux-ci vous incendieraient.... Demandez, demandez à M. le comte; il vous le dira tout comme moi; car c'est le meilleur conseil du monde pour les autres, et le plus mauvais pour lui.»

Que voulais-tu que je répondisse? Je t'assure qu'une pareille philosophe embarrasse plus que toutes les dévotes du monde. Voilà la femme qui m'aime comme une sœur, et qui t'aimera comme une mère.

J'ai très-bonne opinion de ta Sainte-Sophie. L'amitié qu'elle a conçue pour toi, les circonstances et les suites de cette amitié, ce qu'on me dit d'elle, ce que tu m'en fais entendre, m'intéresse infiniment pour elle, et je lui voue un attachement sincère. — Oh! ma Sophie, que tu dis bien! il n'est réalisé qu'à moitié notre projet chéri!... Mais pourquoi à moitié? Avare que tu es! pourquoi borner

ainsi tes dons? Ah! mon ange, crains-tu que les gages de ton amour n'altèrent ta beauté? et quels charmes vaudront jamais les enfants d'une épouse chérie?

Je ne vois d'autre inconvénient pour te faire avoir ta fille, que l'attente continuelle d'un accommodement qui ne vient jamais. Encore cette enfant pourrait-elle être une pensionnaire étrangère dans le même couvent que toi; mais elle n'est pas encore sevrée: voyons clair à nos affaires, d'abord. As-tu déjà demandé à M. Lenoir la permission de la confier à l'hospitalière? Elle ne retourne qu'en octobre dans sa maison : cela nous donne encore au moins quatre à cinq mois, et les choses peuvent bien changer d'ici là.

Tu vantes fort le cœur de certaines personnes qui me paraissent avoir plus de démonstrations extérieures que de sensibilité réelle. Au reste, elles te font société, et c'est du moins cela. Que madame de Vence prenne les eaux de *Contrexeville;* elle sont regardées comme les meilleures pour les embarras des reins et de la vessie, et même comme un fondant. Avec de si fréquents ressentiments, elle devrait, si elle en a le courage, se faire sonder. Je dis si elle en a le courage, non que l'opération de sonder soit ni douloureuse ni dangereuse, surtout pour une femme, mais parce que, si elle est assurée d'avoir la pierre, il faut probablement se résoudre à se faire tailler, ou vivre et mourir martyre. J'ai vu quelque part La Barre, et je n'aime point sa maîtresse, mais point du tout, et je ne lui

connais qu'une manière de se raccommoder avec moi : mais qui je déteste cordialement, c'est ce grand neveu ; et si cordialement, que je te prie de représenter très-sérieusement à tes sottes nonnes qu'il est plus qu'indécent de laisser en tête-à-tête d'une jeune pensionnaire, pendant quatre heures, un morveux de 19 ans, ou plutôt un roquet, comme tu appelles quelque part tous ces galantins. Tu me feras bien la grace de croire que c'est ici, tout au plus, une velléité de jalousie ; mais il me paraît si clairement que ce petit monsieur est amoureux de toi, que je ne puis ni ne veux le souffrir, et je te demande exclusion formelle et précise à cet égard. Il me semble qu'il est fort simple et fort convenable de dire que tu n'es jamais seule chez toi que pour lire ou écrire. Eh ! d'ailleurs, à quoi bon tant de ménagements pour cet embrion ?

Je ne sais pas si tu remarques que je t'ai envoyé huit ou neuf tresses de cheveux, pesant deux ou trois livres. Gardes-en un peu pour ta fille. J'ai encore une bague toute neuve. Quoi ? ma Sophie ! tu deviens grise ! O mon amour bien cher ! tu me prouveras, je pense, à ma première réquisition, que tu n'as pas encore soixante ans. Je veux, ma chere mimi, une petite bourse de ce que tu voudras, mais sans or ni argent, pour porter sur mon cœur tout plein de choses que j'ai à toi, et que je ne sais où mettre. Fais les cordons en cheveux, dans le genre de ma petite tresse. Remarque bien, ma fanfan, que tous les cheveux que je t'ai envoyés sont tombés. Vois quelle perte c'est pour

moi, si tu fais jeter les tiens. Il faut, tout bonnement, les mettre dans un sac. Les perruquiers les tirent un à un, et les assemblent tous. — Qui est ce V.... qui citait tant de gens de qualité offensés que ta fille portât ton nom? serait-ce ce Vèse....? Hélas! je leur demande bien pardon qu'un Mirabeau ait encanaillé les Ruffei. Ces gens-là ne sentiront-ils donc jamais qu'ils n'ont qu'un titre de noblesse, je veux dire une fille qui les renonce du fond du cœur.

Je croyais que tu m'avais dit autrefois que les substitutions de la famille Monnier étaient aux garçons, et que les filles sans garçons partageaient. Explique-moi cela. Quoi qu'il en soit, je les tiens quittes de la part de ta fille, que d'ailleurs nous ne pouvons engager, pourvu qu'ils te traitent convenablement. Accorde tout pour l'abolition de l'arrêt, excepté ta dot, ton retour à Pontarlier et la personne de ta fille. Engage-toi à ne plus porter le nom, dont tu n'es pas infiniment curieuse, et que dans aucun cas, tu ne porteras long-temps; à rester au couvent du vivant du marquis: on ne peut, après un accommodement, t'en disputer la sortie à sa mort. Rien pour ta fille, sa personne sauve; rien pour moi, moi libre.

J'approuve très-fort ta conduite avec le *révérend père*. Il faut beaucoup d'honnêteté, mais le tenir à la plus grande distance: cette vermine monastique ne cherche jamais à s'insinuer dans la confiance que pour en abuser, tromper, trahir, intriguer, et se rendre nécessaire de tout côté.

Peut-être les pensionnaires qui t'ont précédée l'ont gâté, et tu fais fort bien de le dégâter. Cependant ménage-le, ne fût-ce que pour avoir cette espèce de caution auprès de madame de Ruffei, qui aura besoin d'être attachée, si je redeviens libre.

Ma tendre Sophie! je ne puis pas m'empêcher de te dire, pour l'acquit de ma conscience et l'honneur de ma bonne foi, que tu es infiniment trop confiante, si tu n'es point jalouse de celle à qui la tresse que tu m'as faite est destinée, ou du moins si tu crois que ma passion pour elle a des bornes. Non, mon amie, je l'idolâtre : son temple est dans mon cœur; son trône est dans mon imagination; et tout elle sans cesse dans ma pensée. Veillé-je; elle veille avec moi; elle me suit dans le sommeil; elle est l'objet de mes songes, de mes vœux, de mes désirs, l'arbitre de ma destinée, de mes plaisirs, de ma vie. Belle comme Vénus, tendre comme Psyché, mais, hélas! moins capable des émotions des sens que de celles de l'ame, je crois qu'elle partage, sinon mon ardeur, du moins ma passion. Je ne respire que parce que je le crois; je n'aspire qu'à en recevoir l'assurance et la preuve; en un mot, je vis pour elle, par elle et dans elle.... S'il n'y a pas là de quoi te rendre jalouse..., à la bonne heure; mais je jure par toi-même, et par ma fille, et par l'honneur, que tels sont pour elle mes sentiments; qu'ils ne mourront qu'avec moi, et que je n'en échangerais pas la plus petite partie pour le trône du monde. Pardonne-moi, si tu me forces à déclarer si naïve-

ment ce que je sens et ce que je projette; mais, sans rancune ou rancune tenante, donne-moi, avec cette indiscrétion dont tu m'avertis si charitablement, ces baisers de colombe qui pompent mon ame et l'unissent à la tienne... Eh! ma Sophie! ne vois-tu donc pas que c'est parce que je te connais si indiscrète, que je m'en rapporte à ta discrétion? *Addio, sposa adorata.*

GABRIEL.

N'aie point de regret à Loizerolles: il est trop dans la dépendance de mon père, et mon père probablement trop lié avec madame de Ruffei, pour qu'il fût sage de l'employer. Cependant je ne puis pas concevoir encore quel intérêt celle-ci peut croire avoir à empêcher Gabrielle-Sophie d'être légitime. Je vois, moi, qu'elle peut te valoir quinze ou vingt mille livres de rente, et ce n'est pas là une petite considération pour des ames Ruffei. Or il n'y avait qu'un moyen pour lui donner un titre; c'était de la baptiser sous ton nom. M. de Rougemont n'a perdu son grand procès que parce que sa mère, effrayée par les menaces de son mari, eut la lâcheté de le faire baptiser sous un nom supposé. — Tu crains que Gabrielle-Sophie ne soit muette; mais fais-moi donc tes confidences: est-elle ma fille, ou ne l'est-elle pas? plus je réfléchis au sermon de madame de Siffredy, et plus je le trouve de grand sens. On en peut même tirer des conséquences commodes et charmantes: les animaux spermatiques existent avant la copula-

tion, comme dans l'instant où la convulsion du plaisir les lance au-dehors. Toute femme qui garde le célibat, ou qui ne fait pas des enfants avec quiconque a envie de féconder ses animaux spermatiques, commet un assassinat. Cela n'est-il pas évident?

Ne t'explique pas le moins du monde, je te prie, sur ce que tu crois ou ne crois pas que je ferai, moi libre, au sujet de l'exécution en effigie. Ce sont des résolutions qui doivent être prises sans tiers, et dont le soupçon même est dangereux. La froideur et le silence, en pareil cas, sont plus énergiques que toutes les déclamations du monde. Est-ce que la Destiot n'a point eu d'enfant de ou sous le règne de son premier mari? Cependant elle pratiquait à la lettre le sermon de la Siffredy. Qui a-t-elle épousé? — Adieu, amour chère! Je finis, car je n'en puis plus; et j'ai encore mille choses à écrire.

LETTRE XCV.

A LA MÊME.

10 juillet 1779.

Le bon ange me manda, il y a quelques jours, qu'il avait eu la bonté de faire venir chez lui ma fille, pour s'assurer de son état. Il la trouva très-blanche, grasse et pas trop, pourvue de presque

toutes ses dents, fort familière, et tellement qu'elle pissa dans son bureau, sans lui en demander permission. Quelle dévergondée ! Il ajoutait qu'il te laissait le plaisir de me faire les détails ; et tu ne m'en fais point ! Est-ce que ta lettre serait antérieure ? C'est ce que je ne puis plus vérifier, la sienne n'étant point ici. Mande-moi donc à cet égard ce que tu sais. Ah ! mon amie, je vis dans cette enfant. Le bon ange ne me parle ni de sa figure, ni de son bavardage ; mais, à coup sûr, elle est jolie, puisqu'elle est ta fille, et bavarde, puisqu'elle est la mienne.

Notre ami me mandait hier qu'il était d'avis que je persévérasse, quoiqu'il n'eût pas été de celui de m'envoyer cette lettre : qu'au reste je pouvais et devais croire que mes intérêts n'étaient pas négligés d'un autre côté, et qu'une ville attaquée par deux issues avait bien de la peine à ne pas se rendre. Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne compte que sur M. Lenoir et sur lui, et que je m'applaudirai, dans tous les temps, de ne devoir qu'à eux.

Ton confesseur me fait rire. Ta mère avait, il y a quatre ans, l'air de la grand'mère de Marie-Salomé : il faut qu'elle ait beaucoup rajeuni. Le très-vrai est que, quoiqu'elle soit laide et que tu sois jolie, elle a quelque chose de ta physionomie et quelques-uns de tes airs de tête qui m'attendrissaient. Tu as les plus beaux yeux du monde, surtout quand tu me regardes, et elle les a tournés : tu as le front le plus parfait qu'il y ait dans la na-

ture, et le sien est énorme : ton plateau de gorge est admirable, et elle est un squelette : ta peau est de satin et de lis, la sienne est de parchemin : elle a cinquante-six ans, tu en as plus de trente de moins ; et, avec tout cela, elle te ressemble, et il m'eût été bien facile de l'aimer.

Oui, madame de Vence fera beaucoup pour m'obliger, parce qu'elle a pour moi de l'amitié et de l'estime. Elle a vu de bien près et mes principes et mes procédés, et les calomnies dont on m'a criblé, et le mépris froid et généreux dont je les ai payées. Elle m'a dit vingt fois, les larmes aux yeux : Ah ! comte ! jamais secret ne m'a tant coûté à garder que le vôtre. Il est cruel, il est affreux d'entendre déchirer son ami, et de se réduire à le défendre vaguement, quand on pourrait le justifier d'un mot, et terrasser ses ennemis. C'est précisément cette apologie très-chaude et non motivée qui a fait parler d'elle à un monstre et à des espèces. Tu ne m'as pas l'air d'être assez persuadée qu'il n'y ait eu que de la pure amitié entre nous ; je te le jure d'honneur. Je ne portai jamais de baisers que sur sa joue et sur ses mains. Je la respectais comme une mère, je l'aimais comme une sœur. Je n'eus jamais d'autre pensée, et elle moins encore. Quant à l'autre femme dont tu parles, elle provoqua les propos de madame de Mirabeau par sa folle jalousie, et même par des insolences. Cela était d'autant plus bizarre et impardonnable qu'elle avait alors deux ou trois hommes, et que, presque certainement, elle ne m'a jamais aimé. Je sais bien

que madame de Mirabeau n'en est pas plus excusable; mais l'une est folle plus que perverse, l'autre est perverse et n'est pas folle. — Ce n'est pas la cadette de Vence qui s'appelle Julie; c'est la seconde, et c'est celle que le diable ou mon ange tutélaire avait mise sous mes pas pour me préserver de tomber dans tes griffes. Ne pourrais-tu pas savoir si elle est mariée? — Veux-tu voir où en sont mes yeux? J'ai essayé d'écrire la première moitié de cette page sans lunettes; vois comme le caractère est gros, ouvert et tremblant. — Madame de Cabris a, je crois, un an de plus que toi; on la prendrait aisément pour ta mère; et elle serait laide, si on pouvait l'être avec sa taille, ses yeux et son air parfaitement noble.

Je te supplie de te rassurer sur ma santé; j'en ai vraiment grand soin. Je crois qu'il me faudrait quelques mois de repos et surtout quelques jours de bonheur pour me faire reprendre le dessus; mais je suis encore très et trop vigoureux; et, pourvu que je me préserve des maladies lentes, qui minent le tempérament, j'irai loin. Crois, ma Sophie-Gabriel, que je ne perds point de vue que c'est ton époux qui m'est confié. J'écris trop, je ne dors pas assez : il se passe trop de combats dans mon cœur entre le désir et la crainte, l'indignation et l'amour, la nécessité et la volonté. Voilà mes maux. Je ne me médicamente point, parce que je suis persuadé que c'est un très-mauvais et un très-funeste régime; les chaleurs vont tomber, et je serai mieux; j'aurais pris des bains, mais chauds ils

sont insupportables, et, en ce moment, ma poitrine m'interdit les froids.

Je ne compte point sur le prince de Condé. En général, je ne compte point sur les grands. J'ai eu des aventures et circonstances dans ma vie, qui pouvaient me mener à tout, et je n'ai été à rien, et je ne veux être rien que ton Gabriel. Le prince de Condé ne balancerait pas un moment entre mon père et moi. Outre la différence d'âge et de considération, l'abbé de Luzine, qui est ou était très-puissant là, est lié à mon père par la marquise de Rochefort et le duc de Nivernois. M. le prince de Condé avait poussé la complaisance pour mon père jusqu'à recommander de la vigilance à M. de Changey. Le duc de Bourbon me marquait beaucoup de bonté : il m'a sûrement oublié depuis qu'il m'a perdu de vue. Je ne sais quelle espèce de liaison Dupont y a ; il va souvent à Saint-Maur. Tâche de me savoir qui la petite de Changey a épousé ; j'ai su par hasard qu'elle était mariée, et que sa mère était à Paris. Si celle-ci avait moins de politique et plus de consistance, elle aurait pu m'être utile par madame de Chantemerle, à qui le prince de Conti ne refuse rien. Le vrai est que, dans ce moment-ci, je n'ai qu'une porte à frapper, c'est celle de ma famille. Si elle ne s'ouvre point, il s'agit de savoir qui vivra le plus long-temps, de mon père ou de moi ; et ce problème est cruel à résoudre. Mais conçois-tu que l'homme qui rendrait la liberté à son fils, sur la demande de sa belle-fille, ne l'accorde pas au désir de son propre cœur, au

besoin de rentrer en paix avec soi-même, de délivrer ses derniers instants du poids immense d'une injustice, d'une barbarie, dont on fait son enfant la victime? Hélas! ma Sophie, il y a bien de la différence d'une ame à une ame.

Oh! oui, ma mimi; Gabrielle-Sophie est à moi, et, de plus, le fruit du plus tendre amour. J'en suis plus sûr que de mon existence, et cette certitude est le soutien de ma vie. Chère enfant! que je serais malheureux sans cela! en vérité, je suis trop agité, trop ballotté par le sort et ma santé. Dis-moi donc ce que j'éprouverais de pis, si j'étais vieux et infirme. Peut-être serais-je imbécile et dévot, ce qui ne laisserait pas que de me distraire et de m'occuper. Au lieu de cela, j'ai des sens qui me tourmentent et, grace au lieu que j'habite, ne m'occupent pas; une imagination qui me consume, une ame qui use son enveloppe; un cœur uniquement plein d'amour, et d'un amour tellement malheureux que ce sentiment, si consolant et si doux lorsqu'il n'est pas tout-à-fait sans espoir, nous a offert une infinité de ronces et d'épines. Eh! qui sait si le groupe aigu et douloureux que je m'efforce de percer ne cache pas un précipice, où je me hâte, sans le savoir, de m'engloutir? Quelqu'un me conseillait, il n'y a pas long-temps, d'*essayer* de la dévotion. La proposition te paraîtra bizarre. Je répondis simplement: Je n'ai point de crimes à expier. Pourquoi rechercherais-je l'ennui des pratiques religieuses, et favoriserais-je cette absurde et dangereuse opinion qu'elles raccommodent tout? Je

n'ai qu'un plaisir, qu'un intérêt, qu'une passion juste, honnête, sacrée, immortelle; le joug religieux serait pour moi sans profit; et, en vérité, ce n'est pas la peine de se mentir à soi-même pour rien. J'espère, ma Sophie, que tu ne seras jamais dévote, tant que tu seras fidèle et constante, parce qu'avec autant d'esprit que tu en as, tu ne saurais être dévote que par commodité, pour sanctifier tes infidélités, et te purger de tes crimes. Jusque-là si pure, si chaste, si passionnée, qu'as-tu besoin de t'étourdir par des superstitions? Pourquoi te faire un être fantastique pour en obtenir un pardon de fautes que tu n'as pas commises? Pourquoi te ranger sous l'obéissance de pieux réconciliateurs, pour parvenir à une réconciliation dont tu ne sens ni le besoin ni le désir?

Tu es une bête, ma Sophie. Ce que dit M. de Buffon revient à ceci; c'est qu'au moment de la fécondation, il est probable que le germe le plus abondant donne le sexe. 1° Cela est très-disputable; 2° très-conjectural; 3° qu'est-ce que cela prouve pour toi? rien du tout. Quand il ne pleut qu'une fois dans l'année dans un canton, la pluie de ce jour peut être plus abondante que celle d'un autre pays où il pleut plusieurs fois chaque jour; mais toujours est-il qu'il pleut davantage ici; et je ne crois pas que tu sois assez effrontée pour me disputer cette prééminence; ce serait furieusement mentir à soi-même. Malgré ta brave et même fanfaronne conclusion, je me flatte qu'il entre dans tes plans de faire quelquefois des Gabriel, et non

pas toujours des Gabrielle-Sophie... Tu as donc au moins déraisonné. Sophie...., Sophie, tu te vantes!

Il n'y a nul inconvénient au couvent de la R.; on n'y reçoit de pensionnaires que celles adoptées pour nièces par ces dames, toutes riches et filles de condition. Tu vois que le nombre d'enfants doit être petit. La dame dont tu veux parler y entra à quinze ans passés, au sortir d'un autre couvent, et fit la connaissance dangereuse d'une religieuse à peu près de son âge. Tu vois que cette circonstance change beaucoup l'histoire et la conséquence que tu en veux tirer. Ce qu'il y a de charmant à ce couvent, c'est qu'on n'y est point du tout religieuse; que plusieurs dames s'y retirent pour l'agrément de la société; qu'il y a du monde toute l'année; qu'on y prend l'usage de la société, et non cette gaucherie que l'on contracte partout ailleurs aux grilles; que l'on y a toute sorte de maîtres, etc., etc. L'histoire de tes douze fausses couches par an est tout-à-fait plaisante, et j'aurais voulu que tu en parlasses à ta mère, en lui démontrant que ce que tu lui avais dit n'était pas plus une absurdité qu'un mensonge. Quand sa dévotion s'en serait effarouchée un peu, cela m'aurait fait plaisir. Mais la vile idée qu'eut cet homme indigne, de faire servir tes liaisons avec moi au profit de *ses odieuses et infructueuses caresses!*

En tout cas, ce ne sera pas ma faute, à propos du petit de Rencour, *il me déplaît:* je t'ai dit que je ne voulais pas que tu le visses chez toi, et cela valait la peine de me dire que tu ne l'y verrais pas. Si ton

abbesse ignore qu'une jeune pensionnaire, qui a un amant, ne doit point voir d'homme en tête-à-tête, c'est à toi de le lui apprendre. Ces choses-là, encore une fois, sont de décence et de devoir étroit pour ton sexe. On ne reçoit point un homme chez soi malgré soi; ainsi, *dans tous les cas, ce sera ta faute* si tu l'y reçois. Il me semble que je t'avais parlé avec précision sur cela, et j'attendais une réponse précise. Ce n'est pas que je ne la lise au fond de ton cœur; mais on ne doit point balbutier ces choses-là. Que diable te fait que les parents de cet homme soient ou ne soient pas bienfaiteurs de cette maison, et qu'on les ménage ou qu'on ne les ménage pas à cause de leurs aumônes? Qu'y a-t-il de commun entre toi et les intérêts de cette maison? — Si le bon ange ne t'a envoyé que trois tresses de mes cheveux, c'est qu'il a oublié le paquet de cinq que je lui envoyai par Fontelliau, ensuite de celui de trois. Je ne te réponds pas qu'il ne les ait jetées au feu; mais demande-les lui; je vais lui en parler. Je t'en envoie de plus une très-grosse. Ménage bien désormais ce que tu en as; car je crois que je vais devenir chauve. Quant au sinet ou non sinet, va te promener; si cela dépendait de moi, tu l'aurais déjà. *Si je gronderai?* qu'est-ce que demander un louis? cela n'a pas le sens commun.

Le bon ange a eu la bonté de tirer de Brugnières un à-compte de cinq louis; je le prie de t'en envoyer deux, et, si tu dis un mot, un seul mot, je t'enverrai tout. Quant à la pauvre bague, Bru-

gnières dit qu'elle est perdue ou cassée, et que je le sais bien. Le *ou* m'a paru plaisant ; on ne cassait pas de mon temps fort aisément les diamants blancs. Quant à mon *savoir,* je l'ignorais ; mais je me doutais bien que ce qui était entre ses mains pouvait passer pour perdu. Je garde trois louis de ces cinq, parce que le bon ange a bien voulu se charger de quelques commissions pour moi, qui m'arrièrent ; mais, au mois de septembre, où mon père donnera cinquante écus, je ne toucherai à rien. Tire hardiment. M. Boucher a donné six livres pour moi à la nourrice.

Puisque tu es une si bonne, si aimable et si honnête confidente, ne pourrais-tu donc pas nous rendre quelques services, à ma maîtresse et à moi, plus essentiels encore que de nous passer nos déclarations réciproques. Ah ! Sophie ! qu'il serait doux de presser un instant son cœur et ses lèvres, dût cet instant coûter la vue à son amant ! Dieux ! que son image est belle ! que son souvenir est délicieux...! mais qu'il est brûlant... ! ô mon amante ! ô mon épouse ! ô ma vie ! tu ne les sens pas, les battements de mon cœur....! Eh ! qui les pourrait compter ? Mais ce cœur ! comme tu le pénètres ! comme tu l'embrases ! je n'ai plus un sentiment, une sensation, une idée, une pensée qui n'ait rapport à toi. Je m'étonne moi-même, non pas de mon amour, il est trop mérité, mais de ses effets, et de pouvoir les supporter. Tu ne me laisses pas un instant de relâche. Tu m'accompagnes la nuit, tu me suis le jour, tu m'interdis l'étude ; je n'ai

plus d'esprit, et de mémoire, et de sentiment, et de sensations, et de facultés que pour toi... Je vis, je respire, je souffre, je jouis en toi. Ah! Sophie, tu m'aimes. Je le crois; oui, je le crois; mais je mérite ta tendresse : la mienne n'a ni bornes ni expressions. Peut-être la devinerais-tu mieux dans mes yeux, dans mon silence, dans mes soupirs, que dans mes lettres. J'en suis bien mécontent de ces lettres! mais que veux-tu? l'amour tue l'esprit; il éteint la verve. Comment combiner des mots, quand on ne sort pas du délire de la passion? et comment écrire sans combiner des mots? Tes lettres font mon bonheur en ton absence; mais elles sont trop jolies. Tu joues avec ta flamme; il faut qu'elle ne soit pas bien dévorante : moi je me meurs d'amour, et ne puis que le dire.

GABRIEL.

Souviens-toi que ta lettre m'a paru beaucoup trop courte et trop hâtée. — Je ne conçois pas ce que tu pourrais me dire relativement au bon ange, et que tu ne me dis pas. Rien de ce qui me fait plaisir ne l'ennuie, et le *beaucoup de choses* m'aurait fait grand bien.

Oui, Dupont est économiste, mais le seul d'entre eux vraiment instruit, raisonnable et homme de génie. Au reste, il est à peu près philosophe éclectique, c'est-à-dire qu'il prend et rejette indifféremment toutes les opinions qui lui paraissent vraies ou fausses. Comme ce sont les économistes qui ont commencé et fait sa fortune, il a bien fallu d'abord

qu'il portât leur livrée; mais il n'en porte plus aucune. — L'ordre de Wasa est en faveur, parce que ce roi-ci l'a fondé, et honorable, parce qu'il n'est accordé ou ne doit l'être qu'à des travaux utiles à l'humanité. Mon père est grand commandeur, et ne partage cette dignité qu'avec le frère du roi, le gouverneur de Finlande, et le grand chancelier de la couronne. Cependant, à sa place, je ne l'aurais pas pris; 1° ce n'est pas même le premier ordre de Suède; il est vrai que la distinction faite pour mon père y équivaut de reste; 2° un homme de qualité ne doit, je crois, porter que les cordons de son roi, à moins qu'un très-grand service, tel que le salut de l'état, opéré par une bataille gagnée, etc., ne le naturalise dans la nation dont il emprunte la décoration. C'est peut-être encore là de la hauteur; mais, du moins, je la crois plus noble que le désir puéril d'une plaque et d'un cordon bleu. Le roi de Suède écrivit à mon père, de sa main, le jour même de la révolution, pour le prier de l'accepter.

Aucune espèce d'ouverture vis-à-vis de la religieuse Mirabeau; il y a des temps périodiques où elle n'est point sûre pour la discrétion. — M. de la Chaise est le plus effronté voleur et le plus lâche fripon qu'il y ait dans le royaume. Il n'est pas fort étonnant que la sympathie l'ait uni au cher Valdhaon, qui lui paya vingt mille écus sa place. — Pourquoi ne sais-tu pas ce que tu voulais savoir de Sainte-Sophie? Tu *crois* facilement ce que tu *veux croire*. — Et qu'est-ce que c'est donc que cette belle preuve qu'on t'a donnée de

l'amour de la Douay? je soupçonne qu'elle t'aimerait beaucoup plus si tu étais aussi joli homme que tu es jolie femme. — Je doute que le désistement de M. de Monnier à la sentence soit la même chose que l'abolition de la procédure. Celui-là n'empêche pas le procureur général de conserver action contre nous; celle-ci ne se peut que d'accord avec lui. Mes lettres d'abolition ne te nuiraient aucunement. Le bon ange a bien voulu consulter, et m'envoyer la consultation. Condamnés à une différente peine, notre délit est différent, et la rémission doit être particulière à chacun. Mais si le condamné à mort a sa grace, à plus forte raison la pauvre séduite destinée au couvent l'obtiendra-t-elle. Je t'expliquerai une autre fois cela plus au long. Remercie le bon ange.

La confidence de Sage est d'autant plus *plaisante*, que, sachant le marquis non parti, mais ivre d'amour, nous occupions un certain grand fauteuil auprès d'une table de jeu, où tu faisais semblant d'écrire, et que ce fauteuil touchait à la cloison où Sage trouva le marquis. Tu dois te rappeler ce jour. Sage me l'a très-bien désigné, en me disant cette circonstance, parce que, quand il revint, il nous trouva encore là, mais calmes, et toi écrivant. Il est certain que cet indigne mortel voulait, à tout prix, avoir un enfant; et, parce que tu as été trop honnête pour le lui donner et consommer sa vengeance, il machine et presse ta perte. — Je te prie de me dire nettement si tu as revu M. de Rencour, et si tu le reverras? Ce n'est pas à toi de

décider s'il est ou n'est pas amoureux de toi, s'il te convient ou ne te convient pas de le voir. Il partait pour Orléans, disait-il, et disais-tu. Il me semble que tu ne comptes plus sur ce départ. — Madame de Buffon était très-jolie et très-Saint-Belin. — Je ne t'envoie qu'une feuille de vers, parce que je n'ai pas eu de temps et peu de nouveautés. En voici sur le printemps que j'y ajoute.

Quelle innocente et douce volupté,
Par un charme secret, dans ces jardins m'attire!
Quelle vive fécondité!
C'est le plaisir qu'avec l'air on respire.
Quel dieu sur l'univers exerce son pouvoir?
Quel dieu donne à la terre une face nouvelle?
Églé, pour le connaître, il suffit de vous voir;
C'est le dieu qui vous fit si belle.
Chaque être qui respire, heureux en ces beaux jours,
D'aimer et d'être aimé fait son unique étude.
Tout le cortége des amours
Folâtre en cette solitude.
Ces petits dieux éparpillés
Aux rossignols égosillés
Apprennent à chanter leurs plaisirs et leurs peines.
L'humble saule et le peuplier,
Le long de ces ruisseaux, au bord de ces fontaines,
Se courbent, amollis par les douces haleines
Du zéphir qui vient les plier.
Un palais de verdure, un dôme de feuillage,
De ses ormes touffus enlace les rameaux.
Bergère, dont la gloire est encor d'être sage,
N'approchez pas de ces berceaux.
Là tout inspire la tendresse,
Ces roses, ces lilas, ces brillantes couleurs,
Ces parfums, cet encens qui s'exhalent des fleurs,
Y sont l'écueil de la sagesse.
Fuyez ces lieux, Églé; vous les profaneriez,
Faits pour toucher une inhumaine,

Hélas! toujours vous le seriez.
Fuyez; mais si l'amour vient embellir la scène
Et le tableau de l'univers,
Si ce ruisseau qui suit le penchant qui l'entraîne,
Si ce peuple d'oiseaux qui plane dans les airs,
Si ce troupeau bêlant qui bondit sur la plaine,
Si les chants des bergers, si les échos des bois,
Si toute la nature obéit à sa voix,
Croyez que des mortels ce dieu veut un hommage.
Ce dieu veut que l'on aime, il sait tout enflammer;
Et tout, dans l'univers, vous dit en son langage
Et vous apprend qu'il faut aimer.

Adieu, ma bien-aimée. Demande mes cheveux au bon ange, et bats-le s'il les a jetés au feu, d'autant qu'il porte perruque, quoique jeune. Il t'en doit six tresses, dont une énorme que j'envoie. *Dommi un bacio infiammato che non mai finisca*[1].

[1] Donne-moi un baiser de flamme qui ne finisse jamais.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE

DES LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

LETTRE LIII, à M. Lenoir.	3
— LIV, au même.	5
— LV, au même.	7
PRINCIPES ET MAXIMES extraits de l'*Ami des hommes* ou *Traité de la population*.	11
— LVI, à Sophie.	62
— LVII, à M. Lenoir.	77
— LVIII, au même.	79
— LIX, à Sophie.	81
— LX, à M. Lenoir.	99
— LXI, au même.	101
— LXII, au même.	105
— LXIII, au même.	106
— LXIV, au même.	108
— LXV, à M. de Rougemont, gouverneur du donjon.	112
— LXVI, à Sophie.	124
— LXVII, à M. Lenoir.	154
— LXVIII, au même.	156
— LXIX, à Sophie.	157
— LXX, à son père.	185
— LXXI, à M. le lieutenant de police.	186
— LXXII, à ma mère.	195
— LXXIII, à M. Lenoir.	198
— LXXIV, à Sophie.	203
— LXXV, à M. Lenoir.	223
— LXXVI, à Sophie.	225
— LXXVII, à la même.	246
— LXXVIII, à M. Lenoir.	273
— LXXIX, à son père.	276

— LXXX, à M. Lenoir. 277
— LXXXI, au même. 280
— LXXXII, à M. de Rougemont, gouverneur du donjon 284
— LXXXIII, à Sophie. 286
— LXXXIV, au comte de Maurepas. 313
— LXXXV, à Sophie. 315
— LXXXVI, à la même. 348
— LXXXVII, à la même. 372
— LXXXVIII, à la même. 395
— LXXXIX, à la même. 426
— XC, à M. Dupont. 449
— XCI, au même. 456
— XCII, au même. 457
— XCIII, à Sophie. 462
— XCIV, à la même. 470
— XCV, à la même. 495

FIN DE LA TABLE.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE,
RUE DE GRENELLE-SAINT-HONORÉ, N° 55.

